TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9177 — 24 PAGES — JEUDI 18 JUILLET 1974

Les Chantiers de l'Atlantique vont construire des chaudières nucléaires pour les navires marchands

Lire page 19



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0.80 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

TANDIS QUE LES MANIFESTATIONS PAYSANNES SE POURSUIVENT

Le conseil des ministres complète le plan des Neuf et prend des mesures en faveur des agriculteurs

IMPROVISATIONS

En fermant immédiatement et jusqu'au 1er novembre les frontières du Marché commun aux importations de viande bovine, les ministres de l'agriculture des Neuf ont entrepris de façon spectaculaire de mettre fin au marasme de l'élevage européen : les bêtes et les carcasses des pays tiers ne viendront plus engorger un marché malade de la surproduction.

C'est une décision courageuse : pour améliorer le revenu de ses producteurs, la C.E.E. met entre parenthèses le libre-échange, qui est l'un des fondements philosophiques du Marché commun. Mais les Neuf risquent du même coup de subir des mesures de rétorsion de la part des pays de l'Europe de l'Est et de l'Amérique latine.

Le choix fait à Bruxelles marque, à d'autres égards, une évolution salutaire dans la conduite de la gestion des marchés. Ce n'est plus cette fois la ménagère moscovite qui va bénéficier d'un « bifteck social », mais les économiquement faibles, c'est-à-dire les plus démunis des citoyens de l'Europe des Neuf.

Toutefois, ce faisant, les Neuf ont mis le doigt dans un engrenage redoutable : celui de la fermeture de leur marché. Pressés par la colère des paysans, ils pourraient être tentés de l'étendre du bœuf à d'autres produits.

Les Neuf n'ont d'ailleurs pas durablement réglé la situation du marché de la viande. En concentrant leurs efforts sur le bœuf, ils ont quelque peu négligé le porc, dont la production va se dégradant de fluctuations monétaires en rafistolages des montants compensatoires.

La confusion est à peine moins grande pour la viande bovine : on parlait, il y a moins de dix-huit mois, de pénurie ; il est aujourd'hui question de pléthore. Dans un an ou plus, la pénurie sera-t-elle de nouveau à l'ordre du jour ? On peut le craindre, car la méhode de gestion assez improvisée des Neuf prend en compte successivement des évolutions fragmentaires, sans trop se préoccuper du marché de la viande dans son ensemble. Aurait-on développé la production de viande bovine si l'on avait imaginé à l'avance que, devant la hausse du prix du bifteck, les consommateurs reporteraient leurs achats sur le porc ou la volaille ? Rien n'est moins sûr.

En globalisant la politique agricole, c'est-à-dire en cherchant à mieux adapter — et assez longtemps à l'avance — la production à une demande qui, à l'échelle mondiale, ne cesse de se développer, on réduirait probablement les « pointes » de conjoncture, mettant les éleveurs comme les consommateurs à l'abri d'une bonne partie des aléas climatiques. « Gouverner, c'est prévoir... » Certes, une telle solution aurait l'arrière-goût d'une planification, à laquelle plusieurs des gouvernements des Neuf sont allergiques. Mais ceux-ci pourront-ils finalement prendre une autre direction ?

Un retour au libéralisme pur et simple en agriculture paraît exclu ; il pénaliserait tout à la fois producteurs et consommateurs. Il reste dès lors aux Neuf à fixer un objectif précis à leur politique agricole — la conférence alimentaire mondiale, qui se tiendra à Rome en novembre prochain, sous l'égide de la FAO, pourrait en être l'occasion. Ensuite, la C.E.E. devra se donner les moyens de sa politique, c'est-à-dire faire un choix clair entre plusieurs types d'agriculture et articuler ce choix avec les autres mécanismes économiques. Dans ce cadre, les consommateurs devront sans doute accepter des efforts financiers et les producteurs prendre des responsabilités dans la gestion des marchés.

Ces questions avaient été soulevées naguère courageusement par M. Mansholt. N'y avoir pas répondu n'a pas facilité la tâche des gouvernants européens.

Le conseil des ministres réuni ce mercredi 17 juillet devait approuver le « plan de sauvegarde » du revenu paysan. On s'attendait qu'il comprenne : allègement de la T.V.A., soit de façon globale, soit sur les produits de traitement ou sur les matériels qu'utilisent les agriculteurs ; subventions aux paysans les moins fortunés ; prise en charge par le budget de l'intérêt dû en 1974 par les éleveurs ou les jeunes agriculteurs qui se sont endettés ; crédits pour la construction d'entrepôts frigorifiques ou d'usines de transformation des produits agricoles.

Ces dispositions sont destinées à compléter le plan d'urgence que les ministres de l'agriculture des Neuf ont adopté à l'aube de ce mercredi pour rééquilibrer le marché de la viande bovine. Ses mesures les plus importantes concernent la fermeture des frontières aux importations en provenance des pays tiers, l'octroi de primes aux éleveurs d'un montant croissant d'août 1974 à février 1975, enfin, la distribution de bons d'achat de viande aux assistés sociaux (11 F par personne et par mois).

Après avoir été évoquées en comité restreint à l'hôtel Matignon, puis en conseil interministériel à l'Elysée, les mesures françaises ont été mises au point *in extremis* mercredi matin, au cours d'un petit déjeuner de travail présidé par M. Giscard d'Estaing, afin de compléter les décisions adoptées mardi soir à Bruxelles par les ministres de l'agriculture des Neuf *(voir page 21 l'article de Philippe Lemaitre)*. La marge de manœuvre était d'ailleurs limitée : comment améliorer le revenu des agriculteurs sans remettre en cause la politique budgétaire d'austérité et sans enfreindre les règles communautaires de non-discrimination ?

Cela excluait pratiquement toutes les aides directes ou subventions aux producteurs. Il restait, en conséquence, au gouvernement la possibilité de jouer sur trois claviers ; ce qu'il a fait :

● LA FISCALITE, en l'occurrence la T.V.A. — Plusieurs possibilités ont été envisagées :

— Remboursement du crédit d'impôt dû aux producteurs depuis l'assujétissement des agriculteurs à cette taxe (600 millions de francs environ) ;

— Diminution du taux de la T.V.A. reversée par les producteurs au Trésor : les exploitants taxés d'après le chiffre d'affaires effectif factureraient, par exemple, la T.V.A. à 7 % sur leurs ventes, mais ne reverseraient que 5 % à l'Etat ; les exploitants imposés de façon forfaitaire bénéficieraient d'une réduction d'un point ou d'un demi-point du pourcentage de leur chiffre d'affaires, qu'ils doivent payer au fisc au titre de la T.V.A. Le coût de ces mesures serait de l'ordre de 200 millions de francs ;

— Enfin, le taux de la T.V.A. sur les produits nécessaires à l'agriculture — engrais, produits de traitement, matériel agricole — pourrait être diminué, afin d'alléger les charges qui déséquilibrent le revenu des paysans.

● LE BUDGET. — Il était question de dégager dans le budget des crédits pour la création d'infrastructures telles que la construction d'entrepôts frigorifiques ou d'usines de transformation des produits. On pourrait, en outre, « encourager » les groupements de producteurs à organiser les marchés. L'augmentation des cotisations des agriculteurs pour le BAPSA (budget annexe des prestations sociales agricoles) pourrait également être freinée.

● LE CREDIT. — Les intérêts en 1974 des crédits consentis pour l'élevage, et pour l'installation des jeunes agriculteurs pourraient être pris en charge par le budget. Cela représenterait environ 300 millions de francs. Autre formule : le report d'un an des annuités de remboursement de crédit. En outre, des facilités spéciales pourraient être ouvertes au Crédit agricole pour le financement des récoltes.

Ce dispositif devait être complété par des mesures concernant les exportations de denrées alimentaires, étudiées jeudi par M. Bonnet et les organisations professionnelles. Enfin, il n'était pas exclu que le gouvernement annonce la mise à l'étude d'une allocation en faveur des bas revenus, accordée aux exploitants dont la situation économique est la plus précaire (près de deux cent mille exploitants).

Ces mesures complémentaires feront-elles retomber la fièvre qui règne dans les campagnes ? Rien n'est moins sûr, car il semble que les agriculteurs de la « base » [illegible] quelque peu leurs états-majors.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire nos informations page 21.)

ARRIVÉ MERCREDI EN GRANDE-BRETAGNE

Mgr Makarios va tenter de redresser par la diplomatie une situation très compromise à Chypre

● LES COMBATS AURAIENT FAIT TROIS CENTS MORTS

● LE PARLEMENT TURC SE RÉUNIT

Mgr Makarios va tenter de redresser par la diplomatie une situation qui, à Chypre, tourne de plus en plus à l'avantage de ses adversaires, auteurs du coup d'Etat du 15 juillet. Le chiffre des morts avancé en fin de matinée approche trois cents. Arrivé en Grande-Bretagne, le chef de l'Etat chypriote se rend à New-York pour y saisir les Nations unies.

Toutefois, le Conseil de sécurité s'est séparé, mardi 16 juillet au soir, sans recommandation ni résolution, et des divergences semblent apparaître entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui ont demandé ce renvoi quant à l'attitude à adopter à l'égard des requêtes de l'ethnarque.

Pour sa part, la Turquie, qui, comme la Grèce, est l'objet de très nombreuses démarches diplomatiques dans le sens de l'apaisement, conserve un langage mesuré, mais semble décidée à faire valoir le droit à l'intervention conféré à « chacune des puissances garantes » par le traité de 1960 au cas où une unanimité — impossible en raison de l'attitude grecque — ne pourrait se dégager sur le règlement de la crise.

Le président Makarios est arrivé ce mercredi 17 juillet à 10 h. 30, à bord d'un avion de la R.A.F. en provenance de Malte, à la base militaire britannique de Lyneham. Le chef de l'Etat chypriote avait pu quitter l'île la veille dans des conditions dramatiques, grâce à un hélicoptère des forces anglaises, qui, sous le feu des rebelles, était allé le recueillir dans Paphos assiégé.

La garde nationale insurgée a en effet marqué des points importants sur le terrain, au surlendemain du coup d'Etat. Les troupes « *président* » Sampson — dont le « *gouvernement* » vient d'être formé — auraient le contrôle total de Nicosie. Selon l'unique dépêche en provenance de la capitale — les liaisons aériennes et les communications téléphoniques ou par télex demeurant coupées — il y aurait eu une soixantaine de tués et blessés au cours des affrontements entre loyalistes et rebelles. Cependant, une source informée parlait, mercredi en début d'après-midi, à Athènes, de quelque trois cents morts. Le couvre-feu a été levé pour quelques heures dans la matinée de mercredi. Le nouveau « *gouvernement* » a donné ordre aux particuliers de remettre toutes leurs armes et promis que « *les droits de l'homme seraient respectés* ».

Mardi, on indiquait à Athènes que Limassol était tombée aux mains des putschistes après une nuit de combats. Les forces fidèles à l'ethnarque s'étaient alors repliées sur Paphos, dans l'ouest de l'île, où se trouvait encore le président. Les rebelles ont convergé vers cette ville que Mgr Makarios a dû quitter précipitamment à bord d'un hélicoptère britannique. Paphos aurait ensuite été occupée, mais aucun détail n'est encore parvenu à l'étranger sur les combats dans la ville. De son côté, la radio turque de l'île indiquait mardi soir que des « affrontements armés » se poursuivaient à Famagoust, Kyrénia, Larnaca, Nicosie et Limassol. Elle ajoutait que la communauté turque était épargnée. Mercredi matin, Radio-Paphos, station qui avait diffusé la veille un discours d'adieu de Mgr Makarios, diffusait le même programme que Radio-Nicosie.

Divergences anglo-américaines

Le Conseil de sécurité, réuni mardi soir pour examiner l'affaire chypriote, s'est ajourné *sine die* sans prendre de mesures provisoires, telles qu'un ordre de cessez-le-feu sur le terrain. Cet ajournement du débat, sans même qu'aucune résolution ait été adoptée, est intervenu à la demande de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, malgré l'insistance du représentant du gouvernement de Mgr Makarios, M. Zenon Rossidès, que le nouveau régime de Nicosie a « *relevé de ses fonctions* » mercredi matin. M. Rossidès avait fait état de la nécessité d'une décision urgente concernant le cessez-le-feu « *pour des raisons humanitaires* ». Le rapport lu au Conseil de sécurité par le représentant de M. Waldheim à Chypre fait, en effet, état d'un nombre élevé de victimes au sein de la population civile de l'île.

Il se pourrait que l'ajournement ait été décidé à seule fin d'attendre Mgr Makarios sans compromettre les consultations qui sont actuellement en cours entre les puissances intéressées au sort de Chypre, dont les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il semble d'ailleurs qu'existe d'ores et déjà un accord tacite pour s'opposer, coûte que coûte, à toute forme de rattachement de Chypre à la Grèce. Il ne paraît cependant pas qu'il existe un consensus au sujet de l'attitude à adopter à l'égard du chef de l'Etat chypriote. En effet, tandis que Londres faisait savoir, officiellement mardi que la Grande-Bretagne reconnaissait toujours Mgr Makarios comme président de Chypre, le département d'Etat américain refusait de se prononcer sur ce sujet, affirmant que la situation politique n'était « *pas claire* » et qu'il était indispensable « *de savoir au préalable qui contrôle le territoire de Chypre* ».

(Lire la suite page 2.)

La réorganisation de la radio-télévision

L'O.R.T.F. devra s'adapter dès octobre aux nouvelles structures

Le conseil des ministres de ce mercredi 17 juillet a étudié le projet de loi portant réforme du statut de la radio-télévision présenté par le premier ministre, M. Jacques Chirac, et par M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement. Ce texte devait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale pour être examiné au cours d'une session extraordinaire du Parlement, dont la convocation était fixée pour le mardi 23 juillet. Les principaux décrets d'application doivent être mis au point d'ici-là, et M. André Rossi, qui défendra le projet gouvernemental, présentera également quelques-uns de ces textes aux parlementaires, et notamment ceux qui définiront le régime juridique et la compétence des nouvelles entités.

Les organisations de gauche, qui ont été reçues mardi à l'hôtel Matignon par M. Jacques Friedman, chargé de mission auprès du premier ministre, préparent une riposte au projet gouvernemental. M. Jack Ralite (P.C.) tient une conférence de presse en marge du festival d'Avignon, et le parti communiste organise une journée d'information « S.O.S. O.R.T.F. » le 24 juillet, tandis que les organisations syndicales de l'O.R.T.F., qui ont déposé un préavis de grève pour les 22 et 23, vont adresser une lettre ouverte aux téléspectateurs.

Le projet de réforme de l'O.R.T.F., dans ses grandes lignes, correspond à ce qu'avait annoncé le premier ministre, M. Jacques Chirac, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 3 juillet.

● SIX ORGANISMES DIFFERENTS vont remplacer l'O.R.T.F. actuel : un établissement public chargé de la diffusion ; quatre sociétés nationales de programmation, une pour la radio et trois pour chacune des chaînes de télévision, et une société anonyme de production à capitaux d'État ou à capitaux publics.

● LA PARTICIPATION DE CAPITAUX PRIVES ne sera possible dans aucun de ces organismes. Le financement de l'établissement public sera assuré par la location des émetteurs, ainsi que par une part de la redevance destinée à permettre à cet établissement de continuer à entretenir des installations techniques sur l'ensemble du territoire national.

● LA PUBLICITE sera la ressource principale des deux premières chaînes. Les sociétés nationales de programmation recevront une part de la redevance, et la première et la deuxième chaîne de télévision les ressources de la publicité.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Question de poudre

La radiodiffusion et la télévision françaises prennent donc un nouveau départ. Espérons que ce ne sera pas encore une fois un faux départ.

Elles sont un peu comme ce fusil auquel les habitants de Tarascon avaient coutume de comparer le fameux Tartarin : toujours on le chargeait et jamais il ne partait.

Dans le cas de l'O.R.T.F. on a à peu près tout changé : l'amorce, la détente, le tireur, la cible. On a même ajouté un deuxième, puis un troisième canon. Il n'y a donc aucun inconvénient à ce qu'on le supprime ou qu'on le mette en morceaux.

La seule chose qu'on n'ait jamais essayé de faire c'est de changer la poudre. Quoi qu'il arrive, c'est toujours de la poudre aux yeux.

ROBERT ESCARPIT.

La préparation de la réforme de l'entreprise

Le conseil des ministres devait nommer ce mercredi les membres du comité chargé de préparer, sous la présidence de M. Pierre Sudreau, ancien ministre, la réforme de l'entreprise. Il s'agira de trois chefs d'entreprise et de trois syndicalistes (voir page 20), représentatifs des diverses tendances des milieux patronaux ou syndicaux (C.G.T. exceptée), qui siégeront à titre strictement personnel. Participeront à leurs côtés trois (ou quatre) hauts fonctionnaires, juristes, sociologues ou économistes.

Le comité, qui procédera à de très nombreuses consultations, sera entièrement libre de ses propositions, qu'il formulera dans six mois. Il est très probable qu'il s'inspirera des expériences étrangères qu'évoque ci-dessous Pierre Drouin.

Du dedans ou du dehors ?

Par PIERRE DROUIN

A force de semer des idées sur la réforme de l'entreprise, finira-t-on par récolter ? On comprend que d'entrée de jeu M. Pierre Sudreau, chargé du rapport sur la question, ait parlé « d'une tâche immense et extrêmement difficile ». Rien que le rassemblement de tout ce qui a été écrit sur la question en France et à l'étranger a de quoi accabler, et pourrait à la limite obscurcir la vue. Qu'il paraît loin, le temps où M. François Bloch-Lainé, sur un champ à peu près vierge, lançait hardiment ses propositions, au grand effroi du C.N.P.F. de 1963 !

Aujourd'hui, le mot de « participation » est usé jusqu'à la corde. Dépassant le mot et ce qui aurait pu être la chose, les Jeunes Dirigeants d'entreprise en sont à renverser l'ordre des facteurs et à proposer que, dans les conseils d'administration, les apporteurs de capitaux n'aient qu'une voix consultative, les représentants des salariés ayant, eux, voix délibératrice. On mesure le chemin parcouru !

Il n'est parcouru, bien sûr, que sur le papier de quelques pionniers, mais même sans tenir compte — pour le moment — de ces pointes avancées, il est impressionnant de constater à quel point le sujet « bouge » dans les voisins. S'en aviser, c'est déjà dépassionner un peu le thème. Il en a bien besoin. C'est aussi examiner quels courants traversent le monde patronal et celui du travail en Europe. Non au reste pour rechercher une solution miracle.

(Lire la suite page 20.)

LE COUP D'ÉTAT A CHYPRE

Condamnations énergiques du « coup de force » dans les pays communistes et le tiers-monde « non engagé », analyses plus prudentes aux Etats-Unis et à Londres où, visiblement, il semble « urgent d'attendre » : les réactions à la crise chypriote ont du moins en commun un hommage général rendu à la « légitimité » du président Makarios ainsi que l'inquiétude devant l'internationalisation du conflit.

● A MOSCOU, l'agence Tass met en cause l'O.T.A.N., car « les fils du complot contre le gouvernement de Chypre mènent non seulement à Athènes, mais aussi à l'O.T.A.N. » De son côté, le chef de l'Église orthodoxe russe, Mgr Pimène, a demandé mercredi à tous les chrétiens de soutenir le gouvernement légitime chypriote de Mgr Makarios.

● Les neuf pays de la Communauté européenne ont exprimé dans un communiqué publié à Paris leur « vive inquiétude » et leur « attachement à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'île ».

● A LONDRES, des centaines de Chypriotes grecs et turcs résidant en Grande-Bretagne ont manifesté mardi après-midi devant le siège du haut commissariat de Chypre contre le gouvernement grec.

● A LA HAYE, dans une déclaration publiée mardi, le gouvernement néerlandais affirme que « l'indépendance absolue et l'intégrité territoriale de Chypre, comme elles existaient avant le coup d'Etat, devront être maintenues et garanties conformément à l'accord sur la création de l'Etat chypriote du 16 août 1960 ».

● A GENÈVE, les représentants des pays non alignés auprès des Nations unies ont publié mardi une déclaration exprimant « leur profonde indignation » contre « l'agression armée exécutée par les forces impérialistes et réactionnaires étrangères ».

● AU CAIRE, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismail Fahmi, a déclaré mardi 16 juillet que le président Sadate suivait avec une grande inquiétude les « événements sanglants » qui se déroulent à Chypre. « Toutes les parties intéressées, a ajouté M. Fahmi, considérant la sensibilité de la situation dans la région sur les plans de la stratégie et de la sécurité, demandent aux parties directement concernées de garder leur sang-froid ».

● A DAMAS, dans un communiqué officiel « la Syrie consi-

Avant le départ de l'ethnarque

La marine, l'artillerie et les chars des putschistes ont pris Paphos en tenaille

Nicosie (U.P.I.). — L'archevêque Makarios a quitté Chypre pour Malte, mardi 16 juillet, au moment où une opération en tenaille effectuée par les forces de la garde nationale se refermait sur Paphos, point fort de la résistance au coup d'Etat. C'est là que le prélat avait enregistré ses trois appels à la résistance diffusés par la station clandestine Radio-Chypre libre.

Peu avant son départ, des navires de guerre ont commencé à bombarder Paphos, tandis que l'artillerie et les chars de la garde nationale se rapprochaient de la ville et l'isolaient. Les bombardements étaient, précise-t-on, concentrés sur le palais présidentiel.

De Nicosie et de Limassol, on a pu voir les chars et l'artillerie lourde se diriger vers l'ouest, c'est-à-dire vers Paphos, où plusieurs centaines de civils armés, ainsi que des policiers fidèles à Mgr Makarios, les attendaient ; on a même vu des prêtres porter des armes. Les civils et les policiers ne disposent cependant que de mitrailleuses et d'armes légères.

Avant son départ, Mgr Makarios avait accusé les neuf cent quatre-vingt-dix hommes du contingent grec basés à Chypre depuis l'indépendance de s'être joints à la garde nationale rebelle. Certains de ces soldats auraient été vus à bord de chars de la garde.

A Nicosie, les combats se poursuivent. Les rues et les squares proches des grands bâtiments administratifs sont jonchés de douilles. Quelques voitures en stationnement n'ont plus de pare-brise. Les chars T-34, de fabrication soviétique, de la garde nationale bloquent les carrefours et les points stratégiques, parmi lesquels la poste centrale, la radio et l'aéroport. Des soldats ont érigé des barrages routiers, et seuls les membres de l'ONU, quelques diplomates et quelques journalistes peuvent circuler.

Mardi, le couvre-feu a été levé pendant une heure et demie, afin de permettre à la population de se ravitailler ; certaines épiceries ont été approvisionnées en lait, mais la vente de l'alcool est interdite. Les cent vingt mille habitants de la capitale et les centaines de touristes étrangers sont confinés dans leurs appartements et leurs hôtels.

A l'aéroport de Nicosie des fenêtres sont brisées et un avion de ligne immobilisé porte des traces de balles. Des soldats des Nations unies basés de l'autre côté de la route ont raconté que deux policiers partisans de Mgr Makarios avaient résisté pendant cinq heures à une importante unité de la garde nationale avant d'être tués.

Le calme du quartier turc

Deux autres policiers ont cherché refuge dans un camp de l'ONU, rapportent des témoins.

L'aéroport lui-même ne parait pas avoir souffert des combats. Plusieurs milliers de touristes attendent de pouvoir quitter le pays. Il en va de même des dix mille résidents étrangers, pour la plupart britanniques (1).

Le palais présidentiel a brûlé. Des obus l'ont atteint, tout comme le monastère de Kykko, tout proche, où des policiers ont tenu tête pendant presque toute la journée de lundi aux chars de la garde. D'épais nuages de fumée s'élèvent du commissariat de police situé près de l'école anglaise. De nombreux poteaux de signalisation ont été écrasés par les chars, qui ont tracé de longs sillons dans le goudron des rues.

Les tirs sporadiques entendus mardi dans le quartier grec contrastent avec l'activité du quartier turc, où les boutiques sont ouvertes et où le trafic est normal. Les habitants indiquent qu'une centaine d'autocars chargés de paysans turcs sont arrivés en ville, les paysans estimant que la sécurité y est meilleure. Mais, nulle part, les combats entre Grecs ne se sont étendus aux quartiers turcs.

Les nouvelles en provenance d'autres régions indiquent que les combats se poursuivent à Larnaca et à Limassol, et qu'un cessez-le-feu précaire est instauré ailleurs. A Limassol, la garde nationale a occupé le commissariat de police central et est en train d'éliminer les poches de résistance.

La garde a fait fermer la centrale électrique, coupant ainsi l'électricité à Paphos, où les partisans de Mgr Makarios se sont regroupés. Des militaires britanniques et leurs familles vivent dans cette ville. Des convois armés britanniques ont amené de la base d'Akrotiri six mille hommes mariés à Limassol, ville proche, où ils ont rejoint leurs familles et apporté de la nourriture.

La ville de Larnaca est isolée, mais des combats intermittents s'y déroulent, tandis que Kyrenia, aux mains de la garde nationale, semble calme. Famagouste, sur la côte orientale, est aussi fermement tenue par l'armée.

(1) Le département d'Etat indique que deux touristes américaines ont été blessées.

AVANT DE QUITTER L'ILE, Mgr MAKARIOS A LANCÉ UN APPEL AU « COMBAT CONTRE LA DICTATURE »

Mardi 16 juillet, peu avant 16 heures, M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, annonçait aux Communes que Londres avait autorisé le président Makarios à se réfugier sur une base britannique de Chypre et que l'ethnarque avait ensuite quitté l'île pour une destination non encore révélée. Il s'agissait en fait de Malte.

A peu près au même moment, l'appel ayant sans doute été enregistré, l'ethnarque déclarait à la radio de Paphos : « *Je m'adresse à vous pour vous assurer que je suis debout sur les remparts de la lutte contre les puissances fascistes, contre la dictature que la junte grecque tente d'imposer à Chypre. Personne n'a le droit de s'imposer à vous, de vous priver de vos droits démocratiques. Ne coopérez avec personne (...) J'appelle le peuple chypriote grec dans son ensemble à poursuivre le combat contre la dictature.* »

Un hélicoptère britannique est venu chercher l'archevêque dans Paphos encerclée par les rebelles. L'appareil aurait essuyé le feu adverse, mais a pu gagner la base britannique d'Akrotiri. Un avion de la R.A.F. a aussitôt transporté Mgr Makarios à Malte.

A l'aéroport de Luqa, proche de La Valette, le chef de l'Etat a été reçu par Sir Anthony Mamo, gouverneur général, M. Mintoff, premier ministre, et son adjoint. Mgr Makarios, qui avait l'air las, n'a fait aucune déclaration. Depuis le palais du gouverneur, il eut ensuite dans la soirée une conversation téléphonique avec le haut commissaire de Chypre en Grande-Bretagne. Ce dernier a ensuite assuré qu'il déjeunerait ce mercredi à Londres avec l'ethnarque.



Redresser par la diplomatie une situation très compromise

(Suite de la première page.)

De même, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Andersen, a refusé de dire si, aux yeux de Washington, le rôle joué par les officiers grecs de la garde nationale chypriote constituait une « *intervention étrangère* » dans les affaires de l'île, alors que le secrétaire du Foreign Office, M. James Callaghan, annonçait que son gouvernement avait demandé à Athènes de « *remplacer le plus tôt possible* » les officiers grecs encadrant la garde nationale.

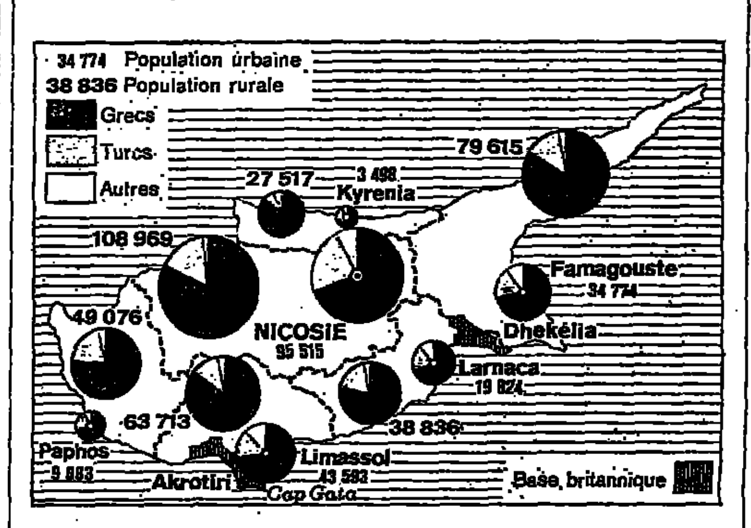
Pour l'instant, le Foreign Office semble désireux de tout mettre en œuvre en vue d'empêcher une détérioration de la situation entre Ankara et Athènes qui mettrait le feu aux poudres. Malgré un article du sérieux *Milliyet* d'Ankara, affirmant que la Turquie adressera un « *ultimatum* » aux auteurs du coup d'Etat à Chypre, si ces derniers ne déposent pas les armes immédiatement et n'assurent pas le retour des dirigeants « *légitimes* » à la tête du gouvernement de Nicosie, la diplomatie d'Ankara s'est montrée jusqu'à présent fort prudente, se contentant de demander à la Grande-Bretagne d'entamer des « *consultations formelles* » entre les deux pays en application de l'article 4 du traité de garantie du statut de Chypre de 1960. Ces pourparlers, dont le principe a été accepté par Londres, pourraient débuter dès jeudi matin. D'ores et déjà d'importantes consultations se déroulent à Ankara, où l'ambassadeur soviétique, M. Groubyakov, a été reçu dans la soirée de mardi par le président Koruturk.

Vives inquiétudes dans les capitales arabes

Une vive inquiétude se fait jour d'autre part dans les capitales arabes qui se sont prononcées unanimement contre le renversement du président Makarios. La presse arabe condamne sévèrement les auteurs du putsch et accuse les Etats-Unis, l'OTAN et Athènes d'avoir porté un nouveau coup à la démocratie aux seules fins, estime-t-elle, de sauvegarder leurs intérêts stratégiques au Proche-Orient. Le journal de Beyrouth *Al Nahar* résume parfaitement ces appréhensions en écrivant : « *Si le putsch de Chypre réussit, les Arabes seront peut-être les principaux perdants. Les événements de l'île pourraient repousser au second plan le conflit du Proche-Orient, retarder la reprise des négociations de paix israélo-arabes à Genève et prolonger l'actuel* statu quo *branlant, au moment où les Arabes ont grand besoin de progrès nouveaux et rapides vers un règlement général.* »

RÉPARTITION DE LA POPULATION DANS LES SIX DISTRICTS DE CHYPRE

(suivant le recensement effectué en 1970)



700 000 HABITANTS 260 000 TOURISTES

Un peu moins de sept cent mille habitants et un territoire dont la superficie (9 251 kilomètres carrés) équivaut à peu de chose près à celui de la Dordogne : une petite île, moins grande que la Sicile ou la Sardaigne, un peu plus étendue que la Corse, et qui, à l'instar de toutes ses semblables méditerranéennes, s'est mise, voici une quinzaine d'années, à l'heure du grand tourisme.

En 1960, Chypre compte 90 hôtels totalisant 4 000 lits. Treize ans plus tard, on peut en recenser 173, tandis que le nombre de lits est passé à 14 700. Depuis l'an dernier, de nouvelles installations ont été mises en service, portant la capacité totale de l'île à environ 19 000 lits, répartis en près de 200 hôtels, auxquels il convient d'ajouter les appartements meublés et les villas à louer.

Selon les experts de Nicosie, le tourisme devrait rapporter quelque 42 millions de livres chypriotes (soit environ 600 millions de nos francs) au pays, dans la mesure où l'île serait à même de recevoir 450 000 touristes chaque année, ce qui implique un potentiel d'hébergement de vingt-six mille lits.

En 1973, Chypre a accueilli 260 000 visiteurs, dont 7 000 étaient des Français. On ignore encore le nombre de touristes — français et étrangers — se trouvant actuellement sur les lieux où la légende veut que se soit déroulée la naissance d'Aphrodite...

La plupart des « ministres » de M. Sampson sont partisans du rattachement à la Grèce

M. Nicos Sampson, nouveau « *président* » de la République de Chypre, a fait connaître mardi la composition de son gouvernement. La plupart des « ministres » sont favorables au rattachement à la Grèce (Enosis). M. Sampson a obtenu l'appui d'un ancien ministre de Mgr Makarios, M. Odysseus Ioannidès, qui troque le portefeuille de l'agriculture pour celui de la santé. Parmi les autres « *ministres* » figurent trois avocats fermes partisans de l'Enosis et adversaires de longue date de l'archevêque.

Les réserves de la communauté turque

Le « *nouveau gouvernement* » a tenu une première réunion mardi. Il a annoncé que l'armée tirera à vue sur toute personne se trouvant dans la rue pendant le couvre-feu. Dans une émission de Radio-Nicosie captée à Rhodes, le gouvernement a également donné l'assurance que les droits de l'homme seront « *totalement respectés* » et que les personnes arrêtées seront bien traitées, car « *la torture des prisonniers appartient désormais au passé* ».

M. Rauf Denktash, chef de la communauté turque de l'île, commentant devant les journalistes étrangers la nomination de M. Sampson à la tête du nouveau régime, a déclaré : « *Je ne pense pas que M. Sampson sera bien accueilli par les Chypriotes grecs. Je ne pense pas qu'il soit à la hauteur de sa charge. Je ne pense pas que la junte a trouvé l'homme qui mènera le peuple chypriote grec sur la voie qu'elle essaie de lui faire prendre.*

» *Nos pourparlers avec Makarios ont toujours été difficiles. Si Sampson reste au pouvoir, il nous faudra décider si ces conversations intercommunautaires valent vraiment la peine d'être poursuivies. Il nous faut complètement réexaminer la situation* », a-t-il ajouté.

Le *New York Times* rapporte ce mercredi matin de nouvelles précisions sur la personnalité de M. Sampson. Il rappelle qu'en 1963 le « *président de la République* » dirigeait les troupes irrégulières chypriotes grecques qui combattaient les irréguliers turcs.

« *M. Sampson*, écrit-il, *avait alors une réputation analogue à celle d'Al Capone à Chicago.* » Il assure, citant un article publié à l'époque, que M. Sampson aurait « *tué un touriste britannique devant sa femme et ses enfants* ».

La composition du nouveau gouvernement

Voici la liste du nouveau gouvernement chypriote :

— *Affaires étrangères et intérieur* : M. Demis Dimitriou (homme d'affaires et frère de l'ambassadeur chypriote à Washington) ;

— *Justice* : M. Costas Adamidis (avocat ayant défendu en justice la plupart des opposants politiques à l'archevêque Makarios) ;

Défense : M. Pantelis Dimitriou (avocat et député) ;

— *Education* : M. Kyriakos Antonidis ;

— *Santé* : M. Odysseus Ioannidès ;

— *Sous-secrétaire d'Etat à la présidence* : M. Andreas Karystinos ;

— Agriculture : M. Andreas Neopleous ;

— *Communications et travaux publics* : M. Kyriakos Saveriadis ;

— Travail : M. Yannakis Drousiotis ;

— *Porte-parole officiel* : M. Spiros Papageorgiou.

MOUVEMENTS DE TROUPES EN GRÈCE ET EN TURQUIE

D'importants mouvements de troupes ont été observés mardi 16 juillet en Grèce et en Turquie. Le gouvernement d'Athènes a transféré du nord au sud du pays des unités qui seraient prêtes à partir pour Chypre si les Turcs y intervenaient. Des navires auraient quitté Salmis, base proche du Pirée, pour la Méditerranée orientale. Mardi, un convoi de vingt-cinq ambulances s'est dirigé vers une des bases aériennes proches de la capitale afin, pense-t-on, de transporter des Grecs blessés à Chypre.

En Turquie, selon l'agence UPI, le gouvernement a dépêché des troupes vers les ports du Sud, Iskanderun et Mersine, d'où s'étaient embarquées des unités lors des désordres de Chypre en 1964 et 1967. A Adana, rapportent des témoins, la foule criait aux soldats : « *A Chypre ! A Chypre !* » Deux navires de guerre au moins ont quitté leur port d'attache, indique l'agence A.P.

Les Britanniques ont, de leur côté, décidé de maintenir dans le secteur oriental de la Méditerranée le porte-hélicoptères *Hermes*, qui a à son bord des commandos. La VIe Flotte américaine croise dans les parages. Sept de ses navires demeurent dans la région de Chypre : les visites prévues dans les ports grecs ont été annulées. Le Pentagone indique que cette décision est motivée par l'éventuelle nécessité d'évacuer de Chypre les quelque six mille Américains qui s'y trouvent.

AUX TERMES DU TRAITÉ DU 16 AOUT 1960

Londres, Ankara et... Athènes peuvent « agir unilatéralement » si le statut de l'île est violé

A la suite des conférences de Zurich et de Londres (février 1959), réunissant des délégués des gouvernements grec, turc et britannique, un « traité de garantie » *fut signé le 16 août 1960 entre la République de Chypre d'une part, la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni d'autre part. Ce document stipule que Chypre entend maintenir son indépendance et son intégrité territoriale, ne recherchera aucune union politique ou économique avec un autre Etat, et interdira toute activité tendant, directement ou non, à une telle union ou à une partition de l'île. Londres, Athènes et Ankara se portent garants de ces dispositions et n'interviendront sous aucune forme dans les affaires étrangères de Chypre. Si le traité n'était pas appliqué, des consultations seraient entamées.* « S'il était prouvé qu'une action commune et concertée n'était pas possible, chacune des trois puissances garantes se réserverait le droit d'agir unilatéralement, dans le but de rétablir l'état des choses (*State of Affairs*) créé par les traités. » *Quant au traité d'alliance, il a été signé par Chypre, la Turquie et la Grèce.*

Les deux traités ont *force constitutionnelle, indique l'article 181 de la Constitution chypriote ; ils sont publiés en annexe de la loi fondamentale. L'article 185 précise, d'autre part :*

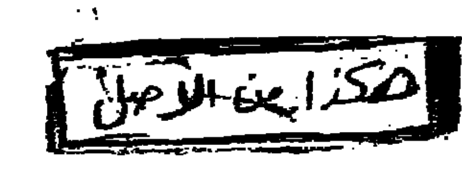
« 1. Le territoire de la République est un et indivisible ;

2. L'union intégrale ou partielle de Chypre avec un autre Etat quelconque est exclue, ainsi que l'indépendance séparatiste. »

D'autre part, l'article premier de la Constitution précise : « L'Etat de Chypre est une République indépendante et souveraine à régime présidentiel, le président étant grec et le vice-président turc, chacun étant respectivement élu par les communautés grecque et turque de Chypre conformément aux dispositions de la présente Constitution. »

Or, si Mgr Makarios a bien été élu président, il n'en va pas de même de M. Sampson, mis en place par un groupe de factieux. La Constitution est de la sorte violée en son article 1 qui reflète la composition ethnique de l'île, établit les bases d'un système démocratique, et d'une cohabitation des Grecs et des Turcs.

Violer cet article en revient à remettre en cause l'« état de choses » *défini par le traité de garantie, et donc à autoriser l'intervention d'un Etat garant.*



CHYPRE ET SES RÉPERCUSSIONS

dère que toute ingérence étrangère porte atteinte à la souveraineté, à l'indépendance, et aux institutions légales de l'île, choisies par le peuple chypriote ». La Syrie adresse un appel à toutes les nations afin qu'elles assurent « le retour à la légalité à Chypre ».

● A BEYROUTH, le premier ministre libanais, M. Takieddine Solh, a déclaré mardi que les événements de Chypre « ont une portée d'une extrême gravité et d'une extrême importance, car tout changement qui surviendrait dans l'île aura des conséquences stratégiques sur la région méditerranéenne et sur l'ensemble du *Proche-Orient*...

M. Farouk El Kaddoumi, chef de la section politique de l'Organisation de libération de la Palestine, a déclaré à l'agence Wafa que le coup d'Etat de Chypre était une violation flagrante de la souveraineté de l'île et de la légalité du régime par « les militaires grecs fascistes ». Il a accusé les organisateurs du coup d'Etat d'avoir « coopéré avec les services israéliens de renseignements ».

● A TEHERAN, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré mardi soir que l'Iran « déplore la violence et l'effusion de sang » et souhaite que l'« indépendance de Chypre soit respectée ainsi que les droits de la communauté turque de l'île ».

● A BUCAREST, le gouvernement roumain, dans une note verbale à l'ambassade de Grèce, a fait part mardi de sa « profonde anxiété ».

● A ZAGREB, où il se trouvait mardi, le président Tito a dénoncé un « coup d'Etat patronné par un pays étranger ».

ANKARA : éviter l'épreuve de force mais maintenir le « droit d'intervention »

Les deux Chambres du Parlement turc sont convoquées, jeudi 18 juillet, en session extraordinaire. Mardi, le quotidien Milliyet assurait que la Turquie va adresser un ultimatum aux auteurs du coup d'Etat ; s'il était rejeté, la Turquie interviendrait militairement en tant qu'Etat garant de l'indépendance de l'île. Ankara demanderait, selon le journal, la reddition des putschistes et le retour au pouvoir des dirigeants légitimes de Nicosie. Le gouvernement demanderait au Parlement les pouvoirs nécessaires à une telle action.

Correspondance

Ankara. — Après que les responsables eurent passé une nuit blanche dans les bâtiments gouvernementaux et dans les P.C. militaires, la capitale turque a été le mardi 16 juillet le théâtre d'une vive activité diplomatique. Parlant de la demande de consultation adressée à la Grande-Bretagne en sa qualité de garant du statut de Chypre — demande qui devait être acceptée par Londres, — M. Hasan Isik, ministre des affaires étrangères par intérim, a déclaré *« pour des raisons que vous comrpendrez, la Turquie juge impossible d'inclure la Grèce — bien qu'elle soit aussi un Etat garant — dans une telle consultation »*. Il dénonçait ainsi implicitement l'ingérence flagrante des militaires grecs dans les affaires intérieures chypriotes.

Une chose paraît certaine : Ankara prendrait des mesures énergiques si Athènes continuait d'envoyer des munitions dans l'île. La radio turque de Chypre a fait état de l'utilisation d'un Boeing de la compagnie Olympic Airways qui aurait atterri à Chypre avec *« des armes à bord »*.

La presse est unanime ici à estimer que la Turquie a le droit d'intervenir. Le comité directeur du parti démocratique s'est prononcé, mardi, dans le même sens.

Ankara a répondu aux messages de MM. Waldheim et Luns conseillant la modération. Le gouvernement turc promet, dans le message envoyé au secrétaire général des Nations unies, de garder son sang-froid, tout en formulant des réserves quant aux activités des forces de l'ONU à Chypre, qu'il accuse d'inefficacité alors que l'équilibre des forces penche en faveur de la Grèce. Il demande une action plus énergique de la part des « casques bleus » afin de prévenir l'entrée clandestine à Chypre d'hommes et d'armes.

Le gouvernement turc estime aussi que, en raison de la situation confuse dans l'île, l'administration turque chypriote est la seule autorité avec laquelle l'ONU peut traiter à l'heure actuelle, en attendant que la communauté grecque puisse de nouveau avoir des représentants légitimes.

Dans son message au secrétaire général de l'OTAN, le gouvernement d'Ankara affirme qu'il fera tout son possible pour éviter une épreuve de force. Il réitère sa fidélité à l'alliance atlantique, mais fait remarquer que *« le comportement de la Grèce rend presque impossible, voire dénuée de sens, une coopération entre les deux alliés de la Méditerranée orientale »*.

Une démarche soviétique

D'autre part, M. Groubiakov, ambassadeur d'Union soviétique en Turquie, a été reçu mardi, à sa demande, par le chef de l'Etat, M. Fahri Korutürk. Il s'est refusé à tout commentaire à sa sortie du palais. Il a cependant rappelé la position de son gouvernement au sujet du coup d'Etat contre Mgr Makarios, que Moscou considère toujours comme le seul président légal. M. Groubiakov aurait transmis au président de la République un message de M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique.

Selon le journal *Yeni Ortam* (progressiste) et le *Gunaydin* (indépendant), Athènes n'aurait pas osé entreprendre l'opération contre Mgr Makarios sans l'appui des Etats-Unis, dont les relations avec Ankara traversent une période difficile en raison de la levée de l'interdiction de la culture du pavot.

Cependant, le chef de l'Etat, répondant aux vœux unanimes de tous les partis politiques, a décidé de convoquer pour le 18 juillet les deux Chambres en 18 juillet les deux chambres en session extraordinaire. En attendant, le premier ministre et les responsables des principales forces de vues reflétant la solidarité nationale qui se manifeste à propo nationale qui se manifeste à propos de l'affaire chypriote.

WASHINGTON : déterminer avant toute reconnaissance qui « contrôle le territoire ».

Washington (*A.F.P.*). — Le département d'Etat n'a pas été en mesure de dire, mardi, si les Etats-Unis reconnaissaient l'archevêque Makarios ou M. Nikos Sampson *comme président* de Chypre.

« La situation politique n'est pas claire », a déclaré M. Robert Anderson, porte-parole du Département d'Etat. *« La question de la reconnaissance ne se pose pas pour le moment, car les choses sont changeantes. Il est indispensable*, a-t-il ajouté, *de savoir au préalable qui contrôle le territoire de Chypre. Pour le moment, ce point n'est pas clair. »*

Le porte-parole a refusé de préciser si, aux yeux des Etats-Unis, le rôle joué dans le coup d'Etat de lundi matin par les officiers grecs de la garde nationale chypriote, constituait une *« intervention étrangère »*, que Washington affirme vouloir empêcher.

Dans son éditorial de mercredi, le *New York Times* déclare, en revanche, qu' *« il est impératif que la Communauté internationale ne permette pas à la dictature militaire grecque de réussir cette subversion ouverte. Si Washington use de son influence en faveur de la demande britannique, les dirigeants militaires d'Athènes seraient bien obligés de rappeler les officiers grecs. Et leur départ entraînerait dans les vingt-quatre heures l'effondrement du soi-disant gouvernement de Nikos Sampson. »*

LONDRES : la demande turque de « consultations » est acceptée

De notre correspondant

Londres. — En attendant l'arrivée, ce mercredi 17 juillet en fin de matinée, du président de la République chypriote, le gouvernement britannique, dont l'intervention spectaculaire vient de permettre le départ de Mgr Makarios, observe une attitude de prudente expectative. Dans la mesure du possible et par la seule voie diplomatique, Londres tente seulement d'apaiser les esprits et d'éviter un affrontement entre les communautés grecque et turque.

Le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, s'est félicité, mardi, devant la Chambre des communes, que la Grèce ait affirmé, dans une déclaration écrite de son ministre des affaires étrangères, son intention de respecter et de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République chypriote. L'ambassadeur britannique à Athènes, Sir Robin Hooper, n'en a pas moins fait une démarche pour demander instamment le remplacement des officiers grecs encadrant la garde nationale par d'autres officiers grecs n'ayant pas participé au coup d'Etat, afin de *« réduire la tension »* dans l'île.

La Grande-Bretagne a, d'autre part, été saisie mardi de la requête du gouvernement turc demandant des « consultations formelles » entre les deux pays aux termes de l'article 4 du traité garantissant le statut de Chypre. *Le chargé d'affaires turc*, M. Alacakaptan, a effectué une démarche à cet effet, mardi après-midi, auprès de M. Roy Hattersley, ministre d'Etat au Foreign Office, en lui demandant de répondre à sa requête dans les plus brefs délais. Selon le Foreign Office, la note turque n'a aucun caractère d'ultimatum et ne menaçait pas d'entreprendre une action unilatérale si la Grande-Bretagne n'acceptait pas de s'engager dans les consultations demandées. Quelques heures plus tard, d'ailleurs, le gouvernement britannique répondait à la note en proposant l'ouverture prochaine de consultations anglo-turques à Londres. Il s'est toutefois bien gardé de se prononcer sur l'interprétation que l'on donne à Ankara de la situation chypriote. *(Intérim.)*

PARIS : le soutien constant des efforts de l'ONU

La France sera appelée à prendre position sur les événements de Chypre à l'occasion des débats du Conseil de sécurité, qui s'est ajourné mardi soir mais qui reprendra sans doute sa discussion après l'arrivée de Mgr Makarios à New-York. Déjà elle vient de proclamer avec les autres Etats membres de la Communauté européenne, dont elle préside actuellement le conseil des ministres, l'attachement des Neuf *« à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de Chypre et leur opposition à toute intervention ou ingérence tendant à les mettre en question »*.

Dès 1960, la France a accueilli avec faveur l'avènement d'une République indépendante de Chypre. Elle s'est tout de suite prononcée pour son admission à l'ONU. Avant même de signer avec le gouvernement de Mgr Makarios, en 1969, à Nicosie, un accord de coopération culturelle, scientifique et technique, la France s'est toujours efforcée d'entretenir avec Chypre les meilleurs rapports.

Lorsque, il y a dix ans, les relations entre les communautés grecque et turque de l'île se sont détériorées au point que l'ONU a dû intervenir, la France s'est associée à la résolution 186 du Conseil de sécurité, en février 1964, décidant l'envoi à Chypre d'une force d'urgence des Nations unies et invitant le secrétaire général à nommer un médiateur chargé de rechercher les termes d'un accord entre ces deux communautés. De même que l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie, elle s'est toutefois abstenue lors du vote sur le paragraphe de la résolution qui traite du rôle du secrétaire général parce que, à son avis, ce paragraphe revenait à éluder le rôle du Conseil de sécurité.

En fait, au sein du Conseil de sécurité, qui, tous les trois mois d'abord, puis tous les six mois, n'a cessé d'évoquer la question de Chypre en vue de reconduire la mission de la force d'urgence de l'ONU, la France a continué de soutenir les efforts *déployés par* M. Thant d'abord, par M. Waldheim ensuite, pour faciliter un règlement du problème et réduire les effectifs de cette force d'urgence. Elle s'inquiète, toutefois, du maintien prolongé d'une force internationale dont le financement, assuré presque exclusivement par les pays qui ont envoyé des « casques bleus » à Chypre, pose un problème permanent au secrétaire général.

Néanmoins, la France a toujours voté la reconduction de la mission de la force d'urgence de l'ONU à Chypre, et est toujours intervenue, que ce soit à Nicosie, à Athènes ou à Ankara, dans le sens de la conciliation et de la modération. — J. S.

ATHÈNES : l'opposition dénonce la thèse officielle de « non-ingérence »

De notre correspondant

Athènes. — Les journaux, auprès d'informations soigneusement filtrées, reprennent la thèse officielle de la *« non-ingérience »*, soutenue le mardi 16 juillet par le ministre des affaires étrangères. Ces assurances laissent rêveurs de nombreux Grecs et provoquent de vives réactions dans les milieux de l'opposition.

Dans une déclaration particulièrement sévère, M. Georges Mavros, dirigeant centriste, récemment libéré du camp de Yaros, dénonce l'intervention de la garde nationale chypriote encadrée d'officiers grecs. Il estime que la demande de leur rappel, adressée à Athènes par Mgr Makarios, traduisait le souci du chef d'Etat chypriote de prévenir un complot dirigé contre lui. M. Georges Mavros assure que la crise est doublée d'une humiliation nationale, profondément ressentie par les Grecs, qui voient Chypre faire appel contre la mère patrie au Conseil de sécurité.

Pour la presse grecque gouvernementale, les événements à Chypre dégagent une série de *constatations* :

— Ce sont *« uniquement des forces armées chypriotes »* qui sont intervenues dans une affaire *« purement interne »* ;

— La situation actuelle est une *« simple transition »* et, dans un an, le peuple chypriote pourra librement exprimer sa volonté ;

— Après la chute de Mgr Makarios, les conversations intercommunautaires pourront déboucher plus facilement sur un accord équitable et pratique ;

— Chypre demeure un Etat indépendant non engagé. Il n'est donc pas question d'union avec la Grèce. Ce point fondamental ne peut que rassurer ceux qui, en Turquie, *redoutent de se voir placés* devant un fait accompli.

Enfin, pour les journaux progouvernementaux, le sang-froid du gouvernement d'Ankara démontre qu'il considère bien les événements de Nicosie comme une affaire purement intérieure.

Mgr Makarios, par son action à l'étranger, pourrait bien poser autant de problèmes, sinon plus, aux dirigeants grecs que lorsqu'il se trouvait au pouvoir. L'opposition grecque émigrée se trouve considérablement renforcée, car l'ethnarque peut la regrouper.

Sur ce point, les dirigeants athéniens ne se font aucune illusion et s'attendent que l'île devienne une véritable *poudrière*. Tout dépendra de l'efficacité des nouveaux dirigeants chypriotes et de leur aptitude à convaincre leurs compatriotes.

Enfin, en dépit de l'optimisme officiel, les Grecs se demandent si la partie est vraiment jouée ou si elle ne fait que commencer sous une autre forme. Le climat psychologique demeure très lourd et les organisations de résistance, bien que décimées, pourraient relancer leur action.

MARC MARCEAU.

M. CARAMANLIS : un désastre national

M. Constantin Caramanlis, ancien président du gouvernement grec, a lancé, mardi, un « appel de patriotisme et de sagesse » aux forces armées de son pays en leur affirmant qu'« il est impérieux de mettre immédiatement un terme à la tragédie de Chypre et d'y rétablir la légalité en la personne de Mgr Makarios », que « les événements dramatiques de Chypre constituent un désastre national et peuvent avoir pour la nation, à l'intérieur et à l'extérieur, de douloureuses conséquences ».

Après avoir relevé que « le régime d'Athènes (...) préconise l'unité nationale », l'ancien chef du gouvernement grec affirme que « cette unité, ainsi que la fin de l'isolement international de la Grèce, choses également *indispensables pour faire face* aux dangers, exigent au préalable le rétablissement de la légalité dans notre pays ».

M. Caramanlis adresse son appel aux forces armées, car « il existe en Grèce le régime sans précédent du pouvoir invisible ». Il demande que l'on rétablisse Mgr Makarios au pouvoir à Nicosie et que l'on restaure la « légalité démocratique en Grèce ». « Cela peut être accompli *en ce moment, par des* moyens sûrs et sans danger pour la patrie. » M. Caramanlis annonce qu'il se met « à la disposition du pays ».

Evoquant une éventuelle intervention turque, il conclut : « Toute tentative de tiers pays d'exploiter le conflit intérieur de la Grèce se trouvera, indépendamment des opinions de chacun, face à une nation grecque tout entière unie. »

● *A Rome*, M. Andreas Papandréou, président du conseil national du Mouvement panhellénique de libération (PAK), a accusé la junte militaire d'Athènes d'avoir ourdi le coup d'Etat contre Mgr Makarios, *« obéissant ainsi aux ordres de ses patrons : le Pentagone et la C.I.A. »*. Il a ajouté : *« L'acte de trahison des officiers de la garde nationale sur l'ordre de la junte d'Athènes constitue une tache indélébile pour les forces militaires grecques. »*

● *M. Evanghelos Averof*, ancien ministre des affaires étrangères et à ce titre négociateur des accords de Zurich et de Londres ayant créé la république chypriote, a affirmé le mardi 16 juillet que *« les événements sanglants de Chypre, quelle que soit leur évolution, constituent un désastre national qui avilit internationalement notre nation fière et libérale, tandis qu'il nous abaisse et nous divise profondément sur le plan intérieur »*.

EUROPE

Irlande du Nord

Le Sinn Fein provisoire préconise la création d'un Etat fédéral

Président du Sinn Fein provisoire, l'aile politique de la branche la plus activiste de l'IRA, M. Rory O'Brady a tenu, mardi 16 juillet, une conférence de presse à Paris. Le leader irlandais, qui réside d'ordinaire à Dublin, revenait de la conférence de Trieste sur les minorités et a pris la parole dans un local du quinzième arrondissement appartenant au P.S.U.

M. O'Brady est de ces Irlandais au type méditerranéen descendant, dit-on, des pêcheurs de Galice. Il jouit, dans les deux Irlandes, de la réputation d'un homme mesuré, malgré les positions souvent extrémistes de son organisation.

« Le conflit d'Irlande du Nord n'est pas une guerre de religion, a-t-il souligné : *personne ne veut convertir personne. C'est, en réalité, la phase finale d'une guerre coloniale qui dure depuis huit siècles. Huit siècles au cours desquels il y a eu, à peu près tous les cinquante ans, des révoltes armées contre la domination*

Après l'échec du Livre blanc britannique de 1973, échec spectaculairement illustré par la chute, en mai dernier, du premier gouvernement interconfessionnel de la province du Nord — que M. O'Brady omet soigneusement d'imputer à la grève générale des protestants extrémistes, — il ne fait pas de doute, pour le leader du Sinn Fein provisoire, que la nouvelle tentative britannique est également vouée à l'échec.

anglaise. »

Vers une république socialiste

Pour lui, les seules mesures capables de provoquer une prise de conscience salvatrice des deux communautés qui se déchirent en Irlande du Nord sont : une déclaration d'intention du gouvernement britannique visant au retrait de ses troupes dans un délai à préciser ; la proclamation du droit de tous les Irlandais à régler leur sort sans l'intervention de Londres ; une amnistie générale pour tous les prisonniers politiques.

A moyen terme, M. O'Brady prédit la constitution d'un Etat fédéral réunissant les quatre provinces irlandaises : l'Ulster, le Munster, le Leinster et le Connacht. La province d'Ulster serait redécoupée de façon que les protestants y disposent d'une majorité moins écrasante qu'aujourd'hui par rapport aux catholiques. Chaque parlement provincial serait doté de tous les pouvoirs, à l'exclusion de ceux concernant les finances, l'armée et les affaires étrangères, qui resteraient aux mains du Parlement fédéral de Dublin. Les forces de police — l'un des casse-tête de la crise d'Irlande du Nord — seraient formées à l'échelon local ou provincial, au prorata de la représentation des deux communautés.

A long terme, cet Etat fédéral se transformerait en une *« République démocratique et socialiste »* très différente de l'actuelle République d'Irlande, dans laquelle le Sinn Fein provisoire ne voit qu'une émanation du *« néo-colonialisme britannique »*.

M. O'Brady n'a toutefois pas pu préciser comment son organisation espérait convaincre les extrémistes protestants d'Irlande du Nord d'envisager leur appartenance à un Etat qui, pour être fédéral, n'en serait pas moins à forte majorité catholique.

NICOLE BERNHEIM.

Yougoslavie

L'ACTIVITÉ DES JOURNALISTES ÉTRANGERS VA ÊTRE LIMITÉE

Belgrade *(A.F.P.)*. — Une nouvelle loi sur la presse étrangère, qui doit être incessamment approuvée par le Parlement fédéral yougoslave, interdit aux correspondants étrangers de procéder à des interviews ou à des sondages parmi la population ou auprès d'organismes yougoslaves.

Cette loi interdira également l'importation en Yougoslavie des journaux ou périodiques étrangers (cent dix titres sont normalement en vente) dont les articles *« porteront atteinte à l'honneur ou à la renommée des peuples yougoslaves, de l'Assemblée ou du gouvernement, du président (Tito), ou contiendront des fausses nouvelles sur la Yougoslavie, ou encourageront l'agression, ou encore blesseront la morale, porteront préjudice à l'éducation de la jeunesse »*.

Les correspondants étrangers, dont le nombre est d'environ soixante-quinze, ne devront câbler que des nouvelles sur la Yougoslavie et ne seront pas autorisés à vendre ces informations à des organes ou des citoyens yougoslaves.

DIPLOMATIE

M. SAUVAGNARGUES AUX PAYS-BAS

PARIS ET LA HAYE PRÉCISENT LEUR ATTITUDE devant l'« hypothèque anglaise » sur la Communauté

M. Sauvagnargues, qui a eu le mardi 16 juillet à La Haye plus de trois heures d'entretien avec le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van der Stoel, reçoit ce mercredi à dîner son collègue irlandais, M. Fitzgerald. Avec la visite de MM. Wilson et Callaghan, vendredi à Paris, et celle de MM. Chirac et Sauvagnargues le 31 juillet à Copenhague, les dirigeants français, présidents en exercice des conseils de la Communauté, auront eu des contacts personnels avec tous les gouvernements de l'Europe des Neuf.

C'est aux affaires européennes qu'a été consacrée, pour l'essentiel, la conversation Sauvagnargues-Van der Stoel. La Communauté a été, depuis sa fondation, le théâtre d'affrontements franco-néerlandais. Aujourd'hui, les antagonismes se sont atténués, du fait, en partie, des circonstances : les problèmes immédiats sont tels qu'ils laissent peu de place aux controverses théoriques.

LES PRIORITES EUROPEENNES

M. Sauvagnargues observa que la France exerce (jusqu'au 31 décembre) sa présidence dans des conditions difficiles. Jusqu'en octobre, elle pratiquera une *« politique conservatoire »* et déterminera les priorités. Elle s'efforcera d'abord de *« renforcer la crédibilité externe de la Communauté et sa cohésion interne »*.

A l'extérieur, la Communauté, estime le ministre, doit tenir ses engagements, faire progresser son *« approche globale »* en Méditerranée et les négociations avec les Etats du tiers-monde, associés ou désireux de l'être. M. Sauvagnargues représentera la Communauté à Kingston du 24 au 26 juillet, pour en discuter avec des représentants des Etats associés et du Commonwealth.

A l'intérieur, M. Sauvagnargues juge inutile de rouvrir la querelle sur le vote majoritaire au sein du conseil des ministres (« pomme de discorde » depuis toujours entre Paris et La Haye). C'est, dit-il, un *« faux débat »* puisqu'il est impossible d'imposer à un Etat membre une décision qu'il juge nuisible sur une affaire *« d'intérêt vital »*. Il se propose d'améliorer le travail du conseil des ministres par l'élimination de l'ordre du jour, de tout ce qui n'est pas essentiel et qui sera dévolu aux représentants permanents. Le conseil des ministres, dit M. Sauvagnargues, doit devenir un *« organe de décision préfigurant les institutions de l'union européenne »*. En conclusion, il pense qu'il sera possible de réunir un *« sommet »* européen *« fin novembre ou début décembre »*, à condition que l'on puisse en escompter *« des résultats positifs et concrets même s'ils ne sont pas spectaculaires »*.

M. Van der Stoel est d'accord sur les grandes lignes de ce programme. Il demanda cependant — sans obtenir de réponse précise — si, au sein du conseil des ministres, fonctionnant selon les vœux de la France, une abstention pouvait bloquer la décision (dans le « plan Fouchet », proposé par le général de Gaulle et rejeté par les Hollandais, il y a douze ans, l'abstention n'était pas un « veto »). Le ministre néerlandais rappela aussi que, à mesure qu'augmentera le financement de la Communauté par ses « *ressources propres* », le pouvoir de contrôle du Parlement européen devra être renforcé. Mais ce qui le préoccupe le plus c'est la situation interne de l'Italie et surtout ce qu'on appelle désormais « *l'hypothèque anglaise* ».

L'« HYPOTHEQUE ANGLAISE »

Le gouvernement français ne veut pas satisfaire les demandes anglaises au prix d'une remise en cause des mécanismes communautaires, notamment du financement par *« ses ressources propres »*. *« Quel avantage aurait-on* — dit-il — *à maintenir l'Angleterre dans une Communauté désarticulée ? »*

M. Van Der Stoel souligna que les Britanniques acceptent maintenant de rester *« dans le cadre du traité de Rome »*, que leurs problèmes peuvent être examinés sans qu'un *« statut spécial »* leur soit reconnu et que des *« arrangements sont possibles pourvu qu'ils soient transitoires »*.

A cela, M. Sauvagnargues répondit que Londres soulève le problème du fonctionnement de la Communauté, non pas à l'heure actuelle, mais dans les années 80.

L'ENERGIE

On sait qu'en février le pétrole a profondément divisé la Communauté : huit des Neuf ont rejoint les Américains dans *« un groupe de coordination »*. Ne peut-on mettre fin à ce « schisme » en rassemblant tout le monde dans l'O.C.D.E. ?

Ce qui importe cependant, selon M. Sauvagnargues, c'est que les Neuf aient leur politique énergétique propre, dans l'O.C.D.E. ou en dehors. Quand les Neuf auront cette politique commune, la France ne fera pas d'objection à ce qu'ils coopèrent avec d'autres pays.

A propos de l'énergie, M. Van Der Stoel remercia le gouvernement français de son aide diplomatique auprès des Arabes, pour les inciter à lever l'embargo pétrolier contre son pays.

LE DIALOGUE EURO-ARABE

M. Sauvagnargues, qui engagera le dialogue, fin juillet, au nom de la Communauté, avec les émissaires arabes, souhaite recevoir un mandat lui permettant de dépasser la procédure et d'aborder immédiatement la définition des types de coopération euro-arabe. L'accord des Neuf sur cette méthode est pratiquement acquis.

Les deux ministres ont également évoqué la C.S.C.E., le Proche-Orient, Chypre et le Portugal, dont ils ont salué la *« courageuse politique de décolonisation »*.

En tête à tête, les deux ministres ont parlé notamment de l'achat éventuel par les Pays-Bas de Mirage, en concurrence avec des avions américains et suédois. M. Sauvagnargues souligna le caractère « européen » de l'appareil français : c'est un point auquel, nous dit notre correspondant à La Haye, le ministère néerlandais de la défense est plus sensible que celui des affaires étrangères. Enfin, M. Van der Stoel exprima ses préoccupations sur les essais nucléaires français. M. Sauvagnargues répondit que, l'an prochain, les essais français seront souterrains, et que l'OTAN a reconnu dans la *« déclaration d'Ottawa »* la valeur de la force nucléaire française pour *« les intérêts supérieurs de l'alliance »*. Mais dit-on à La Haye, les Pays-Bas regrettent d'avoir souscrit à ce passage de la déclaration.

MAURICE DELARUE.

La réduction des forces en Europe centrale

LES OCCIDENTAUX REJETTENT UN PLAN DES PAYS DU PACTE DE VARSOVIE

Vienne *(Reuter)*. — Alors que la conférence de Vienne sur la réduction mutuelle des forces en Europe centrale doit ajourner ses tarvaux, mercredi 17 juillet, les pays du pacte de Varsovie ont présenté verbalement un plan destiné à débloquer la conférence.

Ce plan suggère que les onze gouvernements concernés en Europe centrale s'engagent à réduire graduellement leurs forces à partir de janvier 1975. Il constitue une concession à l'OTAN dans la mesure où il permet de commencer par la réduction des forces des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Précédemment, les communistes exigeaient que les onze pays réduisent leurs troupes simultanément.

Les communistes proposent qu'un chiffre global d'effectifs soit déterminé et que chaque alliance soit responsable et libre d'en organiser la répartition entre ses membres, la première réduction des forces pouvant porter sur vingt mille hommes pour chaque alliance.

Le plan des pays communistes a été écarté par les Occidentaux qui l'estiment ambigu, incomplet et unilatéral. Ils lui reprochent notamment de maintenir en Europe le déséquilibre militaire qui favorise le pacte de Varsovie.

PROCHE-ORIENT

L'Égypte accepte de garantir les investissements américains

M. William Simon, secrétaire d'Etat américain au Trésor, est arrivé mardi 16 juillet à Tel-Aviv, venant du Caire. Il se rendra ensuite en Arabie Saoudite et au Koweït.

Avant de quitter Le Caire, mardi, M Simon a paraphé avec M. Abdel Aziz Hegazi, premier vice-premier ministre et ministre de l'économie égyptien, un accord sur la garantie des investissements américains en Egypte. Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue en compagnie de M. Hegazi, M. Simon a indiqué que les deux parties s'étaient entendues pour jeter les bases d'*« une opération fructueuse et durable partant des principes convenus entre les présidents Sadate et Nixon »*, et que les discussions avaient porté sur la refonte du système économique égyptien dans cinq domaines : les investissements, l'industrie, l'agriculture, le commerce et la reconstruction du canal de Suez.

Les deux ministres ont souligné l'importance de l'accord qu'ils venaient de parapher, et qui protège en particulier les entreprises américaines contre les risques de nationalisation. Avant les Etats-Unis, la Suisse, la République fédérale d'Allemagne et la Grèce avaient bénéficié d'accords semblables pour leurs entreprises. L'accord prévoit même la création de quatre zones franches — à Alexandrie, Suez, Port-Saïd et, pour les industries légères, dans un secteur proche de l'aéroport du Caire — dans lesquelles les capitaux étrangers pourraient s'investir en échappant à toute fiscalité

Un groupe de travail conjoint a été formé afin d'étudier les possibilités d'investissement en Egypte, et un centre d'études, où les deux pays seront représentés, élaborera des projets d'investissement. Les Egyptiens ont également accepté de renégocier l'indemnisation des ressortissants américains dont les biens ont été nationalisés. Ces biens sont estimés à 7 millions de dollars.

Enfin le gouvernement égyptien a donné son accord à l'établissement, en Egypte, de succursales de quatre grandes banques américaines, la First National City Bank, l'American Express, la Chase Manhattan et la Bank of America ; ces deux dernières pourraient financer des opérations commerciales en commun avec des capitaux égyptiens.

En réponse à une question, M. Hegazi a rappelé que les Etats-Unis avaient fourni 2,2 milliards de dollars à Israël pour l'achat d'armes, et affirmé : *« Nous estimons que les Etats-Unis doivent nous donner une somme au moins égale pour la paix. (...) Le canal de Suez est une zone stratégique. La reconstruction de la région coûtera des milliards de dollars et non des millions. »* Le ministre égyptien a conclu que le monde entier devrait participer aux efforts de l'Egypte en lui accordant des prêts à long terme.

Dans une interview au journal égyptien *Al Ahram*, M. Simon a encore annoncé que l'Egypte recevrait la plus grande partie des surplus de la production agricole américaine, notamment de blé. Il a précisé que sur les 250 millions de dollars d'aide américaine demandés au Congrès pour l'Egypte pour 1975, 170 seraient affectés à la reconstruction du canal de Suez. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

LE PRÉSIDENT SADATE AFFIRME AVOIR EMPÊCHÉ EN 1973 LE TORPILLAGE DU « QUEEN-ELIZABETH II »

Londres *(A.P.)*. — *Dans une interview télévisée, diffusée mardi 16 juillet par la B.B.C., le président Sadate a affirmé qu'il avait dû intervenir à la dernière minute, en avril 1973, pour empêcher un sous-marin égyptien de torpiller le paquebot britannique* Queen Elizabeth, *ainsi qu'en avait l'ordre un* « dirigeant arabe » *dont il n'a pas révélé le nom.*

« J'ai appris la chose à 1 h. 30 du matin, *a-t-il déclaré*. J'ai dû rester debout jusqu'à 3 h. 30 pour donner un contre-ordre au commandant et lui demander de regagner sa base d'Alexandrie. »

A l'époque, le Queen Elizabeth II *transportait cinq cent quatre-vingt-dix israélites, dont bon nombre d'Américains, qui se rendaient en Israël à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Etat juif.*

Le président Sadate a évoqué l'affaire en parlant de ses objections à l'extrémisme des organisations palestiniennes. « Les Palestiniens essaient de faire comprendre au monde leur sort, leur situation douloureuse, *a-t-il dit*. Je ne suis pas d'accord avec ce qu'ils font, et je pense que le meurtre de tant de civils innocents à bord du paquebot aurait été terrible. »

AFRIQUE

Éthiopie

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE ET SOIXANTE PERSONNALITÉS ARRÊTÉES RÉCEMMENT VONT COMPARAITRE DEVANT UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Tandis que la radio éthiopienne faisait état de la découverte, en plein centre d'Addis-Abeba, de cent douze bombes, dont seize étaient sur le point d'exploser au moment où elles ont été désamorcées, l'agence éthiopienne d'information a annoncé, le mardi 16 juillet, que le *« Comité de coordination »* des forces armées éthiopiennes avait décidé de rassembler dans l'enceinte de l'état-major de la quatrième division, à Addis-Abeba, *« les soixante et une personnalités arrêtées depuis le 29 juin dernier, y compris le ministre de la défense, le général Abyie Abebe, arrêté aujourd'hui »*.

Selon le *« Comité de coordination »*, cette décision a été prise afin de faciliter la tâche de la commission d'enquête chargée d'interroger les prisonniers.

Le communiqué publié mardi ne précise pas quel est le sort des membres de l'ancien gouvernement arrêtés avant le 29 juin, et dont le lieu de détention, qui a changé plusieurs fois, est tenu secret.

La plus importante des personnalités que la commission d'enquête interrogera est évidemment le ministre de la défense, le général Abyie Abebe, qui, selon la radio officielle, *« s'est rendu volontairement »*, ainsi que nous l'annoncions dans la dernière édition du *Monde* du 17 juillet.

Il s'agit de la seconde arrestation d'un membre en exercice du gouvernement de M. Makonnen ; le premier était le général Asefa Ayene, ministre des télécommunications, incarcéré sur intervention de la deuxième division de l'Erythrée.

Selon un jeune officier, *« le général Abebe était chez lui et refusait de venir travailler au ministère dans les conditions actuelles »*.

Maroc

Hassan II déclenche une offensive diplomatique pour la récupération du Sahara espagnol

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a décidé d'envoyer des émissaires auprès des dirigeants des pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, pour leur exposer le bien-fondé de la revendication par le Maroc de la souveraineté sur le Sahara espagnol. Cette offensive diplomatique confirme la détermination du Palais royal de rallier à sa thèse le plus grand nombre possible de capitales étrangères et de s'opposer à la création par l'Espagne, selon l'expression même du souverain, d'un *« Etat fantoche »* au Sahara.

Non seulement des personnalités officielles, membres ou non du gouvernement, vont participer à cette offensive, mais encore des responsables des partis politiques. Ainsi en a-t-il été décidé au cours d'une réunion présidée, le mardi 16 juillet, par Hassan II. Elle a concrétisé d'une manière significative le rapprochement du Palais royal et des partis de l'opposition, favorisé par le consensus national qu'a provoqué la revendication territoriale de Rabat (*le Monde* du 17 juillet).

En effet, Me M'Hamed Boucetta, secrétaire général du comité exécutif du parti de l'Istiqlal, M. Boubeker Kadiri, membre de ce comité, Me Abderrahim Bouabid, principal responsable de la tendance dite « de Rabat » de l'Union nationale des forces populaires, et M. Ali Yata, ancien responsable du parti communiste marocain et du Parti de la libération et du socialisme (interdits), ont pris part à cette réunion aux côtés de plusieurs membres du gouvernement. Celle-ci a pris un caractère d'union nationale puisque les leaders de deux autres formations restées proches des dirigeants, le Dr Abdelkrim Khatib pour le Mouvement populaire démocratique constitutionnel et M. Mahjoubi Aherdane pour le Mouvement populaire, y assistaient également. Tous ces responsables politiques ont confirmé leur appui sans réserve au roi pour sa fermeté à l'égard de Madrid en vue de *« récupérer »* le Sahara espagnol, *« partie intégrante du territoire national »*.

Tous iront à l'étranger plaider le dossier marocain de cette affaire saharienne, qui est actuellement un préoccupation dominante du Palais royal, comme en témoignent en cette même journée du 16 juillet l'envoi du ministre marocain des affaires étrangères, le Dr Laraki, auprès du président Boumediène, la réception par Hassan II d'une délégation de douze tribus du Sahara espagnol, et la réunion du Haut Comité de la défense nationale.

LOUIS GRAVIER.

A Paris

RÉUNION DES AMBASSADEURS EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE SUR LE THÈME DE LA COOPÉRATION

Les ambassadeurs de France accrédités dans les dix-huit pays d'Afrique noire francophone et de l'océan Indien (1) participent, ce mercredi 17 juillet, à deux séances de travail, l'une au ministère des affaires étrangères, l'autre à celui de la coopération, qui seront suivies jeudi par une réunion et un déjeuner avec M. Giscard-d'Estaing à l'Elysée.

Aucun ordre du jour n'a été publié, mais on précise à l'Elysée que la réunion des ambassadeurs a pour but de *« leur signaler l'importance que le président de la République attache à notre coopération avec ces Etats »*.

Ce séjour des ambassadeurs à Paris se situe au lendemain de la visite que M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, vient de faire en Côte-d'Ivoire, en Haute-Volta et au Niger.

(1) Mauritanie, Mali, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Togo, Dahomey, Niger, Gabon, République Centrafricaine, Zaïre, Tchad, Burundi, Madagascar, Rwanda, île Maurice, Congo, Sénégal et Cameroun.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PROCUREUR DU TRIBUNAL DE HAMBOURG a demandé qu'un deuxième procès soit engagé contre Ludwig Hahn, ancien chef de la sécurité nazie à Varsovie, à la suite de nouvelles charges portées contre lui. Hahn, qui avait été condamné à douze ans de détention, mais remis en liberté en raison de son état de santé, est accusé, en effet, d'avoir participé au massacre de plus de deux mille femmes et enfants dans le ghetto de Varsovie en 1944. — *(Reuter.)*

Espagne

● L'ETAT DE SANTE DU GENERAL FRANCO continue de s'améliorer, selon un bulletin médical publié le 16 juillet à Madrid, qui ne précise pas à quelle date le chef de l'Etat, hospitalisé depuis le 9 juillet pour une phlébite, pourra regagner sa résidence. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT DE M. WILSON a subi une nouvelle défaite, mardi 16 juillet, aux Communes, lorsqu'un amendement conservateur visant à alléger les impôts qui frappent les entreprises non cotées en Bourse a été adopté par 292 voix, contre 267.

Par ailleurs, la baronne Stocks, membre du groupe travailliste de la Chambre des Lords, a démissionné du Labour pour aller siéger sur les bancs des députés non inscrits. C'est la seconde défection enregistrée en trois semaines par le parti travailliste. — *(A.F.P., Reuter.)*

Irlande du Nord

● L'EXPLOSION D'UNE BOMBE dans un bar de Belfast fréquenté par les catholiques a fait, mardi soir 16 juillet, un mort et six blessés, dont trois sont gravement atteints. —

Italie

● CENT DIX-NEUF PERSONNES ont été inculpées le 16 juillet, par le procureur de la République de Rome, de « reconstitution du parti fasciste » et d'appartenance à l'organisation d'extrême droite Ordre nouveau, dissoute le 23 novembre 1973. Le procès s'ouvrira en septembre. — *(A.F.P.)*

Niger

● LE GOUVERNEMENT NIGERIEN a décidé de reconnaître le gouvernement de la République de Chine populaire comme seul gouvernement chinois, a-t-on annoncé officiellement le mardi 16 juillet à Niamey. — *(A.F.P.)*

OCÉANIE

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, ou les tribus contre les banques

II. — FAUT-IL ACHETER RICHARD NIXON ?

A la frontière du Pacifique Sud et de l'Asie du Sud-Est, la Papouasie-Nouvelle-Guinée se décolonise progressivement dans des conditions délicates : son passé — mal connu — resurgit sous des formes parfois étonnantes pour l'Occidental. Mais quel sera son avenir ? (Le Monde du 17 juillet.)

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Port-Moresby. — Il y a quelques *années*, dans l'île de la Nouvelle-Hanovre, a été prise une curieuse initiative : les habitants ont réuni une somme assez coquette — pour eux — et décidé d'acheter le président Lyndon B. Johnson. Celui-ci, pensaient-ils, viendrait vivre avec eux et apporterait les immenses richesses de l'Amérique. Dans les années 60, l'opération n'aurait sans doute pas déplu à Hanoï... Aujourd'hui, les habitants de l'île n'ont pas perdu tout espoir de s'approprier, par un moyen ou par un autre, l'opulence blanche. Pensent-ils acheter Richard Nixon ?

Ce phénomène ancien, et qui déborde largement le cadre papouan-néo-guinéen, a un nom anglais : *cargo cult* ou culte du cargo (1), c'est-à-dire de la cargaison des produits blancs. Un phénomène millénariste, qui n'a cessé de surgir ici et là dans le pays, avec des variantes, certes. Mais à chaque fois il s'agit d'une *manifestation* populaire de rejet, fût-ce par « appropriation », du Blanc. Ainsi, s'il est vrai que la présence étrangère n'a pas produit jusqu'à une période très récente de mouvement nationaliste — et encore moins révolutionnaire, — en *fait*, l'anticolonialisme s'est toujours manifesté grâce au *cargo cult*. Parmi les exemples recueillis par l'administration, alors britannique : les prêches de Tokeriu, du village *de Gabagabuna*, à partir de 1893, dans le sud-est de la Papouasie ; il préconisait, et avec succès, le refus de se servir de biens « blancs » : ensuite, disait-il, viendrait l'âge *d'or : on vivrait* très bien et sans rien faire. Il y eut aussi des mouvements populaires qui militaient localement pour une vie au demeurant fort puritaine. La plupart du temps cependant, le culte a eu pour but de s'emparer de façon magique de la richesse étrangère : de fantastiques navires ou avions allaient surgir, porteurs des biens convoités et du savoir des Blancs.

La seconde guerre mondiale devait renforcer ces espérances : les énormes quantités de matériel débarquées par l'armée américaine ne représentaient-elles pas le cargo promis par des chefs locaux ? Les administrateurs civils et militaires allemands, japonais, australiens eurent à traiter avec ces chefs ; la répression ne semble avoir eu que des effets secondaires et provisoires. Ici et là, les Australiens ont associé des responsables issus du mouvement « cargoïste » au pouvoir administratif local naissant. On a retrouvé dans ces conseils, et jusqu'à l'Assemblée, des hommes imprégnés du culte du cargo. L'appétit des villageois pour l'instruction moderne n'est-il pas *aussi explicable par cette grande* aspiration : capter le savoir blanc ?

Découvrir le « cargo noir »

C'est dire le traumatisme provoqué dans ces petites sociétés par le colonialisme. On peut penser que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, entrant dans la phase de l'indépendance, verra disparaître le culte tel qu'il est connu depuis près de cent ans. Mais il serait erroné de croire que l'actuelle transition s'effectuera forcément sans accrocs. Les fonctionnaires nouvellement promus sont tellement habitués à voir les Australiens parler et agir pour eux que, souvent, ils se sentent soudain terrorisés à l'idée de ne plus avoir dans leur bureau le Blanc qui « sait » et « peut ».

Il y a des cas d'authentiques dépressions nerveuses, de véritables détresses. Une sorte de peur du vide. S'y ajoute parfois, au niveau du village, la récente rencontre avec l'enseignement blanc, et les religions propagées par les missions ; certains cerveaux sont remplis d'une véritable bouillie culturelle, ainsi que nous l'a affirmé un spécialiste de ces problèmes œuvrant sur les *highlands* : *« Au premier abord, on pense à des maladies mentales. Quelle erreur que de le croire ! Nous sommes seulement en présence d'individus sortant pour des raisons diverses des normes acceptées par les groupes sociaux. Des gens se mettent à parler à Dieu, les frustrations s'extériorisent. Quand on interroge d'autre part les jeunes au sujet des motivations qui les poussent à étudier, ils parlent de l'« intérêt national », reprenant la propagande officielle, mais ne vous y trompez pas : ils rêvent de succès matériels. On est en plein culte du cargo. »*

Il est probable que la phase qui suivra immédiatement l'indépendance sera marquée par des « bavures » dans le domaine administratif, ce qui sera considéré à l'étranger comme un *« recul »*. Il faut cependant espérer, même si une certaine gabegie se produit, que les « conseillers » étrangers seront de moins en moins nombreux et que ceux qui resteront seront rapidement remplacés par des nationaux (2). La Papouasie-Nouvelle-Guinée doit prendre de l'assurance, se délivrer de ses étais. *Ce résultat ne peut être* obtenu que si le point de référence cesse dans tous les domaines d'être australien. Le but est d'autant plus difficile à atteindre qu'il s'agira de se débarrasser de la mentalité du « cargo blanc » — de ne plus singer l'étranger — et, tout en apprenant à maîtriser certaines techniques, de découvrir... un *« cargo noir »*. Partout, lorsque le Blanc apparut pour la première fois sur un sentier de jungle, les villageois crurent au retour d'un ancêtre mort : l'aïeul était parti dans une mythique contrée étrangère, et revenait avec un visage blanc. Désormais, s'il doit revenir, il devra, pour la bonne marche du pays, avoir un visage brun et la grosse boule de cheveux crépus. Le culte tradi*tionnel pouvait faire reculer un* temps la patrouille et le missionnaire — mais un temps seulement. Or à nouvelle époque, nouvelle stratégie : la mission japonaise qui viendra explorer les richesse hydro-électriques de la rivière Purari, les techniciens américains qui viendront sonder les trésors cuprifères, dérangeront sans nul doute les habitudes locales, mais, plus encore, ils risqueront d'avoir une influence déterminante sur l'avenir de l'archipel.

« Alerte » à Rabaul

« Sera-ce un nouveau Congo ? » La question a souvent été posée, généralement par des observateurs mal intentionnés. En arrière-plan, on retrouve l'intérêt des pays industrialisés pour les matières premières locales, mais aussi cette réaction classique : *« Ces gens-là sont incapables de mener leur barque eux-mêmes. »*

Or, M. Michael Somare, le premier ministre, entend à la fois préserver l'unité du pays et respecter ses particularismes. Rien ne sera donc décidé à l'avance dans les bureaux de Port-Moresby : que les gens définissent leur place dans la nation ! Et tout d'abord, à l'extrême est, les habitants de l'île de Bougainville. Un peuple noir comme du cirage, qui appartient à l'archipel des Salomon, coupé en deux par le par*tage du gâteau colonial : car si* Bougainville fait partie de la Nouvelle-Guinée, le Sud demeure britannique. Faut-il penser à réunifier les îles ? Des familles sont divisées, mais leurs membres se visitent régulièrement et librement, ignorant les frontières : on ne décèle pourtant pas de tendance puissante vers une réunification des Salomon. Mais Bougainville, c'est aussi (surtout ?) une des plus grosses mines de cuivre du monde. De quoi tenter des indépendantistes peu partageux... M. Somare a agi avec souplesse. Il associe d'éminents Bougainvillois aux plus hautes responsabilités nationales (un prêtre *local, le R.P. Momis, joue* un rôle de premier plan dans la difficile rédaction de la Constitution) et dit à ses compatriotes de l'île lointaine : *« Débrouillez-vous. Faites votre propre Assemblée constituante. Elaborez vos propres institutions. »* Les élites locales sont au travail. Qu'en sortira-t-il?

Sautons d'une île à l'autre, sur la Nouvelle-Bretagne, dans sa corne originale nommée péninsule de la Gazelle. C'est le pays des Tolaïs, peuple frotté à l'échange (avec sa célèbre monnaie de petits coquillages enfilés) dès avant le contact avec les Blancs. L'orientation naturelle vers la mer, la richesse du sol (une épaisse couche volcanique), l'ardeur à défendre la terre natale contre les emprises teutonnes et australiennes, tout cela a produit un type d'hommes sachant revendiquer et s'organiser. Un peuple de paysans-commerçants. Cela se sent déjà au marché de Rabaul, la capitale locale, entourée de volcans assoupis, lovée sur une baie qui est elle-même un ancien cratère. Cela se sent plus encore dans l'arrière-pays, avec ses *cocotiers et ses cacaoyers bien* alignés. On sait aussi manifester à Rabaul : dès 1929, la dure grève déclenchée sur une plantation est une des manifestations de ce « proto-nationalisme » papouan-néo-guinéen, car elle associe des travailleurs locaux et d'autres venus de Nouvelle-Guinée. Dans les années 60, les Tolaïs refusent, contre la volonté de Canberra et de Port-Moresby, de participer à la mise sur pied d'un conseil local qui, estiment-ils, favorise les planteurs ; ils fondent leur association : *Mataugan* (le mot signifie « alerte »), qui administre en fait la région. Son président, la bouche rouge de bétel, ne paie pas de mine, pas plus que la grande paillotte dans laquelle il nous reçoit. Et pourtant, avec des hommes tels que cet ancien *mission worker*, ou des leaders politiques de la classe de M. John Kaputin, ce petit peuple de quelque soixante-dix mille âmes ne se laisse guère imposer des vues extérieures ; il gère son économie, lève les impôts. Il rachète aussi à prix d'or les vastes terres encore possédées par les colons australiens. Pourquoi de telles dépenses, alors qu'au XIXe siècle les clans tolaïs furent ni plus ni moins spoliés par les Allemands, puis par leurs successeurs australiens ? Et alors que les travailleurs des plantations reçoivent en tout et pour tout, en 1970, six dollars australiens (un peu plus de 40 F) par semaine ? Mais c'est un fait que le pays tolaï, imprégné de mentalité capitaliste, délègue à Port-Moresby des responsables conservateurs et assez enclins à « comprendre » les investisseurs étrangers et le système australien d'éducation. M. Somare est en tout cas décidé à jouer le jeu et à laisser aux Tolaïs leur relative autonomie.

Le corned-beef et l'oiseau de paradis

Encore un — grand — bond, et voici les *highlands*, la montagne, le cœur de la Nouvelle-Guinée. Fait exceptionnel : une route, poussiéreuse certes, mais dont les *quelques dizaines de kilomètres* permettent à un véhicule de s'ébrouer. Le long de cette route, qui monte de Lae jusqu'à Goroka, des missions, des hameaux de huttes, et de misérables épiceries qui proposent aux clients des boîtes de conserves australiennes, dont le sacro-saint corned-beef. Ici et là des expériences de boisement ; des travaux hydroélec*triques : quelques troupeaux de* bovidés (enfin !). Sur les pentes, des carrés cultivés ; le *taro*, le *yam*, ces grosses racines qui bourrent l'estomac sans réellement nourrir. Voici donc la Nouvelle-Guinée « primitive » ? Mais, font observer les connaisseurs, tous ces camions sur la route ne sont pas australiens ; les hommes des hauteurs savent, quand il le faut, se faire entrepreneurs. Ils forment aussi la plus grosse concentration de population de l'archipel : pas loin d'un million d'âmes. Ils font peur aux gens de la plaine. Leur prétendu conservatisme a été décrit à l'envi par les Australiens soucieux de préserver le *statu quo*. De toute façon, les particularismes sautent aux yeux : *ce n'est pas sur ordre que*, chaque année, quelque cinquante mille membres des tribus se réunissent au grand festival de Mount-Hagen ou de Goroka, dansent et chantent, plumes d'oiseau de paradis au vent. Ce sont les populations durement conquises par les missionnaires et les *patrol officers*, les patrouilles australiennes, qui ont utilisé des méthodes ni pires ni meilleures que les autres colonisateurs, fournissant à l'occasion la main-d'œuvre forcée aux plantations, apportant armes à feu et avions de brousse, c'est-à-dire le *cargo* et les espoirs mis en lui.

Sautons maintenant la ligne toute droite tracée par les partages coloniaux entre la Nouvelle-Guinée et la Papouasie. A Port-Moresby, la jeune et séduisante Joséphine Abaijah nous déclare que la Papouasie ne doit pas passer du colonialisme australien au *colonialisme néo-guinéen* ; elle doit être indépendante. Mais nous n'avons pu savoir comment un tel but serait atteint. Joséphine est député ; nous l'avons vue entrer à l'Assemblée avec une sorte de tee-shirt portant dans le dos en gros caractères le mot *« Papua »*. Son programme est nébuleux, mais non sans audience, dans le centre de la région notamment. Il existe une peur certaine de voir les « primitifs » de la montagne dévaler sur les granges côtières, pour peu que des routes soient construites. *En attendant*, la plupart des responsables papous jouent le jeu unitaire dans l'administration et l'armée, mais il suffirait de quelques erreurs tactiques ou de pro*vocations* pour que M. Somare rencontre des difficultés. Il serait étonnant qu'il soit ici plus intransigeant qu'ailleurs. Une certaine autonomie locale permettrait de désamorcer un éventuel mécontentement.

Les îles de l'Amirauté, dans le grand nord, les Trobriand, à l'est, sont, elles aussi, destinées à « vivre leur vie ». Le pays est à ce point éclaté géographiquement et culturellement que la solution choisie paraît la meilleure. Quelle main de fer pourrait d'ailleurs imposer une centralisation à *outrance* ? *D'autre part, il n'existe* aucune ethnie non seulement majoritaire, mais même assez nombreuse pour dicter sa volonté. Certes, ainsi que la diffusion des divers cultes du cargo l'a montré, les aires culturelles débordent les cadres linguistiques. Cependant, la Papouasie-Nouvelle-Guinée ressemble encore à une mosaïque. Il est prudent de n'y pas *marcher d'un pas trop lourd*. M. Somare paraît avoir le pied léger. Mieux encore, il semble sincèrement désireux d'aider son peuple à rechercher un art de vivre qui doive moins au cargo des dieux et des Blancs qu'à un type original de relations humaines.

Prochain article :

III. - ILLICH OU MCNAMARA ?

(1) Gilles Lapouge a, dans *le Monde* du 14 juin, rendu compte du livre de Peter Lawrence, *le Culte du cargo* (Fayard). M. Lawrence a, entre autres mérites, celui d'écrire deux histoires parallèles : la « blanche », telle que nous-mêmes la voyons ; la « noire », telle qu'elle est perçue et a été vécue par les Néo-Guinéens de la région de Madang. Son étude montre aussi la position extrêmement précaire des Eglises chrétiennes.

(2) Port-Moresby commence à remplacer des techniciens australiens par des Philippins. L'opération coûtera cher. Et est-elle une nécessité ? Quant à la crise politique actuelle (*le Monde* du 11 juillet), elle s'explique paradoxalement par la crainte — très répandue — de voir disparaître le « maître » blanc, à la présence duquel tant d'esprits se sont habitués..

ASIE

Japon

Après la démission de M. Fukuda

LE SECRÉTAIRE DU CABINET AFFIRME QU'IL N'Y AURA PAS D'AUTRES CHANGEMENTS

Tokyo (*A.F.P., A.P.*). — Après le remplacement des trois membres du gouvernement démissionnaires, dont M. Fukuda, qui était ministre des finances, il n'y aura pas d'autres changements dans le cabinet, du moins pour le moment, a déclaré, le mardi 16 juillet, M. Nikaido, ministre d'État et secrétaire en chef du cabinet. Cependant, les deux autres ministres appartenant au clan de M. Fukuda — MM. Kuraishi, ministre de l'agriculture et des forêts, et Machimura, ministre de l'intérieur — pourraient, eux aussi, se démettre prochainement de leurs fonctions.

Le remplacement de M. Fukuda aux finances par M. Ohira, ministre des affaires étrangères, a permis l'entrée dans le gouvernement de M. Kimura, président de la commission des affaires étrangères de la Diète.

● ERRATUM. — Dans l'article de Philippe Sollers intitulé « Mao contre Confucius », dans *le Monde* daté du 14-15 juillet, il fallait lire « *Confucius, ou l'anti-poète* » et non pas « *Confucius, ou l'ami-poète* », comme une coquille nous l'a fait malencontreusement écrire.

AMÉRIQUES

Chili

LES RELATIONS ENTRE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LA JUNTE S'AGGRAVENT

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — Les relations entre la démocratie chrétienne et la junte, qui s'étaient détériorées depuis le coup d'Etat de septembre dernier, se sont brusquement aggravées cette semaine après un échange de lettres entre le président du parti démocrate chrétien, M. Patricio Aylwin, et le ministre de l'intérieur, le général Oscar Bonilla.

A l'origine de cet échange de notes se trouve la censure imposée le 7 juin dernier par la junte à Radio-Balmaceda, propriété du parti démocrate chrétien. Une première fois, M. Aylwin a écrit au général Bonilla pour protester contre cette décision. La réponse du ministre de l'intérieur a été catégorique, le général Bonilla considérant comme *« inacceptables, aussi bien dans la forme que sur le fond »*, tous les arguments avancés par M. Aylwin.

M. Aylwin décida d'envoyer au ministre de l'intérieur une seconde lettre — dont le contenu, beaucoup plus violent, a été rendu public le mardi 16 juillet par la démocratie chrétienne — afin de protester à nouveau contre la censure, *« injuste, discriminatoire, arbitraire »*, qui frappe la station Radio-Balmaceda, et de manifester sa *« profonde surprise »* devant les termes *« vexatoires »* employés par le général Bonilla, qui constituent un *« affront »* pour la démocratie chrétienne.

POLITIQUE

NOMMÉE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Mme Françoise Giroud n'entend pas « faire de la décoration »

Mme Françoise Giroud, qui a été nommée mardi 16 juillet secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la condition féminine, devait assister mercredi matin au conseil des ministres réuni palais de l'Élysée. Peu après sa nomination, la directrice de « l'Express » a commenté son entrée au gouvernement en ces termes : « Ce « oui » n'est pas un « oui, mais ». Je suis persuadée, après les conversations que j'ai eues avec MM. Giscard d'Estaing et Chirac, que ces deux hommes sont tout à fait résolus à ce que des choses concrètes se passent pour que la condition de la femme soit meilleure. Leur action n'est pas démagogique, mais bien réelle. Quant à moi, je n'ai pas évolué. J'ai accepté les propositions du premier ministre. Je continuerai à écrire occasionnellement dans mon journal comme certains autres ministres le font dans de grands quotidiens. Pour le reste, si je me suis trompée, j'en tirerai les conséquences. » Mme Giroud a ajouté : « Je souhaite faire bouger les choses. On ne m'a pas demandé d'entrer au gouvernement pour faire de la décoration. Ce n'est pas ce qu'on attend de moi. Deux grands ordres de problèmes m'attendent, des petites filles de la maternelle aux femmes adultes qui travaillent. »

Interrogée sur sa prise de position en faveur de M. François Mitterrand avant le second tour de l'élection présidentielle (dans un article publié le 17 mai par « le Provençal » elle avait indiqué qu'elle voterait pour le candidat de la gauche), Mme Giroud a répondu : « Je serais ravie que M. Mitterrand soit au pouvoir. Mais il n'y est pas et je ne voudrais pas attendre que les filles de la maternelle atteignent le troisième âge. »

La nomination du nouveau secrétaire d'État n'avait suscité, mercredi matin, que peu de réactions. On relevait toutefois, dans les rangs de l'U.D.R., la prise de position de M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, pour lequel l'entrée de Mme Giroud au gouvernement semble surtout être l'occasion de s'en prendre à M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de la formation gaulliste.

Mme Françoise Giroud succédera vraisemblablement à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber au 72 de la rue de Varenne, à Paris. C'est en effet à cette adresse — à deux pas de l'hôtel Matignon (57, rue de Varenne) et du ministère de l'agriculture (78) — qu'il avait été prévu d'installer les services de l'éphémère ministère des réformes, en juin dernier. Le secrétaire d'État à la condition féminine cohabiterait ainsi, à cette adresse, avec le secrétariat d'État à la formation professionnelle de M. Paul Granet. Les précédents occupants des lieux étaient, dans le dernier gouvernement d M. Messmer, MM. Hubert Germain, ministre, et Olivier Stirn, secrétaire d'État, pants des lieux étaient, dans le dernier gouvernement de M. Messmer.

Des éléments de « programme »

Dans *l'Express* daté 17-23 juin, Mme Françoise Giroud exposait les grandes lignes de la politique qu'elle souhaitait voir appliquer dans le domaine qui vient de lui être confié. *« L'égalité comme je la comprends,* écrivait-elle, *signifie l'entière reconnaissance :*

» De moyens intellectuels de valeur égale. (...)

» D'une physiologie féminine spécifique qu'il ne s'agit pas d'adapter de force au monde masculin.

» L'égalité bien comprise signifie une réappréciation de l'importance des services rendus à la collectivité nationale par les femmes, toutes les femmes, y compris celles qui consacrent une partie de leur vie à élever des enfants. (...) L'égalité suppose donc un changement d'attitude des hommes à l'égard des femmes et des femmes elles-mêmes. »

Elle estimait que *« la situation des femmes, en France, sans être bonne n'est pas la plus mauvaise (...) sauf sur deux points :*

» 1. Le contrôle des naissances (information, diffusion des méthodes, gratuité, etc.) et l'interruption de grossesse.

» 2. Le pourcentage de femmes entre soixante et soixante-cinq ans encore au travail. La France a le taux le plus élevé. (...)

» Il y a articulation entre tous les aspects de la condition féminine, de la maternelle au troisième âge, de la formation professionnelle au contrôle des naissances, et à l'insertion dans le monde du travail.

» D'où la nécessité, pour agir utilement, d'avoir compétence ou tutelle sur divers comités, centres, directions, organismes, services relevant actuellement de divers ministères, travail, santé, éducation, justice, sports, etc. »

Soulignant que l'insertion des femmes dans la société française devait être *« mesurée »* et étudiée (*« Il faut comprendre comment, par exemple, l'absence d'emploi féminin dans une région d'industrie lourde affecte le climat social, le niveau de consommation et les variations du taux de natalité »*), Mme Giroud écrivait aussi : *« Vite, il faut créer un corps d' « envoyées spéciales », qui s'emploient à mettre à l'épreuve les conditions de vie et de travail des femmes. (...) Vite, il faut des conseillères en urbanisme et architecture.*

» Enfin, pour que, très vite, toutes les Françaises soient sensibles à la volonté que j'ai cru déceler chez le président de la République d'éliminer les facteurs d'inégalité, je suggère la nomination d'une « Médiatrice ». Une femme se croit l'objet d'une discrimination de quelque nature que ce soit ? Qu'elle en saisisse la Médiatrice.

» Mais il est évident que celle-ci n'aura le pouvoir, soit de redresser les idées fausses, soit d'agir sur les discriminations signalées, que si elle a des moyens, des pouvoirs, une équipe. Et un temps d'antenne à l'O.R.T.F. »

M. JULIA (U. D. R.) : une aimable diversion.

M. Didier Julia, député U.D.R. de Seine-et-Marne, a estimé, dans une déclaration remise à la presse mardi 16 juillet :

« L'erreur politique de l'actuel secrétaire général de l'U.D.R. est de laisser croire à l'opinion que l'U.D.R. est composée d'une armée d'inconditionnels. Inconditionnellement opposé à Valéry Giscard d'Estaing (« Je préférerais même Mitterrand à Giscard »), *avait-il dit au moment de la campagne présidentielle, le voilà inconditionnellement giscardien dans l'espoir de ne pas se voir récusé par les mêmes parlementaires U.D.R., qui, à Vélisy-Villacoublay, ont clairement exprimé leur soutien au premier ministre. Résultat : Françoise Giroud entre au gouvernement au lendemain de cette proclamation d'allégeance totale.*

» Nombreux sont les parlementaires qui n'ont pas attendu le 15 juillet pour soutenir l'action du président de la République, mais leur adhésion est motivée et sans cesse renouvelée avec la totalité de leur esprit critique, parce que les changements inspirés par le chef de l'État et conduits par le premier ministre M. Chirac, sont la seule chance pour l'ensemble de la majorité présidentielle.

» En outre, il n'est pas mauvais que les réformateurs verbaux soient mis au pied du mur.

» Il serait mauvais, par contre, qu'il puisse être désormais acquis qu'on puisse exercer la fonction de ministre comme une aimable diversion à ses activités, et en recevant un traitement principal d'ailleurs, fût-ce comme directrice d'un hebdomadaire.

» Le service de l'État implique l'indépendance financière t, par la même, morale, comme dirait Karl Marx. »

M. Michel Jobert a déclaré d'autre part à Cahors, le 16 juillet : *« Il ne faut jamais dire « fontaine, je ne boirai pas de » ton eau », et je vois trois ou quatre personnes auxquelles cela pourrait s'appliquer. »*

● *L'Union des femmes françaises* estime que la nomination de Mme Françoise Giroud *« parait devoir être appréciée par rapport à la volonté largement exprimée par les femmes de voir résoudre leurs problèmes »*. Elle ajoute : *« Promesses et déclarations ne peuvent suffire. Elles doivent être suivies de mesures que les femmes réclament. »*

« L'HUMANITÉ » : un otage.

René Andrieu note dans l'éditorial de *l'Humanité* du 17 juillet :

« Il fut un temps où certains hommes politiques se faisaient élire sur un programme de gauche pour mener ensuite la politique de la droite. On peut regretter que Mme Françoise Giroud accepte de nourrir l'illusion qu'il serait possible de mener une politique de gauche dans un gouvernement de droite. (...)

» Dans les conditions politiques actuelles et quelle que soit l'excellence de ses intentions, Mme Françoise Giroud ne peut être qu'un otage, un alibi, la parure « libérale » d'une politique conservatrice. Dans le meilleur des cas.

» Mme Giroud écrivait récemment dans l'Express : *« On con- » nait le mot fameux de Clemen- » ceau : « Quand vous voulez » faire quelque chose, faites-le. » Sinon nommez une commis- » sion. » Il reste d'actualité.*

» Il parait bien d'actualité, en effet. A défaut d'une commission, M. Giscard d'Estaing a nommé une secrétaire d'État. »

CORRESPONDANCE

Pour l'égalité des chances

En réponse à l'article de Mme Florence d'Harcourt : « Vers un secrétariat d'État à la condition masculine » (le Monde *du 7 juin*), *Mme Colette de Margerie, secrétaire générale du Centre d'information féminin (B.P. 400, 75327 Paris, Cedex 07), nous écrit :*

Il faut réparer cette trop fameuse « inégalité des chances » qui a frappé *plus particulièrement* les femmes quelle que soit leur classe sociale. Il convient de faire évoluer plus vite les mentalités, d'assurer non seulement l'égalité des salaires, mais celle de la formation et de la promotion, de compléter les équipements sociaux indispensables à la femme active. Mais cet effort ne doit pas concerner seulement le monde du travail. Il s'agit aussi de réhabiliter la population « non active » des femmes au foyer qui exercent, le plus souvent, le difficile métier de mère de famille, en leur donnant un véritable statut, à peine ébauché jusqu'à ce jour.

Rattrape-t-on plus vite un retard en en faisant le constat objectif ou en alignant des forts et des faibles dans la même course de la vie sans avoir compensé leur handicap ?

Je ne parle pas ici pour toutes celles, souvent les plus jeunes, qui ont eu la chance de vivre dans une ville pleine de possibilités, de faire des études, d'avoir un vrai métier et qui ont réussi à « percer ». Celles-ci ont passé la barre. Tant mieux ! Nous souhaitons leur compréhension envers toutes les autres qui ont ressenti la promesse du président de la République comme un immense espoir, un espoir qui ne doit pas être déçu.

Dans ce domaine, d'innombrables travaux ont été faits. Un capital considérable de suggestions et d'expériences est disponible. Si l'on veut des réformes acceptées parce que fruits d'une concertation, il n'est que de consulter les services publics, centres de recherches, comités et associations féminines qui se sont penchés sur ces problèmes, d'ouvrir les dossiers de la presse qui ont été constitués. C'est une tâche d'animation, de coordination et de synthèse.

L'expérience nous enseigne qu'un tel rôle doit être confié à un secrétaire d'État rattaché au premier ministre. Seul un membre du gouvernement peut évoquer ces problèmes au niveau de décision et les faire déboucher sur les réalisations concrètes qui, seules, donneront à l'action la crédibilité nécessaire.

Il ne s'agit pas d'enfermer les femmes dans un ghetto mais, si ghetto il y a, de les aider à en sortir par une action limitée dans le temps.

● *« Après avoir été hospitalisé, à la suite d'une affection découlant de la grande fatigue que lui a causée la campagne de l'élection présidentielle »*, précise son entourage, M. Pierre Mendès France, actuellement en convalescence, ira se reposer à la fin du mois dans le midi de la France.

● ERRATUM. — Ce n'est pas Pierre Lazareff mais Hervé Mille qui reçut Mme Giroud à *Paris-Soir*, alors replié en zone sud, (*le Monde* du 17 juillet).

En Nouvelle-Calédonie

Les récents incidents témoignent du malaise social

Correspondance

Nouméa. — La capitale de la Nouvelle-Calédonie vient de connaître une semaine agitée (*le Monde* du 16 juillet). Comme chaque année à l'occasion du 14 juillet, les baraques foraines installées dans le quartier populaire de la vallée du Tir ont connu l'affluence des foules multicolores où dominait l'élément mélanésien. Comme d'habitude à proximité de débits de boissons, la police est intervenue pour mettre fin à des rixes. Samedi dernier, l'effectif policier, assez léger, a dû être renforcé pour ramener le calme. Le lendemain, les autorités ont ordonné la fermeture des baraques.

C'est alors que quelque quatre cents à cinq cents personnes s'en sont prises au service d'ordre et aux véhicules stationnant ou circulant à proximité. La police fut rapidement débordée, et des groupes de jeunes Mélanésiens ont déferlé vers le centre commercial tout proche, renversant des voitures, brisant des vitrines. Un détachement de gardes mobiles appelé en renfort a, pour la première fois à Nouméa, fait usage de gaz lacrymogènes. Quarante-deux personnes ont été interpellées, mais seuls quatorze Mélanésiens de moins de vingt-cinq ans ont été présentés au parquet (1).

Aucun parti politique d'opposition n'a éprouvé le besoin de chercher des circonstances atténuantes aux manifestants ou de critiquer le service d'ordre. L'Assemblée territoriale, réunie en séance ordinaire le lundi 15 juillet, n'a pas évoqué ces incidents.

Pour certains, les violences du 14 juillet seraient révélatrices du malaise d'une partie de la jeunesse calédonienne. Actuellement, en effet, le climat social est assez lourd. Devant la flambée inflationniste, l'action des principaux syndicats se durcit, bien qu'ils aient obtenu quelques satisfactions telles que la revalorisation du SMIC et la révision du mode de calcul de l'indice des prix, que le patronat et l'administration considéraient eux-mêmes comme dépassé.

La principale revendication concerne un rattrapage de salaire. Devant les lenteurs de la procédure, les principaux syndicats qui regroupent environ huit mille salariés, semblent décidés à décréter une grève générale illimitée si le conseil d'arbitrage, saisi après le rejet des conclusions des experts, ne leur donne pas satisfaction avant la fin du mois.

Les responsables syndicaux semblent cette fois éprouver des difficultés à contenir la base. Or le territoire, dont l'économie a toujours été fragile, est loin d'avoir résorbé les séquelles de la récession qu'il a subie pendant trois ans. Une grève d'une grande ampleur effacerait les chances de reprise économique et ouvrirait la voie à une crise sérieuse.

(1) Quatre d'entre eux, a annoncé l'A.F.P., ont été condamnés à des peines de trois à quatre mois de prison ferme ce mercredi. Les dix autres seront jugés le 26 juillet pour rassemblement illicite, violences et dégradations.

M. Jobert : l'U.D.R. doit faire sentir sa volonté et sa vigilance

M. Michel Jobert a participé, mardi 16 juillet, à Cahors, à un dîner-débat organisé par M. Bernard Pons, député U.D.R. du Lot, ancien ministre, en compagnie de MM. Guéna, ancien député U.D.R. de la Dordogne, Limouzy, ancien député U.D.R. du Tarn, tous deux anciens ministres, Bonhomme, député U.D.R. du Tarn-et-Garonne. L'ancien ministre des affaires étrangères a évoqué ses intentions en disant notamment :

« Je souhaite rassembler les bonnes volontés. Ce que je propose, c'est que l'on sorte d'un vocabulaire et d'une action qui ne mettent pas le citoyen en face de ses responsabilités.

» J'ai l'intention de ne gêner personne ni de faire concurrence à personne. Je souhaite que mon effort soit dans le sens d'un mouvement, mais il ne faut pas verser dans les ornières traditionnelles droite-gauche. (...) Ce que je souhaite, c'est de construire d'une façon pratique une politique qui soit la transversale de toutes les doctrines de droite ou de gauche, qui ne correspondent pas à la réalité en France.

Je ne suis candidat qu'à faire passer les idées que je développerai. »

« Il y a, estime Michel Jobert, *un parti communiste qui existe en France depuis longtemps, qui a ses électeurs qui votent pour lui et qui ont leurs raisons de le faire. Si vous voulez les changer, donnez-nous alors les moyens de ce changement. La tentative des républicains indépendants de gouverner avec le centre gauche est une tentative vaine, en tout cas tant que l'union de la gauche existera, c'est-à-dire tant que l'on fait l'analyse selon laquelle les communistes sont des gens à part et les socialistes de gens que l'on peut accepter. Si vous persisterez dans cette analyse, vous ne les détacherez jamais. Cela ne veut pas dire que je fasse des alliances avec les uns ou avec les autres. Il est possible que le parti communiste change. Je n'en sais rien. C'est sur les faits que je juge. Mais si l'on veut faire route avec les socialistes, on n'y arrivera pas en les repoussant vers le P.C. »*

A propos de l'U.D.R., M. Jobert a estimé : *« Le conformisme est le grand danger qui guette ce mouvement. L'U.D.R. ne peut durer que si elle cherche à se dépasser dans une action où l'on sentira la volonté et la vigilance. »*

Evoquant la situation économique, l'ancien ministre a ajouté : *« On se rend compte aujourd'hui que l'inflation est importée, mais qu'elle est française aussi. On nous dit qu'en 1975 on ramènera le taux de l'inflation en France à celui de l'Allemagne. Cela ne tient pas compte de l'effort que peut faire ce pays pour réduire le sien à 6,5 % voire 4 %. Il ne faut pas raisonner à partir d'approximations rapides. »*

● *Au Mouvement démocrate socialiste de France*, M. André Martin, député de la Seine-Maritime, a été désigné comme président-délégué, à la demande du président en titre, M. Max Lejeune, devenu président du groupe parlementaire des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.

L'AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT AUX COMMUNES

M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, a reçu, mardi 16 juillet, une délégation du groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès du Sénat, composée de MM. André Diligent (Nord), président du groupe, Adolphe Chauvin (Val-d'Oise), président de l'Association des présidents des conseils généraux, Claude Mont (Loire), et Jean Sauvage (Maine-et-Loire). Au cours de cet entretien, M. Poniatowski a précisé que, dans la perspective d'une réforme des finances locales, le gouvernement a d'ores et déjà accordé aux communes un crédit supplémentaire au titre de la taxe sur les salaires pour l'exercice 1974, et qu'il accordait une restitution de la T.V.A. aux communes, dans le cadre d'une régie municipale.

RADIO-TÉLÉVISION

L'O.R.T.F. devra s'adapter dès octobre aux nouvelles structures

(Suite de la première page.)

● LA SOCIETE DE PRODUCTION tirera ses ressources de la vente des émissions pour les différentes sociétés de programme. Ces dernières ne seront pas obligées de se fournir chez elle. La société de production sera ainsi en concurrence, et elle pourra vendre à tout autre client, français ou étranger. Afin de lui assurer des conditions normales de démarrage et l'aider à jouer dans la compétition commerciale, elle recevra pendant deux ou trois ans une part de la redevance.

● LA REPARTITION DES RESSOURCES se fera selon un système dit de « clé automatique ». Des décrets prévoiront des répartitions précises de la redevance en fonction de divers paramètres : un cahier des charges qui comportera de façon détaillée des obligations culturelles pédagogiques, d'action extérieure et de coopération (dont la DAEC, Direction de l'action extérieure et de la coopération, était chargée jusqu'ici), en fonction du volume des coûts, de la qualité des programmes et des ressources propres de la chaîne considérée. Ainsi, si une chaîne a beaucoup de ressources en publicité, elle devra normalement recevoir une part moins importante de redevance.

Une mise au point délicate sur le plan technique, mais précise, doit être établie entre ces divers critères puisqu'ils sont tantôt cumulatifs, tantôt contradictoires. La publicité sera limitée quant à son volume alors que ses tarifs s'établiront plus librement. Le gouvernement n'a pas encore décidé si la publicité sera centralisée par un organisme unique, comme c'est le cas actuellement, puis répartie selon leurs demandes entre les diverses chaînes, ainsi qu'en tenant compte des souhaits des annonceurs, ou si chaque chaîne aura son propre organisme de publicité.

● LES CAHIERS DES CHARGES seront précis et c'est le gouvernement qui les établira. C'est lui également qui exercera son autorité de tutelle sur l'établissement public de la diffusion et son rôle de contrôle sur les sociétés nationales de programmation. Les cahiers des charges en précisant les compétences de chacune des unités leur attribueront certaines responsabilités qui actuellement sont exercées par des services communs à l'Office, comme les relations extérieures, mais aussi l'information et le sport.

● DES FILIALES pourront être créées lorsque des services communs ne seront pas susceptibles d'être divisés ou que leur séparation entraînerait des charges plus grandes ; des accords dans ce sens pourront être passés entre les sociétés de programmation. Ce pourrait être le cas par exemple pour la recherche, pour la cinémathèque, pour certains bureaux à l'étranger, qu'il s'agisse de création d'instituts ou de sociétés filiales.

● LES PRESIDENTS de chacun des organismes seront nommés par le gouvernement, mais ce sont les présidents qui désigneront les directeurs généraux. Les conseils d'administration ne devraient comporter chaque fois que six membres, dont deux représentants de l'État, un représentant du personnel, un représentant au titre de l'action culturelle et un représentant du Parlement (étant admis que les électeurs sont aussi des téléspectateurs).

● LE PERSONNEL de la société de production pourra passer une convention collective. Le personnel des autres sociétés aura un statut du type secteur public qui sera approuvé par décret. C'est M. Marceau Long, actuel président-directeur général de l'Office, qui sera chargé de répartir les personnels actuels entre les différentes entités. Des mesures très précises vont être mises au point en ce qui concerne cette répartition, ainsi que le réembauchage des personnels et éventuellement leur reclassement en dehors des nouvelles structures (ce qui pourrait être le cas pour certains fonctionnaires).

Le gouvernement estime que chacune des entités sera davantage sensible au souci de rentabilité économique et qu'ainsi une incitation sera apportée à la qualité des programmes. Toutefois le secrétaire d'État porte-parole du gouvernement qui est chargé de la mise en œuvre de cette réforme estime que ce n'est guère avant le mois de juillet 1975 que la preuve sera faite réellement du bien-fondé de la réforme.

● DES LE MOIS D'OCTOBRE — si le projet de loi est adopté au cours de la session extraordinaire — l'O.R.T.F. commencera à s'adapter aux nouvelles structures, alors que les dévolutions des biens ne seront effectuées, sur le plan juridique, qu'à partir du 1er janvier. La délégation parlementaire chargée des problèmes de l'information enfin conservera toutes ses compétences sur la nouvelle organisation et elle sera même consultée sur les modes de répartition des ressources des sociétés de programmation.

ANDRÉ PASSERON.

Les organisations de gauche ont protesté auprès des services du premier ministre

Des représentants du P.C.F., du P.S.U., du P.S., du Mouvement des radicaux de gauche, de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la FEN et de la Ligue des droits de l'homme se sont rendus mardi 16 juillet à l'hôtel Matignon dans l'espoir d'être reçus par M. Jacques Chirac. La délégation n'a pu s'entretenir, pendant près d'une demi-heure, qu'avec M. Jacques Friedmann, chargé de mission auprès du premier ministre. A la suite de cet entretien, M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a indiqué : *« Nous nous attendions à être reçus par le premier ministre car nous voulions poser le problème en termes politiques et non techniques. Ce refus de dialoguer de M. Chirac est inadmissible. C'est une belle illustration de la politique de concertation que l'on se plait à vanter à l'extérieur. »*

Au cours de son entrevue avec M. Friedmann, la délégation des organisations de gauche a protesté contre les conditions dans lesquelles le gouvernement entend faire voter par le Parlement la réforme de l'O.R.T.F. : *« La précipitatin du gouvernement rend impossible un examen approfondi et une information des citoyens sur l'enjeu politique d'un projet qui asservirait complètement la radio et la télévision au pouvoir en place et aux puissants intérêts qu'il représente »*, ont-ils notamment déclaré.

Le parti communiste, pour sa part, estime que le projet du gouvernement va se traduire par un renforcement de la mainmise du pouvoir sur l'information, une *« super-gabegie »* en ce qui concerne la gestion et une dégradation de la qualité des programmes puisque les indices d'écoute vont devenir le facteur déterminant pour la répartition des crédits et entraîner un nivellement sur le goût moyen des téléspectateurs. Le P.C.F. juge pourtant une réforme indispensable, l'Office ne pouvant plus rester en l'état, mais il réclame une authentique démocratisation. Pour développer ces idées, le P.C.F. va proposer jeudi 18 juillet aux autres formations de gauche d'organiser une « journée S.O.S. O.R.T.F. » qui se traduirait par une sensibilisation de l'opinion à travers des discussions dans la rue et des meetings.

Ce mercredi, M. Jack Ralite, député (P.C.) de Seine-Saint-Denis, tient une conférence de presse à Avignon sur les problèmes de la radio-télévision.

● *La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale* est convoquée, à la demande du gouvernement, lundi 22 juillet, à 9 h. 30, pour entendre M. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, sur le projet de loi de réforme de l'O.R.T.F. La commission se réunira de nouveau le lundi après-midi pour nommer un rapporteur du projet de loi.

ÉDUCATION

Les instituteurs d'Alsace et de Moselle pourraient se faire remplacer pour les cours d'instruction religieuse

Le conseil de l'enseignement général et technique et la section permanente du conseil supérieur de l'éducation nationale viennent d'examiner un projet de décret aménageant le statut scolaire en vigueur dans les établissements du premier degré du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. Les deux conseils — qui n'ont qu'un avis consultatif — ont donné un avis défavorable, tous les représentants des personnels ayant voté contre le projet — à l'exception des deux délégués du Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T. au conseil de l'enseignement général, qui ont refusé de prendre part au vote.

Ce projet était l'exacte reproduction d'un décret du 7 décembre 1972. Celui-ci avait, en effet, été annulé le 31 mai dernier par le Conseil d'Etat, sur un recours déposé par le Syndicat national des instituteurs. Le Conseil d'Etat ne s'est pas prononcé sur le fond : il a décidé l'annulation du décret parce que celui-ci avait été pris « sans que le conseil supérieur de l'éducation nationale ait été consulté ».

Jusqu'à la publication de ce décret, la loi Falloux (du 15 mars 1850) était toujours en vigueur en Alsace et en Moselle. Elle faisait, en principe, obligation aux élèves de suivre chaque semaine deux heures d'enseignement religieux, et aux maîtres d'assurer cet enseignement.

Or, depuis quelques années, de nombreux parents, dans les villes au moins, font des demandes de dispense — automatiquement satisfaites — pour leurs enfants. Et les instituteurs se font fréquemment remplacer, pour l'enseignement religieux, par des prêtres, des pasteurs ou des laïcs bénévoles. Ils doivent pourtant « motiver » leur demande de dispense.

Le texte de décembre 1972 — repris aujourd'hui — tient compte de l'évolution des pratiques. Il prévoit que l'enseignement religieux ne serait plus dispensé par les instituteurs que sur la base du volontariat. Ceux-ci pourraient donc, sans plus avoir à s'en expliquer, se faire remplacer. Le décret réduirait aussi à une heure par semaine l'horaire normal d'enseignement religieux. Le recteur pourrait en ajouter une deuxième pour les classes de cours élémentaire deuxième année et de cours moyen. Mais celle-ci serait rétribuée comme heure supplémentaire.

Ce texte, savamment nuancé, avait reçu l'appui de l'évêque de Strasbourg, Mgr Léon-Arthur Elchinger. Le prélat estimait, en substance, qu'il respectait mieux la liberté de conscience des maîtres. Le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) avait, en revanche, réclamé « l'application intégrale des lois de la République » *dans cette région. Le S.N.I. s'inquiétait, en particulier, que, par le biais d'une rémunération d'heures supplémentaires — jusque-là inconnue dans l'enseignement primaire, — ce texte fasse de l'éducation religieuse une discipline privilégiée.*

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE S'ÉLÈVERA A ENVIRON 100 FRANCS PAR ENFANT

L'allocation de rentrée scolaire dont doit bénéficier chaque enfant scolarisé à la rentrée de septembre va faire prochainement l'objet d'un décret d'application que prépare le ministre du travail. M. Durafour vient d'en donner l'assurance à M. Bergeron, secrétaire général de F.O., qui, rappelle ce dernier, avait lancé l'idée de cette nouvelle prestation lors d'un débat télévisé avec M. Joseph Fontanet, alors ministre de l'éducation nationale.

Le montant de cette allocation, créée, on le sait, lors du vote du collectif budgétaire (*le Monde* du 6 juillet 1974) n'est pas encore fixé. Il sera d'environ 100 francs pour chaque enfant.

Toutefois, le bénéfice en est limité aux familles les plus défavorisées, dont le plafond de ressources ne dépasse pas un chiffre encore en discussion. Il y aurait ainsi 2 500 000 enfants de six à seize ans qui recevraient l'allocation de rentrée scolaire, sur 7 millions environ d'élèves soumis à la scolarité obligatoire.

Point de vue

UN VRAI SOUCI DE LAICITÉ

Par ROGER MEHL (*)

Par-delà la question de procédure, un problème de fond est posé. Le décret incriminé avait été pris à la demande des autorités ecclésiastiques des trois départements (Eglise catholique, Eglises protestantes, Communauté israélite). Sa principale nouveauté, c'est de permettre à tous les instituteurs qui ont choisi de ne pas donner l'enseignement religieux, d'en être dispensés sans aucune difficulté. Cette dispense, ils pouvaient théoriquement déjà l'obtenir auparavant. Mais elle était liée à de telles perturbations de l'emploi du temps que bien souvent ils préféraient y renoncer. Le décret allait donc dans le sens d'une totale liberté de conscience.

C'est cependant pour la cause de la laïcité que le SNI a eu recours à des arguments de procédure pour en obtenir l'annulation. On voit mal ce qu'il peut y gagner : que se passerait-il si des instituteurs, libérés d'un enseignement qu'ils ne veulent pas donner, étaient à nouveau pratiquement contraints de l'assurer ?

Mais l'intention, affirmée à maintes reprises, du SNI, c'est d'obtenir l'abrogation complète de la législation scolaire propre aux départements d'Alsace et de Moselle, fût-ce en pratiquant une politique du pire. Est-ce légitime ? L'école, dans les départements de l'Est, comme dans le reste de la France, est fort heureusement un service public. On en conclut aussitôt qu'elle doit observer une parfaite neutralité. Mais que recouvre cette notion ? La proposition ne serait vraie que si l'école n'avait à transmettre qu'une science objective. Mais l'école n'a jamais voulu ni pu se cantonner dans cette tâche restrictive. Elle transmet non seulement la science, mais aussi une culture, dont la science ne constitue que l'un des éléments. Il n'est pas de culture sans valeurs, et le propre des valeurs, c'est qu'elles se proposent à notre choix et excluent, de ce fait, une plate neutralité.

L'école est, et doit être un service public, parce que la culture qu'elle véhicule est d'abord celle de la nation. Or cette culture, dont la nation porte la responsabilité, est faite de composantes extrêmement diverses, reflet d'une histoire longue et complexe. La question qui se pose est alors la suivante : la tradition judéo-chrétienne appartient-elle, oui ou non, à cette culture ? Et si elle lui appartient, ce qu'il apparaît bien difficile de nier, au nom de quels principes pourrait-on l'exclure de l'enseignement donné par une école qui a précisément pour vocation de faire connaître cette culture ?

On objectera sans doute qu'un nombre important de Français ont rompu avec cette tradition judéo-chrétienne. C'est vrai, mais ils sont loin d'être la majorité, et par ailleurs il ne leur appartient pas de réécrire notre histoire nationale. Certes, et c'est aussi un héritage culturel des plus précieux, toute objection de conscience doit être respectée. C'est justement pour assurer ce respect que l'enseignement religieux doit avoir un caractère facultatif pour les élèves comme pour les maîtres.

Remarquons enfin que dans les trois départements de l'Est, les Eglises ne se déchargent pas sur l'école d'une tâche qui leur reviendrait. L'enseignement religieux à l'école n'est pas du tout conçu comme un « catéchisme » mais bien comme un enseignement culturel : connaissance de la Bible et de l'histoire religieuse.

L'initiative prise par les Eglises d'Alsace et de Moselle nous apparaît donc comme mue par un vrai souci de laïcité, si du moins on consent à dépouiller ce terme de toutes les connotations sectaires, partisanes et polémiques qui l'ont hypothéqué dans le passé.

(*) Professeur à la faculté de théologie protestante de Strasbourg.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Institut catholique d'arts et métiers de Lille**

Candidats admis au cycle préparatoire (par ordre alphabétique) :

MM. Audic, *Philippe Baudet*, Bele, Bruno Benoit, Bergheaud, Bigotte, de Bodard, Boissonneau, Dominique Bonnin, Brocard, Emmanuel Brunet, Mlle Carcel, MM. Castellanet, Catteau, Cesure, Philippe Charlet, Choloy, Claveirole, Cleenewerck, Colmart, Coriol, Coyon, Cucheval, Curtil, Dailliez, Danjou, André David, Jean-Pierre Delannoy, Delance, Delobelle, Delqueux, Deseilles, Donat, Dorison, Dubar, Jean-François Dubois, Errigo, Mlle Anne Fabre, *MM. Fremond*, Gaide, Mlles Gallati, Odile Gaucher, MM. Dominique Gaudel, Dominique Gazel, Gesy, Giovannini, Graffe, Gilles Grimaud, Xavier Guérin, Guilloteau, Halliot, Hannart, Hanotte, Mlle Hennebique, MM. Hermant, Hilpert, Humeau, André Jeanne, Jollet, Josse, Krabansky, Didier Lamy, Le Cacheux, Yves Leclercq, Alain Lefebvre, Eric Lefebvre, Le Floc'h, Leibenguth, Léonard de Juvigny, *de Leotard*, Hans Lesceur, Jean Lescoeur, Lootvoet, Lorent, Loridan.

MM. Philippe Marchal, Thierry Mathieu, Millot, Moisson, Nyczak, Jean-Michel Ollivier, Patat, Pillain, Queste, Quievre, Olivier Renier, de Ridder, Bruno Rose, Christian Rousseau, Rousselle, Daniel Roze, Jean-François Roze, Ruyant, Saint-Omer, Schryve, Seidel, Sergeant, Dominique Simon, Sis, Staelens, Tankere, Tauvel, Thery, Tiberghien, Tiprez, Trevidic, Van Isacker, Viard, Vogeley, Mlle Wehrlin, M. Wine, Mlle Witkowski.

Candidats admis en première année d'école d'ingénieurs (par ordre alphabétique) :

MM. Chevreau de Montlehu, Jean-Marc Métais, Paepegaey, Jean-Yves Renard.

AÉRONAUTIQUE

LE COMITÉ DE SOUTIEN A CONCORDE DEMANDE LA CONTINUATION DU PROGRAMME

Les comités de soutien français et britannique à Concorde se sont réunis à Toulouse à quelques jours de la rencontre, le 19 juillet à Paris, entre MM. Harold Wilson, premier ministre britannique, et Valéry Giscard d'Estaing. Dans une déclaration commune publiée mardi 16 juillet, les deux organisations demandent « *qu'une déclaration soit faite par les deux chefs d'Etat pour souligner que le développement et la fabrication de l'avion se poursuivront à une cadence suffisante pour permettre à la fois d'honorer les premières commandes des compagnies nationales et pouvoir disposer d'un nombre suffisant d'appareils pour répondre sans interruption aux demandes qui sont attendues avec confiance dès que les premiers appareils auront été mis en service commercial* ».

DÉFENSE

Les idées simples de l'amiral de Joybert

L'amiral Marc de Joybert, qui a quitté le 12 juillet ses fonctions de chef d'état-major de la marine nationale, a au moins le courage — ou l'imprudence — de tenir des propos simples sur des sujets aussi complexes que la défense en France. Oui, a-t-il déclaré avec quelque emportement dans le ton, mardi 16 juillet, à Europe 1, les attaques contre l'armée ont dépassé les limites admissibles et « dès que la menace aux frontières disparaît, les joyeux espiègles antimilitaristes reprennent du poil de la bête ». *Conclusion :* « Il faut laisser l'armée faire son métier. » *Oui, a-t-il ajouté, il y a un profond malaise des cadres militaires.* « Voilà des gens qui font un métier dur, loin de leurs familles, et pas très bien rémunéré. En plus, nous nous faisons engueuler, traiter de nuisibles et d'inutiles. A la fin des fins, y en a marre. »

Mais ses propos deviennent plus étonnant encore lorsqu'il s'en prend — en le citant nommément — au chef ranal, qui a écrit dans le Monde *du 2 juillet que la hiérarchie militaire vivait en circuit fermé, coupée de la* « base ». « On peut penser que les amiraux sont des imbéciles, *explique l'amiral de Joybert*, mais chaque fois qu'un officier a des états d'âme, faut-il qu'il les confie à des journaux ? Moi, je dis non ! » « On s'explique entre hommes dans la marine, *reprend l'ancien chef d'état-major de la marine nationale*, et un amiral n'impose pas silence à un lieutenant de vaisseau. » *On aimerait le croire !*

Lorsqu'il était en activité, l'amiral de Joybert ne cachait pas son intention de donner ses avis, chaque fois qu'il le pourrait, lorsqu'il serait à la retraite. Voilà qui est fait, et la truculence désormais légendaire de ses propos laisse prévoir de chaudes batailles d'idées... simples. Mais l'ancien chef d'état-major de la marine n'avait pas attendu de quitter le service actif pour livrer — y compris dans le Monde, *l'an dernier, à l'occasion d'une série d'articles — un aperçu de ses* « états d'âme », *et quelques autorités ecclésiastiques, priées de* « s'occuper de leurs oignons », *s'en souviennent...* (1). *L'amiral de Joybert a sans doute la mémoire courte.*

Comme s'il n'y suffisait pas, l'amiral de Joybert en « rajoute » *et, contre toute attente, il se déclare adversaire d'une réforme du service national, sauf des améliorations de détail.* « Il faut plutôt réformer l'idée qu'on s'en fait, *explique-t-il*, et il faut se résigner au fait qu'on soit moins bien dans une caserne qu'au bal du 14 juillet ou que chez soi. Tout le reste, c'est du bla-bla-bla. En 1914, nos pères ont fait trois ans de service, et ils n'en sont pas morts. » *On appréciera l'humour bien involontaire d'un tel point de vue...*

JACQUES ISNARD.

(1) *Le Monde* a publié un entretien avec l'amiral de Joybert, le 27 janvier 1973 ; un « Point de vue », le 9 mars 1973, et une série de trois articles signés de son nom les 6, 7 et 8 novembre 1973.

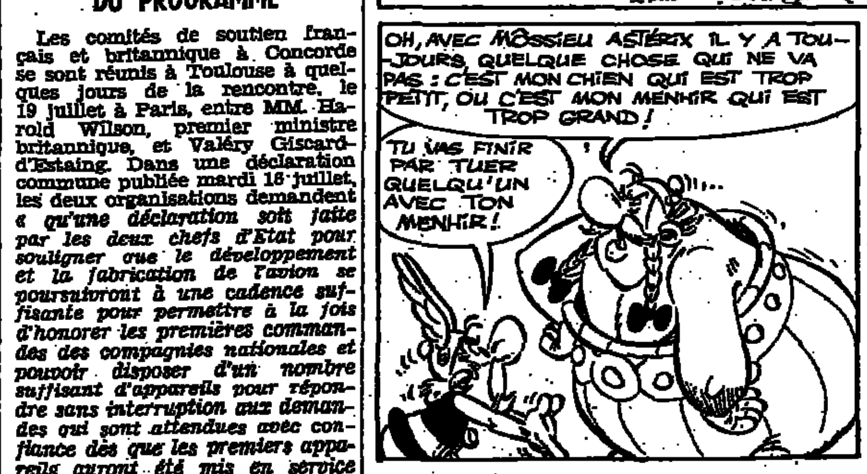
FEUILLETON

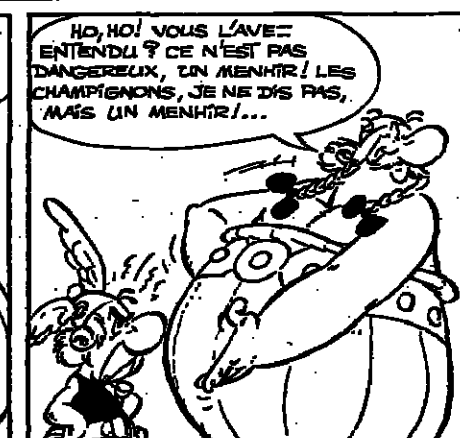
NUMERO 7

Une aventure d'Astérix le Gaulois



Devenu propriétaire, en échange de quelques bouteilles de vin, du village offert par Jules César à l'ancien légionnaire Roméomontaigus, l'aubergiste de Lutèce, accompagné d'Angine et Coriza, sa femme et sa fille, se rend en Armorique...







(A suivre.)

SPORTS

VOILE

DÉPART DE LA ONE TON CUP

Les Carter et les Stephens à l'épreuve des Peterson

Pas de Fastnet, pas d'Admiral's Cup en cette année paire. En Europe, l'attention se concentre sur les trois grandes coupes qui vont être disputées sans handicap entre des bateaux dissemblables mais disposant des mêmes possibilités selon la jauge de l'I.O.R. (International Offshore Rule). Ces épreuves internationales ont lieu chaque année dans un pays différent.

En Angleterre, à Torbay, les 27,5 pieds (11 mètres de long environ) vont se mesurer, à partir de ce mercredi 17 juillet, dans la Coupe du Cercle de la voile de Paris (C.V.P.), appelée aussi One Ton Cup. Puis, au début d'août, les 18 pieds (7,5 mètres de long) s'affronteront en Suède, à Malmö, dans la Quarter Ton Cup. Enfin, La Rochelle verra, à la fin août, les 21,7 pieds (9 mètres de long) concourir pour la Half Ton Cup.

La Coupe du C.V.P. est disputée individuellement (et non par équipes comme l'Admiral's Cup) sur cinq épreuves de distance variée, allant de 13 à 200 milles. Les Anglais, qui organisent pour la première fois cette confrontation prestigieuse, ont sélectionné, entre une vingtaine de candidats, leurs cinq représentants (maximum autorisé par pays) parmi lesquels un seul a été réalisé sur des plans britanniques, *Chartreuse*, de David Thomas.

Ce bateau est donné outre-Manche comme favori. Lancé en mai, il a participé à une vingtaine de courses et s'est souvent distingué. David Thomas, connu surtout pour son 18 pied *Quarto* construit en série, a déjà reçu commande d'une grande unité pour la prochaine Admiral's Cup, et de trois Half Tonners.

Les quatre autres voiliers anglais sont dus au Néerlandais de Ridder, à l'Américain Carter et à l'Américain Peterson, représenté par deux bateaux. Ce jeune architecte californien s'est mis en vedette, l'an dernier, avec son *Ganbare*, dans la Coupe du C.V.P. courue en Sardaigne.

Jusqu'à maintenant la One Ton Cup apparaissait comme le domaine réservé de Dick Carter et d'Olin Stephens, mais leur compatriote Peterson est maintenant très en vue. Les Américains envoient à Torbay deux de ses créations, à côté d'un seul Stephens (*American Jane*, brillant aux Etats-Unis), d'un nouveau Hood (à quille cette fois-ci), et du curieux *Terrorist* de Bruce King, à deux dérives latérales.

Un seul concurrent français

Le Néo-Zélandais Chris Bouzaïd, maître voilier à Auckland, deux fois vainqueur dans cette coupe, a choisi un Peterson construit en série, le *Contessa 35*. On s'intéresse beaucoup également à *Ceil III*, vainqueur de Sydney-Hobart, dû à l'architecte australien Miller, auteur des plans du *Southern Cross*, le 12 mètres de la Coupe de l'America ; *Ceil III* représente Hong-Kong. L'Irlande compte sur *Golden Apple*, dû au crayon du Néo-Zélandais Ron Holland, dont *Egythene* a remporté la Quarter Ton Cup l'an dernier. L'Allemagne, souveraine dans la dernière Admiral's Cup, ne semble pas très bien armée à Torbay.

En cette compagnie très relevée, on trouve un seul concurrent français, *Répression*, du Rochelais Marcel Joubert. La France ne s'est jamais beaucoup intéressée à cette Coupe, créée chez elle, en 1965, par Mᵗ Jean Peytel. Nos architectes, nos équipages et nos bateaux seront plus à l'aise à la fin d'août, dans la Half Ton Cup, moins coûteuse à fréquenter...

YVES ANDRÉ.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Les Français du Tourmalet

De notre envoyé spécial

Le Tourmalet. — Auteur d'une spectaculaire remontée, Raymond Poulidor a de nouveau distancé Eddy Merckx, mardi 16 juillet, au cours de la dix-septième étape du Tour de France, dont l'arrivée était jugée au sommet du Tourmalet, à 2 113 mètres d'altitude. Un Poulidor inspiré et très efficace, qui avait rarement fait preuve d'une telle autorité. Avec l'aide de son jeune équipier Alain Santy, il a harcelé le Belge, qui a fini par fléchir sous les attaques conjuguées. Merckx a néanmoins conservé le maillot jaune au prix d'un effort total dénotant un courage exemplaire.

Conspué, comme la veille à Saint-Lary, par quelques spectateurs, le leader de la course a lutté jusqu'à la limite de ses forces, si l'on en juge par son état d'épuisement, qui contrastait avec la fraîcheur souriante du champion français. Celui-ci a-t-il laissé passer une occasion exceptionnelle de remporter enfin la grande épreuve ? On peut le supposer, après avoir assisté à sa démonstration sur les pentes du fameux col pyrénéen. L'ancien adversaire de Jacques Anquetil — qui fait d'ailleurs la joie de son vieux rival — affirme depuis deux jours une évidente supériorité sur l'ensemble de l'effectif. Il est à noter que sa réapparition au premier plan provoque un regain d'intérêt du public et une ruée de la foule sur le passage du Tour.

Autre fait à souligner : les quatre premières places de l'étape Saint-Lary - Tourmalet ont été prises par des Français. (Jean-Pierre Danguillaume, vainqueur au terme d'une échappée solitaire de 100 kilomètres, Poulidor, Martinez, Santy). Un résultat réconfortant, même si le meilleur d'entre eux frise la quarantaine...

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA 17ᵉ ETAPE SAINT-LARY - SOULAN COL DU TOURMALET - LA MONGIE (119 kilomètres)

1. Danguillaume (Fr.), 3 h. 58 min. 44 sec. ; 2. Poulidor (Fr.), à 2 min. 26 sec. ; 3. Martinez (Fr.), à 2 min. 32 sec. ; 4. Santy (Fr.), à 2 min. 33 sec. ; 5. Panizza (Ital.), à 2 min. 49 sec. ; 6. Van Impe (Belg.), à 2 min. 51 sec. ; 7. Merckx (Belg.), à 3 min. 8 sec. ; 8. Lopez-Carril (Esp.), à 3 min. 9 sec. ; 9. Delisle (Fr.), à 3 min. 25 sec. ; 10. Agostinho (Port.), à 3 min. 38 sec.

1. Merckx, 96 h. 42 min. 10 sec. ; 2. Lopez-Carril, à 2 min. 25 sec. ; 3. Poulidor, à 5 min. 18 sec. ; 4. Panizza, à 5 min. 33 sec. ; 5. Aja, à 6 min. 1 sec. ; 6. Agostinho, à 11 min. 24 sec. ; 7. Martinez, à 13 min. 40 sec. ; 8. Santy, à 14 min. 32 sec. ; 9. Pollentier, à 14 min. 41 sec. ; 10. Van Springel, à 18 min. 56 sec.

MENACES CONTRE LES COUREURS ESPAGNOLS

Un correspondant anonyme a dicté, mardi 16 juillet, à la rédaction de « la Dépêche du Midi », à Toulouse, le communiqué suivant : « Il y aura plusieurs attentats jusqu'à la fin du Tour ; certains risquent d'être mortels. Nous sommes prêts à aller jusqu'au bout pour empêcher les deux équipes espagnoles d'arriver à Paris. Si elles ne décident pas d'abandonner, elles devront faire un communiqué sur leur position face au gouvernement espagnol. Je revendique les attentats d'Andorre. »

Le correspondant a affirmé qu'il appartenait aux groupes d'action révolutionnaire internationalistes, organisation qui a revendiqué les attentats de l'étape de Saint-Lary. Malgré ces menaces, les coureurs espagnols restent en course : les organisateurs du Tour de France leur ont assuré qu'ils seraient protégés.

BOUET ET FLEURY CHAMPIONS D'EUROPE DE 470

Alors que les Espagnols paraissaient devoir l'emporter dans une série très répandue chez eux, c'est finalement l'équipage français Marc Bouet-Stéphane Fleury qui a remporté le titre de champion d'Europe de 470.

Le classement général final de ces championnats, qui ont été disputés à Masnou (Espagne), est le suivant :

1. Bouet - Fleury (Fr.), 52,4 ; 2. Santana - Colom (Esp.), 59,7 ; 3. Follenfant Frères (Fr.), 67,7 ; 4. Soderlun - Borrensen (Dan.), 69 ; 5. Vuithier-Hani (Suisse), 78 ; 6. Devillard-Cornic (Fr.), 87,7 ; 7. Tetard-Pisier (Fr.), 89,7 ; 8. de Martial Frères (Fr.), 90 ; 9. Trevest-Ghirardi (It.), 90 ; 10. Van Verkhoven Frères (P.-B.), 95,4 ; 11. Guyader - Auffret (Fr.), 99.

Ski

M. BERNARD FAVRE EST NOMMÉ DIRECTEUR DES ÉQUIPES DE FRANCE

Le nouveau comité de direction de la Fédération française de ski a ratifié les propositions de la commission chargée de préparer la prochaine saison sportive. Elle a nommé directeur des équipes de France M. Bernard Favre, ancien directeur de l'équipe nationale d'Espagne.

Connu pour son sens de la psychologie et ses qualités de pédagogue, M. Bernard Favre aura été le premier à amener un skieur ibérique (Francisco Fernandez-Ochoa) à la consécration olympique.

Parmi les propositions de la commission, on note encore la désignation de M. Jacques Fourno comme directeur des équipes féminines, et de M. Paul Fayolle (équipes masculines), ainsi que celle de M. Arro comme président du comité descente-slalom.



JUSTICE

NON-LIEU POUR M. ARANDA INCULPÉ DE VOL DE DOCUMENTS

M. Gabriel Aranda, qui était inculpé de vol de documents administratifs depuis le 18 septembre 1972, ne sera pas renvoyé en correctionnelle. M. Jean Pascal, juge d'instruction à Paris, vient, en effet, de signer une ordonnance de non-lieu en faveur de l'ancien conseiller de M. Albin Chalandon. Le juge d'instruction a ainsi reconnu que M. Aranda pouvait disposer des documents qui lui passaient entre les mains et qui révélaient irrégularités et interventions diverses : se servir de ces documents ne constituait donc pas un détournement.

[Déjà condamné, ainsi que « le Monde », « l'Humanité » et « Combat », pour diffamation envers le ministre de l'équipement, M. Gabriel Aranda voit ainsi s'achever ses démêlés avec la justice après les révélations qu'il avait faites, notamment sur les responsabilités dans la catastrophe de Val-d'Isère.]

● *Accusé de vingt-sept meurtres sadiques*, Elmer Waine Henley, âgé de dix-huit ans, a été reconnu coupable pour six d'entre eux et condamné, mardi 16 juillet, à Houston (Texas), à six fois quatre-vingt-dix-neuf ans de prison. Henley était surtout l' « instrument » du principal auteur des crimes, Dean Allen Corell, tué par Henley au moment de la découverte des cadavres en août 1973 (*le Monde* du 11 août 1973).

● *La commission exécutive du SGEN-C.F.D.T. des personnels C.N.R.S. et assimilés* s'indigne, dans un communiqué, du rejet de la demande de mise en liberté d'Arnauld et Chantal Chastel. Elle rappelle les termes de son précédent communiqué : « *Nous considérons qu'un nouveau transport judiciaire, rue Broca, pourrait permettre à l'instruction d'évaluer différemment les charges réelles qui pèsent sur les prévenus et qui semblent se révéler très minces. A défaut de ce transport judiciaire, le maintien en détention provisoire paraîtrait tout à fait arbitraire.* »

La commission « *insiste sur l'urgence de ce transport judiciaire et sur le fait que le code français considère la détention provisoire comme devant être l'exception* ».

LE GROUPE MULTI-PROFESSIONNEL DES PRISONS A ÉTÉ REÇU PAR Mme DORLHAC

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, a reçu lundi 15 juillet une délégation du Groupe multi-professionnel des prisons (G.M.P.). De création récente, le G.M.P., composé de personnes ayant une activité liée au fonctionnement de l'institution pénitentiaire (médecins, assistants sociaux, éducateurs, avocats, magistrats, etc.) est un groupe de réflexion qui « *essaie de poser les problèmes de la prison dans le cadre général de la justice pénale* ».

A l'issue de l'entretien, le G.M.P. a indiqué que le secrétaire d'Etat « *semble désirer une libéralisation dans les établissements pénitentiaires* ».

Il observe d'autre part que « *le retard pris dans l'amélioration des conditions de travail des surveillants est une des explications de la crise pénitentiaire actuelle* ».

En conclusion, le G.M.P. émet le souhait que le secrétariat d'Etat dispose des « *moyens d'une politique d'ensemble pour être crédible* ».

● *Un ancien collaborateur de l'O.R.T.F., M. Jean Bloch*, président de chambre honoraire au tribunal de commerce de la Seine, a demandé, mardi 16 juillet, en référé au tribunal de commerce de Paris, la désignation d'un administrateur judiciaire pour mettre fin à « *la gestion incohérente de l'Office* ». Le président du tribunal, Mlle Lefebvre, statuera le 24 juillet.

Pour justifier sa requête, M. Jean Bloch, qui s'est expliqué lui-même devant le tribunal, a précisé que l'O.R.T.F. est inscrit au registre du commerce comme une quelconque entreprise commerciale et qu'il est lui-même créancier de l'Office. M. Jean Bloch travaillait à l'O.R.T.F. depuis 1969. Il avait reçu, en 1972, une lettre de M. Arthur Conte lui indiquant qu'il était satisfait de ses services, mais qu'il renonçait cependant à sa collaboration. M. Bloch estime qu'il n'a pas été licencié régulièrement.

FAITS DIVERS

Après l'avalanche du Tacul

TRENTE-QUATRE PERSONNES ONT PÉRI CETTE ANNÉE DANS LES ALPES FRANÇAISES

Le premier corps dégagé après l'avalanche survenue le 16 juillet sur la face nord du Mont-Blanc-du-Tacul est celui d'un des deux guides de la caravane de huit personnes réparties en deux cordées; il s'agit de M. Emile Daviet, trente-deux ans, ancien instructeur de l'Union des centres de plein air, domicilié à Annecy (Haute-Savoie). La plus jeune des sept autres victimes, Caroline Nehr, demeurant à Thann (Haut-Rhin), était âgée de seize ans.

Après cet accident, M. Jean Minster, guide de haute montagne et conseiller municipal de Chamonix, a donné une conférence de presse, au cours de laquelle il a indiqué que « *la course était très facile* » et que « *l'encadrement était tout à fait suffisant* ». M. Minster a ajouté : « *On ne peut retenir une quelconque imprudence : le glacier avance ; de temps en temps, ça décroche : on ne peut prévoir quand. Ce sont les risques, les dangers objectifs et imprévisibles de la montagne.* »

La fréquentation de la haute montagne semble un peu moins forte cette année à cause du mauvais temps : cependant, le nombre des accidents risque d'être important : depuis Pâques, on a déjà dénombré en effet trente-quatre morts dans les Alpes françaises, alors qu'en 1973 il n'y en avait que vingt-trois au 15 août.

Aux Antilles

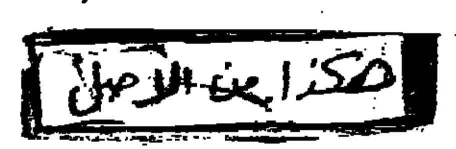
M. GÉRARD FOUSSIER PÉRIT NOYÉ PRÈS DE L'ILE DE LA DOMINIQUE

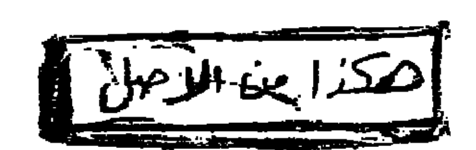
M. Gérard Foussier, âgé de quarante-six ans, administrateur des sociétés Pernod et Ricard, a péri noyé au cours d'une baignade, dimanche 14 juillet, près de l'île de la Dominique — une île des petites Antilles, — voisine de la Martinique. Son corps n'a pas été retrouvé.

Il y a quinze jours, M. Gérard Foussier avait épousé Mme Cathy Rosier, la vedette de cinéma martiniquaise.

[Né le 22 juillet 1927 à Paris, M. Gérard Foussier, directeur commercial de la maison Guerlain de 1959 à 1961, était administrateur de la société Pernod depuis 1961, et de la société Ricard depuis 1972. Il avait été également nommé, en 1967, président-directeur général de la Société pour l'exportation des grandes marques.

M. Gérard Foussier était conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1971.]





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Une exposition à Clermont-Ferrand

FÊTE ET RÉVOLUTION

par ANDRÉ FERMIGIER

NOUS venons de fêter le 14 juillet. Conformément à la tradition, mais avec un déplacement géographique et une modification des rites qui ont été présentés, sinon ressentis, comme autant de promesses et de symboles. Toute fête qu'organise un pouvoir public ou privé est un acte politique, une tentative plus ou moins discrète et réussie pour manipuler les foules, attendrir les cœurs simples, sceller ou réaffirmer une sorte de pacte entre le peuple et le souverain.

C'est ce que l'on pouvait penser dimanche dernier. C'est ce que l'on comprenait mieux encore en assistant au colloque sur les *fêtes révolutionnaires* qu'organisait, dans les premiers jours de Messidor, le centre d'études révolutionnaires et romantiques de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Colloque d'une haute tenue, dont on souhaiterait que certaines communications soient publiées *in extenso*, et d'autant plus instructif qu'il était illustré par une petite exposition très soignée que présente le musée Bargouin pendant tout l'été.

Excellente occasion pour s'arrêter quelque temps à Clermont, ville méconnue, inconnue, touristiquement vierge, mais superbe, et dont il faudra un jour écrire l'éloge. Ses noirs palais, l'austérité poignante, féroce, de ses quartiers anciens, la merveille de Notre-Dame-du-Port, les eaux vagabondes et le délicieux romantisme préfectoral du jardin Lecoq, et même l'aigre dignité de la cathédrale Pie, achevée par Viollet-le-Duc, réhabiliterait ce dernier s'il en était encore besoin, bien d'autres édifices encore, dont un magnifique hôtel de ville (sottement qualifié de lourd par le Guide Bleu) sont autant de charmes ou de trésors que le tourisme néglige mais qu'un voyageur digne de ce nom ne peut ignorer. Sans parler de la beauté de ses environs et surtout peut-être de ce climat si jupitérien, de ces ciels violets et furieux, de la présence presque constante de la foudre, de cette atmosphère d'Olympe volcanique qui est parfaitement symbolisée par l'éclair, le zigzag frénétique de la statue de Vercingétorix, dont le galop traverse la place de Jaude et qui est due au ciseau de Bartholdi, l'auteur de la statue de la Liberté.

Une église républicaine

Bref, nulle part ailleurs mieux qu'à Clermont on ne pouvait parler de la Révolution, de ses cortèges, de sa dramaturgie héroïque, des lentes et lourdes fêtes qui rythment son histoire de 1790 à 1801. Certes, la Révolution n'a pas inventé la fête : l'Ancien Régime abonde en réjouissances de toute sorte, mais, sauf lorsqu'il s'agit de divertissements de cour ou de cérémonies liées à une circonstance précise (mariage princier, etc.), l'origine de celles-ci se perd dans la nuit des temps. L'intérêt des fêtes révolutionnaires est qu'elles sont entièrement voulues et minutieusement programmées, que nous savons à peu près tout des intentions dont elles procèdent et de la réponse, populaire ou politique, qu'elles ont suscitée.

On pourrait même dire, et Michelet l'a fait, que c'est dans la fête que la Révolution exprime le plus profondément son vouloir, son originalité historique, et l'une des communications les plus importantes du Congrès fut celle qui nous rappela (ou nous révéla) le « Discours sur les fêtes nationales » de Cabanis, l'idéologue cher à Stendhal. Pour Cabanis, qui rédigea à la demande de Mirabeau, pendant l'hiver 1790-1791, un rapport sur l'instruction publique, la fête s'insère dans un projet pédagogique : elle est initiation à la communication et à la liberté, elle permet au peuple de prendre conscience de ses conquêtes et de ses droits, elle rend la Révolution irréversible. Conviction dont Michelet se fera l'écho un demi-siècle plus tard : c'est à travers la fête que la société pourra accéder à sa maturité interne et se constituer en « église républicaine ». « *Des fêtes, donnez-nous des fêtes* », écrit-il en 1854 dans *le Banquet*. Et dans *Nos fils* : « *Le peuple se fera par les fêtes.* »

La mieux connue de ces fêtes est la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790 : « *Le plus beau jour de ma vie* », dira Michelet, pour le citer encore, et le plus beau jour de la Révolution. Témoignages et documents disent assez l'importance de l'événement dont on voulut faire l'acte fondateur du nouveau régime et de l'unité nationale.

Les fédérés arrivent de toute la France, et c'est la population tout entière, « *tous les habitants de Paris et même des environs, hommes, femmes, enfants et tous les ordres religieux* », qui en quelques jours construit un pont de bateaux sur la Seine et un arc de triomphe à l'entrée du Champ-de-Mars « *transformé tout à coup en un vaste et superbe cirque au milieu duquel s'élève une montagne sur laquelle doit être placé l'autel de la Fédération; on dirait que la baguette de la féerie a touché ce sol et a évoqué du néant le palais de la liberté* ».

Debout ou assises sur des gradins, près de cinq cent mille personnes assistent à la cérémonie : messe dite par Talleyrand, serment prêté par le roi, La Fayette et le président de l'Assemblée, et le soir la foule danse sur les ruines de la Bastille. « *sur ce même sol où coulèrent tant de pleurs, où gémirent tant de fois la vertu, le génie, l'innocence; où furent tant de fois étouffés les cris de l'innocence* ».

La Fédération est fêtée chaque année, avec, dans le cérémonial, les variantes que suggère la situation politique. Le rôle de la fête est en effet de réactiver la communion civique et de constituer un avertissement pour les ennemis de la Révolution. Ainsi en 1792, au moment où l'on déclare la patrie en danger, on brûle sur le Champ-de-Mars « un arbre *féodal couvert d'écussons, d'armoiries, de cordons bleus, de titres en parchemins* », symbole maléfique et antithèse de l'arbre de la liberté. Et le 10 août 1793, pour célébrer l'anniversaire de la chute *de la royauté, David est chargé* par la Convention d'organiser « la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République française » : un immense cortège parcourt Paris de la Bastille au Champ-de-Mars, s'arrête en cinq stations pourvues de monuments commémorant les grandes années de la Révolution, ainsi à la Bastille une « Fontaine de la régénération », symbolisée par une statue égyptienne pressant de ses mains une eau pure et salutaire dont boiront tour à tour quatre-vingt-six commissaires, envoyés des assemblées primaires.

Malgré ce genre de détails un peu risibles, malgré les rapprochements peu agréables que l'on peut faire entre ces fêtes et certains rassemblements de masse qui ont tristement marqué notre siècle, on conviendra que tout cela ne manquait pas de grandeur. Comme ne manquaient pas de grandeur, même à travers leur immense naïveté, les fêtes de la liberté et de la raison, ou la fameuse fête de l'Être suprême qui, toujours organisée par David, vit Robespierre devenu « pontife » mettre le feu au monument de l'athéisme élevé aux Tuileries, monument dont les cendres fumantes laissèrent apparaître la statue de la Sagesse.

Théâtre et franc-maçonnerie

Que trouve-t-on à l'origine de ces fêtes ? Souvenirs antiques, bien sûr, et les architectures provisoires de la Révolution, le projet d'aménagement du Panthéon par de Wailly, le très curieux arc des sans-culottes de Brongniart (dont les colonnes sont des faisceaux de lances supportés par des boulets de canon), constituent un curieux épisode de l'histoire du néo-classicisme. La poésie et les fêtes champêtres au dix-huitième siècle également, la fête des vendanges dans *la Nouvelle Héloïse* étant la première des fêtes de la concorde, de l'union à distance entre la bourgeoisie et le peuple qui sera une des bases de la politique jacobine. Le théâtre encore : Edgar Quinet remarque que Hébert, qui « *avait passé sa vie dans le vestibule d'un théâtre* », confondait « *révolution religieuse* » et « *changement de décoration à vue* ».

Mais surtout : la franc-maçonnerie. Nombre de constituants et de conventionnels (Bailly, Fouché) étaient maçons et c'est à la maçonnerie que la Révolution doit la plupart de ses symboles et de ses rites : la montagne, l'arbre de la liberté, l'arche, le niveau, le défilé avec transport d'outils, de même que le tutoiement, le goût des agapes et la manie du baiser. La musique révolutionnaire, dont l'importance *politique n'est pas à démontrer*, est une musique maçonnique : par l'emploi des chœurs et des voix d'hommes (avec l'exclusion des castrats), et par l'usage privilégié des instruments à vent. Giraudoux croyait que si les Français jouaient si bien de la flûte, c'était en vertu d'une certaine *configuration de la lèvre* inférieure qui était un trait ethnique indélébile. Pas du tout, et si nos trompettes valent mieux que nos violons, c'est à l'héritage maçonnique que nous le devons : la plupart des compositeurs de la Révolution, Boieldieu, Méhul, Dalayrac, Gossec, étaient d'anciens maçons, et le Conservatoire de musique fut créé pour l'enseignement des instruments militaires.

Voilà bien des trompettes et bien des fêtes. Qui laissent pourtant une impression assez mitigée. Ce qui a manqué à la Révolution, pour être une fête, c'est la spontanéité. Des cortèges, des bouquets, des hymnes, des serments. Mais aussi un rituel accablant, un « *culte triste, sec, officiel* », de magistrats, de docteurs de la loi, « *où chaque geste, chaque sentiment, chaque impression, était marqué d'avance* », dira Edgar Quinet, ou la présence, la participation de tous ne sont jamais évidentes. Les véritables fêtes révolutionnaires, ce sont les « journées », les grandes journées d'émeute, de piques, de violence ou encore les nuits, le vin, les mouvements furieux du *Nouveau Paris* qu'évoque Sébastien Mercier. Rien ne ressemble moins à mai 1968 ou au moindre 14 juillet de René Clair que les fêtes de Robespierre.

Rien, sinon les fêtes du Directoire. Nos congressistes ont été terribles pour les directeurs, surtout pour La Révellière-Lépeaux, l'organisateur du culte décadaire, « *bel exemple de ces grands bourgeois vertueux et sinistres qui entrèrent dans le monde moderne avec des préjugés affectifs inopportuns* ». Certes, l'homme n'était pas la séduction même, et la pédagogie généreuse de Cabanis fait ici place à une mise en condition, un dressage des foules, paternalisme répressif qui annonce les pires « *hommages aux vieux travailleurs* » d'hier et d'aujourd'hui.

(Lire la suite page 11.)

★ « Les Fêtes de la Révolution », Clermont-Ferrand, musée Bargouin, 45, rue Balainvilliers. Catalogue de Monique Mosser, J.-P. Bouillon, D. Rabreau ; préface d'A. Chastel. Jusqu'au 15 septembre.

CHEZ DENISE RENÉ

Arp, le sculpteur qui ne travaillait jamais

UNE sculpture est un fruit qui pousse dans l'homme : « *Je modèle des fruits qui reposent, des nuages qui volent et montent, des étoiles qui mûrissent et tombent.* » Ainsi parlait Jean Arp, poète, peintre et sculpteur. Chez lui, les premières explorations enfantines des territoires inconnus du rêve annonçaient la découverte des terres *inexplorées de* l'art qu'il devait entreprendre plus tard. Et chacun de ses *Torses fruits*, de ses *Entités ailées* et de ses *Amphores qui marchent* lui a donné le sentiment d'une « descente » dans un monde autre, comme un nageur sous-marin qui se saisirait d'une sensation fugace pour la sculpter dans le marbre blanc et dans le bronze.

La galerie Denise-René, où Arp s'était pour la première fois manifesté à Paris il y a vingt-cinq ans, a déballé pour une exposition d'été un nombre impressionnant de sculptures en marbre et en bronze, de reliefs, de dessins et de papiers froissés. Tout l'Arp « classique » est là avec cette sculpture qui a la pureté formelle d'un Brancusi, mais qui serait soudain mise en mouvement pour vivre et prendre des apparences de phénomènes naturels et inédits.

Arp ne copiait pas la nature. Il en inventait une nouvelle dont la perception se situait toujours dans un monde obscur. Est-ce ce qui explique pourquoi ses œuvres portent le plus souvent un nom composé et indéfini ? Voici une *Sculpture à être perdue dans la forêt*, un *Nombril et deux idées*, un *Seuil ondulant* et un *Râtelier d'une vieille héroïne... Cela ne ressemble à rien* sinon à des sensations confusément ressenties et, par un moment de grâce, fixées dans le matériau. Arp appelait cela « art concret ».

Il prenait la liberté d'inventer un monde et de donner une forme à la vie souterraine de l'homme. C'est pourquoi sa sculpture a un pouvoir « déconditionneur ». Une fois là, lorsque nous commençons à saisir le sens profond, il change nos idées sur le monde.

Pour Arp, « *l'art concret veut rendre l'existence plus supportable* ». Grand lecteur de poèmes romantiques, allemands et français (Novalis, Rimbaud), Arp avait le sentiment que « *la raison déracine l'homme et lui fait mener une existence tragique* ». Et, mi-ironique mi-sérieux, il poursuivait : « *L'art concret simplifie sa vie et l'identifie avec la nature. Il lui fait pousser dans la tête et le cœur les étoiles de la paix et l'amour de la poésie. Et où entre l'art concret sort la mélancolie traînant ses valises grises remplies de soupirs noirs.* »

Avec de pareilles idées, il ne faut guère s'étonner si, trente ans auparavant, Jean Arp, Alsacien allemand, nourri de deux cultures, s'était retrouvé en 1916 parmi les artistes pacifistes dans un café zurichois nommé Voltaire, où le mouvement dada était *né dans une explosion de rire* et de dérision tandis qu'au loin tonnaient les canons. Et c'est tout naturellement lorsqu'il s'installa à Paris en 1925 qu'Arp se retrouva parmi les surréalistes de Montparnasse turbulents et anarchisants.

Arp est peut-être le plus surréaliste des surréalistes. Il était différent de tous ses congénères. Ce n'était pas un surréaliste des villes. Il préférait la nature paisible, voire une petite campagne tranquillement... bourgeoise. En 1926, *il s'était mis à bâtir* avec Sophie Tauber-Arp, sa première compagne, cette petite maison de Meudon - Val - Fleuri, qui est toujours là. Arp ne se sentait bien qu'entouré d'arbres. Et ainsi en est-il de sa sculpture, cette sculpture venue du rêve et qui est une machine à faire rêver. Transplantée dans le climat net et luxueux d'une galerie, elle ne semble jamais mieux « fonctionner » que sur un morceau de nature, dans un jardin, comme une apparition soudaine proche de la nature et loin d'elle. Une sculpture faite de mains d'hommes avec des allures de choses naturelles auxquelles le poète aurait donné le coup de pouce essentiel.

Une fondation en panne

La maison d'Arp est aujourd'hui encore pleine à ras bord de souvenirs du sculpteur, que garde jalousement sa veuve, Marguerite Arp-Hagenbach. Dans ses jardins, dans ses ateliers, dans son vivoir, où Arp dessinait et écrivait également traînent des sculptures qui ont nom *Jeu d'échecs pour un géant, Ptolémée, Lola de la corde raide..* En fait, presque tout l'œuvre sculpté de Jean Arp dont il conservait un *exemplaire* d'artiste. Avec, en plus, les plâtres d'œuvres inachevées ou à peine ébauchées restés là en l'état.

« *Arp était une source intarissable* », nous dit Marguerite Arp-Hagenbach. *Tôt levé, il dessinait puis sculptait, puis écrivait et se délassait d'une activité par une autre. Il avait l'esprit vagabond d'un enfant rêveur...* » Au milieu d'une promenade, il sortait soudain son petit carnet pour écrire une phrase qu'il venait de saisir au passage comme un papillon. Le facétieux dadaïste était méthodique et soigné.

C'est aux sensations d'Arp poète qu'Arp sculpteur tente de donner une configuration en imprimant à la matière les modulations que les mots n'auraient su exprimer. Le sculpteur Arp n'y venait pas avec un plan en règle, mais plein de frémissements fragiles et profonds, en chacune d'elles était une « descente » et une « remontée ». Il arrivait « *sur la pointe des pieds, léger comme la trace d'une bête dans la neige* ».

Arp préférait le plâtre, qu'il pouvait tailler, scier, limer et polir à merci. « *Arp passait des heures la râpe à la main*, raconte Marguerite Arp-Hagenbach. *A soixante-quinze ans, quelques mois avant sa mort, son ami Hans Richter lui conseillait de réduire son allure.* « Tu travailles trop. » *Arp répondait* : « Je ne travaille pas, je joue. Je me fais plaisir... »

C'est lorsque ce plaisir passait *dans le plâtre qu'Arp avait le sentiment* d'avoir réussi sa sculpture. On en faisait alors un moulage (également plâtre), lequel était envoyé chez le fondeur pour une édition de cinq numéros plus un exemplaire d'artiste.

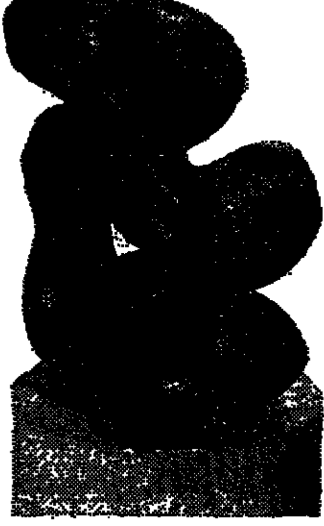
La veuve de l'artiste tente de faire une fondation (qui serait dotée d'œuvres conservées par Arp) pour la mettre à la disposition de jeunes artistes qui viendraient y effectuer des séjours de travail. L'entreprise commencée il y a deux ans n'a pu encore voir le jour au milieu des changements du ministère des affaires culturelles. « *Si les voies administratives françaises s'avèrent trop compliquées pour faire une donation*, nous dit Marguerite Arp-Hagenbach (qui est d'origine suisse), *l'atelier Arp pourrait finalement être géré par une fondation helvétique...* »

En attendant, la veuve, qui a réalisé un des projets de son époux en donnant une sculpture monumentale à la faculté des sciences de la Halle-aux-Vins, où elle a été installée sans cérémonie, s'apprête à léguer les plâtres originaux de l'atelier Arp à un certain nombre de musées en France et à l'étranger : Pontoise, Grenoble, Cologne, Wuppertahl, Jérusalem, Detroit, Los Angeles...

C'est presque septuagénaire qu'Arp avait pu vivre totalement de sa sculpture. Jusque-là, son existence était assurée par des subsides que lui envoyaient des collectionneurs suisses, belges et américains, qui ont ainsi constitué à bon compte d'importantes collections d'œuvres d'Arp. La France a été le dernier pays à reconnaître l'originalité de cette sculpture qui ne ressemble à aucune autre.

JACQUES MICHEL.

★ L'œuvre sculptée de Arp, Galerie Denis René, rue de la Boétie.



Arp : « Concrétions enlacées »

Une sélection

Avignon

LA FLUTE aux Carmes

Voici des mois — depuis que l'Opéra-Comique a été reconverti en grande école d'art lyrique — que les stagiaires de l'Opéra-Studio mettent les bouchées doubles pour réaliser en vue du Festival d'Avignon leur premier spectacle : la Flûte enchantée, *de Mozart. Ils s'y sont tous mis : le jeune chef d'orchestre israélien Yuval Zaliouk, les décorateurs Christine Marest et André Acquart, le metteur en scène Guy Coutance, et Louis Erlo, professeur, inspirateur, coordonnateur. Le suspense demeure en ce qui concerne l'interprétation vocale : il y a plusieurs prétendants pour chaque rôle. (Les 18, 20, 21, 23 et 24, au cloître des Carmes, à 21 h. 30).*

LE CINÉMA DE LA NOUVELLE CRITIQUE au Vox

Un panorama du cinéma mondial, choisi sans esprit de hiérarchie, mais autour d'un thème : l'insistance, la qualité d'insistance. Rien d'étonnant à ce qu'on y retrouve (au Vox, place de l'Horloge, deux séances, matinée et soirée) des films de cinéma comme Il était une fois un merle chanteur, *de Iosseliani,* Du côté d'Orouet, *de Jacques Rozier, ou* Verboten, *de Samuel Fuller, à côté de remarquables films de télévision,* la Peinture hollandaise, *de Paul Seban,* et Einstein, *de Gérard Chouchan. Sous le regard de l'ancêtre, Dziga-Vertov, du 22 au 27.*

LE COTHURNE dans la Cour d'honneur

La Compagnie du Cothurne (Marcel Maréchal) prend possession de la Cour d'honneur avec Hölderlin, *de Peter Weiss. 1793, Marat est assassiné, le peuple français est dans la rue. En Allemagne, le poète Hölderlin, « prototype du créateur qui a des idées de gauche », vit son époque de tout son être, dans tous ses déchirements (le 18 et le 20).* La Poupée, *d'Audiberti (première le 17) : dans un pays d'Amérique du Sud, où menace une révolution manipulée par des politiciens véreux, un savant invente une machine à dédoubler la matière... Il dédouble la maîtresse du dictateur, et le double devient la sainte des révoltés.*

— THEATRE OUVERT et LE GUEULOIR : *Entre l'institution et l'« off », des surprises à coup sûr, aux Pénitents-Blancs et aux Cordeliers.*

Paris

MUSIQUE A CIEL OUVERT

Résonances actuelles à deux pas de la rue de la Huchette : depuis le cloître de l'église Saint-Séverin, des haut-parleurs à ciel ouvert diffuseront durant une semaine des œuvres de Schaeffer, Malec, Xénakis (le 18), Reibel, Kagel, Ballif, Boucourechliev (le 19), Ferrari, Bayle (le 22), Appleton (le 24), Savouret, Ferreyra (le 25), Parmegiani, Barraqué, Mache, Mefano (le 26), etc. En prévision de cette expérience insolite, le groupe de recherches de l'O.R.T.F. et le groupe de musique expérimentale de Bourges ont réalisé pour le Festival estival une programmation particulièrement éclectique (les 18, 19, 22, 24, 25 et 26 juillet, de 18 h. 30 à 19 h. 30).

THÉATRE

— LE TARTUFFE, par Planchon, à la Porte Saint-Martin jusqu'au 27 juillet : *Faisant éclater les frontières du théâtre, Planchon suscite comme un démiurge les êtres vivants, la lumière, la nature et les tonus politique tels qu'ils furent du temps de Molière.* Quatrième et dernière prolongation.

— LE MAGIC, au Théâtre d'Orsay : *La troupe des Vienna's Follies, bloquée dans le Nevada, raconte l'histoire et les histoires de l'homme ; cinq mille ans d'aventures et d'amour.*

CINÉMA

— LA POISON, de Sacha Guitry : *Comment, en 1951, Sacha Guitry inventait, à sa manière, le cinéma moderne .. celui de la « nouvelle vague », .. filmant en onze jours un pastiche de drame réaliste, où l'ironie le dispute à la noirceur. Michel Simon, marié à une mégère (Germaine Reuver), la truicide après avoir consulté un avocat pour savoir comment être acquitté. Amour des acteurs dont l'interprétation est saisie au vol, mépris souverain de la grammaire cinématographique au profit de l'efficacité de la mise en scène.*

— LA MER CRUELLE, de Khalid Siddik (Koweït) : *Un jeune Koweïtien, pour conquérir sa bien-aimée que lui refusent des parents trop soucieux de la « bien » marier, tente l'aventure au fond des mers pour découvrir la perle rare, gage de fortune, mais rencontre la mort. Le metteur en scène, Khalid Siddik, développe, dans le meilleur style du cinéma occidental, le romanesque pur, rejette toute référence à une quelconque malédiction divine, évite la moindre mise en situation politique. Film-spectacle de qualité, récompensé dans de nombreux festivals (Venise, Téhéran, Damas, Carthage), qui marque l'entrée du Koweït dans l'histoire du cinéma de long métrage.*

— FESTIVALS (DE SAISON) : *Cinéma d'auteur (Bellon, Rohmer, Tanner, de Antonio, Allio, Dos Santos, Loach, Pasolini, Rivette, Santoni, Jutra..., l'écurie de la C.F.D.C., avec du thé glacé, et des bancs pour le boire) à la Pagode, cinéma inédit (les « marginaux » de l'art et essai) à la Clef.* Le Blues entre les dents, *de Fléouter et Manthoulis, revient sur le Boul'Mich.*

EXPOSITIONS

— LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD au Louvre : *Gravure sur bois ou xylographie, gravure sur métal ou manière criblée héritée des orfèvres ; cartes à jouer, ancêtres de tous les jeux ; livrets populaires. La technique de la gravure en relief du XVe siècle avec des pièces admirables données au Louvre en 1935 par le baron Edmond de Rothschild.*

— L'AFFICHE POLONAISE au Musée d'art moderne : *Deux centaines d'affiches au Musée d'art moderne de la Ville de Paris qui ont agité les rues de Varsovie. Autant de témoignages d'une invention graphique originale et d'un bouillonnement imaginaire qui cherche un exutoire.*

— GUSTAVE DORE à la Bibliothèque nationale : *Un graveur français qui a marqué son temps sous Napoléon III et reste aujourd'hui encore dans les mémoires. Cette exposition évoque longuement une œuvre plein d'images d'une enfance alsacienne avec ses bourgs, ses forêts et ses églises gothiques. Elle a nourri la vision des romantiques, de Victor Hugo à Bresdin.*

— AMENAGEMENT D'ETE, au Musée national d'art morerne. — *Le plus important accrochage d'œuvres du XXe siècle, selon M. Pontus Hulten. Neuf cents œuvres pour présenter sur deux étages toutes les tendances du XXe siècle, de Bonnard aux « néo proustiens » en passant par le cubisme et le pop ! Au risque de se tromper.*

Ailleurs

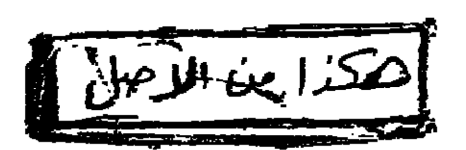
THÉATRE LYRIQUE

— LA CLEMENCE DE TITUS, de Mozart, à Aix-en-Provence, *avec Christiane Chateau, Noëlle Rogers, Gyula Littai, Eric Tappy, Pierre Thau, etc., sous la direction d'Alberto Erede et dans une mise en scène d'Antoine Bourseiller (les 18, 21 et 24 au Théâtre de l'Archevêché, à 21 h. 30) :* L'« Opéra seria » dans un décor de plastique et de cuivre.

— NORMA, de Bellini aux chorégies d'Orange, *avec Monserrat Caballe, Joséphine Veasey, Jon Vickers, Agostino Ferrin, les chœurs et l'orchestre de Turin, sous la direction de Giuseppe Patane. Mise en scène : Sandro Sequi (le 20, au Théâtre antique, à 21 h.) :* Du bel canto à l'état pur.

ARTS

TRENTE-QUATRE EXPOSITIONS A TRAVERS LA FRANCE. — *Accumulation d'*Arman *et « Rétrospective blanche » de* Krasno *à Arles ;* Hommes de la préhistoire *à Marseille ; Tapisseries et peintures de* Prassinos *à l'abbaye de Montmajour et à Saint-Maximin ; Les dix ans de la* Fondation Maeght *à Saint-Paul-de-Vence ; Aquarelles de* Dunoyer de Segonzac *à Saint-Tropez ;* la Biennale de la céramique *à Vallauris.* Le siège à *Grenoble ;* Nouvelle peinture en France *à Saint-Etienne ;* La sculpture bourguignonne *à Dijon ; Peintures de* Bazaine *à Nevers ; Sculptures de* Chillida *à Ratilly ;* Tapisseries contemporaines d'Aubusson *(Jean Picart le Doux, Calder, Brassaï, Marc Saint-Saëns) à Hardelot ; Rétrospective* Wols *à Caen ; Peintures de* Benrath *à Cherbourg ; Dessins et sculptures d'*Olivier Debré *aux Sables-d'Olonne ;* L'homme et son empreinte *à Sainte-Suzanne ;* Le dessin français, *de Clouet à Daumier à La Rochelle ;* L'impressionnisme *à Bordeaux ; Œuvres de* Fernand Léger *à Mont-de-Marsan ;* Les fêtes de la Révolution *à Clermont-Ferrand* (lire notre *article* page 9) ; *Œuvres de* Derain *à Albi ;* Tal Coat *à Metz ;* Peinture anglaise des années 60 *à Nancy ;* Biennale de la gravure *à Mulhouse ; Photographies de* R. Cartier-Bresson *à Pontarlier ;* Agora II, *actions et environnements à Strasbourg ;* Les chemins de la création *à Ancy-le-Franc ;* Affiches américaines de la Belle Epoque *à Montpellier ;* Art et spiritualité *à la grange de Meslay* et *à la grange de Negron ; Vasarely à* l'abbaye du Gard *(à Picquigny près d'Amiens) ;* Marc Saint-Saëns, *trente tapisseries, peintures, dessins, lithographies, céramiques,* au château de Sainte-Feyre (Creuse). *Maquettes pour l'œuvre monumentale de Chagall,* à Nice ; *Matisse,* au musée Cantini (Marseille).



Giotto et Mantegna à Padoue

A l'ombre de Pétrarque

Par ANDRÉ CHASTEL

PÉTRARQUE est mort dans la nuit du 18 au 19 juillet 1374. Une belle nuit d'été sur les monts Euganéens, d'où l'on domine comme d'une falaise la plaine de Padoue. Et le calme de la *« gracieuse petit ville d'Arquà entourée d'oliviers et de vigne »*, où il s'était retiré en 1367, à soixante-trois ans, *« loin du monde, constamment occupé à lire et à écrire »* et préoccupé avant tout de ce qui, l'âge venu, était — au Moyen Age comme à la Renaissance et aux temps classiques — la grande obsession des intellectuels, des gens de lettres : la *« paix de l'âme »*.

A la distance de six siècles, cela risque de paraître un dernier message banal et un peu morne ; mais Pétrarque n'était pas un personnage banal. S'il a tant frappé ses contemporains et étonné la postérité, c'est par la manière dont il savait tirer parti de ses vicissitudes mêmes. Le 18 juillet, tout était prêt : son testament, ses prières, l'image qu'il avait si soigneusement et subtilement façonnée, en *particulier* par l'édition de son énorme correspondance.

Un temps de douleur

Trop de larmes, bien sûr. *« Piansi e cantai »*, dit un de ses sonnets : *« J'ai pleuré et j'ai chanté, je ne puis changer de ton. »* Un certain sentimentalisme, celui de la plainte d'amour, de la chanson langoureuse, est peut-être né finalement avec Pétrarque. Mais il n'est pas inutile de se rappeler qu'il appartenait à la génération de la Grande Peste. Le milieu du quatorzième siècle est traversé par cette grande ligne noire. Le poème latin « à soi même » *(ad se ipsum)*, qui date de ces années-là, est une méditation un peu hagarde sur les cimetières béants et ce monde où il y a plus de morts à enterrer que de vivants pour le faire.

Hasard, punition, épreuve ? On ne comprend pas. Les métaphores du navire sans voiles, de la barque sans rames tournoient dans une angoisse de malemort. Les amis disparaissent, la violence et l'insécurité prennent, comme le vice, une ampleur inouïe. On ne sait proprement où aller, au propre et au moral.

Pétrarque apprend que le 6 avril 1348, vingt et un ans mois pour mois, jour pour jour, heure pour heure, après la merveilleuse rencontre d'Avignon, au temps de la jeunesse, Laure est morte à son tour, ce qu'il note dans son *Virgile*, *« per acerba memòria del fatto et non senza una certa amara dolcezza »* (*« en rappel cruel et non sans une sorte d'amère douceur »*). Amère douceur, l'amour vient inscrire sa note étrange *sur la détresse du monde*.

Dans les années qui suivront, et à Arquà même, les *Trionfi* tenteront de rendre compte de ce caractère universel de l'épreuve, par l'escalade des six puissances, de l'amour à l'éternité, qui oriente l'ordre humain. Poème laborieux mais établi sur le schéma du char allégorique, suivi d'un cortège — rythme d'enterrement de consécration, de glorification — qui pendant deux ou trois siècles enchantera l'imagination occidentale.

Comme l'a rappelé le professeur G.-F. Contini dans une conférence donnée cet hiver à l'Institut italien de Paris, Pétrarque n'aimait guère la France et, au terme d'un long séjour en Vaucluse, affectait de ne pas même savoir le français. Naturellement, c'est la cour pontificale d'Avignon, avec ses « affaires », ses agitations et ses intrigues, qui lui rendait antipathique le pays de Philippe le Bel, Avignon où, entre parenthèses, la langue d'oc était parlée par tous.

Quand en 1340 Pétrarque reçut en même temps deux invitations honorifiques, l'une à Rome, l'autre à Paris, ce n'est pas à la Sorbonne qu'il alla recevoir un titre, mais au Capitole qu'avec une vanité un peu naïve il reçut la couronne de lauriers. Certes, Avignon reste à jamais lié à l'évocation de Laure, à la rencontre, fatidique, de 1327 ; mais on peut penser qu'en repoussant ou, en tout cas, en feignant d'ignorer *toute* la culture du Nord, Pétrarque en détachait complètement la merveille de son amour et il organisait librement, à son mode, le culte poétique de Laure. Parallèlement à celui du monde antique qui reportait *le centre de la civilisation* — loin de la scolastique et de l'art gothique — vers la Méditerranée.

Le Trecento padouan

Les rapports de Pétrarque avec l'art ne sont pourtant pas aussi simples qu'on l'a cru parfois. L'amitié pour Simone Martini, appelée vers 1340 pour peindre Notre-Dame des Doms, est liée au portrait du Louvre célébré par le poète dans deux sonnets mais perdu (depuis lors les érudits, comme les touristes, ont été obsédés par l'idée de retrouver le « vrai » portrait de la Dame).

On a plus de chance avec l'image de l'écrivain : son visage, un peu gras, de profil et étroitement encapuchonné, se voit sur plusieurs manuscrits et, dans un décor bien connu de « studiolo », sur le mur de la salle des Hommes illustres de l'ancien palais des Carrara (aujourd'hui l'université de Padoue), dont l'humaniste a tracé le programme. Tous ces portraits, on en est d'accord aujourd'hui, renvoient à un peintre très différent de Simone, un artiste du Nord, *moins précieux*, plus direct, Altichiero, qui quitte Vérone pour Padoue en 1369.

On est donc dans les dernières années de la vie de l'écrivain. Rien n'indique une affinité particulière.

Cette difficulté a en partie faussé le projet, en soi légitime et sympathique, de consacrer une exposition au Trecento padouan. Le titre adopté : « De Giotto à Mantegna », prouve que l'on a voulu utiliser tous les atouts offerts par l'histoire : il est vrai que Giotto a laissé à la chapelle Sorovegni son chef-d'œuvre au début du XIVe siècle et Mantegna aux malheureux Eremitani (réduits en pièces en 1944) au milieu du XVe siècle, et il est vrai que la venue de Pétrarque, protégé des Carrara, seigneurs de la ville, se situe à peu près à mi-chemin.

Mais, quoi qu'on en aie, cette donnée *ne fournit pas une articulation bien* utile. Les cent pièces, trop lourdement présentées dans des coques métalliques sous la belle charpente du « Palazzo della Ragione », ne démontrent pas grand-chose et n'illustrent même pas les intéressantes dissertations du catalogue.

Un point négatif d'abord : la *Madone*, dite de Pétrarque, à la cathédrale Sainte-Justine, et autour de laquelle il y avait toute une légende, s'est révélée une copie tardive (XVIIe siècle) d'une icône byzantine dont on avait découvert dès 1930 une autre copie, de la main de Giusto de Menabuoi.

Une trouvaille intéressante : on a généralement été frappé par le fait que le style carré, incroyablement stable, de Giotto n'avait pratiquement pas fait école dans une ville où l'on observe après 1350 tantôt l'attachement au gothique lombard, tantôt au style de Rimini, tantôt aux formes vénéto-byzantines : pourtant sur deux *Antiphonaires* de la Bibliothèque Capitulaire on a observé une adaptation condensée des scènes fameuses de l'Arena. Justement, on a oublié l'aspect monumental et la force de l'exemple.

L'équilibre atteint par Guariento vers le milieu du siècle, par accord entre les fonds d'architecture, les effets précieux et le concret des figures, est difficile à apprécier en l'absence du polyptyque du *Couronnement* (1344, actuellement à Los Angeles). Les panneaux des ordres angéliques provenant de la chapelle des Carrara, démontée en 1779, sont très impressionnants avec les ors et les rouges surgissant des fonds sombres ; jamais on n'a vu les *Principautés* en grappe avec leurs lances et leurs cuirasses, les *Trônes* serrés avec leur lys, les *Vertus* pliés pour consoler, dans une pareille galerie de tuniques ornées, de faces jaunes, un peu bouddhiques, aux yeux obliques et brillants. Rien, en tout cas, à voir avec les préoccupations de Pétrarque, avec ses curiosités et ses prédilections.

Quelque chose était à chercher — et on l'a esquissé — du côté des monnaies, dont Pétrarque était amateur : l'antique se marque dans les profils « à la romaine » à l'avers des médailles des Carrara, surtout celles de Francesco II (vers 1388-1390), les quatre roues du char héraldique de la famille se trouvant au revers. Du côté aussi des ouvrages de sciences naturelles, grande spécialité de l'université de Padoue ; le professeur Bettini signale le premier herbier vraiment révisé d'après nature, à partir de la tradition botanique hispano-arabe (British Museum), qu'il eût valu évidemment la peine de faire venir, car il y a là un point de contact explicite avec Pétrarque ; herboriste et amateur de jardins, il a laissé des notations nombreuses a *ce sujet dans les lettres et il* a pu conseiller certaines décorations de la Garde-Robe à Avignon.



La poésie de Pétrarque est tout entière faite de nœuds symboliques pris dans le langage : Laura — l'aura (le vent) — laura (le laurier), vouée à la musique, qui en fera le succès européen quelques générations plus tard. Rien de « parnassien », rien de plastique.

La délicieuse page de garde du fameux *Virgile*, peinte par Simone Martini, avec son poète couronné et son air d'églogue, reste à part. Il n'y a rien dans l'antiquité de Pétrarque qui annonce les personnages virils, la romanité militaire de Mantegna. La rencontre avec Squarcione, ce maître un peu historien, de Pizolo, qu'attendait le succès et qu'une mort imprévue fit céder la place au tout jeune Mantegna, est en effet un épisode capital : *le* milieu padouan réagit vers 1450 à la nouvelle vague de toscanisme.

Mais cela seul ferait l'objet d'une exposition notable, à peine suggérée cette année. Il reste qu'on est frappé du nombre des fresques déposées, et *parfois* depuis longtemps. Si l'immense *Assomption* verticale de Mantegna a échappé au désastre de 1944, c'est que, « détachée » depuis 1880, elle était entreposée dans une salle voisine. On la revoit avec intérêt, mais il est permis de penser, en s'abandonnant à l'anachronisme, *que le poète du Canzoniere* aurait détesté cet art de puissance, dont les ambitions portaient si nettement atteinte au primat de l'expression littéraire.

★ *Da Giotto al Mantegna*, 138 numéros, catalogue par L. Grossato (et G. Gorini pour les médailles). Quatorze essais en introduction par divers savants : S. Bettini, F. d'Arcais, M.-A. Muraro, W. Wolters... Palazzo della Ragione à Padoue (jusqu'au 4 novembre).

Un congrès international sur Pétrarque s'est tenu en avril dernier à Washington ; une exposition d'œuvres italiennes et des conférences ont été organisées à cette occasion par la National Gallery de la capitale américaine.

FÊTE ET RÉVOLUTION

(Suite de la page 9.)

Mais ces fêtes des dernières années de la Révolution ne manquent pas d'intérêt. Par la place, par exemple, qu'elles accordent au sport : la fête du 1er vendémiaire an V, avec ses courses de chars et ses joutes sur l'eau, c'est bien, comme l'avait voulu Marie-Joseph Chénier, *« la première Olympiade de la République »*. Et celle du 1er vendémaire an VII, où l'on eut pour la première fois l'idée d'exposer des objets manufacturés et « les produits de l'industrie », annonce les expositions universelles qui seront les grandes fêtes du dix-neuvième *siècle et de l'âge* des révolutions techniques. Quant à la « fête de la liberté et entrée triomphale des objets des sciences et d'art recueillis en Italie », on n'imagine rien de plus comique : tout ce que le Directoire avait volé en Italie fut promené en cortège le long de la Seine, et une gravure de l'époque (n° 63) nous montre les chevaux de Venise véhiculés entre des lions et des dromadaires, cependant qu'un peu plus loin le buste de Brutus est amené devant la statue de la Liberté, entre le Laocoon et l'Apollon du Belvédère. « *Citoyens*, déclare-t-on au peuple, *l'enlèvement des chefs-d'œuvre d'Italie est justifié par l'exemple des Romains, qui, vainqueurs des Grecs, s'enrichirent de leurs dépouilles.* »

Les plus belles des fêtes de la Révolution furent celles, sans doute, qui eurent pour principe la colère, le deuil, l'hommage rendu à un mort. Je ne pense pas tellement aux cérémonies de panthéonisation, trop « philosophiques » pour être vraiment émouvantes, même si la pompe funèbre de Mirabeau ne dut pas manquer de grandeur, avec ce cortège qui défila dans les rues de Paris de 5 heures à minuit, au son de la *Symphonie lugubre* de Gossec, que nous révéla l'harmonie municipale de Clermont et qui est bien une des choses les plus terrifiantes que l'on ait jamais entendues. Mais Le Peletier de Saint-Fargeau, après son assassinat, est exposé, nu, sur la place des Piques (la place Vendôme) : le cortège se met en marche vers le Panthéon et *« le corps livide, sanglant, était porté par les citoyens, ainsi que les vêtements, portés au bout d'une pique garnie de cyprès et de lauriers. »*.

Quant aux funérailles de Marat, elles donnèrent à David, qui en *fut l'organisateur*, l'occasion de manifester une sorte de délire, de génie macabre à travers lequel apparaît toute l'incroyable tension — le vertige morbide de l'époque, — tension que les fêtes révolutionnaires avaient précisément *pour but* d'apaiser. *« On ne peut point découvrir quelques parties de son corps*, écrit David à la Convention, *car vous savez qu'il avait la lèpre et que son sang était gâté... Il a été arrêté que son corps serait exposé couvert d'un drap mouillé qui représenterait la baignoire et qui, arrosé de temps en temps, empêcherait l'effet de la putréfaction. »* Même si l'on n'a pas de sympathie particulière pour le personnage de Marat, même s'il faut ici faire une *place* à la littérature et aux souvenirs de *l'Iliade*, on peut voir dans ce drap mouillé qui recouvre un corps « lépreux » le plus saisissant des symboles inversés que nous ait légués la fête révolutionnaire.

ANDRÉ FERMIGIER.

Expositions

GUSTAVE DORÉ. — Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (742-02-51). Tous les jours, de 11 h. à 12 h. Entrée : 5 F. Du 18 juillet jusqu'à fin août.

CEZANNE DANS LES MUSÉES NATIONAUX. — Musée de l'Orangerie des Tuileries (260-39-26). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F. Du 20 juillet au 14 octobre.

LES PRIMITIFS DE L'ÉCOLE DE COLOGNE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf le mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 3 F ; gratuite le dimanche (le ticket d'entrée au musée donne accès à l'exposition). Jusqu'au 14 octobre.

LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

TABLEAUX DE FRAGONARD et MEUBLES DE CRESSENT. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée 3 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 30 septembre.

LA STATUE RECONSTITUÉE D'UR - NINGIRSU. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Salle des Gudéa. Cette statue dont la tête appartient au Metropolitan Museum of Art (New-York) et le corps au Louvre, sera présentée alternativement dans ces deux musées par périodes de trois ans.

LE MUSÉE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, *de 10 h. à 20 h. ; le mercredi*, jusqu'à 22 h. Entrée 6 F ; le samedi, 4 F (gratuite le 30 septembre). Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO, Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée 8 F ; le samedi, 5 F (gratuite le 23 septembre). Jusqu'au 13 octobre.

Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 septembre.

DÉCOUVERTE DE L'ART THRACE. Trésors des musées de Bulgarie. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée, 5 F ; le samedi, 3 F. Jusqu'au 26 août.

L'ART DE L'AFFICHE EN POLOGNE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 50. *Entrée : 3 F (gratuite le dimanche)*. Jusqu'au 8 septembre.

EQUIPO CRONICA : « Procès de travail » 1964-1974. — Quatre peintres (Baratella, de Filippi, Mariani, Spadari) : une ville, Bilan ARC 2, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 septembre.

ART MAYA DU MEXIQUE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

CLAREBOUT, GROUTTEAU, TRINQUART, IFRA. — Musée Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Enrée : 3 F. Jusqu'au 30 juillet.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er octobre.

LOUIS LEYGUE. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). De 10 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2 F. Jusqu'au 15 septembre.

LE BESTIAIRE DES MONNAIES, DES SCEAUX ET DES MÉDAILLES. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

DELACROIX ET PAUL HUET, PRÉCURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 10 décembre.

MARCEL BREUER, rétrospective. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de *12* h. à *18* h. ; *le dimanche*, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 9 septembre.

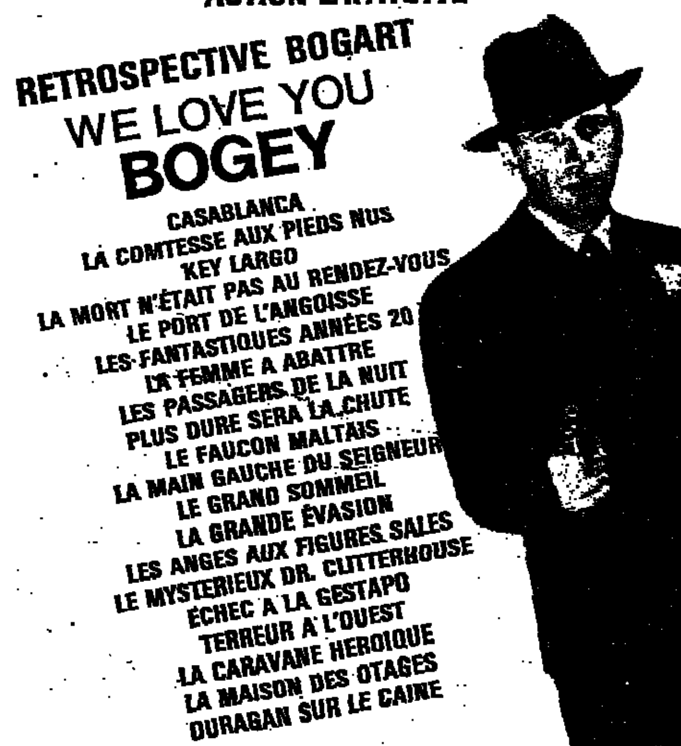
PETITS VOILIERS POUR VIVRE EN MER. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

MATERIAU, TECHNOLOGIE, FORME. — Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus). Entrée : 8 F.* Jusqu'au 2 septembre.

LE PRÊT A PARAITRE. Psycho-sociologie du costume. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 juillet.

LUDWIG MIES VAN DER ROHE. Une architecture entre l'idéal et la réalité. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 juillet.

Après avoir sélectionné près de 250 œuvres, le Salon international d'Art de Toulon, qui vient d'ouvrir ses portes au musée de la ville, a décerné le grand prix du Président de la République au peintre Pierre De Maria dont l'envoi « la Tête éclatée » a réuni les suffrages d'un jury présidé par Edouard Pignon et composé de hautes personnalités artistiques dont le sculpteur César, Félix Labisse et Etienne Martin, membres de l'Institut.



Chansons

JEAN-ROGER CAUSSIMON TENDRE ET CONFRATERNEL

Comédien, poète discret, une cinquantaine solide et nostalgique, Jean-Roger Caussimon est un vieil et fidèle amoureux de la chanson (à douze ans, il connaissait, dit-il, « *tout le répertoire* »). Dès 1945, Caussimon chantait au Lapin Agile, chez Gilles, à l'Ecluse. Si huit ans plus tard il arrête le tour de chant, il continue cependant d'écrire pour lui-même, mais aussi pour Ferré et pour d'autres (*le Temps du tango, Comme à Ostende*).

Caussimon a une manière bien à lui de chanter, avec une voix puissante, pleine de soleil et de générosité. Pierre Barouh, il y a quatre ans, le pousse gentiment dans les studios d'enregistrement. Aujourd'hui, Jean-Roger Caussimon se partage entre la chanson et le théâtre, entre Avignon, où il va chanter le 20 juillet au palais Paul-Vidal, de Champfleury, et Carpentras, où il va jouer dans *Antigone*.

« *Pour moi*, dit Caussimon, *la chanson n'est pas une nécessité financière ni un recyclage. C'est venu par un concours de circonstances. J'ai cinquante-six ans. Je ne voulais pas enregistrer. Mais je suis très content. Je fais ça très humblement, avec beaucoup de minutie. Et pour faire de nouveaux textes, je suis obligé de regarder, de voir ce qui m'entoure, j'essaie très sincèrement de comprendre un monde qui évolue. Mais quand j'écris, je suis partagé entre le rêve et la réalité : je suis plutôt tendre, confraternel, je ne suis pas du genre provocateur. J'ai comme une espèce d'irresponsabilité chez moi. La chanson, c'est un peu une chose épidermique.* »

CLAUDE FLEOUTER.

★ Avignon - Champfleury, le 20 juillet.

Cinéma

LE RIRE PAYE

Ce sont Louis de Funès et Les Charlots qui ont attiré le plus grand nombre de spectateurs cette année en jouant *les Aventures de Rabbi Jacob, le Grand Bazar* et *Les Charlots font l'Espagne*, affirment les statistiques données par le Centre national du cinéma. *Les Aventures de Rabbi Jacob* ont déplacé plus de quatre millions de spectateurs. Comme *le Dernier Tango à Paris*. Viennent ensuite : *le Grand Blond avec une chaussure noire*, d'Yves Robert, *l'Emmerdeur*, de Molinaro, *Moi y'en a vouloir des sous*, de Jean Yanne. Les films « drôles » rapportent beaucoup : les cinq premiers, soit un millième de la totalité des films exploités en 1973, ont produit 10 % de la recette globale. Il n'y a pas de quoi s'étonner, les films comiques ne sont-ils pas étonnants ? Mais, sur 4 449 films exploités l'année dernière, 114 d'entre eux (2,5 %) ont réalisé une recette qui s'élève à plus de 2 millions de francs, 40 films plus de 6 millions, 20 films plus de 10 millions.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

EN BREF



Tchékhov : « Oncle Vania », à Hébertot.

Disques pop'

JAMES TAYLOR L'ARISTOCRATE

James Taylor est apparu il y a quatre ans avec des chansons courtes, des histoires simples qui empruntaient la narration du folk et relataient avec un « beat » souvent proche du blues une émotion inachevée, une expérience personnelle, une volonté de fuite et une nostalgie de rêve accentuées par un ton tout en douceur et curieusement absent, avec, dans la voix, le nasillement des chanteurs « country ».

Voici le nouveau disque de James Taylor : *Walking man*. Avec ses chansons qui paraissent souvent désuètes, Taylor, comme beaucoup de chanteurs américains d'aujourd'hui, a comme on dit une « couleur » bien à lui. Ce qui fait oublier un peu trop ce qui est dit, somme toute des petits riens et des rêves dans la solitude.

Aux Etats-Unis, au cours des concerts, James Taylor et sa femme Carly Simon chantent parfois ensemble. Ils esquissent des pas de danse avec la grâce des héros du film *Gatsby*, dont ils ont d'ailleurs l'accoutrement, comme de vrais jeunes aristocrates de Boston. Tout cela est propret, bien gentil. Et à la mode, il faut s'en faire une raison.

C. F.

★ James Taylor : « Walking man », 33 t. W.E.A. Filipacchi Music.

Projets

ROUSSIN ET DEVOS A HÉBERTOT

Simone Valere et Jean Desailly, pour leur troisième année de direction au théâtre Hébertot, présenteront trois spectacles : *l'Amour fou*, d'André Roussin (création dans le courant du mois d'août), un spectacle Raymond Devos à partir du 15 novembre et, à une date non fixée, *Oncle Vania*, de Tchékhov, mis en scène par Georges Wilson. Ils projettent de créer un centre de poésie, qui pourrait être mis en place dès le début de la saison. Des lectures-spectacles auraient lieu les jours de relâche ou en matinée.

Le Portrait de Péguy, dont la dernière représentation a été donnée mercredi soir, sera repris. D'autres portraits sont prévus : Cendrars et Chopin.

Théâtre

BRUNO BAYEN CHERCHE UNE SALLE

La compagnie de Bruno Bayen — deux succès, *le Pied* et *Madame Hardie* — cherche une salle et, éventuellement, de l'argent. Ils avaient un projet, la mise en scène du *Philtre d'amour* de Wedekind, au Théâtre Mécanique, mais, la Société de théosophie en a décidé ainsi, il n'y a plus de Mécanique. Alors, Bruno Bayen et ses compagnons ont repris *le Pied* et *Madame Hardie*. Et puis ils ont espéré monter *le Philtre* au Théâtre de Paris-Nord, mais J. Knittel, son directeur, a dû retarder l'ouverture de sa salle. Que faire dans ces conditions ? Faire comme si.

Ils ont commencé à répéter un nouveau spectacle. Toujours Wedekind, mais *la Danse macabre*, six comédiens. Trois semaines encore et c'est prêt. Ne manquent plus que les décors. Ils hésitent. Un comédien a déjà dû prendre des engagements ailleurs pour être sûr de travailler.

« *Pourtant*, dit Bruno Bayen, *je crois que c'est notre spectacle le plus riche, le plus intéressant. J'ai cherché où le monter, en vain. Avignon ? Bouclé depuis longtemps. Et les théâtres à l'italienne pas trop mal, prêts à prendre un spectacle inattendu, on les cherche. Et l'Ecole normale, rue d'Ulm, c'est bien, mais on peut faire mieux.* »

Un temps, Bruno Bayen a espéré pouvoir jouer au Palace, mais c'était un malentendu. Aujourd'hui, il attend un signe d'un directeur de théâtre qui cherche autre chose qu'une reprise de Sagan ou de Roussin. Est-ce trop demander ?

MARTIN EVEN.

Vient de paraître

★ « CINEMA ET POLITIQUE », DE CHRISTIAN ZIMMER. — Faire une critique politique du cinéma, ce n'est pas faire la critique du contenu des films, mais celle du phénomène cinématographique dans sa totalité, c'est-à-dire celle du spectacle et de toutes les structures qu'il met en jeu. C'est rechercher les possibilités d'existence, peut-être les signes déjà visibles d'un cinéma du sens, qui prendrait la place du cinéma-divertissement, lieu d'élection de l'idéologie et instrument de déresponsabilisation du spectateur, et donc du citoyen. (Seghers édit., coll. Cinéma 2000, 34 F.)

Noureev, Makarova... et le Bolchoï

ÉTOILES RUSSES SUR LONDRES

UN grand challenge de danseurs russes se dispute en ce moment sur les scènes londoniennes : au Covent Garden, Rudolf Noureev et Natalia Makarova sont affichés en alternance d'une soirée à l'autre, comme étoiles en représentation du Royal Ballet ; au London Coliseum, la troupe soviétique du Bolchoï avec ses vedettes Vassiliev et Maximova se produit chaque soir depuis plus d'un mois.

Il était curieux avant tout pour moi de revoir Natalia Makarova exactement un an après qu'elle eut dansé, dans les conditions atmosphériques polaires qui ne sont pas près de quitter nos mémoires, sur les tréteaux de la Cour carrée du Louvre, et ce, dans la capitale même de son « évasion » du Kirov en octobre 1970.

Le spectacle auquel j'ai assisté, un de ces tout derniers soirs, était *Giselle*, notre vieux ballet romantique qui l'a sacrée *prima ballerina assoluta*.

J'avais déjà vu à maintes reprises la *Giselle* anglaise, version Nicole Sergueev. Impeccablement exécutée par le corps de ballet de Covent Garden, elle est toujours un peu gourmée, un peu raide, le style relève de la garde de Buckhingham Palace, et les costumes du premier acte sont invariablement hideux. Au cours de ce même premier acte, en outre, la chasse royale où se déploie à l'habitude une troupe de seigneurs suprêmement distingués a été transformée en une pantomime à hurler de rire par le danseur de caractère incarnant le prince de Courlande, transformé par ses soins en un lansquenet au teint vinassier à la Jordaens tandis que Bathilde sa fille — une séante, en robe orfroisée — se désintéresse résolument de tout ce qui se passe en scène, même de son courage pour Albert-Loys, un peu fort de café quand même !

A part ça, Makarova, fort élégamment mise en valeur par le danseur anglais David Wall, démontre un style, une technique incomparables. Elle abattit brillamment — à sa droite, côté cour — la fameuse diagonale du premier acte et interpréta, comme un zéphir, l'adage et les variations du deuxième acte. Dommage quand même que l'étoile russe soit devenue si maigre au point que son joli visage paraisse sans cesse sourire dans les circonstances les plus lugubres, scène de la folie ou danse des ombres.

Le partenaire de Natalia Makarova, dans l'idéal, aurait dû être Noureev. Mais depuis leur dispute aigre-douce de la Cour carrée l'année dernière, les deux anciens partenaires du Kirov préfèrent s'éviter.

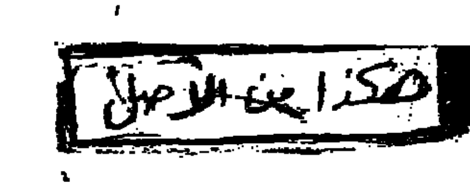
Pourtant, Rudolf Noureev s'est beaucoup « humanisé » ces temps derniers. Manifestant une bonne volonté sans limite, il danse tout le répertoire : *la Bayadère*, de Minkus-Petipa, qui vit son premier triomphe à Paris, en 1961, *la Fille mal gardée*, version Dauberval revue par Ashton, *Apollon Musagète*, de Stravinski-Balanchine, enfin une nouvelle *Manon*, qui n'a rien à voir avec celle que vient de remonter notre Opéra et où il interprète un des Grieux romantique à souhait, tous ballets distribués le plus fréquemment avec la très intéressante étoile anglaise Merle Park, que nous avons pu apprécier le mois dernier au Palais des sports et qui remplace Margot Fonteyn, toujours présente dans le cœur des Anglais — et de Noureev — même quand elle n'est pas au programme.

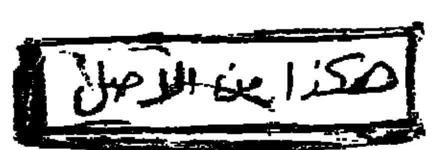
* * *

Dans le dos de Covent Garden, le London Coliseum ouvre sur Saint-Martin's Lane une façade néo-orientale sous un campanile à colonnettes sommé d'un globe terrestre. Là encore, bien qu'elle soit parfois troublée par des manifestations contre l'antisémitisme de Moscou, la compétition fait rage. *Don Quichotte, Spartacus, le Lac des cygnes*, sont des prétextes à des prouesses saltatoires dont les champions sont Vladimir Vassiliev — l'ancien camarade de promotion de Noureev, — Mikaïl Lavroski ou Maris Liepa. Le plus savoureux était que, aux mêmes dates que Covent Garden, le Bolchoï donnait *Giselle*, la version russe étant interprétée tour à tour par Natalia Bessmertnova, Ekaterina Maximova et Nina Timofeeva.

Cela dit, on ne me fera pas croire qu'il n'y ait pas eu certains soirs, dans le public de Garden des observateurs du Bolchoï venus pour admirer (?) les néo-occidentaux, Noureev ou Makarova. La réciproque, même réduite au couple des deux dissidents et sous le rassurant plafond céleste du London Coliseum, me paraît moins sûre. Pas ensemble, en tout cas !

OLIVIER MERLIN.







PHILIPPE AVRON avec et sans masque

● Philippe Avron est un habitué d'Avignon. Dans la cour d'honneur il a joué le prince évanescent du « Triomphe de la sensibilité », puis il a fait de l'animation. « Si j'avais à m'écrire, dit-il, je ne serais pas un être éthéré. » Avec Vilar au T.N.P., il jouait les valets de Molière et se sentait bien « politiquement, artistiquement ». Avec Claude Evrard, il présentait des sketches de cabaret :

« J'aime faire plusieurs choses en même temps, si l'aventure est socialement juste. » Aujourd'hui, le temps est passé où les spectateurs découvraient un grand rêve de communion et s'en émerveillaient. Aujourd'hui, l'aventure socialement juste d'Avron et Evrard, c'est le travail en groupe sur un spectacle « qui parle de ce que les gens fabriquent ensemble ». Des représentations dans les circuits parallèles, Maisons des jeunes, foyers de quartier. Des stages pour renouveler le dialogue avec le public, l'amener à développer ses possibilités de réponses : « Elles sont limitées, mais ce qu'on fait aujourd'hui n'était pas possible il y a dix ans. Nous n'aurions obtenu aucune réponse. Dans un stage, se produit tout ce qui se produit dans une représentation, mais c'est étalé sur dix jours au lieu de se concentrer en une heure et demie. »

● A leur manière, Avron et Evrard poursuivent un défrichage amorcé par Vilar. Il n'y a pas de rupture entre hier et aujourd'hui, entre le cabaret et le théâtre : « Un comédien devrait comprendre pourquoi, quand Maurice Chevalier entrait en scène on avait l'impression qu'il s'adressait à tout le monde. Ça, c'est Peter Brook qui le dit. Mais ça ne se fait pas tout seul, ça se fabrique. Regardez un homme comme Devos : on le sent bien, il cherche, il tâtonne pour voir jusqu'où il peut aller, où il ne veut pas aller, jusqu'où on lui permet d'aller... Dans une pièce, c'est différent. Un autre charme passe. Ou ne passe pas. Si la salle ne répond pas, l'acteur seul ne peut pas se battre. Il faut « faire passer », sinon il n'y a pas de théâtre. Finalement, on joue ce qu'on peut ; j'aurais du mal à « faire passer » le monde sombre et tourmenté d'un Charles Denner. Vilar me disait : tu es un personnage clair. La folie de l'acteur, c'est d'aller plus loin. Peut-il aller ailleurs ? Avec Evrard, on joue en portant des masques. C'est dangereux le masque, dangereux comme un voyage. Prenez le plus simple, un nez de clown. Il ne change pas seulement votre nez, mais votre corps *tout entier*. Il vous entraîne dans un univers qui a ses lois établies depuis longtemps, et en cours de route, on rencontre des choses qui vous habitent, on est tiraillé entre ce vers quoi on va et ce que l'on a en soi.

» Je ne me sens pas profondément comédien. J'aime jouer. J'en ai peut-être besoin. Mais il y a des questions plus importantes : comment va-t-on se rassembler, où, sous quelle forme ? Et qu'est-ce que veut dire « formation continue » ? Si on ne s'intéresse pas à ces problèmes, on reste un comédien « comme avant ». Le travail sur l'interprétation existe toujours, mais c'est un éclatement du métier qui doit se faire. »

COLETTE GODARD.

THÉATRE TOTAL A AVIGNON

Tomates dans la rue et « Ubu à l'Opéra »

Les melons et les tomates répandus par les agriculteurs en colère rue de la République, non loin de la place de l'Horloge, les charges de C.R.S. sous les injures, une certaine faune du festival cherchant à récupérer les fruits les moins abîmés, sur cette patinoire devenue vite nauséabonde, tout cela formait mardi soir une étonnante conclusion, d'excellents travaux pratiques après le cours magistral, à la création d'« Ubu à l'Opéra » qui venait *de se dérouler au cloître* des Célestins. La pompe du Père Ubu et son croc à phynances étaient donc toujours en activité.

Mais qui en aurait douté ? Le Père Ubu est éternel, tant du moins qu'il y aura des hommes bêtes, méchants, peureux, tyranniques, et il *ne* demande *qu'à* se réincarner. La forme que lui ont donnée George Wilson et *Antoine* Duhamel lui convient parfaitement. C'est un spectacle gai et implacable, libre et minutieusement réglé selon les disciplines théâtrales les plus exigeantes : proche à la fois *du* drame shakespearien, du guignol et du cirque, de l'opéra, du ballet et du show de variétés. Spectacle complet, conforme à la vocation archétypique de l'œuvre (1).

Décor unique de terrain vague, délimité par des palissades lépreuses : les clochards, les bandits, la cour de Pologne, le tsar ne sont-ils pas mitoyens dans la pensée de Jarry ? Le Père Ubu (George Wilson) dort à *même le sol*, au milieu de hardes, de cordes et de bidons. Il est vêtu d'une robe grise de gros commerçant déchu, avec un tout petit chapeau de clown ; devenu *roi*, il se contentera d'ajouter à son accoutrement une vieille redingote cirée et une couronne compliquée. La Mère Ubu (Anna Prucnal), *jeune, tignasse jaune, lèvres bleues*, robe noire, nerveuse et électrique comme un chat, crie à tue-tête son parler paysan, et forme un couple superbe avec cet Ubu d'une méchanceté grasse et molle que la *peur même n'arrive* pas à dynamiser ; mais chaque geste, chaque mot de Wilson fait mouche : le *personnage dans sa banalité fondamentale, est d'une force écrasante*, quasi chaplinesque dans un style tout autre.

Des musiciens, perchés sur les palissades, descendent sans cesse pour participer à l'action, qu'ils ponctuent le plus souvent de courtes séquences goguenardes ou violentes, genre *free jazz* ; les palotins émergent des bidons d'essence pour chanter leur haine des rentiers à la manière des Frères Jacques et jouer de cuivres compliqués, la reine de Pologne (Armande Altaï) joue de la cithare et chante mélancoliquement en passant de l'extrême grave au suraigu, à la manière d'Yma Sumac ; Bougrelas (Dave), bien courageux et bien à plaindre, s'identifie à Claude François ; la chanson du décervelage est un de ces chœurs « moraux » qu'affectionne *Mahagonny*, tandis que le *rêve* d'Ubu voit Wilson au saxophone concerter mélancoliquement avec un groupe de saxos étendus *par terre*.

La musique ainsi est partout et nulle part, elle s'est vraiment intégrée au spectacle et n'en peut être dissociée, tant elle amplifie le caractère parodique ou « lyrique » du texte de Jarry. « Ubu à l'Opéra » ne dénonce pas l'absurdité de la forme opéra, qui n'est guère mise en cause, mais prouve au contraire que, *sous quelque forme* que ce soit, la musique est partie intégrante, nécessaire au spectacle, fût-il celui de l'imbécillité humaine.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) L'adaptation de George Wilson suit d'assez près *Ubu Roi*, avec quelques emprunts aux autres avatars d'Ubu.

★ *Tous les soirs, au cloître des* Célestins, jusqu'au 21 juillet, à 21 h. 30.

UNE LETTRE DE M. BERNARD MOUNIER

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR MARÉCHAL ET GARRAN ?

M. Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture du Havre et vice-président de l'Association technique pour l'action culturelle, nous écrit :

Moins d'intolérance et plus de sens politique auraient dû gouverner les récents propos de Marcel Maréchal *(le Monde* du 11 juillet) et de Gabriel Garran *(le Monde* du 13 juillet).

Pour le premier, on a le sentiment que les cours d') honneurs le font divaguer. Comment expliquer autrement qu'il se présente « à trente-six ans » comme « l'un des plus jeunes animateurs ? ». Comment comprendre qu'il dénonce comme un « confort intellectuel » la nécessité pour les équipes de s'implanter dans les *villes et les régions, lui qui sait* mieux que quiconque qu'il a fallu plus de dix ans au Théâtre du huitième pour qu'il existe et qu'il ait un public à Lyon ? Comment peut-il parler du « risque » qu'il prend en venant jouer dans la cour d'honneur à Avignon, alors que tant d'autres que je connais — et parmi eux des hommes de théâtre bien plus jeunes que lui, — prennent quotidiennement des risques autrement graves... les mêmes que prenait Maréchal à Lyon il y a quelques années, non pour venir au Festival, mais seulement pour survivre et poursuivre un travail d'une haute qualité professionnelle ? Qu'est-ce qui pousse enfin Maréchal, pour qui j'ai estime et amitié, à chercher à se valoriser aux dépens des autres animateurs dramatiques aujourd'hui dans *le Monde* et au détriment des maisons de la culture, hier dans l'émission « Samedi soir » où il était l'invité de Philippe Bouvard ?

Et Gabriel Garran ? D'abord, il n'a pas démissionné de la présidence de l'ATAC. Son mandat venait à expiration et il n'a pas renouvelé sa candidature au conseil d'administration lors des élections du 19 juin dernier. Nuance. Qu'est-ce qui le pousse aujourd'hui à faire voler en éclats les déclarations de Villeurbanne qui proclamaient, à juste titre, la liaison indispensable entre création, diffusion et action culturelle ?

Au nom de l'indigence des moyens dont est victime en France tout ce qui relève de la culture, pourquoi cette déclaration de guerre aux établissements qui ne participent pas spécifiquement à la décentralisation dramatique ? Une voix autorisée s'était pourtant élevée l'an passé à Avignon pour mettre en garde contre la tentation de « jouer Garran contre Benedetto, ou Benedetto contre Garran ». Est-il plus juste de jouer Maréchal ou Garran contre ce qui s'efforce de naître et de progresser dans les maisons de la culture, les centres d'animation, ou ailleurs, au prix d'énormes difficultés ? (...)

Sincèrement, je pense que les hommes au pouvoir dans le secteur culturel, et singulièrement le nouveau secrétaire d'Etat, peuvent comprendre que vouloir favoriser la diffusion sans donner des moyens nouveaux à la *création serait une mauvaise action* contre la culture. Pour que ces hommes soient crédibles, il faut qu'ils obtiennent de l'Etat un budget pour la culture à la mesure de leurs ambitions. Il nous appartient de les y engager, voire de nous... efforcer de les y contraindre par une action unanime, offensive et imaginative, dépassant les différences et les diversités qui font l'intérêt de l'élan créateur dans notre pays.

Il y a donc mieux à faire que de se livrer à de ridicules querelles intérieures, incomprises des non-professionnels et relevant de conceptions idéalistes étroites et dépassées. Il me paraissait cependant important de témoigner qu'une nouvelle génération de la décentralisation culturelle avait du combat à mener une autre idée, née d'une analyse concrète et dialectique susceptible de trouver sa place dans la lutte commune pour un changement profond de notre société.

« Il n'y a pas de structures innocentes », dit Garran en paraphrasant Brecht. Il n'y a pas non plus de déclarations innocentes, et Maréchal et Garran devraient se demander qui ils risquent de servir en courant ainsi, sans regarder *qui* les suit.

La fosse d'orchestre du Palais des congrès est-elle trop peti'e ?

Le ballet « Notre-Dame de Paris » (dont la partition de Maurice Jarre devait à l'origine être exécutée en direct par l'orchestre et les chœurs de l'Opéra) est actuellement présenté au Palais des congrès sur un accompagnement enregistré.

Estimant que cette modification de dernière heure était due à une erreur dans la conception architecturale du nouvel établissement de la Porte Maillot (fosse d'orchestre trop petite et mauvaise visibilité), le Syndicat national des artistes musiciens organise chaque soir, quelques minutes avant le début du spectacle, une manifestation silencieuse.

Pour M. Marcel Landowski, l'incident est dû à un état provisoire de la fosse, encore en chantier.

La première du « Lac des cygnes », par les ballets de l'Opéra, prévue ce mercredi 17 juillet, a d'autre part dû être reportée « pour des raisons techniques ». Elle est remplacée par une représentation supplémentaire de « Notre-Dame de Paris ». Les billets achetés pour le 17 seront valables le 18, ou remboursés au Palais des congrès jusqu'au 3 août.

LE FESTIVAL DE HOLLANDE

Jeux d'eaux et jeux d'orgues

La Haye est un grand jardin sous la pluie. Du Hofvijver où les cygnes se sont amarrés à l'abri des tempêtes, les jeux d'eau, les jets d'eau imperturbables ajoutent, mais en sens inverse, à l'eau du ciel : un ciel où roule toute la *houle de la mer*. Pourtant, Debussy est absent des concerts où Maderna, cette année, ruisselle ; cependant que le vieux futurisme un peu sec — mais qu'y pourrait-il faire ? — de Dallapiccola est heureusement réchauffé, ensoleillé, et nous aussi, par Nono : « *Fuerza y luz...* » Si largement voué à la nouveauté, le festival n'est pas l'esclave des réputations publicitaires, même chez les jeunes virtuoses. On lui saura gré de nous avoir donné à entendre l'ensemble du Conservatoire de La Haye, dirigé par Reinbert de Leeuw, et de découvrir le beau soprano de Dorothy Dorow et les promesses de la violoniste Vera Beths, du pianiste Stanley Hoogland, dans une partition difficile de Berio. Le lendemain, on cingle de nouveau vers le Hofvijver, où s'est englouti l'ombre de son château, pour retrouver dans le havre du Mauritshuis l'azur et le soleil : la jeune fille au turban et le petit pan de mur jaune.

Reste à s'embarquer, au péril de l'eau, pour Scheveningen où nous attend *Figaro*. Un *Figaro* plein de verdeur, de vivacité, de nouveauté, de liberté. L'accord du metteur en scène Götz Friedrich, et de la décoratrice, Gunilla Palmstierna-Weiss, est particulièrement heureux. Point de décors d'un réalisme riche ou raffiné : un dispositif léger, mobile, de panneaux et de fines charpentes qui découvre au spectateur ce qui, censément n'est pas vu ; le spectacle *y gagne une transparence inattendue*. Entrées, passages des personnages, comme dans la *commedia dell'arte* : le cabinet du second acte est vu en coupe, de sorte que la présence de Chérubin, de Suzanne n'est point fictive ; les chanteurs ne se reposent pas en coulisse : ils sont là, sous nos yeux, et ils jouent. Le metteur en scène balance entre la désinvolture et la hardiesse. L'entreprise de Cherubin est poussée assez loin ; et c'est la première fois que je vois la comtesse chanter, couchée, l'air de la chambre, non sans fiévreuses langueurs, sur le lit rouge, dans la robe qui la dessine étroitement : très *maja : elada*. L'accent espagnol, d'ailleurs, est franchement mis, passionné ou populaire, et cela est excellent. Les chanteurs jouent le jeu avec fougue. Comme Aix autrefois, le Festival de Hollande, là encore, révèle ou confirme de jeunes artistes : Patricia Wells, la comtesse, débutait hier à Spolete, et Catherine Malfitano, Suzanne de feu et de nuit, à San Francisco, dans Rosine. Richard Stilwell et Stafford Dean sont également nerveux et bouillants dans le comte et Figaro ; et Trudeliese Schmidt est un très rare Cherubin pour la pureté, l'étendue de la voix et l'exquis de la nuance. Oui, un *Figaro* dont on se souviendra, tel qu'on n'en voit pas si souvent, et Dieu sait si nous en avons vus !

Cependant, dans ce couronnement du festival, se déroule à Haarlem, la ville des grands portraits sombres aux fraises fuyantées, le concours international qui fait d'elle désormais quelque chose comme le siège d'une communauté européenne de l'orgue. Ce concours tire une sorte de majesté du lieu et de l'instrument : la Grote Sint Bavokerk, aux piliers énormes, aux voûtes nervurées de cèdre. Ses orgues, parmi les plus anciennes et célèbres du monde, dont jouèrent Mozart et Haendel, sont à elles seules un monument baroque, tout de laque rougie et d'or ; chargé de figures, éclatant des trompettes et des violons de ses *anges musiciens*. Imaginez qu'à l'heure où l'immense nef est vide, on vous introduise pour surprendre des improvisations solennelles, tandis que vous foulez ces étranges dalles noires, parfois gravées de signes funèbres : l'église tout entière n'est pavée que de tombeaux.

YVES FLORENNE.







Festivals

REGION PARISIENNE

FESTIVAL ESTIVAL
(633-61-77)

Le 18, à 18 h. 30 : musique à ciel ouvert par le G.R.M. (Schaeffer, Malec, Cahen, Xénakis, Arthuys, Cohen Solal), cloître Saint-Séverin ; 20 h. 30 : Orchestre phil. et chœurs O.R.T.F., dir. R. Faller (Mendelssohn, Schumann), église Saint-Germain-des-Prés ; le 19 à 18 h. 30 : musique à ciel ouvert, O.R.T.F. et Michel Amoric (guitariste), cloître St-Séverin ; 20 h. 30 : Karl Richter, récital d'orgue (J.-S. Bach), église Saint-Séverin ; le 20 à 18 h. 30 : libre parcours, récital O.R.T.F. (José Piza, Pujol, Rodrigo), amphi Richelieu-Sorbonne ; 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Alain Paris, soliste : Nicole Henriot (Fauré, Ravel et Poulenc), salle Pleyel ; le 21 à 17 h. 30 : Black Magic Company, danses du folklore noir américain, salle Pleyel ; 20 h. 30 : Jean Guizerix et Nadine Piollet, danseurs étoiles de l'Opéra, Georges Pludermacher, pianiste, soirée chorégraphique et musicale (Brahms, Schoenberg), salle Pleyel ; le 22 à 18 h. 30 : musique à ciel ouvert, orchestre de chambre de l'O.R.T.F., cloître Saint-Séverin ; 20 h. 30 : Trio Fiebich de Prague (Beethoven, Brahms, Dvorak, Schubert), amphi Richelieu-Sorbonne ; le 23 à 18 h. 30 et à 20 h. 30 : orchestre de Mannheim, dir. James Moreau, (Haendel, Bach), Sainte-Chapelle.

SCEAUX
(702-06-71)

Le 19 à 20 h. 45 : duo J.-M. Damase et Michel Chauveton (piano et violon), (Fauré et Sanguet, Serrette, Poulenc) ; le 20 et le 21 à 17 h. 30 : Gheorge Zamfir, flûte de Pan et son orchestre roumain.

PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE
(27-56-35)

OPERAS. — Le 19 et le 23, à 21 h., théâtre de l'archevêché : Luisa Miller, de Verdi ; le 20, à 21 h. 30, place des Quatre-Dauphins : Mozart-Pergolèse (« le Directeur du théâtre », « la Servante maîtresse » ; les 18, 21, 24, à 21 h. 30, théâtre de l'archevêché : « la Clemenza di Tito », de Mozart, mise en scène de Antoine Bourseiller.

CONCERTS. — Le 21, à 16 h. 30, cathédrale Saint-Sauveur : Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., sous la direction de Michel Plasson (Bach, Fauré).

RECITALS. — Le 17 juillet, cour de l'hôtel de ville, à 21 h. : Elly Ameling, Gérard Souzay (Fauré) ; le 22 juillet, cour de l'hôtel de ville, à 21 h. : Eric Tappy (Schubert) ; le 20 juillet, à 18 h. : Silvacane (à l'abbaye) : Taos Amrouche (chants berbères, chants espagnols anciens).

UNE HEURE AVEC. — Le 18, à 16 h. 30 : Nadine Denize (mezzo soprano) ; le 19, à 16 h. 30 : Isabelle Nawe (soprano) ; le 22, à 16 h. 30 : Christiane Château (soprano) ; le 23, à 16 h. 30 : Alan Titus (baryton).

ANTIBES

Le 23, au palais des congrès de Juan-les-Pins, à 18 h. 30 : Randy Weston ; dans la pinède de Juan-les-Pins, à 21 h. 30 : Erroll Garner.

ARLES

Le 22, abbaye de Montmajour, à 18 h. 30 : la guitare et les jeunes solistes, Arnaud Dumond ; cour de l'archevêché, à 21 h. 30 : de la guitare flamenca à la poésie espagnole, Antonio Pinana ; récital poétique de Francisco Curto ; le 23, cloître Saint-Trophime, à 21 h. 30 : de la guitare populaire à la guitare contemporaine, Cacho Tirao, Léo Brouwer.

AVIGNON
(81-45-50)

THEATRE : les 18 et 20 juillet (21 h. 30), cour d'honneur, la Compagnie du Cothurne présente « Hölderlin » ; les 17 et 19 juillet (21 h. 30), une comédie d'Audiberti, « la Poupée » ; les 17 et 18 juillet, au Théâtre municipal (21 h. 30), « la Marche à l'envers » ; le 23, la Compagnie du Bois Lacté, « le Fléau des mers »

THEATRE OUVERT : à la chapelle des Pénitents Blancs, à 21 h. 30, du 18 au 21 juillet, « Madras, la nuit où... » d'Eduardo Manet, par Claude Confortès ; du 22 au 25, « Dimanche », de et par Michel Deutsch et Dominique Muller.

LE GUEULOIR : chapelle des Cordeliers, à 17 h. 30, programme communiqué au jour le jour.

DANSE : cour d'honneur (21 h. 30), les 22 et 23, « The Alvin Alley City Center Dance Theater ». (Le 22, « The Lark ascending » ; le 23, « Blues suite », « Rainbow round my shoulder », « Revelations »)

Théâtre musical : au Cloître des Carmes, les 18, 20, 21, 23 et 24 juillet, les stagiaires de l'Opéra Studio : « la Flûte enchantée » de Mozart ; au cloître des Célestins, les 17, 18, 19, 20 et 21 : « Ubu à l'Opéra ».

Musique contemporaine et jazz : le 19, à 18 heures, cour d'honneur, Percussions de Strasbourg (Akira Tamba-Iannis Xénakis) ; le 20, à 18 h., verger d'Urbain V, Anthony Braxton

Musique sacrée : à l'église Saint-Pierre d'Avignon, le 22, à 21 h. 30, Studio der Frühen Musik, de Munich.

Cycle d'orgue, le 21, à 16 h. 30, à Malaucène : J.-A. Villard-Poitiers, « Aspects de l'orgue classique en Europe ».

CINEMA : jusqu'au 8 août, « Hommage à Vincente Minnelli.

OFF : jusqu'au 10 août, en alternance à la salle Benoît-XII, rue des Teinturiers. Le Théâtre en liberté : la Nuit des pleins pouvoirs » ; le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis : « Chile Vencera » ; les Ateliers : « Ivan le Terrible » ; jusqu'au 10 août, ancien petit lycée, rue Prévot, l'Atelier d'études théâtrales : « la Maison brûlée », de A. Strindberg ; « Fin de partie », de S. Beckett ; du 15 au 30 juillet : carrefour du théâtre d'animation, expositions, ateliers, cloître de la collégiale : compagnie D Houdart, « Le roi se meurt » (Ionesco).

BRETAGNE

Mozart, Vivaldi (musique de cour des XVII[e] et XVIII[e] siècles, ensemble instrumental de Saint-Germain-en-Laye). Tous les spectacles sont à 21 h. : le 17, abbatiale Saint-Gildas de Rhuys ; le 18, église Saint-Pierre de Quiberon ; le 19, église de Rochefort-en-Terre ; le 21, chapelle de N.-D. de Béquerel-Plougoumelen ; le 22, église de Trébeurden ; le 23, église de Pléneuf-Val-André.

CHAMONIX
(53-11-46)

Le 20 : Deller Consort.

CHARTRES
(21-54-63)

Le 19 : les artistes de la School of Orpheus de Californie (Haendel).

COTE BLEUE

Le 23, à Sausset-les-Pins : Régine Crespin.

DIJON
(32-62-30)

THEATRE : le 19, à 21 h. : « le Roi Lear », église Saint-Jean de Dijon.

VARIETES : le 17, à 21 h., palais des congrès : Claude Nougaro.

CONCERTS : le 23, à 21 : classique avec les Baladins et l'Ensemble vocal de Bourgogne.

CAF'CONC' : le 19, à 21 h. : dans les grands cafés de Dijon.

CINEMA : seize projections de cinéma et de films d'animation, rue Musette et square Darcy, à partir de 21 h. 30, les 20 et 23.

HAUT VAR

Draguignan : le 19 juillet, à 21 h., en l'église Saint-Michel : quatuor « Via Nova », (Mozart, Stravinsky, Ravel). Ampus, le 20 juillet, à 21 h., en l'église d'Ampus, cantates baroques.

LANNION
(35-07-53)

Le 19, à 21 h., en l'église Saint-Jean-du-Baly, orgue et orchestre, André Isoir, Orchestre P. Kuentz (Bach, Haendel, Mozart, Alain).

MONTE-CARLO
(30-42-27)

Dans la cour d'honneur du Palais, le 17, à 21 h. 30 : Orch. nat. de l'Opéra de Monte-Carlo, sous la direction de G. Prêtre, Byron Janis (pianiste) ; le 21, à 21 h. 30 : sous la direction de Yuri Ahronovitch, Bruno Léonardo Gelber (pianiste).

NICE

Jusqu'au 21 juillet, grand rassemblement de musiciens de jazz.

ORANGE
(34-15-52)

Le 20 à 21 h. : Norma (Bellini) avec Montserrat Caballé.

QUERCY-BLANC

Le 12 : à Saint-Cyprien. Le 19 : château de Marcillac, Saint-Cyprien, duo flûte-guitare, Gabriel Fumet à la flûte, Raul Maldonado à la guitare (Locatelli, Bach, Pepusch, Villa Lobos, Honegger).

SAINT-MAXIMIN
(78-01-93)

Le 18, à 19 h. 30 : dans la chapelle : C. Lardé (flûte), Huguette Dreyfus (clavecin) (Vinci, Haendel, Bach) ; dans la basilique : M. Schaeffer, aux grandes orgues (Bach) ; le 20, de 16 h. 30 à 24 h. : « Journée de musique ininterrompue » (15 programmes, 5 récitals d'orgue).

VAISONS-CARPENTRAS
(63-00-89)

Vaisons-la-Romaine : Théâtre : le 18 et le 19, à 21 h. 30 : salle des fêtes, « les Voyages d'Osmol et Poismol (pantomime burlesque) ; le 22, à 21 h. 30 : salle des fêtes : le rituel ou chroniques partielles d'un parfait somnambule (création collective du groupe Actuel). Musique : le 23, à 21 h. 30 théâtre antique, Lagoya et Larrieu. Variétés : le 17, à 21 h. 30 : théâtre antique : Memphis Slim et Mort Schuman ; le 20, à 21 h. 30 : récital Barbara, théâtre antique.

Carpentras : Théâtre : 21 h. 30 : théâtre de plein air, les 18, 20 et 21 : « Saint-Sagogne » de L. Matabon, mise en scène de Maurice Chevit. Jeune théâtre d'animation : 21 h. 30, cour du Collège, le 17 : « Le rituel ou chroniques partielles d'un parfait somnambule (groupe actuel) ; le 19 : récital J. Bertin ; les 22, 23 et 24 : le Théâtre des cendres présente « Fin de partie », de S. Beckett. Musique : le 17 : ensemble Pro Arte de Munich, sous la direction Kurt Redel.

Théâtres

Les salles subventionnées

COMEDIE-FRANÇAISE, place du Théâtre-Français, 1[er] (742-27-31). — Les 17 et 23 à 20 h. 30 : les Marrons du feu, le Légataire universel ; les 18, 20 et 22 à 20 h. 30, le 28 à 14 h. 30 : l'Ile des esclaves, les Fourberies de Scapin ; les 19, 21, 24, 26 et 28 à 20 h. 30, le 21 à 14 h. 30 : Ondine ; les 25 et 27 à 20 h. 30 : Dom Juan.

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10[e] (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Mari, la Femme et la Mort.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9[e] (073-82-23) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Sexe faible.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17[e] (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Jamais deux... sans toi.

COMEDIE-CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9[e] (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing (à partir du 19).

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2[e] (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Les portes claquent.

THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4[e] (278-46-42) ; Salle I (D.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; (D.), 22 h. 30 : Phèdre ; Salle II (D.), 22 h. : Hauts-parleurs et cargos lents.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 6[e] (Sam., D.), 21 h. 30 : Passion noire.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14[e] (633-16-18) (D.), 21 h. : Loretta Strong de et par Copi.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9[e] (770-16-15) (D.), 21 h. : le Cheval évanoui.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5[e] (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14[e] (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : J'ai de la chance.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8[e] (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8[e] (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Duos sur canapé (à partir du 20 juillet).

MOUFFETARD, 76, r Mouffetard, 5[e] (336-02-87), 20 h. 30 : la Solitude d'un chanteur de fond ; de 22 h. à 24 h. : « l'Eté à la Mouff' » : Christine Combe (chansons show), Sisters Group (rock music).

NOUVEAUTES, 24, boulevard Poissonnière, 9[e] (770-52-76) (J.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Pauvre France.

EN RELACHE

Action Alliance Française ; Atelier ; Bouffes Parisiens ; Capucines ; Carré Thorigny (à partir du 20) ; Cartoucherie de Vincennes : Comédie des Champs-Elysées ; Cyrano ; Dix-Heures ; Edouard VII ; Espace Cardin ; Européen ; Fontaine ; Globe MCDV ; Gramont ; Hébertot ; Kaléidoscope ; La Bruyère ; Marigny ; Mathurins ; Michodière ; Moderne ; Montparnasse ; Œuvre ; Palace ; Palais-Royal ; Plaisance ; Rive-Gauche ; Saint-Georges ; Studio des Champs-Elysées ; Tertre ; Théâtre d'art ; Théâtre de la Cité internationale ; Théâtre des Deux-Portes ; Théâtre mécanique ; Théâtre de Paris ; Théâtre de la Plaine ; Théâtre-13 ; Théâtre-347.

SALLES SUBVENTIONNEES : Chaillot-Gémier ; Chaillot-Gaieté-Lyrique ; Odéon ; Opéra ; Théâtre de la Ville.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, 14[e] (548-92-97), (D.) 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 3[e] (607-37-53), (D.) 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Tartuffe (jusqu'au 27 juillet inclus).

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90), (D.) 20 h. 30, mat. sam. 17 h. 30 : le Grand Magic circus (de Moïse à Mao) ; dans la galerie, (D) 21 h. : les Ombres.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5[e] (222-93-54), (D., L.) 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle Maurice-Denis, place Maurice-Berteaux (973-18-26), Juillet musical : cours d'interprétation d'Yvonne Lefébure (piano) et Irène Joachim (chant).

Les cafés-théâtres

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14[e] (326-73-34), 20 h. 30 : Jacques Higelin.

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1[er] (742-99-79) (D.) 21 h. 30 : Oraison d'Arrabal, les Dactylos (D.) : 22 h. 30 : PFFF... (Patrick Font et Ph. Val) (D.) ; 24 h. : Yann B. le lundi à 22 h. 30 : Je suis à vendre.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4[e] (278-52-51) (D., L.), 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-le-Prince, 6[e] (326-43-98) (D., L.) 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.

LE JOUR DE FETE, 10, rue Guénégaud, 6[e] (033-98-56) (D.) 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4[e] (747-62-75) (D.) 21 h. 30 : la rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby.

PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4[e] (277-42-51) (D., L.), 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Jacqueline Danno « Une femme » ; 24 h. (ven. et sam.) : En ce temps les gens mouraient.

LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14[e] (D., L.), 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5[e] (707-60-93) (D., L.) 21 h. (le vend. à 21 h. et 23 h.) : Jusqu'à ce que la mort nous sépare.

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9[e] (874-26-22) (L.) 20 h. 45, mat. dim., à 14 h. 30 : Zizi je t'aime.

ELYSEE-MONTMARTRE, 72, boul. Rochechouart, 18[e] (606-38-79) (D.) 20 h. 45, mat. sam., 17 h. : Oh ! Calcutta.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9[e] (770-02-31) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9[e] (742-25-49), du mer. au dim., à 21 h. 30, mat. le dim., à 14 h. 30 : Myriam Makeba. Le 25, à 21 h. 30 : The American Banjo avec Art Rosenbaum, Bill Keith, Jim Rooney.

Les cabarets

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8[e] (225-69-69), 22 h. et 0 h. 30 : douze super beautés.

LIDO, 78, avenue des Champs-Elysées, 8[e] (359-11-61), 22 h. 45 et 1 h : revue « Grand Jeu ».

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10[e] (770-95-06) (M.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.

MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18[e] (606-00-19), 22 h. : « Festival ».

TOUR-EIFFEL (551-19-59), 21 h. 30 Les magiciens sont parmi nous.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 7, bd Saint-Martin, 3[e] (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sept ans mieux... ou sept ans pis.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14[e] (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9[e] (285-28-80) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Douchka.

Le cirque

CARRE THORIGNY, dans la cour de l'hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, 3[e] (277-47-33), le 17, à 15 h. 30 et 20 h. : le cirque Gruss.

Danse

La danse

BIO-THEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2[e] (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Danses de l'Inde du Sud, par Mal-Trevi.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8[e] (225-44-36) (D.), 20 h. 30 : Ballet national de Cuba (jusqu'au 20), à partir du 22 : Harkness Ballet of New-York.

THEATRE DU CHATELET, place du Châtelet, 1[er] (213-44-80) J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. 30 : les Ballets Joseph Russillo ; Mémoires pour demain (jusqu'au 17) ; Rêves (à partir du 19)

THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7[e] (548-65-90) (S., D.), 18 h. : White Dreams, de Graziella Martinez.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17[e] (747-27-78) (D.), 21 h. : le Lac des cygnes, par le Ballet de l'Opéra (à partir du 18).

HOTEL DE SULLY, 60, rue Saint-Antoine, 4[e] (278-60-56), les ven., sam., dim., à 21 h. : Les Ballets historiques du Marais.

Concerts

Les concerts

JEUDI 18 JUILLET, Thermes du Musée de Cluny, bd Saint-Michel (633-53-60), 19 h. : Bach, Haendel.

VENDREDI 19 JUILLET, Carré Thorigny, 3[e] (277-36-39), 21 h. : Fanfare et chœurs de l'université de Princeton (Bach, Verdi, Cole Porter).

DIMANCHE 21 JUILLET, Notre-Dame 17 h. 45 : Frédérick L. Marriot, orgue (Bach, Dupré, Marriot, Widor).

Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 17 JUILLET. — 15 h., *Eros plus massacre*, de Y. Yoshida ; 18 h. 30, *Vent d'est*, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, *Justice, l'homme qui regardait passer les trains*, de M. Bory ; *la Légende du vieux montagnard*, de J. H. Sider ; 22 h. 30, *Models*, de T. Imura.

JEUDI 18. — 15 h., *les Damnés*, de J. Losey ; 18 h. 30, *A des millions de kilomètres de la Terre*, de N. Juran ; 20 h. 30, *le Paysan éloquent*, de Ch. Abdel Salam ; *Cowboy*, de S. Salamoni ; *le Protecteur des gazelles*, de P. Kiziavi ; *les Autres*, de M. Cohen ; 22 h. 30, *la Fugue de Suzanne*, de J.-M. Buchet ; 0 h. 30, *She*, de C. B. Samuelson.

VENDREDI 19. — 15 h., *la Maladie blanche*, de Haas ; 18 h. 30, *C'est arrivé demain*, de R. Clair ; 20 h. 30, *Head*, de B. Rafelson ; 22 h. 30, *Dark Spring*, de U. Engstrom ; 0 h. 30, *la Conquête de l'espace*, de B. Haskin.

SAMEDI 20. — 15 h., *Ambre*, d'O. Preminger ; 18 h. 30, *les Pionniers de la Western Union*, de F. Lang ; 20 h. 30, Le ciel peut *attendre*, d'E. Lubitsch ; 22 h. 30, *Oklahoma*, de F. Zinnemann ; 0 h. 30, *le Retour de Godzilla*, de M. Oda.

DIMANCHE 21. — 15 h., *la Vie passionnée de Vincent Van Gogh*, de V. Minnelli ; 18 h. 30, *Sur la piste des Mohawks*, de J. Ford ; 20 h. 30, *la Flèche brisée*, de D. Daves ; 22 h. 30, *le Procès Paradine*, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30, *la Main du diable*, de M. Tourneur.

LUNDI 22. — Relâche.

MARDI 23. — 15 h., *Cendres et Diamants*, d'A. Wajda ; 18 h. 30, *le Dernier Eté*, de H. Bristov ; 20 h. 30, *Viridiana*, de L. Bunuel ; 22 h. 30, *Une romance familiale*, de J. Kaplan.

Les films nouveaux

WATTSAX, film américain de Mel Stuart, avec le révérend Jesse Jackson, Kim Weston, Staphe Singer, Jimmy Jones (v.o.) : Quintette, 5[e] (033-35-40)

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67), Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6[e] (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52).

L'ARNAQUE (A. v.o.) : Elysées-Cinéma, 8[e] (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; v.f., Napoléon, 17[e] (380-41-46), Mistral-Club, 14[e] (734-20-70), Helder, 9[e] (770-11-24), Bretagne, 6[e] (222-57-97), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).

AXEL (all., v.o.) : Marais, 4[e] (278-47-86).

LES COLTS AU SOLEIL (ang., v.o.) : Capri, 2[e] (508-11-69), Ermitage, 8[e] (359-15-71), Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37) ; v.f. : Galaxie, 13[e] (580-78-86), Maine-Rive gauche, 14[e] (567-06-96), Moulin-Rouge, 18[e] (606-63-26), Grand Pavois, 15[e] (531-44-58).

COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C.. ET PLEURNICHARD (fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-35), Wepler, 18[e] (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13), Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Ambassade, 8[e] (359-19-08), Bosquet, 7[e] 551-44-11) (jusqu'à jeudi).

LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Madeleine, 8[e] (073-56-03), St-Michel, 5[e] (326-79-17), St-Germain-Village, 5[e] (633-87-59), Concorde, 8[e] (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13).

LE CUISINIER DE LUDWIG (all., v.o.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).

DON ANGELO EST MORT (A., v.f.) (*) : Séverine, 20[e] (797-91-82).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-St-Germain, 6[e] (222-72-80), Paramount-Montparn. 14[e] (I et II : 326-22-17), Boulmich', 6[e] (033-48-29), Marivaux, 2[e] (742-83-90), Paramount-Maillot, 17[e] (747-24-24), Paramount-Orléans, 14[e] (580-03-75), Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-24), Lux-Bastille, 12[e] (343-79-17), Triomphe, 8[e] (225-45-76), Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28, Passy, 16[e] (288-62-34).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12), U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19).

FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Gaumont-Elysées 2 S F. 8[e] (225-67-29) (jusqu'à jeudi).

FLICS ET VOYOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19), Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12) ; v.fr. : Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-03), Clichy-Palace, 17[e] (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9[e] (824-62-52), Magic-Convention, 15[e] (828-20-32).

FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Studio Médicis, 5[e] (633-25-97).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19), St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).

HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Studio Logos, 5[e] (033-26-42).

LA MER CRUELLE (kow., v.o.) : Artistic-Voltaire, 11[e] (700-19-15).

MEURTRES AU SOLEIL (A.) : Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74) (jusqu'à jeudi) ; ABC, 2[e] (236-55-54) ; Mercury, 8[e] (225-75-90) ; Fauvette 2, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) (jusqu'à jeudi).

MONOLOGUE (sov. v.o.) : Bilboquet, 6[e] (222-87-23).

LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : La Pagode, 7[e] (551-12-15).

PORTIER DE NUIT (It.) (**) : Vers. angl : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

SOLEIL VERT (A.) (*) (v.o.) : Publicis-Matignon, 8[e] (359-31-97), Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Dragon, 6[e] (548-54-74) ; (v.f.) : Maxéville, 9[e] (770-72-87) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Montparnasse, 14[e] (326-65-13), Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Mayfair, 16[e] (525-27-06), Madeleine, 8[e] (073-56-03).

SWEET MOVIE (fr.-can) (**) (v.o.) : Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14), Quintette, 5[e] (033-35-40) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9[e] (073-95-48), Montparnasse, 14[e] (326-65-13), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (331-51-16), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27).

STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8[e] (359-29-46), Français, 9[e] (770-33-88), Quintette, 5[e] (033-35-40), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41), Montréal-Club, 18[e] (607-16-81).

TERRE BRULEE (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17[e] (320-19-93).

THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8[e] (225-19-73), Saint-Germain-Studio, 5[e] (033-42-72), Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) (jusqu'à jeudi), (v.f.) : Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16 (jusqu'à jeudi).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio-Git-le-Cœur, 6[e] (326-80-25).

TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés.) (**) (v.o.) : Studio-Alpha, 5[e] (033-39-47).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08), Biarritz, 8[e] (359-42-33), Madeleine, 8[e] (073-56-03), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41), Bienvenue-Montparnasse, 14[e] (544-25-02), Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Magic-Convention, 15[e] (827-20-32), Murat, 16[e] (288-99-75), Rio-Opéra, 2[e] (742-82-54), P.L.M.-Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42).

LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8[e] (225-67-29), Maxéville, 9[e] (770-72-87), Luxembourg, 6[e], (633-97-77), Fauvette 2, 13[e] (331-60-74).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), Maxéville, 9[e] (770-72-86) (jusqu'à jeudi)

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (Ang., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) (**) : Monge, 5[e] (033-51-46).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Jean-Renoir, 9[e] (874-40-75).

LE KID (A.), Champollion, 5[e] (033-51-60).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2[e] (073-97-52) ; Studio Raspail, 14[e] (326-38-98).

LOVE (Ang., v.o) (**) : Actua-Champo, 5[e] (033-51-60).

MACADAM COW BOY (A., v.f.) (**) : Daumesnil, 12[e] (343-59-27).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) (**) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38).

MORGAN (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).

SOLDAT BLEU (A.) (**) : Action Christine, 6[e] (325-85-78)

LA ROUTE SEMEE D'ETOILES (A., v.o.) : Dominique, 7[e] (551-04-55)

LES TROIS AGES (A.) : St-Séverin, 5[e] (033-50-91) ; Studio Marigny, 8[e] (225-20-74) ; 14-Juillet, 11[e] (700-51-13).

UNE INCROYABLE HISTOIRE (A., v.o.) : Studio République, 11[e] (805-51-97).

VAMPYR (Suéd.) : Studio de la Harpe, 5[e] (033-34-83) (à partir de vendredi).

WEST SIDE STORY (A.) : Paris, 8[e] (359-53-99).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : le Seine cinéma, 5[e] (325-92-46)

HELLZAPOPPIN (A.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).

Les rééditions

BEN HUR (A.) (à partir du 19) : V.o. Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74), Danton, 6[e] (326-08-18), Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f., Richelieu, 2[e] (233-56-70), Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27), Images, 18[e] (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74), Bosquet, 7[e] (551-44-11), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16)

LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (A., v.f.) : Concorde, 8[e] (359-92-84), Lumière, 9[e] (770-84-64), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Montparnasse, 14[e] (326-65-13), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75), Caravelle, 18[e] (387-50-70).

PARIS BRULE-T-IL ? (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93), Rotonde, 6[e] (633-08-22), Ermitage, 8[e] (359-15-71), Telstar, 13[e] (331-06-19), Mistral, 14[e] (734-20-70).

LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5[e] (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-56-16), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27).

Les séances spéciales

ARTISTES ET MODELES (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (236-12-83), 11 h. 45 et 0 h. 15.

JULES ET JIM (F.) : Châtelet-Victoria, à 13 h. 45, 16 h.

LES MALES (Can) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18), à 12 h., 0 h. 15.

LA NUIT AMERICAINE (F.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (236-12-83), 18 h. 30, 20 h. 20, 22 h. 20.

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (F.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18), à 12 h.

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A.) (*) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

LES DIABLES (Ang. v.o.) (**) : la Clef, 5[e] (337-90-90), 12 h., 24 h.

UN ETE 42 (A., v.o.) (*) : la Clef, 5[e] (337-90-90), 12 h., 24 h.

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6[e] (633-10-82), 13 h. 30, 24 h.

GRAND BURLESQUE AMERICAIN (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6[e] (633-10-82), 13 h. 30, 24 h.

Les festivals

HUMPHREY BOGART (v. o.). — Jean-Cocteau, 5[e] (033-47-62), mer., jeudi : Oklahoma Kid ; vend., sam. : Ouragan sur le « Caine » ; dim., lund. mar. : le Port de l'angoisse. — Plaza, 8[e] (073-74-55), mer., jeu. : la Main gauche du Seigneur ; ven., sam. : la Femme à abattre ; dim., lun., mar. : les (Fantastiques Années 20. — Action-Lafayette, 9[e] (878-80-50) ; mer., jeu. : Key Largo ; ven., sam. : Casablanca ; dim., lun. : la Caravane héroïque. — Action République, 11[e] (700-21-65), mer., jeu. : Plus dure sera la chute ; ven., sam. : High Sierra ; dim., lun., mar. : le Grand Sommeil. — Paramount-Maillot-Saint-Cyr, 17[e] (747-34-24), mer, jeu. : Casablanca ; ven., sam. : le Faucon maltais ; dim., lun., mar. : la Comtesse aux pieds nus.

NOUVEAU WESTERN AMERICAIN. (v.o.). — Noctambules, 5[e] (033-42-34), mer., Rio-Bravo ; jeu. : le Convoi sauvage ; ven. : les Collines de la terreur ; sam. : Juge et Hors-la-loi ; di. : le Fantôme de Cat-Dancing ; lundi : Fureur apache ; mer. : la Chevauchée des sept mercenaires.

FRED ASTAIRE (v.o.). — Studio des Ursulines, 5[e] (033-39-19), mer. : En détresse ; jeu. : l'Entreprenant M. Pétrov ; ven. : Top Hat ; sam. : Swing Time ; dim. : le Gai Divorcé ; lun. : Carioca ; mar. : Amanda.

HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action-Christine, 6[e] (325-85-78), mer. : l'Appât ; jeu. : les Cavaliers ; ven. : Règlement de comptes à OK-Coral ; sam. : Véra-Cruz ; dim., les Sept Mercenaires ; lun. : Johnny Guitare ; mar. : la Vallée de la peur.

INGMAR BERGMAN (v. o.). — Racine, 6[e] (633-43-71), mer. : Monika ; jeu. : la Source ; ven. : le Septième Sceau ; sam. : A travers le miroir ; dim. : le Silence ; lun. : Rêves de femmes ; mar. : le Visage.

VINGT ANS DE CINEMA ITALIEN v.o.). — Olympic Marilyn, 14[e] (783-67-42), mer., jeu. : Metello ; ven. et sam. : les Monstres ; dim. : Satyricon ; lun., mar. : les Clowns.

SERIES NOIRES AMERICAINES (v.o.). — La Boîte à films, 17[e] (754-51-50), 14 h. : Un trou dans la tête ; 16 h. : la Revanche du Sicilien (v.f.) ; 18 h. : Hurler de peur ; 20 h. : l'Inquiétante Dame en noir ; 22 h. : le Piège.

FILMS D'EPOUVANTE (v.o.). — La Boîte à films, 17[e] (754-51-50), 14 h. : Dracula 73 ; 16 h. : le Cirque des horreurs ; 18 h. : la Nuit des maléfices ; 20 h. : Crimes au musée des horreurs ; 22 h. : Une messe pour Dracula.

GANGSTERS (v.o.). — Mac-Mahon, 17[e] (380-24-81), mer. : le Privé ; jeu. : Tuez Charly Varick ; ven. : Key Largo ; sam. : The Getaway ; dim. : les Invitations dangereuses ; lun. : Asphalt jungle ; mar. : le Cercle noir.

FILMS INEDITS (v.o.). — La Clef, 5[e] (337-90-90), mer. : Pecado Morale ; l'Interminable Chevauchée solitaire ; jeu : le Secret de la rose ; ven. : le Duel ; sam : l'Atelier ; Body ; dim. : Cartoon Circus ; Buy me, sell me ; lun. : les Hasards de la gloire ; mar. : l'Ampélopède, la mort de la planète rouge.

JEAN-LUC GODARD. — Studio des Acacias, 17[e] (754-97-83), 14 h. : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; 16 h. : Une femme mariée ; 18 h. : A bout de souffle ; 20 h. : Pierrot le Fou.

ETE 1974. — Pagode, 7[e] (551-12-15). Pagode I, mer. : Quelque part quelqu'un ; jeu. : la Salamandre ; ven. : la Vieille Dame indigne ; sam. : Family Life (v.o.) ; dim. : le Chagrin et la Pitié ; lun. : Au retour d'Afrique ; mar. : les Yeux fermés. — Pagode II, mer. : la Collectionneuse ; jeu. : Richard Milhous Nixon (v.o.) ; ven. : Qu'il était bon mon petit Français (v.o.) ; sam. : Uccellacci Uccellini (v.o.) ; dim. : Paris nous appartient ; lun. : Pierre et Paul ; mar. : Mon oncle Antoine.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République d'Irak et Mme Saleh Mehdi Amash ont offert une réception mardi 16 juillet.

Naissances

— Docteur Charles Buttigieg et Monique, 17, rue Germain-Pilon, 75 018 Paris, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Elsa,

le 14 juillet 1974.

La Celle-Saint-Cloud.

— M. et Mme Laurent Jacob-Giusta sont heureux de faire part de la naissance de

Gautier,

le 16 mai.

39, rue La Fontaine, 75 016 Paris.

Nécrologie

— M. Roland Bertin, architecte, 18, rue Duphot, Paris-1er, a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Mylène BERTIN,
née Lespagnol,

survenu le 14 juillet à son domicile après une longue et cruelle maladie. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Un service religieux sera célébré ultérieurement sur faire-part.

— Le professeur et Mme Pierre Boulard et leurs enfants, font part de la mort accidentelle de *leur chère fille et sœur,*

Marie-Odile BOULARD,

le 14 juillet, à l'âge de dix-neuf ans.

Ils invitent à partager leur peine et leur espérance et à prier avec eux.

La messe sera célébrée jeudi 18 juillet en la cathédrale de Tours, à 16 heures.

Pas de gerbes ni de couronnes : votre amitié et vos prières.

Qu'elle vive dans la joie de Dieu !

41 bis, boulevard Heurteloup, 37 000 Tours.

— *Mme René Bourgougnon.*

M. et Mme Pierre Laffay et leurs enfants,

Mlle Marguerite Bourgougnon,

M. Maurice Bourgougnon,

Les familles Coquelin, Philippe, de Boisboissel et Desmoulins,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mlle Antoinette COQUELIN,

survenu le 16 juillet 1974 dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à Sainte-Jeanne-de-Chantal, place *de la Porte-de-Saint-Cloud*, le vendredi 19 juillet 1974, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger HAUERT,

avocat à la cour d'appel de Paris, survenu à Nice le 15 juillet 1974.

La levée du corps aura lieu le jeudi 18 juillet à l'hôpital Saint-Roch de Nice.

De la part de M. François Hauert, son fils,

M. et Mme André Hauert,

Mme Sylvie Neukham,

Mlle *Agnès Hauert.*

Ses nombreux amis peintres et musiciens s'associent à la douleur de la famille.

— Grenoble, Londres, Meylan, Lyon, Chapareillan.

Mme Albert Perceval,

M. et Mme J. Maziere et leurs enfants,

Mlle C. Perceval,

Les familles Riboud, Batandier, Delber, Fraux, Rubin, parents, alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert PERCEVAL,

survenu le 14 juillet 1974 dans sa soixante-quatorzième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 17 juillet 1974 à Méaudre (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Condorcet, 38 000 Grenoble.

Anniversaires

— Tous ceux qui ont connu et aimé

Gilbert BACRI,
inspecteur général
au ministère du travail,
de l'emploi et de la population,

se recueilleront pour lui adresser une *pensée fidèle et affectueuse* en ce jour du 17 juillet, septième anniversaire de son décès.

— La famille de

Mme Léon GORNY,
née Alice Gak,

demande à ceux qui l'ont connue une pieuse pensée à l'occasion du douzième anniversaire de son décès.

Visites et conférences

JEUDI 18 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 12, avenue de la Drionne, Mme Bachelier : « Vieilles caves à vin à Bougival ». — 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « La place Royale et ses habitants ». — 15 h., centre commercial, côté entrée du C.N.I.T., Mme Legregeois : « La Défense ». — 15 h., 14, rue de La Rochefoucault, Mme Zujovic : « Le musée Gustave-Moreau ».

15 h., 5, rue de Constantine : « Le Centre culturel canadien » (L'Art pour tous). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais. La place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais » (Mme Barbier).

SOCIÉTÉ

M. Bernard Lafay demande au ministre de l'intérieur de lutter contre la prostitution au Bois de Boulogne

M. Bernard Lafay, député de Paris (apparenté U.D.R.), demande au ministre de l'intérieur, dans une question écrite, « *de faire prendre, dans les meilleurs délais, toutes dispositions pour que le Bois de Boulogne redevienne un lieu fréquentable pour les Parisiens en y interdisant, avec rigueur, la prostitution qui s'y donne libre cours, publiquement et impunément* », au point qu'un *film, les Couples du Bois de Boulogne*, puisse être projeté actuellement dans des salles de Paris et de banlieue, « *illustrant cyniquement ces moyens inadmissibles* ».

Affirmant que « *les articles 97 et suivants du code d'administration communale et la jurisprudence qui s'en est dégagée permettent d'interdire, dans un périmètre déterminé, les activités des prostituées* », M. Lafay estime qu'une « *opération « coup de » balai* » s'impose donc, qui doit *être décidée et organisée au bénéfice de la santé morale élémentaire et du prestige de Paris, dont l'image ne peut continuer à être souillée aux yeux de ses visiteurs français et étrangers* ».

RELIGION

● *L'université Saint-Jean-de-Jérusalem*, centre international de recherche spirituelle comparée, vient d'être fondée par quatorze universitaires français et étrangers parmi lesquels MM. Henri Corbin et Richard Staufer, professeurs à l'Ecole pratique des hautes études, Antoine Fèvre, de l'université de Bordeaux, et Gilbert Pinaud, de l'université de Grenoble-Chambéry.

C'est à Cambrai (Nord), non loin de l'ancienne abbaye de Vaucelles, où se trouve le siège social de l'université, qu'auront lieu les premières réunions.

PRESSE

En Italie

LE TIERS DU CAPITAL DU « CORRIERE DELLA SERA » A CHANGÉ DE MAINS

Rome (*A.F.P.*). — L'opération de transfert de propriété des actions — le tiers du capital — détenues par Mme Giulia Crespi dans le quotidien de Milan, le *Corriere Della Sera*, à l'éditeur milanais Angello Rizzoli (*le Monde* du 13 juillet) a été confirmée le 16 juillet par l'avocat de Mme Crespi, devant le tribunal de Milan, saisi par la rédaction, les employés et les typographes du journal, d'une plainte pour non-observation du contrat signé en novembre dernier. Celui-ci prévoit que le personnel doit être consulté avant tout changement dans la propriété du quotidien.

M. Rizzoli — qui, outre sa maison d'édition, publie quelques-uns des principaux hebdomadaires italiens, dont *il Mondo* et *l'Europeo* — aurait agi avec l'appui du président de Montedison, M. Eugenio Cefis.

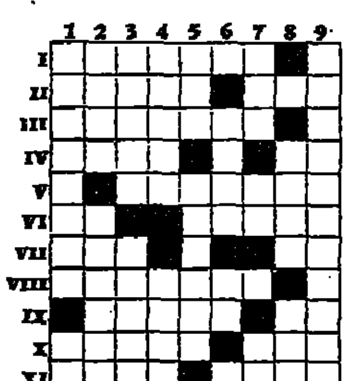
Selon certaines rumeurs, une opération analogue serait en cours pour l'acquisition des actions de M. Angelo Moratti, industriel du pétrole, et détenteur d'un autre tiers du journal.

● *M. André Beyler* a été élu président de la Fédération nationale de la presse hebdomadaire et périodique. Le président sortant, M. André-Louis Dubois, qui a été porté à la présidence d'honneur, avait demandé aux membres de l'assemblée de ne pas *renouveler son mandat* et *proposé* la candidature de M. Bayler, premier vice-président.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 896



HORIZONTALEMENT

I. Bouche des trous, aplanit des bosses. — II. *Met donc du temps* à comprendre. Faisait fureur. — III. D'un verbe ambulatoire. — IV. Consulter. Désigne un Grand. — V. Il était facile de la prendre la main dans le sac. — VI. Mettent des molécules en mouvement (*épelé*). Très épicées. — VII. Terme de sport. Abréviation. — VIII. Voués aux choses passées. — IX. Canal d'intérêt local. Pour d'aucuns, cela vaut de l'or ! — X. Déchets ou incidents techniques. Ce que l'on prend hors de chez soi. — XI. Mena une vie riche en expériences. Donnait de belliqueux conseils.

VERTICALEMENT

1. Ne manque pas de sel ! Ne se perçoit que lorsqu'on le frappe. — 2. Cours étranger. Souvenir d'une tragédie maritime. — 3. Avec eux, la maison est bien tenue. San confusion possible. — 4. Se manifester avec quelque éclat. Adopter certain procédé de défense. — 5. Queue de cerise. Faciles à briser. — 6. Vaste domaine, surtout fréquenté par des gens distraits. Désinence verbale. — 7. Occupe une position de repos. Fin de participe. Cours d'eau français. — 8. Génies. Peut rester frais pendant des mois entiers. — 9. Sont au courant.

Solution du problème n° 895

HORIZONTALEMENT

I. Aequis. Râ. — II. Prunes. E.M. — III. Reis. Esse. — IV. Eté. Tus. — V. Séton. Al. — VI. Sucette. — VII. Si. Repues. — VIII. Essor. — IX. Cave. Iéna. — X. Rio. Essai. — XI. Erèbe. Ys.

VERTICALEMENT

1. Après. Sacre. — 2. Crête. Air. — 3. Quiets. Evoé ! — 4. Uns. Ourse. — 5. Ie. Onces. Ee. — 6. S.S.E. Epois. — 7. Statures. — 8. Résulte. Nay. — 9. Ames. Estais.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

Jeudi

S. 14 - Ameublement Me Boisgirard.

S. 5 - Livres. Beau mobilier. Me Delorme.

S. 2 - Tabix, gravures. Bx Bibelots. Meubles anciens et de style. Mes Audap, Godeau Solanet.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

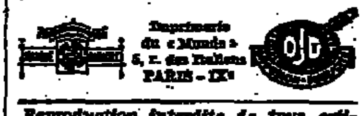
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 17 JUILLET

● **CHAINE I**

16 h Tour de France cycliste.
20 h. 15 Tour de France cycliste.
20 h 30 Le Grand Echiquier, de J Chancel. Soirée d'adieu de Louis Seigner.

Avec Micheline Boudet et Jean-Claude Brialy, Elvire Popesco, Aldo Ciccolini, Christa Ludwig, Raymond Devos, Robert Manuel, Jean Gabin, Jacques Charon, Robert Hirsch.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu Des chiffres et des lettres.
19 h 45 Feuilleton Valérie.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Le vison à cinq pattes », de C. Colline, d'après P. Coke. Mise en scène de R. Dupuy. Avec M. Mercendier, J. Marsan, M. Dalmes.

La propriétaire d'un hôtel particulier abrite des pensionnaires peu communs qui deviennent voleurs afin de se distraire.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France cycliste.
20 h 10 Pour les jeunes Les trois ours.
20 h. 30 Il y a trente ans, la libération : « Charles Dequenne instituteur ».

C'est sous le pseudonyme de Charles Dequenne que le général de Lattre de Tassigny s'est caché après son évasion de la prison de Riom.

Avec la participation de Mme de Lattre de Tassigny, de M. Rouget, de M. Henri Gorce-Franklin, de M. Paul Rivière et de M. Eugène Claudius-Petit.

21 h. 20 Magazine A livre ouvert, de J. Prasteau.

Avec Maurice Genevoix, de l'Académie française, Claude Manceron (historien), Robert Mallet, Léonce Peillard, Pierre Gisling (comédiens).

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., *Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., direct.* J. Doussard, avec le concours du Quintette Ars Nova : « Concert pour cuivres et cordes » (Evelyne Accard), « Partita » (Aubert-Lemeland), « Symphonie partita » (M. Mihalovici). — 20 h. 45, Dits et écrits sur la musique. Le professeur Jacques Monod. — 21 h. 20, La science en marche. — 21 h. 50, L'orchestre symphonique et les chœurs de la radio autrichienne, direct. F. Cerha (G. Liseli, Max Brand). — 23 h. 20, L'écriture par le son. — 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Samson et Dalila » (Saint-Saëns), avec Ch. Ludwig, *J. King, B. Weikl, A. Malta* ; « Du berceau à la tombe » (Liszt). — 23 h., Musique française méconnue : Louis Saguer. — 24 h., Musique et poésie : Rabindranath Tagore (P. de la Rue, R. Strauss, Messiaen, Raga Mangevabushani). — 1 h. 30, Nocturnales.



JEUDI 18 JUILLET

● **CHAINE I**

18 h. 10 Tour de France cycliste.
20 h. 15 Tour de France cycliste.
20 h. 30 Grand écran, de Monique Assouline. Film : « Soudain, l'été dernier », de J.-L. Mankiewicz (1959), avec E. Taylor, K. Hepburn et M. Clift.

Une veuve riche et mûre veut étouffer la vérité sur la mort de son fils en faisant opérer du cerveau sa nièce, qui en fut témoin. Le chirurgien commence par psychanalyser la jeune fille.

Trois grands acteurs dans l'adaptation d'une pièce morbide de Tennessee Williams.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Les dossiers secrets des trésors. « L'affaire du Tubantia ».

En mars 1916, un bateau hollandais est torpillé. L'Angleterre et l'Allemagne s'accusent réciproquement de cette agression.

21 h. 30 Reportage : Le feu de la Terre. Haroun Tazieff et le volcan de l'Afar (2).

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France cycliste.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Entretien : La bonne mémoire. Le professeur Debré. Réal. D. Wronecki.

Avoir vingt ans en 190'.

21 h. 20 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont. Georges Savy, chasseur de sons.

● **FRANCE-CULTURE**

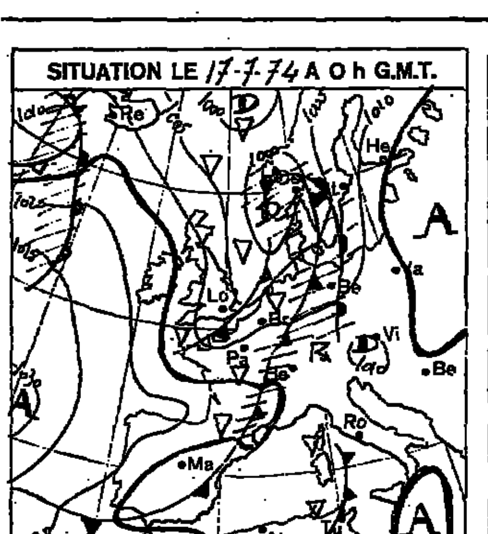
20 h., Carte blanche : « Tous ensemble », de P.-M. Newman, *adapt. P. Boudy, avec M. Meriko, P. Bertin (réal. O. d'Horrer).* — 21 h. 20, Biologie et médecine. — 21 h. 50, Livre d'or : Avignon. — 23 h., Disques rares. — 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● **FRANCE-MUSIQUE**

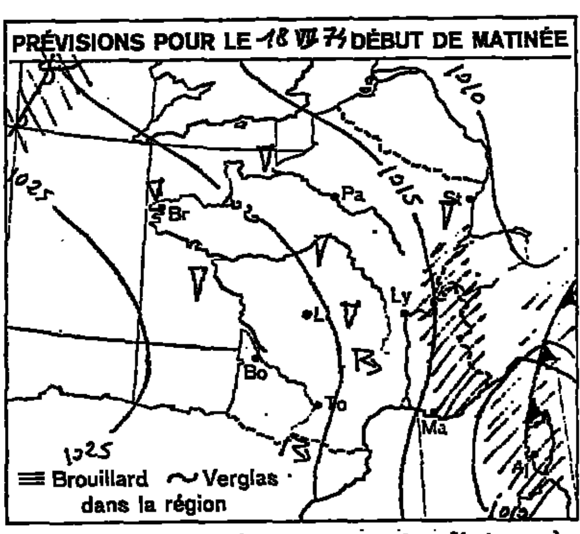
20 h. 30 (S.), Concert donné à l'Institut culturel italien par le Trio Casella, avec A. Fiorentini, violoniste ; *E. Marzeddu, pianiste ; G. Mascellini, violoncelliste* : « Trio en si bémol majeur K. 502 » (Mozart), « Sonate à trois » (Malipiero) ; « Trio n° 1 en ré mineur, opus 49 » (Mendelssohn). — 22 h. (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion sarroise, direct. B. Maderna : Schumann. — 22 h. 50 (S.), Clarté dans la nuit. — 23 h. 5 (S.), Jazz vivant : Le Matchi Oui Big Band, L'intercommunal free dance music orchestra. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Haydn, Liszt, Verdi, Massenet, Tansmann, R. Strauss. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17-7-74 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18 VII 74 DÉBUT DE MATINÉE



Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➔ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 juillet à 0 heure et le jeudi 18 juillet à 24 heures :

Une perturbation achève, ce mercredi, de traverser notre pays. Derrière elle, s'établit progressivement un flux de nord-ouest d'air maritime frais.

Jeudi matin, *le temps sera encore* pluvieux et orageux sur les Alpes et la Corse, mais sur les Alpes, il s'améliorera progressivement au cours de la journée. Ailleurs, il sera variable avec des éclaircies, mais aussi des averses. Les éclaircies seront plus belles sur la moitié ouest en fin de journée. Les températures demeureront assez basses pour la saison, et les vents, en général de nord-ouest, *seront modérés à assez forts.* On observera du mistral et de la tramontane.

Mercredi 17 juillet, à 7 heures, la *pression atmosphérique réduite au* niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 010,4 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Biarritz, 20 et 14 degrés ; Bordeaux, 23 et 13 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 14 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 23 et 14 ; Dijon, 20 et 14 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 18 et 13 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 28 et 18 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 26 et 20 ; Paris - Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 18 et 14 ; Perpignan, 28 et 15 ; Rennes, 19 et 12 ; Strasbourg, 22 et 15 ; Tours, 20 et 12 ; Toulouse, 21 et 15 ; Ajaccio, 30 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 12 degrés ; *Athènes, 37 et 27 ; Bonn, 23 et 13* ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 35 et 25 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 15 ; Genève, 26 et 15 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 16 et 13 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 16 et 12 ; New-York, 29 et 21 ; Palma-de-Majorque, 31 et 18 ; Rome, 33 et 22 ; Stockholm, 19 et 21 ; Téhéran, 30 et 26.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 17 juillet 1974 :*

DES LOIS

● Portant amnistie de finances revendicative pour 1974.

UN ARRETE

● Portant modification de l'arrêté du 10 juin 1974 fixant pour 1974, par département, le taux de subvention spéciale prévue à l'article 4 du décret n° 74-473 du 17 mai 1974.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

COMPLEXE TEXTILE COTONNIER INTÉGRÉ IMPLANTÉ A KISANGANI AU ZAIRE

recherche

— DIRECTEUR de FILATURE

— CHEF COMPTABLE

— INGÉNIEUR TEXTILE

(Responsable de la formation du personnel)

- Voyage aller et retour tous les 18 mois.
- 2 mois de congés payés.
- Logement meublé fourni.
- Frais médicaux remboursés.

Adresser candidature et curriculum vitae à :

MAURER TEXTILES S.A.

3, rue du Conseil-Général, CH-1205 GENEVE, Suisse. Ingénieurs-Conseils du projet.

Très Importante Société Produits Chimiques

recherche

CADRE

très haut niveau, 30 ans minimum.

pour poste

ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER

DE SA DIVISION PHARMACIE

SONT EXIGÉS :

- formation HEC, ESSEC, ESCP ;
- option comptabilité finance ;
- expérience plusieurs années Responsable de service financier et comptable.

Adr. C.V dét et photo ss référ 7 056 à :

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

---

spécialiste anti-pollution

Premier Groupe Européen dans le domaine du Conseil de Direction,

sema

metra international

s'intéresse en particulier à tous les problèmes technico-économiques liés à la lutte anti-pollution.

Pour faire face au développement de cette activité au sein de la Division Marketing et Modèles de Décision, elle recherche un

jeune ingénieur

diplômé d'une Ecole de Chimie ayant 2 à 3 ans d'expérience dans cette branche et souhaitant faire évoluer sa carrière dans les domaines les plus variés du Conseil d'Entreprise.

Adresser C.V. avec une courte lettre manuscrite sous référence 1686 M, à :

sema selection — 16-18 rue Barbès 92128 Montrouge (Membre de l'ANCERP)

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE NUCLÉAIRE

EN FORTE EXPANSION

PROCHE BANLIEUE SUD

recherche

1 INGÉNIEUR

DIPLOMÉ - CONFIRMÉ

5 A 10 ans d'Expérience en Partie au moins Dans le NUCLEAIRE

Pour PROJETS :

— EAU LEGERE ;
— DIRIGER ETUDES GENERALES DE PROCEDE AUX INTERFACES, AVEC LOTS COMPLEMENTAIRES :
— GENIE CIVIL ;
— SALLE DES MACHINES :
— EFFLUENTS ;
— EAUX ;
— VENTILATION ;
— FLUIDES DIVERS.

LANGUE ANGLAISE.

SEJOUR AUX ETATS-UNIS

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence J. B. 15, à no 71.177, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE GÉNÉRALE

d'ensembles industriels à vocation mondiale
Filiale d'un très important groupe industriel

recherche
pour son activité

PÉTROLE / PÉTROCHIMIE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour negociations technico-commerciales

Expérience engineering ou ensemblier ou entreprise et langue anglaise indispensables

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé à GAUTRON PUBLICITE, 29, rue Rodier. — 75009 PARIS, sous référ. 2.341, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

POUR FRANCE - OUTRE-MER

A.T.P. ANALYSTE PROGRAMMEUR

— ayant goût pour mise en œuvre périphériques industriels ;
— niveau BAC Moderne ou Technique ;
— 3 à 4 ans d'expérience en informatique, en temps réel ;
— connaissance de : calculs scientifiques en FORTRAN
  - Ordinateur IBM 1800 ;
  - Langage assembleur ;
  - Système d'exploitation en temps réel ;
  - Anglais technique lu ;
— Contrats 3 ans prolongeables avec retour annuel. Séjour en famille

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 1.201 : SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES

Recherche pour son département

AGRO-ALIMENTAIRE

PLUSIEURS INGÉNIEURS DE PROJETS

Ayant expérience de réalisation d'affaires, clés en main à l'étranger. Auxquels serait confiée la responsabilité de la conception, de l'engineering et de la réalisation du projet dans le domaine agro-alimentaire.

Formation souhaitée : AGRO ou ENSIA ou CENTRALE. Anglais indispensable.

Ecrire : SERVICE DU PERSONNEL, CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES 5, rue de Monttessuy - 75007 PARIS - Référ. G.E. 1.



emplois régionaux

BANQUE HERVET

Dans le cadre de la mise en œuvre de son

PLAN INFORMATIQUE

offre plusieurs postes évolutifs dans différents domaines :

— ORGANISATION
— CONCEPTION ET REALISATION INFORMATIQUE
— EXPLOITATION DES ORDINATEURS
— SYSTEME.

Les candidats doivent avoir une formation de base supérieure, la préférence étant donnée aux INGENIEURS diplômés d'une grande ECOLE SCIENTIFIQUE mêmes débutants.

Lieu de travail : BOURGES

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prét. à : Direction du Personnel, B.P. 154, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Une entreprise de Services (Conseil en recrutement et carrières) implantée sur l'ensemble du territoire

recherche son

RESPONSABLE RÉGIONAL POUR L'EST DE LA FRANCE

CE CADRE A :
— une connaissance étendue du fonctionnement des entreprises ;
— exercé des responsabilités dans les branches : production, méthodes commerciales, conseil ;
— été chargé de relations extérieures.

IL ASSURERA DANS SA REGION :
— le développement des activités et leur administration ;
— les relations extérieures auprès des Instances Officielles et des groupements professionnels ;
— de nombreux déplacements de très courte durée.

Rémunération de l'ordre de 85.000 francs par an

Ecr. avec C.V. dét. et prét., no 81.627, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

engineering

Le Groupe REDOUTE recherche un ingénieur, connaissant bien les problèmes d'entreposage, de manutention et d'organisation, pour concevoir tous les systèmes d'exploitation de ses surfaces de vente.

Il travaillera en liaison étroite avec les services techniques chargés de l'infrastructure, les responsables Produits et le responsable Administratif chargé des procédures, et participera avec eux au suivi des Magasins. Il ne sera donc pas confiné dans un rôle technique (l'exploitation proprement dite sera confiée à des responsables au niveau de chaque surface de vente) mais contribuera activement au développement de la politique commerciale, en tant que membre de l'équipe de Direction (33 ans en moyenne).

Ce poste conviendra à un ingénieur diplômé, ayant fait ses premières armes dans un bureau d'Etudes ou dans une Société d'Organisation et cherchant à accéder maintenant à un poste de Direction.

Adressez C.V., photo et prétentions, sous référence 4.27.21-M, à :

La Redoute division cadres
57, rue de Blanchemaille - 59100 Roubaix

THOMSON-CSF

recherche pour

BREST

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE

Les candidats retenus actuell. POSITIONNES II ou III A devront justifier d'une expér. minim. de 5 à 10 ans acquise ds l'électronique professionnelle. Leur activité s'exercera dans les secteurs :

ETUDES - DEVELOPPEMENT - ESSAIS

en liaison avec les services fabrication de BREST, ainsi qu'avec d'autres usines et laboratoires de la Compagnie.

Il s'agit de postes à responsabilités importantes, qui offriront aux candidats retenus de réelles perspectives d'avenir, sur place, ou dans les autres unités de groupe.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, THOMSON CSF, route du Conquet, 29290 BREST.

MOËT & CHANDON

recherche pour son

département marketing

un ASSISTANT

et un

CHEF de PRODUITS

diplômés grandes écoles commerciales ou scientifiques

26 ans minimum, pouvant justifier d'une expérience d'au moins 2 ans, acquise si possible dans le Marketing de Produits Alimentaires liquides (Alcools).

Dans le cadre de la participation à la gestion de plusieurs produits, il devra :

- collecter, centraliser et interpréter des informations marketing,
- établir des recommandations et les plans marketing,
- mettre en oeuvre des recommandations et en particulier celles relatives aux domaines publicitaires et promotionnels,
- suivre le déroulement des plans marketing

Résidence EPERNAY

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP

service M 880 10 rue de la Paix 75002 Paris.

---

personnel

46 000 F+

L'usine filiale d'un important Groupe Métallurgique à 150 km Sud-Est de Paris recherche

CHARGÉ DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES.

pour lui confier dans le cadre de sa Direction Administrative les responsabilités :

- du service Paie,
- des contacts intérieurs avec l'ensemble des représentants syndicaux,
- des contacts extérieurs avec la Chambre Patronale et l'inspection du Travail,
- du recrutement du personnel d'exécution.

Une connaissance parfaite de la législation du travail et une expérience à une fonction similaire sont indispensables.

Possibilités de logement.

Adresser C.V. + lettre manuscrite sous référence 5280 M, à :

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor-Hugo - 75116 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour son usine de

FRANCHE-COMTÉ

médecin du travail

Il complètera l'équipe d'un service autonome.

Excellentes conditions de travail dans une entreprise moderne.

Évolution de carrière possible.

Envoyer CV. et prétentions sous réf. SARE (mention s/ envel.)

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Société Mutualiste, Section O.C.

recherche d'urgence

DIRECTEUR EXPÉRIMENTÉ

Sérieuses connaissances comptabilité, excellentes références.

Ecrire ou se présenter :
MAISON DE LA MUTUALITE (sauf lundi)
20, quai Saint-Jean, 41001 BLOIS - B.P. 179,
Tél. : 78-03-62 - 78-07-54 - 78-10-60

PLAQUETTES INDUSTRIELLES S.A. 300 pers. en expansion régulière à Marckolsheim (Sud 67) Fournissant les grands de l'électroménager, de la radio-télévision, de la P.L.V. et de l'automobile.

recherche

JEUNE DIRECTEUR DE MARKETING

H.E.C., E.S.C. ou similaire Capable de négocier en Allemand, 3 à 5 ans d'expérience.

MISSION :
— Organisation et animation des ventes exports (Allemagne) ; et des ventes régionales Est ;
— gestion du service administration des ventes, liaisons usine, ventes ;
— Conception et réalisat. d'études de marketing (nouveaux produits, nouveaux marchés) ;
— interventions personnelles de vente auprès de clients importants (contacts avec serv. achats, études, esthétique industrielle).

Poste d'avenir à larges responsabilités.

Logement facilité.

Adresser curriculum vitae dét. à
S E L E T E C
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 541.

La Direction Départementale de l'équipement du Var recherche un ingénieur connaissant les problèmes de sécurité routière en vue de la direction à Draguignan d'un service spécial chargé de la lutte contre les accidents de la route. Embauche courant août 74. Contrat assuré jusqu'à fin 1975 avec poss. de renouvellement. Ecr. av. C.V. et prétent. à M. le Directeur Départemental de l'Equipement, Bureau du Personnel, 37, bd Liberté - 83007 Draguignan.

Société de transports Voyageurs rech. pour exploit. grande ville de Normandie, Chef Service comptable et administratif H. env. 45 ans, 1er préliminaire : D.E.C.S., E.S.C. ou équivalent. Rémunération selon expér. du candid. Ecr. no 62.641, PRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Centre de recherches Lillois

demande

CHARGE D'ETUDES

en SOCIOLOGIE (niv. 3e cycle) av. expér. professionn. surtout en sociol. urbaine. Ecr. av. C.V. no 521.522, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr.

IMPORTANTE STÉ DE SERVICES EN TÉLÉINFORMATIQUE

recherche pour son centre de la Loire Atlantique équipé d'un Cyber 72

UN CHEF DE CENTRE DE CALCUL

QUI SERA RESPONSABLE :

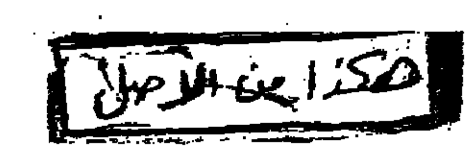
- de l'organisation et de l'exploitation,
- des développements systèmes,
- de la gestion de l'ensemble des ressources machines et humaines,
- de l'image de marque de notre Société.

Pour réussir dans sa tâche il disposera d'un budget annuel important, d'une équipe de vingt personnes et de l'assistance du constructeur.

CE POSTE NE PEUT CONVENIR QU'A :

- un titulaire d'un diplôme d'études supérieures (grande école ou universitaire) ayant une longue expérience de l'informatique sur gros système,
- un organisateur possédant le sens du commandement et des réalisations humaines.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur C.V. et leurs prét. s/réf. 5251 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



offres d'emploi



offres d'emploi



offres d'emploi





offres d'emploi

offres d'emploi

Importante Filiale d'une Société Internationale de Produits Chimiques

recherche

Pour lancer une nouvelle gamme de produits rodenticides en Europe et en Afrique

UN MARKETING MANAGER

De sérieuses références dans le domaine des ventes et du marketing des rodenticides sont exigées.

Une connaissance techn. approfondie de la formulation et de l'utilisation des appâts est nécessaire. L'anglais est indispensable.

Env. curric. vitae + photo à nº 8.535, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 Paris.

BERTRAND FAURE PLASTIQUES

MOUSSES ET MATELASSURES POUR SIEGES AUTOMOBILE
2 USINES EN FRANCE et 1 en BELGIQUE.
C.A. 1974, près de 3 fois 1971.

MEMBRE DU GROUPE BERTRAND FAURE
4.500 PERSONNES, 650 MF.

recherche pour ETAMPES (45 km PARIS) JEUNE

CHEF SERVICE COMMERCIAL
FRANCE

CONTACT PERMANENT a.. Sces ACHATS des CONSTRUCTEURS AUTO et les Usines. ANIMATION de l'ADMINISTRATION TECHNICO-COMMERCIALE (courrier, programmation, suivi cadences).
- ESC (option Gestion) ou B.T.S. (gestion administr.).
- EXPERIENCE 2/3 ANS mini. fonctions semblables chez Constructeur ou SOUS-TRAITANT AUTO.
- LA CONNAISSANCE DU MARCHE AUTO à ce niveau SERA PRIMORDIALE.

En vue cont. 29/7 et déc. tr. rap. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, sal., phot. (ret.) ss réf. 2.074 à

SC sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ACTIFS

LA DIVISION SPECIALISEE (EXCLUSIVITES G.-B. et U.S.) d'une STE COMMERC. FRANÇ. filiale d'un Groupe TRES IMPORT. en PRODUITS METALLURGIQUES recrute pour région parisienne

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

POUR VENTE DE PLUSIEURS LIGNES DE COMPOSANTS ACTIFS PROFESSIONNELS.

INDISPENSABLE :
- INGENIEUR ELECTRONICIEN ou niveau.
- EXPERIENCE PRATIQUE DE L'UTILISATION et de la VENTE DE COMPOSANTS DE POINTE, de préférence acquise chez FABRICANT SEMI-CONDUCTEURS.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, sal. et photo ss réf. 2.069 à

SC sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

STE CIBIE PROJECTEURS
17, rue Henri Gautier
93-BOBIGNY
recherche

UN AGENT TECHNIQUE DE LABORATOIRE

1er ou 2e ECHELON

Niveau d'études minimum Bac Technique
- 14 mois,
- 5 semaines congés payés.

Adr. C.V. à Sté CIBIE.



SOCIETE FRANCAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS

Génie Civil - Bâtiment
Travaux routiers
Travaux maritimes...

Actuellement présente dans 18 pays recherche

CADRE COMPTABLE

DEBUTANT (Formation E.S.C. D.E.C.S. ou équivalente)
Futur responsable comptable et administratif de chantiers ou d'agences FRANCE et OUTRE-MER.

Libre immédiatement ou dans 6 mois (Service militaire)

Ecrivez-nous
S. F. E. D. T. P.
Direction du Personnel
29, rue de Miromesnil (8e)

ANGLAIS SOUHAITE.

ORGANISME MEDICO-SOCIAL

recherche

INFORMATICIEN début.

- D.U.T. Inf. ou Inst. Progr. ;
- Dégagé des O.M. ;
- Formation assurée ;
- Possibilités d'avenir.

Ecrire avec C.V. et photo à nº 8.845, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Groupe presse rech. rédacteur pour magazine show Business. Tél. pour R.-vs : 260-34-65.

Urgent. COMPTABLE titulaire B. E.C.S. ou B.P. anc. formule. Promotion assur. Ec. T 58.751, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui trans.

Rech. Personne ayant réf. pour tenu appart. Porte des Ternes couple + 2 enfants 5 a., logée, nourrie. Tél. 255-39-23, h. bur.

Société DIDOT-BOTTIN
Etabl. du PLESSIS-ROBINSON
recherche

PREPARATEUR
QUALIFIE

Possédant parfaite connaissance carte de contrôle DOS
Expérience des procédures catalogues sous GRASP particulièrement appréciées.
Matériel IBM 370/135
Travail en horaire normal.

Avantages sociaux. 13e mois. Mutuelle. 1 mois congés d'été. 1 semaine congés d'hiver. Restaurant d'entreprise.

Env. C.V., prétent., photo au Service du Personnel, 1, av. Descartes, Le Plessis-Robinson.

Import. Sté installations thermiques, conditionnement air recherche :

INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR

pour son service projets
Nous voulons :
UN COLLABORATEUR ayant
- Une bonne expér. des problèmes de conditionnement d'air tous systèmes ;
- Imaginatif et efficace ;
- Soucieux des problèmes de conception ;
- Goût des relations humaines.

Adress. C.V. et prétentions à :
S.A. GEOFFROY
Direction Commerciale
185, quai de Valmy, Paris-10e, ou tél. pour r.-v. : 208-39-51, poste 13.

SATC

41, rue Cantagrel,
75013 PARIS.

recherche

J. F. ou J. H.

niveau mathématique générale ou début licence (chimie exclue) ou BTS avec connaissance de base en électricité, pour travaux techniques de secrétariat et rédaction de documents.

Ne pas se présenter.
Ecrire avec C.V.

AGENT COMMERCIAL

poudre de bronze. 352-61-50. Cellerin S.A., 107, av. J.-Jaurès, 93-LA COURNEUVE.

PROGRAM. COBOL, 1, a. expér. 17, rue du Fg-St-Martin, 10e.

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

recherche pour son département MARKETING

UN SPECIALISTE

ADDITIFS LUBRIFIANTS
- Formation : Ingénieur-Chimiste + formation marketing ; parfaitement bilingue anglais-français.
- Expérience : 2-3 ans dans le domaine des études de marché lubrifiants.

Envoyer C.V. + photo, au Chef du Personnel, ROHM AND HAAS 185, rue de Bercy, 75579 Paris Cedex 12.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS MARITIMES
Quartier Champs-Elysées
recherche

AIDE-COMPTABLE

QUALIFIE (E)
Bonnes notions d'anglais.
Poste à pourv. début septembre. Env. C.V. et prétentions à : SELECTION DU PERSONNEL, 16, av. Matignon, 75008 PARIS.

MIKI TRAVEL AGENCY

Tour Operator japonais recherche
H. ou F. pour service Visites Techniques
Bilingue anglais-français.
Se présenter à Miki Travel, 11, av. de l'Opéra, Paris.

emplois féminins

Société IMPORTANTE (9e arr.) recherche

SECRETAIRE BILINGUE

Français - Anglais, si possible notions Allem. Pour Direction Commerciale Internationale. Age minim. 25 ans. Avant. socx. Libre 1er sept. Salaire suivant compétence. — Tél. : 744-89-79. Mme LECONTE.

BANQUE PARIS (15e)

recherche

1 CORRESPONDANTE INFORMATIQUE

Administration vente
LICENCIEE SCIENCES ECO
avec des connaissances informatiques orientées vers l'analyse.

Elle aura à discuter gestion et contrôle de gestion, à participer à des études informatiques pour l'automatisation des circuits administratifs relatifs au traitement de dossiers et la gestion de statistiques en électronique.

Ecrire nº 61.358, Contesse Publ, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société Américaine de Travail Temporaire

Kelly Girl

recherche : Dactylos, Sténos Dactylos
ANGLAIS APPRECIE
Nombreux avantages
Très hauts salaires
Agence Opéra
5, rue du Helder 9e
770.95.49
ou
Agence Montparnasse
Tour Maine-Montparnasse
59e étage 538.74.00 ou 72.30

demandes d'emploi

LA COMMANDE NUMÉRIQUE

technique d'usinage en expansion

3 ans Conseiller technique en bureau de fabrication, 2 ans responsable maintenance A.P.T. et post Proc. au service informatique. Je serai votre collaborateur dès octobre,
région et pays indifférents
J'ai 27 ans - D.U.T. + D.E.S.T. Méca
Valeurs C.N.A.M. en fabrication, informatique, organisation, mécanique

Ecrire au nº 61.040, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr

---

DIRECTEUR DU PERSONNEL

devant quitter prochainement Sté Multinationale filiale groupe international de premier ordre

habitude des affaires

sociales, humaines (relation avec personnel, syndicats), pratique méthodes modernes formation ; 16 années dans fonction - groupes multinationaux. Formation supérieure. Droit, Sup. de Co., Certificats (administration, gestion, informat., organisation) recherche DIRECTION PERSONNEL RELATIONS SOCIALES - HUMAINES.

Ecr. nº 7.315, COFAP, 40, r. Chabrol, 75010 PARIS.

J.F. 23 a., lic. droit privé, étude D.E.S. droit trav., dipl. Cambridge, rech. poste pr serv. personn., com. entr. ou s. jur. Paris-Banl. Ecr. Régie-Presse, Nº T 058.675, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Cadre 45 ans, veuf, enfants majeurs, expérce industr. pétrole, 11 ans exploitation et direction dépôts hydrocarbures côte occidentale Afrique, 10 a. raffinage, fabrication, programmes, statistiques, offre services à Sociétés intéressées, de préférence outre-mer, pays tropicaux ou méditerranéens ou en métropole mais offrant possibilités déplacements. FERRAND B.P. 1269, ABIDJAN (RCI).

J.H., lib. O.M. août, lic. maîtrise lettres, ch. place stable édit., enseignement, bibl. Libre 1-9-74. M. de PERETTI, 97, boulevard JEAN-JAURES. 94 - FRESNES.

VOUS CHERCHEZ

Un cadre jeune, responsable et fonceur à la fois.
Libre immédiatement.

ALORS
JE VOUS INTERESSE

- J'ai 27 ans ;
- Une bonne formation de base ;
- Un stage de 2 ans au CANADA anglais ;
- De l'expérience professionnelle dans les domaines commerciaux, publicitaires et promotion des ventes.

Ecrivez-moi Schlosser Pierre, 114, r. Castagnary, PARIS-15e, ou téléphonez-moi l'après-midi : 225-37-30.

CHEF DE PUBLICITE

PRATIQUE INTERNATIONALE
POUSSEE EN MARKETING
PUBLICITE INDUSTRIELLE
35 ans. Franç., angl., allemand.
TOTALE DISPONIBILITE
Ch. FONCTION MOTIVANTE

Ecr. Nº 847, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

ÉLECTROMÉNAGER

cherche situation
Recherche et Documentation
idées brevetables et projets pouvant changer la conception de la cuisine et la restauration.

Faire off. à 72.424 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Attachée direction F., 40 ans, bne cult. générale, formation assist. techn., gestion, solide expér. profess., goûts et aptitudes pour relations publ. et communications, rech. Paris poste ds organisme formation professionnelle agréé par Etat ou ds entr. moy. en expans. Ecr. à T-058.773 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Techn. sup. bât. dipl., 25 a., 3 ans expér. bureau contrôle TCE march. situat., métré, ch. sit. permettant compléter une prem. expér. en vue poste resp. Lib. déb. sept. préf. banl. Ouest, prov. Ecr. nº 8.846 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28 a. Licenciée Droit et D.E.S. Sciences Po. (prospective sociale), expér. prof. droit du travail, chargée d'études (environnem., éduc., probl. cult.), ch. situation fonction du pers. burx étude, organis. adm. Ecr. Régie-Presse, nº T 058674, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Retraité form. notar. étud. ttes prop. jurid., gest. soc. Indre, Cher, Creuse. Ecr. nº 61.427, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J.H. 26 ans, Alg., maîtr. socio, DUEL lettres, exp. ccìale, lang. arabe, angl., ch. poste market. imp. exp. social (immigration). Ecr. nº 851, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. études supér., russe, angl. courants. Spécial. problè. économiques et cciaux soviétiques. Grande expér. relat. publiques, ch. situation stable. T. Semo, 26, rue Lamartine, 75009 Paris.

MARKETING FINANCIER
Franç., 40 a., total biling. angl. Econom., doctor. juriste lic. univers. Paris et M.I.T., exp. Wall Street, Bourse Paris, en anal. financ., gest. portef. et conseil en investiss., posséd. contacts perman. aupr. institut. U.S., ch posit. aupr. interméd. financ. franç. pour développ. investiss. institution U.S. sur la place de Paris. - Ecr. nº T 58776, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE, 29 a., B.P., D.E.C.S., comptable, 8 a. expér. cabinet, libre 9 septembre, ch. PARIS poste responsab. dans cabinet expertise ou société. Ecrire HAVAS PARIS 5.848, 62, rue de Richelieu 75002.

Jeune Femme 30 ans, SECRETAIRE DE DIRECTION ch. poste d'avenir, libre 1re quinz. oct., avant. socx, 2.600X13X8. Ecrire Mme Elzas, 26, av. G.-Récipon, 75019 Paris.

CCSP Spécial gens de maison, exc. référ. 265-11-99/265-40-38.

Anglaise, 18 a., ch. empl. août. Ecr. K. Jones, 4, Youngs Rise, Welwyn Garden City, Herts, England.

EN ANGLETERRE, lors de vos voyages d'affaires aurez-vous besoin d'une interprète à la fois secrétaire bilingue française résidant sur place, service personnalisé, traduisant, tapant, vous informant de ce qui se passe. Notez ou écrivez à Mrs. Hily, 35, Dewsbury Road, London, NW 10.

proposit. comm. capitaux

Ex-MANAGER'S CLUB

ainsi on pourrait l'appeler

Nous sommes un groupe d'hommes d'affaires qualifiés d'Europe et d'outre-mer, ayant eu et ayant toujours des positions importantes dans le commerce et l'industrie. Grâce à notre propre volonté nous avons réduit notre rythme de travail, parce que d'une part notre économie le permet et d'autre part nous aimons encore profiter de la vie.

Mais nous sommes encore actifs, avec les meilleurs contacts internationaux, en nous occupant de tâches intéressantes comme des brevets, « know-how », des agences, de l'achat et vente de matières premières ainsi que de produits finis et de financement.

Après avoir déjà pris contact en Suisse, en Allemagne, au Benelux et en Scandinavie, nous aimerions rencontrer des messieurs dans une position similaire en France. Notre groupe se tient également à la disposition d'entreprises qui ont besoin d'un conseil ou aimeraient résoudre certains problèmes (voir plus haut).

Ecrivez en détails à notre homme de confiance : Maître Olof AHLSTEDT, Norra Hamngatan 40, S - 41106 Göteborg.

Société étrangère spécialisée cède des Licences régionales (franchises) portant sur des

SYSTÈMES DE TRANSPORT BREVETÉS

pour transports internes (système modulaire)
Nous offrons :
Tous les dessins et instructions de montage nécessaires, des concepts de propagande complets, une formation détaillée et des séminaires d'introduction, ainsi qu'un réseau international de preneurs de licence avec échanges d'expériences permanents. Organisation par ordinateur avec possibilité d'être relié à un centre ordinateur, achat centralisé à des conditions avantageuses, participation à des expositions communes et bien d'autres avantages.
Nous exigeons :
Des connaissances complètes dans le domaine de la technique des transports, spécialement en ce qui concerne la planification des mouvements du matériel. Il faut être prêt à diriger une société séparée.
On admet que la volonté à l'engagement personnel et la volonté de faire croître l'affaire rapidement existent.
Engagement de capital : 240.000 F au minimum. (En cas de fondation d'une société, le crédit nécessaire peut être procuré.)
Rendement extraordinaire à prévoir !
Veuillez nous soumettre vos offres avec indications détaillées sur votre curriculum vitae, sur votre position présente, resp. votre sté actuelle, ss chiffre C 03-60.410, Publicitas, CH-4001 BALE (Suisse).

Société de confection féminine, image de marque internationale, grandes possibilités de marchés, ch. capitaux par commandite ou association. Société Valmont, 1, r. Palvesy, 87000 LIMOGES.

autos-vente

350 SLC 73 BA Mercédès
PAX, 133, rue de Rome. 924-76-83 - 267-49-96.

travail à domicile

Demande

Effectue ts travx dactylo à dom. Rapports stencils, tableaux, etc. Mach. élect. Adér. Lecœur J.-P., 50, rue Ranelagh-16e. 525-26-29.

L'immobilier exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

appartements vente

Paris

VILLAGE SUISSE

RUE ALASSEUR
Vendu directem. par propriét. Immeuble ravalé, étage élevé
LIV. + 2 CH. cuisine, bains, wc, moquette.
LIV. + CH. cuisine, bains, wc, moquette.
Clair et calme. ENTIEREM. REMIS A NEUF ET DECORE. Prix intér. BAL. 07-36, h. bur.

16e Sq. d'Alboni, lux. appart. 142 m², gr. liv. + 3 ch., cuis. éq., bns, wc, tél. + ch. serv. Prix 630.000 F. LAB. 13-09.

MICHEL-ANGE-AUTEUIL

Bel imm. pierre de taille stdg, **5 P.** tt cft, balc. + ch. serv., asc., ch. cent., v.-o. Prix 490.000 Excl. Vernel, LAM. 01-50.

16e Dr-Blanche. Duplex. Belle récept., 2 ch. 110 m²+terr. Chambre service. T. 604-46-87.

Mº JUSSIEU. R. Foss.-St-Bern., ds im. rav., b. stud., c. éq., bs, wc sép., état imp., clair, tél. Prix : 115.000 F - 343-32-67.

Rue BOURGOGNE. Gde classe, réception. 3 ch. + ch. serv., très clair, calme. - 637-14-40.

MARCEL-SEMBAT
P. à P., lux. stud., 33 m², sur jardin. Imm. gd standg 1967. TEL. Situat. except., 180.000 F. 277-83-20.

GRANDE TERRASSE. PRES CONTRESCARPE. ODE. 95-10. asc., SEJ. DBLE. 3 ch. + stud., lux., tél. VUE TOUT PARIS.

Glacière-Tolbiac, 3 P 60 m², clt. Balcon, réf. neuf. - 589-49-34.

Av. Reille, imm. gd stand., stud. 34 m² + box. 170.000 F. 589-49-34.

Place des Victoires (près) plusieurs très beaux studios luxueusement aménagés. Propriétaire - DID. 98-54.

Près Nation gd studio 65 m² sur jardin, tt cft, tél. 180.000 F. 55, r. Vignoles, mercr. 14-19 h. Tél. : 370-45-98, 469-00-60 soir.

Toits de Paris 20e, 2-3 P. stand. Terras., cave, park. 636-23-91.

Métro Nation, ds imm. p. de t. stand., belle ent., liv. dble 40 m², 2 ch., s. d. b., c., w.c. sép. dress., ch. centr. 340.000 F. . 628-79-40.

BASTILLE

DIRECT PROPRIETAIRE
TR. BEAU STUDIO, s. de bs, wc, c. équ., entièrem. refait. Prix INTER. BAL. 07-36, h. b.

TERNES-ETOILE

RUE BAYEN
DIRECT PROPRIETAIRE
BEAU STUDIO, cuisine - bar équipée, bs, wc, moq. Entièr. refait et décoré. PRIX TRES INTERESS. BAL. 07-36, h. b.

PARC MONTSOURIS

Imm. réc., étage élevé, vue s/ PARC ET TOUT PARIS, appt 154 m² + terrasse 78 m² + stud. separé, tt cft, 2 box. Px 850.000.
LAB. 13-09.

CITE UNIVERSITAIRE. Im. réc. 9e ét., Séj., 2 ch., bs, tt cft. 163.000. DEGOVE. SEG. 55-31.

ST-SULPICE. 3 pces conft, tél. 195.000, possibilité crédit. 331-77-79.

Région parisienne

BOULOGNE MARCEL-SEMBAT

Vendu directem. par propriét.
LIV. + 1 ou 2 chambres
cuisine, bains, w.-c., moquette. ENTIER. REF. ET DECORE. Etage élevé av. ascens. CLAIR ET CALME. PRIX INTERESS. Tél. BAL. 07-36, heures bureau.

Vincennes. Part. à P., appart. lib., 2e ét. (asc.), ensoleillé, calme, ent., 2 p., cuis., gde s. de bs, wc, cave. Tél. à partir de 19 h. 30, 455-06-85, et samedis et dimanches.

Meudon-Val-Fleury. P. à P., 3 4 p., tt cft, park., tél., pr. gare, bs, parc. T. 626-39-30, apr. 20 h.

constructions neuves

VANVES (92)

A 2 pas de la porte de Brancion
A 8' de Montparnasse

LA RESIDENCE
41, RUE JEAN-BLEUZEN

Petit imm. neuf, 7 ét., 16 appts, cuis., s. bains équipées, chauff. électrique intégré individuel.

VTE DIR. PAR PROMOTEUR 3 p., 74 m²; 2 p., 68 m²; studio, 48 m². Livrables immédiatem.

Sur place samedi et dimanche, 11-18 h., ou sur rendez-vous : tél. 736-33-21 et 359-69-28.

15e STUDIOS

EXCELLENT PLACEMENT
PRIX FERMES et DEFINITIFS
Livraisons octobre 74 - Crédit.

I.G.E. 11, rue de Téhéran (8e) 924-75-16 - 924-08-01.

appartements occupés

12, RUE VAVIN
appts 2, 3 p., petit 4 p. + local commerc. occupé 270 m²; sur cour et jardin. 337-88-15.

locations non meublées

Offre

NATION, stud., 43 m², 5e étg., ascenseur, 640 F. - 366-14-95.

locations meublées

Offre

17e PEREIRE, salon, salle à mang., 2 chb., cuis., s. bs, tél. LUXE MEUBL. STYLE 2.300 F - Tél. 766-55-77.

bureaux bureaux

CHATOU



BUREAUX TERMINÉS A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE M2 H.T.
ÉLY. 69-36

BASTILLE. Propriétaire loue direct. IMM. ADMINISTR. ou COMM. 3.200 m² en 1 ou 2 lots, ent. rénové, climatisé, équipem. intérieur au gré du preneur. Bail 3-6-9. LOYER EXCEPT. BAL. 66-10.

hôtels-partic.

13e Résidentiel. Site protégé : ravissante maison particulière 8 p. Jardin. Tél. : 637-14-40.

villas

DANS LE PARC
MAISONS-LAFFITTE

Proximité HIPPODROME

UNE BELLE VILLA

Selon les dernières normes confort isolation et en cours de finition.

365 m² HABITABLES
Jardin boisé de 1.300 m²
Séjour 70 m² (cheminée)
+ salle à manger, 4 chbres
+ 3 s. de bs, Nbrx placards.
Dressing-room, vide-linge, vide-ordures, chauffage central.

Sous-sol éclairé, sous toute la maison, cave, possibilité chambre service.

Mise à disposition : août 74.

Dossier complet d'information,
S. P. E. I.
14, avenue F.-D.-Roosevelt, Paris-8e. ALM. 55-11, p. 258.

CANADEL-S.-MER (83). Gde villa neuve, vue mer panoram. Plage à 800 m. Gd jdin clôturé 2.200m², 2 gds appart. 3 pp. chacun. Tr. belle construct. Chauff. central neuf. Px 680.000 F, Ag. H. GOY, B.P. nº 1, LE RAYOL (83).

terrains

EXCEPTIONNEL
NEMOURS (région) dans joli pays, superbe terr. à bâtir, 5.070 m², fac. 40 m., viabil., 87.700. Crédit poss. VOL. 33-97.

maisons de campagne

Orne, 140 k. Paris. S/terr. 1 ha. mais. normande, 4 p., cft, bassin. Lib. août. Px 95.000 F. Tél. à 567-05-69, après 18 h.

locaux commerciaux

PLAC. HAUTE RENTABILITE Local comm. avec son locat. Px 140.000 F, rapp. 18.000 F. 285-17-40.

propriétés

FLEURINES près SENLIS Paris 42 km autor. ODE. 42-70. MAISON caract. 360 m², 3 niv., 2 séj., s. à m., bur., 5 ch., gar., tél. Luxueux confit impeccable. JARDIN BOISE 2.000m², SOLEIL.

fermettes

CHER, habitable de suite : très jolie fermette ancienne de plain-pied, située à 6 km de la Loire, à l'écart des routes à grande circulation, implantée sur jardin d'agrément de 7.000 m² et comprenant une maison basse avec salle de séjour, salle à manger, cuisine, 3 chambres dont une petite, salle de bains, chaufferie (fuel). Possibilité d'aménager 2 autres pièces et grenier. Garage indépendant. Prix 170.000 F. Agence Berry Nivernais, B.P. 37, 58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE. Tél. 96 à La Charité.

viagers

URGENT. Cherche appt. PARIS, pavill. banl. proche, terrains ou propriétés en viager libre ou partie, ou même occupé par vendeur. Offre cpt + rente index. Sté GERARD, 5, bd Jules-Ferry, PARIS-XIe - VOL. 33-97.

villégiatures

COTE D'AZUR
LES LECQUES (VAR)

Résidence : PUNTA MARINA, après 2e embranchem. plage.

A LOUER
STUDIOS et 2 P. NEUFS
meublés, à la sem. ou au mois, 4 ou 6 personn., vaste loggia. S/pl., tous les jrs dim. compr.

BOURRISSON
Sce Marina : Les Terrasses, 25, av. Mireille, 13009 Marseille Tél. (91) 41-24-34 et (94) 29-17-23.

appartements vente

Paris

MONTPARNASSE

Duplex, 170 m², imm. réc., stdg, 6e étg., balcon, plein soleil. Prix tot. 870.000. Exclusivité I.P. 15, 531-72-78, 72-87.

PRES AV. HENRI-MARTIN
Lux. 3 p., bs, mod., 95 m², 5e étg., gd conft, ch. serv., état impeccable. - 265-90-05.

VERNEUIL-UNIVERSITE
Bel appt caract., 6 p., bs, 170m², époque XVIIIe. Vue s/verdure. Charme exceptionnel. Prix élevé : 265-90-05.

REUILLY-DIDEROT
Immeuble neuf, standing, gentil 3 pièces, tout confort. - MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Mº MICHEL-ANGE-MOLITOR
Imm. récent P. de T., beau 5 p., tout confort, calme, soleil, verdure. Facilités. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

NATION
Propriétaire vend, étage élevé, verdure, imm. récent, beau séjour + 3 chbr., facilités. Mercredi, jeudi, 13 à 17 h., Mme BERNARD, 23, rue du Sergent-Bauchat ou 742-99-09.

MARAIS-HALLES. Propriétaire vend studios, 2 p. et grenier tout conft. Visite sur place du mardi au samedi, 14 à 18 h., 9, r. aux Ours, ou 277-62-23.

représent. demande

Représent. spéc. prévent. électroniq. c. vois ch. cartes complém. pr répondre nomb. dem.
- Portes blindées et rideaux magas. métall.
- Coffres-forts.
- Détection incendies et fuites de gaz.
- Serrures et verrous de sûr.

Condit. : % sur C.A./H.T. réal. Ecr. nº 799, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

perdu-trouvé

500 F récomp. à qui trouve PRECIEUSE, caniche femelle noire, collier cuir, œil droit malade. Tél. 548-23-65.

XVIIe (près métro)
Etage élevé, studio tout conft, plein sud. Facilités. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

7e. SUPERBE DUPLEX 100 m², 450.000 F - 278-48-41.

MUETTE. Ds immeuble récent, standing, 6e étg., balcon, calme, lux. 2 p., 80 m², bien distribué. Prix tot. 510.000 F - 637-25-28.

8e. ROME. Dans bel immeuble, 2 pièces, cuis., s. eau, chauff. indiv., 45 m² - 633-97-40.

ODEON. Très original. Séj. + chb., chemin., tél., calme, ascenseur. MED. 97-40.

ODEON. Beau studio, 30 m², tt cft, calme, très bon placement. - MED. 97-40.

CORVISART. Maison partic. avec jard. 6 p. + atelier. Calme, charme. - MED. 97-40.

9e RESIDENTIEL
INVESTISSEMENT 1er ORDRE. TRES BEAUX STUDIOS refaits neuf tout confort, équipés. LIVRAISON fin septembre
Le Propriétaire
GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

20e GAMBETTA
Propriétaire vend directement chambres, studios, 2 pièces tout confort équipés, refaits neuf. Répartis dans 20e, 10e, 11e, 17e. Tte proposition sérieuse retenue.
Le Propriétaire
GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

NATION boulevard de Charonne dans bel immeuble rénové TRES beaux STUDIOS tout confort, équipés, soleil avec terrasse. Placement exceptionnel. Livrables immédiatement. Le Propriétaire GIRPA 325-25-25 + 56-78.

7e Entre quais et SAINT-GERMAIN
Dans bel immeuble rénové TRES BEAU STUDIO caractère, grand conf., 6e ét. privatif sans ascenseur. Prix élevé justifié discutable.
Le Propriétaire
GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

Pour placement, Mº Guy-Môquet. Studio cuis., w.c., bns, chauff. central, asc., bel immeuble. Px 78.000. HUSSON - 255-66-18.

15e Convention ds immeuble excellent état, 2 appart.
1) 2 pièces cuis. à rénover.
2) Sur cour-jardin très clair 2 pièces cuis., entrée, w.-c.
Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris (17e), tél. 924-96-17, poste 26.

ODEON

DANS IMMEUBLE CLASSE
Beau liv. + ch., pouvr. app., tout confort. REFAIT NEUF.
PRIX : 268.500 F
S. pl. merc., jeudi, 14 à 19 h.
54, RUE DE SEINE, ou BAL. 23-83

15e Ds imm. rénové, appartements 1, 2 et 3 pièces. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris (17e), tél. 924-96-18, poste 26.

PANTHEON 4 pces conf. Bel imm. p. de taille. 340.000 F. Bon état. 707-35-58.

PARIS-5e, Jardin des Plantes
A vendre
APPARTEMENT 3e ETAGE
50 m² - 3 pièces, cuisine.
Ecr. HAVAS BLOIS, nº 700.383.

VANEAU, SUR PARC

Etage élevé pl. sol., 3 récept., 4 chbres + service. Exclusiv. 784-64-59.

SEGONDI - 874-08-45 et 46
6e EXCEPTIONNEL

LUXEMB.-OBSERVATOIRE ds bel imm. p. de t. grd living dble, 2 ch., bns, cuis., w.c., balc. Vue, soleil, 74 m². Jeudi (15 h.-18 h.). 4, rue HERSCHEL.

MARAIS Spacieux 4 PIECES à rénover. BEL IMM. RAVALE SUR RUE Prix 195.000, Vr jeudi, 10-18 h., 21, rue Vieille-du-Temple.

E.-ZOLA URGENT 2 P. cuis., clair, soleil. 72.000 F, gr. facil. SUF. 66-35.

Région parisienne

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE beau 5 pces dans parc 2 ha 1/2, tennis. 360.000 F. Tél. apr. 18 h. 963-47-90.

ASNIERES GARE

Part. à part., 3 pces tt conft. Hres bur. 288-63-23, poste 246.

PANTIN (Mº Eglise)
Propriétaire vend libres studios et 2 pces cft. Crédit important. M. MARTIN, 17, r. Godot-Mauroy, 75009 Paris - 742-99-09.

Part. à part. VERSAILLES vd appt lib. 85 m² ds jolie résid. stand. bord bois. Ctre commerc., 2 ch., séj. dble, 33 m², s. de bs, cuis., cave, gar., tél. 235.000 F. Tél. Plaloux : 954-86-02 ts ls jrs sf samedi, de 10 h. à 20 h.

NOGENT près GARE ds imm. réc. stand, gd 4 p. 90 m², 2 san., 2 w.c., loggia sur parc. EXCEPTIONNEL. Px 200.000 F. 580-81-20, de préférence le matin.

CHATOU, 15' ETOILE

200 m du R.E.R., imm. nf, appt 4 p. dernier ét, VUE s. SEINE. Garage + park. Prix 325.000 F. S.A. LE CLAIR - 976-30-02 65, AV. FOCH à CHATOU.

LE PECQ (limite Le Vésinet) : Vue imprenable, soleil, 5' RER, bon imm. 4 pces tout confort. Possible 2 pces suppl. Martin, Dr Droit, - 742-99-09.

appartem. achat

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. Partic. achète directement comptant STUDIO - TRE. 20-67.

Rech. 2 ou 3 pces, cft ou poss. 17e, 18e. Tél. heures de bureau : HUSSON, 255-46-18.

URGENT RECHERCHE
5 à 7 p. tt cft 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau. - 265-90-05.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGES SUIVANTES

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

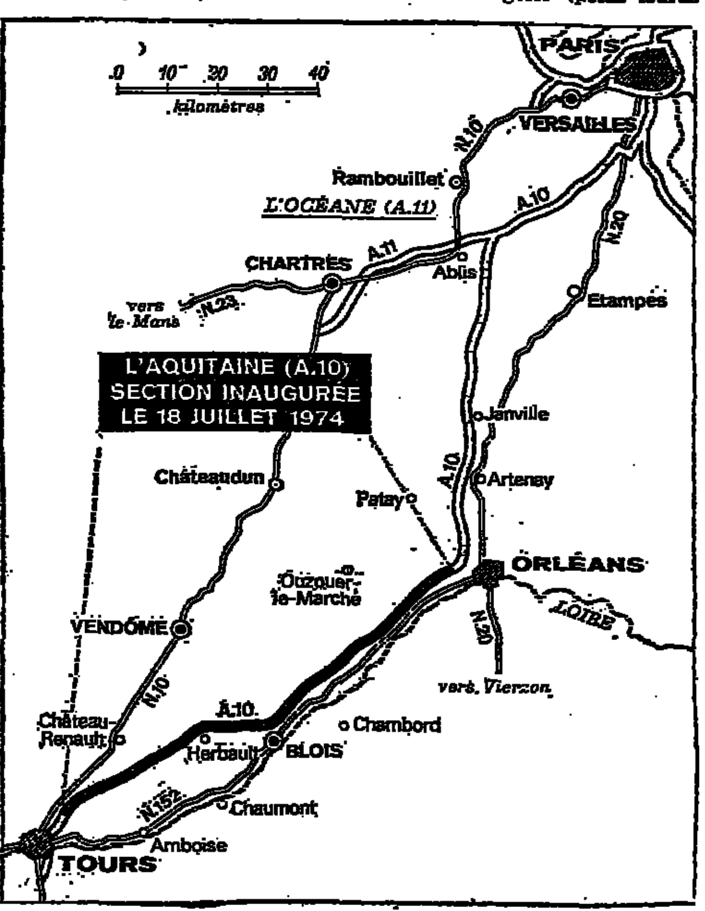
CIRCULATION

A PARTIR DU 18 JUILLET

Paris-Tours sans feu rouge

Avec l'ouverture le 18 juillet, en fin de journée, de la section Orléans-Tours de l'autoroute *Aquitaine* (A 10), il sera possible de relier Paris à Tours (210 kilomètres environ) sans rencontrer de feu rouge.

L'Aquitaine emprunte l'itinéraire suivant : La Folie-en-Bessin, Orléans, Blois, Tours. La sera de 27 F pour les véhicules de tourisme. Ce tarif vaut également pour les deux roues, c'est-à-dire pour tous les véhicules de la première catégorie. Pour les véhicules de la *deuxième* catégorie (véhicules utilitaires à deux essieux et caravanes) le tarif sera de 40,50 F et, pour ceux de la troisième catégorie (poids lourds



section Paris-Orléans est ouverte depuis le 12 octobre 1973 et la déviation autoroutière de Tours (13 kilomètres), depuis le 6 avril 1973. Cette autoroute sera prolongée ultérieurement (avant 1978), jusqu'à Poitiers. Trois diffuseurs sont prévus sur le parcours Orléans-Tours : à Meung-sur-Loire, Blois et Château-Renault.

L'Aquitaine est construite et exploitée par la société Cofiroute.

Le péage entre Paris et Tours de trois à quatre essieux), il sera de 54 F. En effet, la quatrième catégorie à été supprimée et sur cette autoroute les véhicules à quatre essieux payent le même prix que les véhicules à trois essieux.

La Cofiroute précise également qu'elle pratiquera des tarifs d'abonnement : les usagers qui achèteront vingt-cinq bons de passage à la fois bénéficieront d'une réduction de 20 %.

TRANSPORTS

Les Chantiers de l'Atlantique vont construire des chaudières nucléaires pour les navires marchands

Un accord devait être conclu ce mercredi 17 juillet entre les Chantiers navals de l'Atlantique, le ministère de la défense et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) pour la fabrication de chaudières nucléaires servant à la propulsion des navires marchands Cet accord prendrait la forme d'une cession de licence par le CEA au groupe des Chantiers de l'Atlantique, l'objectif étant de créer une marque de notoriété mondiale dans ce domaine A cette opération seraient probablement associés les Chantiers navals de La Ciotat, ceux de France-Dunkerque et un partenaire italien.

Les cuves des réacteurs seront construites par l'établissement d'Indret sur la basse Loire, qui dépend de la délégation ministérielle pour l'armement et qui fabrique les cuves équipant les sous-marins nucléaires de la marine nationale. Le réacteur lui-même sera monté et achevé à Nantes par les Ateliers et Chantiers de Bretagne (A.C.B.), filiale à 51 % des Chantiers de l'Atlantique, puis transportés par barges fluviales vers Saint-Nazaire, où sont construits les bateaux.

La puissance du réacteur sera de 100 mégawatts thermiques développant de 80 000 à 100 000 chevaux Le premier navire équipé d'un tel mode de propulsion sera probablement un super-pétrolier de la classe des 650 000 tonnes (les plus gros tankers en commande aujourd'hui dans le monde sont des navires de 550 000 tonnes), précisément aux Chantiers de l'Atlantique.

Le prix d'un réacteur est évalué à 80 millions de francs environ et celui du navire à quelque 650 millions de francs.

Étant donnés les délais de fabrication, on estime que la chaudière nucléaire devrait être mise en chantier dès 1977 pour être prête en 1979 afin que le premier navire soit livré deux ans plus tard.

La mise au point technique de ces équipements de propulsion *ainsi que du navire correspondant* nécessite des crédits d'étude au titre du CEA et de la construction navale dont l'enveloppe est estimée à quelque 20 millions de francs.

Outre les sous-marins et les porte-avions (200 environ), cinq navires marchands à propulsion nucléaire ont à ce jour été construits dans le monde : deux soviétiques, un américain, un japonais et un allemand. Seuls les deux brise-glace soviétiques (dont le *Lénine*, équipé de deux chaudières de 90 mégawatts thermiques, et le minéralier allemand *Otto-Hahn*) étaient utilisés jusqu'à présent, le *Savannah* américain (une chaudière de 80 mégawatts thermiques) ayant été désarmé après neuf ans et demi de navigation.

Le navire expérimental japonais *Mutso*, qui commencera ses essais le 1er août, est équipé d'une chaudière de 36 mégawatts : son prix est de 18,6 millions de dollars (93 millions de francs environ).

LA VIE SOCIALE

AUX USINES DASSAULT

Deux cent trente travailleurs intérimaires sont menacés de licenciement

Le problème des « marchands de main-d'œuvre » est, une fois de plus, posé par un conflit survenu aux usines Marcel Dassault-Bréguet-Aviation d'Argenteuil (Val-d'Oise), la direction de cette société a quelque deux cent trente travailleurs temporaires, la plupart d'origine étrangère, utilisés aux côtés des mille sept cents travailleurs fixes.

Les intérimaires, qui s'étaient mis en grève pour réclamer les avantages liés aux postes qu'ils occupent — salaire horaire prime de déplacement, bleus de travail et chaussures de sécurité, — viennent de se voir signifier leur congé définitif à dater du 26 juillet. Leurs employeurs, notamment la société ATESMA (*Assistance technique et service marketing*) à Paris, se retranchent derrière la décision des usines Dassault, dont la direction rétorque qu'elle désire supprimer purement et simplement les emplois intérimaires.

La C.G.T., qui devait rencontrer la direction des usines d'Argenteuil ce mercredi 17 juillet, estime que cette situation conduit à considérer que « *l'utilisateur de travail temporaire est le véritable employeur* ».

Les deux cent trente travailleurs concernés devraient être, en principe, repris en charge par les sociétés de travail temporaire.

● *Occupation de l'usine Mazeco (électromécanique) à Saint-Laurent-du-Var.* — Pour protester contre le licenciement d'une centaine de salariés sans consultation préalable du comité d'entreprise et sans autorisation de l'inspecteur du travail, le personnel occupe l'usine depuis le 15 juillet.

● *Grève de travailleurs immigrés dans les Yvelines.* — Depuis deux semaines, les cent vingt ouvriers portugais et marocains de l'entreprise Grécel-Chagnaud et fils, à Aubergenville (Yvelines), sont en grève pour obtenir un treizième mois et l'amélioration des conditions de travail. Cette société de matériaux préfabriqués pour travaux publics, qui possède d'autres usines, notamment à Bergerac (Dordogne), est dirigée par M. Philippe Clément, trésorier du C.N.P.F.

LA C.G.T. DENONCE LA LENTEUR DES INSTANCES JUDICIAIRES OUVERTES CONTRE LA C.F.T.

La C.G.T. a adressé une lettre au ministre de la justice, M. Jean Lecanuet, « pour lui demander d'user de tous ses pouvoirs » au sujet « des nombreuses instances judiciaires actuellement en cours contre la C.F.T. ».

En effet, selon la C.G.T., « ces instances tardent de manière inexplicable ou bien s'enlisent ».

A PROPOS DE...

LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DES BRITANNIQUES EN FRANCE

Bureaux à vendre

I.B.M. France vient de louer à la société immobilière britannique English Continental 22 000 mètres carrés de bureaux dans le nouveau quartier d'affaires parisien Lyon-Bercy. C'est un succès pour cette société de promotion britannique, succès d'autant plus remarquable dans le climat actuel.

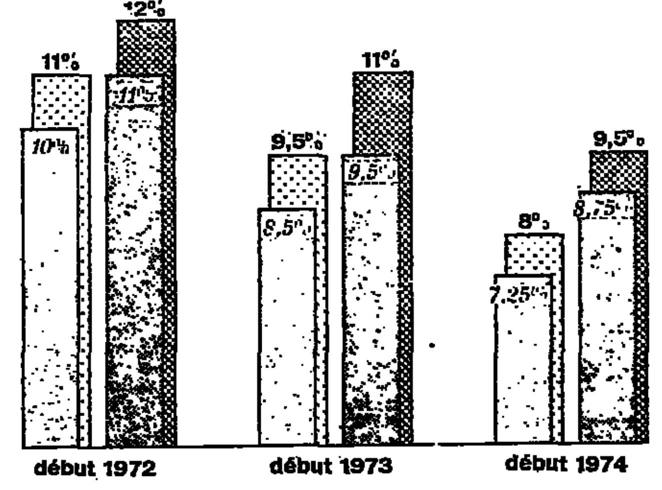
S'il y a aujourd'hui des difficultés sur le marché de l'immobilier, et notamment sur celui des bureaux, elles frappent en effet en particulier les investisseurs anglais qui, pendant longtemps, ont tenu le haut du pavé en France et surtout dans la région parisienne.

Telles sont du moins les conclusions d'une étude du Centre d'information et d'étude du crédit (C.I.E.C.) intitulée « le Tournant de l'investissement immobilier britannique en France ».

Au cours des dix dernières années, les Britanniques ont investi en Europe quelque 21 milliards de francs dans l'immobilier, dont 7 à 8 milliards de francs en France, et, huit fois sur dix, ils ont porté leur choix sur des immeubles de bureaux. Pourquoi la France et pourquoi les bureaux ? Parce que, d'abord, les investissements britanniques ont trouvé sur le continent des placements plus intéressants que ceux qui leur étaient offerts sur l'île. Les locaux commerciaux avaient un « rendement locatif » de 4 % ou 5 % à Londres, mais de 6,5 % à 7,5 % en Belgique, de 7,5 % à 8,5 % aux Pays-Bas, de 9 % sinon 10 % à 12 % à Paris. La dévaluation progressive de la livre, un régime fiscal relativement plus favorable et une réglementation relativement moins contraignante en France qu'elle ne l'était de l'autre côté de la Manche ont, d'autre part, conduit les agents immobiliers britanniques, dont l'expérience et le savoir-faire sont reconnus, à concentrer leurs efforts sur le marché français. Ils auraient acquis chaque année, en 1972 et en 1973, 500 000 mètres carrés de bureaux répartis dans soixante-dix à quatre-vingt-dix immeubles situés de préférence dans les grands quartiers d'affaires de la capitale, ou dans la proche banlieue ouest, ce qui représentait à peu près les trois cinquièmes de la production totale des bureaux *dans la région parisienne.*

Depuis la fin de 1972, les interventions des investisseurs britanniques ont toutefois été de plus en plus diversifiées. Après s'être occupés d'abord et exclusivement des immeubles neufs, ils se sont intéressés aux immeubles anciens à rénover. Ils ont commencé également à sortir de la capitale et à prospecter les villes de province (Lille, Lyon, Dijon, Nice, Marseille, Le Havre, Nice ou Calais). Le marché des bureaux devenant moins rentable, ils se sont tournés enfin vers l'immobilier industriel (usines ou entrepôts) et, en 1973, les sociétés britanniques ont proposé à la location de 250 000 à 300 000 mètres carrés de locaux de ce genre.

Bien leur en a pris, car depuis *l'automne dernier ils ont connu* de nombreux déboires : les bureaux, de plus en plus nombreux, se placent de moins en moins facilement, surtout aux loyers élevés que proposent les Britanniques ; les taux d'intérêt n'ont cessé de monter : la Banque de France a imposé aux groupes étrangers d'importer la totalité de leurs financements immobiliers... Bref, au cours des derniers mois, les interventions britanniques ont pratiquement cessé sur le marché parisien des bureaux.



L'évolution des rentabilités sur le marché des bureaux en région parisienne de 1972 à 1974. (Source : Bourdais Bureaumatic.)

L'étude du C.I.E.C. essaie en conclusion de dresser le bilan pour l'économie française des initiatives anglaises.

Aspect positif : les Britanniques ont fait connaître aux Français de nouvelles formules de financement à long terme, ont incité les industriels à louer (plutôt qu'acheter) les locaux dont ils avaient besoin, ont aidé dans une certaine mesure à moraliser le marché de l'immobilier en pratiquant des commissions plus raisonnables. Aspect négatif : incontestablement, les investissements britanniques placés dans des programmes qui sont parfois restés inoccupés pendant plusieurs mois ou ont été réalisés dans des intentions purement spéculatives ont contribué à alimenter l'inflation et ont encouragé la hausse des terrains. Le C.I.E.C. donne ces deux exemples.

Heron Holding a acheté, fin 1972, le terrain de l'ancienne Intra Bank, aux Champs-Elysées, aux alentours de 200 millions de francs, soit 47 000 francs le mètre carré, alors que le vendeur était prêt à céder à 20 000 francs le mètre carré en juillet de la même année.

Argyle Security a offert, également à la fin de 1972, pour l'immeuble des Grands Magasins du Louvre, la somme de 240 millions de francs environ, *soit deux fois plus que le prix* proposé peu de temps avant par le ministère des finances, qui s'était porté acheteur.

Les pouvoirs publics se sont abstenus d'intervenir directement pour contrôler ou orienter ces investissements étrangers dans l'immobilier. Ont-ils eu raison ? — J.-F. S.

★ Bulletin du C.I.E.C., juillet *1974, 13, rue Paul-Valéry, 75116* Paris.

Transports

● DEUX MILLE EMPLOIS SUPPRIMES A LA BRITISH AIRWAYS. — La compagnie britannique vient d'annoncer qu'en raison de difficultés financières, *elle se voyait obligée* de supprimer deux mille emplois d'ici à la fin du mois de mars 1975, de vendre une vingtaine de ses avions, notamment des Trident, et de retarder de trois mois l'octroi d'augmentations salariales. M. Henry Marking, directeur général, prévoit un déficit de 10 millions de livres sterling pour l'exercice 1974-1975.

P.T.T.

● RETARD DANS LE PLAN. — Les crédits alloués pour 1975 aux P.T.T. sont supérieurs à ceux de 1974, a indiqué M. Pierre Long, secrétaire *d'Etat aux postes, télégraphes* et télécommunications, à l'issue d'une réunion avec le premier ministre, M. Jacques Chirac.

Cependant, a précisé le secrétaire d'Etat, les crédits ainsi attribués ne seront pas suffisants pour atteindre l'objectif de douze millions de lignes nouvelles en 1978, et le plan prendra donc un peu de retard.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA PRÉPARATION DE LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Le comité nommé par le conseil des ministres présentera ses conclusions dans six mois

Le comité chargé de préparer la réforme de l'entreprise, placé sous la présidence de M. Pierre Sudreau, ancien ministre, a été nommé par le conseil des ministres du 17 juillet. Il se réunit pour la première fois ce jeudi 18 et doit remettre ses conclusions avant six mois au président de la République. C'est avec autant d'inquiétude que d'intérêt que les divers partenaires sociaux attendent ses travaux. Les organisations professionnelles, syndicales ou patronales, ne sont pas membres en tant que telles du comité mais seront invitées à faire connaître leur avis et leurs positions au cours des nombreuses auditions auxquelles procédera le comité. On remarquera néanmoins que les personnalités nommées par le conseil des ministres sont assez représentatifs des milieux les plus concernés par la réforme.

« *Nous ne pourrons aboutir que grâce à une recherche collective associant toutes les parties prenantes*, affirme, en effet, M. Pierre Sudreau, qui assume la présidence du comité. *Nous irons au-delà de ce qu'il est convenu d'appeler la concertation, en saisissant l'occasion d'ouvrir un grand débat sur cette institution essentielle de notre vie sociale et politique qu'est l'entreprise.* »

Pour composer le comité, une formule a néanmoins été exclue : celle qui aurait consisté à grouper les représentants de toutes les tendances du patronat et des organisations ouvrières. Elle aurait risqué d'aboutir à une sorte de mini-conseil économique et social, où les influences se seraient inévitablement neutralisé.

« *L'équilibre, la compétence et l'indépendance* » ont été les soucis primordiaux des animateurs du comité, ajoute M. Sudreau. Seront donc membres de cet organisme trois chefs d'entreprise, trois représentants du monde du travail et trois (ou quatre) « *personnalités qualifiées* » représentant les différentes disciplines liées à la réforme : économie, droit des affaires, droit social, sociologie.

Les trois patrons...

Le choix des trois chefs d'entreprise est particulièrement important, car ces personnalités seront vraisemblablement les seules à pouvoir défendre dans le comité, au moins partiellement, l'entreprise telle qu'elle existe actuellement. M. P. Jouven, président du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlman — 16 milliards de francs de chiffre d'affaires, consolidé, première entreprise privée française — parlera, en principe, au nom de la grande industrie, plus spécialement de celle qui est solidement implantée à l'étranger, puisque sa firme a particulièrement bien réussi aux Etats-Unis. Polytechnicien, ingénieur du corps des mines, membre de multiples conseils d'administration, dont ceux de Rhône-Poulenc, du Crédit lyonnais et de l'Ecole nationale d'administration, ce père de six enfants est, à soixante-six ans, un membre incontesté de l'*establishment* patronal.

On ne saurait pour autant le trouver conformiste. Simple et bienveillant, il a toujours suivi ses propres orientations — parfois surprenantes, — comme ce jour où il se rendit chez M. Pierre Grezel pour lui proposer ni plus ni moins que de fusionner Péchiney avec Ugine-Kuhlman. Il n'a jamais participé que de loin, ou accessoirement, à la vie des organisations professionnelles patronales. Ayant annoncé lui-même officieusement son intention de quitter la présidence de P.U.K. vers la fin de 1974, il est probable qu'il se sentira plus libre d'exprimer au comité, présidé par M. Sudreau, des idées qu'il aurait vraisemblablement gardées pour lui il y a quelques années.

M. Georges Chavanes, cinquante-huit ans, président du directoire de l'entreprise des moteurs électriques Leroy-Somer, dont le siège est à Angoulême, sera, dans cette assemblée parisienne, un chef d'entreprise de province, mais l'un de ceux dont la réussite a été fulgurante et dont on ne saurait dire que les opinions traduisent celles de la majorité du patronat français. Militant depuis de nombreuses années au Centre français des patrons chrétiens (C.F.P.C.), il a été l'un des animateurs du congrès d'Angoulême de cette association, qui déboucha sur nombre de propositions considérées comme « *socialement avancées* » et dont la plupart ont été plus ou moins enterrées, bien que le C.F.P.C. s'applique à chaque occasion à les faire resurgir. M. Chavanes a notamment tenté, récemment, des expériences nouvelles d'amélioration des conditions de travail dans les usines Leroy-Somer.

Mme Edith Cros, président de la société PROMECA, entreprise de mécanique qui emploie environ huit cents personnes, représentera à la fois deux minorités : celle des rares femmes dirigeants d'entreprise, et « *l'aile marchante* » du patronat, l'association Entreprise et Progrès, dont elle est membre. Il lui faudra aussi traduire les préoccupations de la grande majorité (les neuf dixièmes) des entreprises : celles qui emploient moins de cinq cents personnes et qui sont pour la plupart des exploitations familiales (Mme Cros détient elle-même la majorité du capital qu'elle a reçu de sa famille).

...et les trois syndicalistes

A côté d'eux siégeront trois personnalites venues des organisations ouvrières. M. Albert Detraz est membre sortant de la commission exécutive de la C.F.D.T. Ce Savoyard de cinquante-quatre ans a d'abord développé l'implantation de la C.F.T.C. d'alors parmi les ouvriers du bois et de la construction. En même temps, il a été l'un des animateurs de la tendance de gauche Reconstruction et l'un des artisans de la laïcisation de l'organisation ex-chrétienne. En 1962, il a quitté son poste de secrétaire général de la fédération de la construction pour entrer dans l'organisme exécutif confédéral. Il y a été chargé de la responsabilité du secteur politique et de la commission « orientation » de la centrale, tout en dirigeant le BRAEC (bureau de recherches et d'action économique confédéral).

M. Jean Mouzin, secrétaire confédéral de la C.G.C., est âgé de quarante et un ans. Il était stagiaire au barreau de Paris, lorsque, en 1956, M. André Malterre lui offrit un poste de conseiller juridique dans la centrale des cadres. Cette tâche fut bientôt élargie à la responsabilité technique des dossiers des grandes négociations avec le C.N.P.F. Récemment, M. Mouzin a participé à la mise au point de l'accord sur la concertation conclu entre le patronat et la C.G.C.

M. Antoine Laval et M. Roger Lerda sont tous deux cités au titre du syndicalisme Force ouvrière, dont ils sont, l'un et l'autre, secrétaires confédéraux. M. Laval, cinquante-trois ans, ancien ouvrier sidérurgiste, est devenu secrétaire général de la fédération des métaux F.O. en 1963 ; il a été élu au bureau confédéral en 1973. Après avoir été l'un des négociateurs de F.O., il est maintenant chargé des problèmes internationaux. M. Lerda, cinquante et un ans, est un provençal dont la carrière a commencé dans le personnel communal. Il a été secrétaire général de l'Union départementale F.O. des Bouches-du-Rhône, et est entré en 1962, à la commission exécutive confédérale, puis, en 1969, au bureau confédéral. Il y est actuellement chargé des questions concernant les délégués du personnel, les comités d'entreprise, et la représentation du personnel dans l'entreprise.

LES PROJETS DES JEUNES DIRIGEANTS

Les quelque trois mille membres du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.) ont consacré dix-huit mois à préparer un « projet d'entreprise pour 1985 ». Leurs réflexions et propositions ont été rassemblées dans un Livre blanc — « l'Autorité dans l'entreprise » — publié au mois de juin à l'occasion du quinzième congrès national du C.J.D.

Pour les animateurs du Centre, il faut rompre le couple capital = pouvoir. Pour ce faire, ils proposent les réformes suivantes :

- **L'entreprise doit avoir une dimension humaine. Il faut introduire la notion d'« unité de relations », unité constituée par des hommes qui, en contact direct les uns avec les autres, œuvrent pour la réalisation d'un même projet ;**
- **Au sein de ces « unités de relations », il faudrait créer des « centres de réalisation » (ateliers, services, bureaux) ;**
- **Une assemblée du personnel déléguerait son pouvoir pour une durée déterminée (trois à six ans) à un conseil d'entreprise, au sein duquel siégeraient, avec voix consultative, des représentants des apporteurs de moyens financiers, des consommateurs et des pouvoirs publics ;**
- **Ce conseil désignerait le « manager », contrôlerait les objectifs, arbitrerait d'éventuels conflits ;**
- **Les moyens financiers nécessaires à la création de l'entreprise seraient loués ou empruntés, la société remettant en échange des parts d'investissement négociables ou remboursables ;**
- **Les capitaux seraient rémunérés par un pourcentage fixe auquel s'ajouterait éventuellement une prime, déterminée par contrat, variant selon les résultats de l'entreprise.**

Les fonctionnaires

Parmi les personnalités qualifiées nommées au comité, M. Claude Lasry, cinquante-huit ans, conseiller d'Etat et président de la commission des ententes, est spécialiste des questions fiscales ; il a été directeur de cabinet de M. Pierre Sudreau lorsque celui-ci était ministre de la construction, puis de l'éducation nationale. M. Michel Vasseur, cinquante-trois ans, spécialiste du droit des sociétés, agrégé de droit, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, auteur de nombreux ouvrages (notamment sur l'évolution du droit de propriété et sur le droit de la réforme des structures industrielles), a été notamment membre du groupe des experts gouvernementaux réuni à Bruxelles pour la création d'une société commerciale européenne.

M. Jean-Maurice Verdier, quarante-six ans, agrégé de droit, professeur à la faculté de Paris-Nanterre (dont il a été doyen en 1969), est spécialiste du droit du travail. Un sociologue pourrait se joindre à eux : M. Jean-Daniel Reynaud, quarante-sept ans, spécialiste des relations professionnelles, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, qui a écrit notamment un ouvrage sur *les Syndicats en France* en 1964.

On ne saurait nier que ce comité a été placé, dans l'ensemble, sous le signe de l'ouverture. Il est en principe libre des conclusions qu'il présentera au président de la République, de même que le président et le gouvernement seront libres de ne retenir parmi ces propositions que celles qu'il leur semblera souhaitable. Il est vraisemblable toutefois que, pour donner à la fois plus de chance et plus de souplesse à ses conclusions, le comité s'orientera vers des recommandations diverses et multiples dont certaines pourraient rester facultatives dans leur application tandis que d'autres pourraient être incorporées dans le droit des sociétés. — J. G.

Du dedans ou du dehors ?

(Suite de la première page.)

Le projet de « société anonyme européenne » élaboré par la Commission des Communautés européennes en 1970, puis sa « cinquième directive en 1971, proposant d'étendre aux Neuf le système allemand de société « à directoire », ont connu tant de déboires et ont suscité des discussions si vaines, notamment au Comité économique et social, qu'il faut repartir d'un autre pied.

Quand les questions pourrissent, il faut cesser de leur chercher des réponses. C'est qu'elles sont mal posées. En revanche, il est intéressant de regarder sur quelle pédale appuient chez nos voisins les gouvernements et les « partenaires sociaux » — comme on dit dans les rapports officiels — à propos de cette grande affaire du pouvoir dans l'entreprise.

La voie allemande

Il y a deux grands courants « classiques » : ou bien on agit sur la gestion de la firme en participant à ses organes de direction ; ou bien c'est de l'extérieur qu'on fait pression pour que le programme de développement de l'entreprise tienne compte de toutes les aspirations des travailleurs.

Indiscutablement, sur le premier registre, l'Allemagne fédérale a quelques longueurs d'avance. Dès 1952, on le sait, la cogestion paritaire était mise en vigueur dans l'industrie du charbon et de l'acier. Cette formule — modifiée — sera étendue à l'ensemble des entreprises qui emploient plus de deux mille personnes. A partir du 1er janvier 1975, si le projet gouvernemental mis au point au début de l'année après plus d'un an de discussions — est approuvé par le Parlement de Bonn, six cent cinquante sociétés seront ainsi touchées et quelque quatre millions de travailleurs.

On sait que le système choisi repose essentiellement sur le binôme : directoire (Vorstand), conseil de surveillance (Aufsichstrat) Le premier gère, le deuxième donne des impulsions, contrôle la gestion et devra être composé de dix représentants des travailleurs et de dix représentants du capital. Les syndicats pourront désigner trois représentants des salariés (qui pourront être extérieurs à l'entreprise) ; les autres sont élus par l'ensemble du personnel.

Le président du conseil de surveillance est élu à la majorité des deux tiers par son conseil de surveillance. Si l'on ne parvient pas à cette majorité, le président et son adjoint sont élus chacun par un groupe (celui des travailleurs et celui du capital) et se relaient chaque année à la tête du conseil. En cas de litige, quel qu'il soit, le président a voix prépondérante, mais dans la mesure où les deux sections du conseil d'administration lui en donneront le pouvoir à la majorité simple.

L'association des employeurs — qui est très hostile à l'extension de la cogestion — n'a évidemment pas manqué de critiquer cette solution. Comment, disent les représentants patronaux, les mêmes membres du conseil d'administration ayant auparavant empêché une décision devraient ensuite faire en sorte que la mesure refusée soit néanmoins adoptée ? De même, estiment-ils, la continuité de gestion de l'entreprise serait compromise en cas d'alternance à la tête du conseil de représentant de chacun des deux groupes. Les porte-parole de l'industrie allemande regrettent qu'en cas de désaccord entre les deux groupes ce ne soit pas une instance officielle qui arbitre, comme dans la formule de cogestion adoptée jadis par les industries minières et sidérurgiques.

Les audaces de l'accord Fiat

Les syndicats, de leur côté, doutent que l'élargissement de l'expérience cogestionnaire en modifie la nature. Par une sorte de pesanteur tenant aux liens entre l'argent et le pouvoir, les grandes décisions émanent beaucoup plus des membres du Conseil représentant le capital que de leurs vis-à-vis. Il est vrai que ces derniers ont plus d'appétit pour les problèmes sociaux que pour la gestion proprement dite.

C'est dans une tout autre voie que les syndicats italiens entendent peser sur la direction des affaires. Comme les Américains, ils ne pensent pas que leur rôle soit de collaborer à la gestion d'une entreprise et préfèrent nettement rester dans l'opposition. C'est la négociation collective qui est pour eux l'arme de progrès, mais ils s'en servent aujourd'hui pour faire passer bien d'autres revendications que celles qui touchent aux salaires, aux vacances, à l'hygiène et aux conditions de travail. L'orientation des investissements figure en bonne place dans les discussions.

A cet égard, l'accord Fiat signé le 9 mars dernier entre le Syndicat unifié de la métallurgie (F.L.M.) et l'administrateur délégué de la firme de Turin, M. Umberto Agnelli, représente une étape très importante dans l'histoire des relations industrielles en Europe.

En effet, un chapitre « Engagements de programme » s'ajoute aux autres, beaucoup plus classiques sur les salaires et les conditions de travail. En vertu de ces accords, la Fiat s'engage à créer douze mille postes de travail nouveaux dans le Mezzogiorno, dont trois mille dans une nouvelle usine de fabrication d'autobus.

Il y a là une prise en charge nouvelle par les syndicats d'une politique de planification qui, lorsqu'elle est explicite, relève du pouvoir central. Les représentants des travailleurs luttent à la fois sur deux fronts : celui des régions défavorisées et celui de l'extension des transports collectifs. Poursuivant dans ce sens, les syndicats ont également refusé toute augmentation de l'utilisation des unités industrielles du nord de l'Italie, que ce soit au moyen d'heures supplémentaires ou par la création de nouvelles équipes de travail, estimant que la concentration industrielle dans le triangle Gênes-Turin-Milan était amplement suffisante.

De même dans ce fameux accord Fiat, pour la première fois en Europe, une entreprise privée s'engage à créer avec l'aide des autorités régionales des crèches et des transports collectifs correspondant aux besoins créés par les nouveaux établissements installés dans le Sud : 0,8 % du montant des salaires payés aux travailleurs dans une nouvelle usine iront à l'organisme régional chargé de développer les transports publics et 0,1 % seront consacrés à l'installation de crèches.

Quand Londres regarde vers Bruxelles

C'est plutôt vers le type de cogestion à l'allemande que penche la Confédération des syndicats britanniques (TUC) et le gouvernement travailliste, ou plus exactement vers le type de « société européenne » mise au point à Bruxelles. Dans un Livre vert publié fin mai sous le titre *The Comunity and the Company*, le parti travailliste précise ses vues et appuie notamment sur le fait que c'est le conseil de surveillance qui doit décider « *de l'orientation générale de la politique de la société, y compris de la réduction ou de la fermeture d'une de ses parties ; des fusions ou projets de fusion avec d'autres sociétés ou entreprises soit dans le pays, soit à l'étranger* » (1). Le directoire, responsable de la gestion des affaires courantes est subordonné au conseil de surveillance et c'est à son niveau qu'interviennent les représentants des ouvriers, élus ou désignés par les syndicats, et entrant pour moitié dans sa composition.

Les auteurs du Livre vert anglais s'éloignent plus du projet de la C.E.E., inspiré de la formule allemande, lorsqu'ils insistent sur la nécessité de conserver un « système unique de représentation des travailleurs », c'est-à-dire de passer obligatoirement par le syndicat. Accepter que les ouvriers élisent directement leurs représentants reviendrait pour eux à « encourager les directions des sociétés à ne plus reconnaître les syndicats ».

Autre point délicat, et sur lequel, cette fois, les opinions du TUC et du parti travailliste ne concordent pas tout à fait : devant qui les représentants des ouvriers au conseil seront-ils responsables ? Pour le TUC, ils devraient répondre de leur action uniquement devant les ouvriers. Le parti travailliste estime, lui, que les membres d'un conseil d'administration ne peuvent pas esquiver leurs responsabilités à l'égard de la société. Cependant, précisent les auteurs du Livre vert, « *il ne convient pas que les plus grandes responsabilités que le droit des sociétés fait peser à présent sur les directeurs en cas de manquement à leurs devoirs... incombent aux directeurs élus par les ouvriers. Les responsabilités de ces derniers devraient être définies séparément suivant des critères plus limités* ».

Cette formulation embarrassée montre à quel point il est difficile pour les travailleurs de « jouer sur deux tableaux ». La « complicité objective » entre chefs d'entreprise et syndicats pour éviter le mélange des genres conduira-t-elle en France dans une impasse les travaux de M. Sudreau ? Il en fut ainsi dans le passé, alors qu'on cherchait à donner un contenu concret à la « participation ». C'est peut-être moins sûr aujourd'hui. Certains patrons ont fait un pas considérable (on l'a vu au dernier congres des Jeunes Dirigeants d'entreprise) ; les cadres C.G.C. ont enfin obtenu que le C.N.P.F. tienne compte de leurs demandes portant sur la concertation : entre le « tout (autogestion) ou rien », la C.F.D.T comprend mieux qu'il y a des degrés à ne pas négliger, et la « démocratie dans l'entreprise » a beau être une formule utilisée par M. Chirac dans son discours-programme de l'Assemblée nationale elle est aussi inscrite dans le programme commun de la gauche. Dans toute l'Europe, avec une vigueur accrue, la distribution des pouvoirs dans l'entreprise fait l'objet de recherches, de discussions, de projets, de réalisations. Le moment n'est pas mal choisi pour rouvrir le dossier à Paris.

PIERRE DROUIN.

(1) Cité d'après « Echos de Grande-Bretagne ». Supplément économique du 17 juin 1974. Edité par l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris.

COMMERCE

LES INTENTIONS D'ACHAT DES MÉNAGES ONT UN PEU BAISSÉ DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Actuellement, 58 % des ménages estiment avoir intérêt à faire des achats importants, tandis que 14,5 % d'entre eux pensent que le moment est défavorable, note l'INSEE dans son enquête sur « *les attitudes et les intentions d'achat des particuliers en mai 1974* » (1). Les ménages sont donc un peu moins portés à faire des achats de précaution qu'au début de l'année, puisqu'en janvier ces pourcentages atteignaient respectivement 61 % et 13 %. Cette évolution s'explique, pour l'essentiel, par la prévision que font les particuliers de l'évolution des prix dans les mois à venir. Le nombre de ceux qui estiment que la hausse des prix sera moins rapide qu'actuellement (28 %) est, en effet, supérieur à ceux qui pensent que l'inflation va s'accélérer (11,5 %), alors qu'il était inférieur en janvier (9,5 % contre 41,5 %).

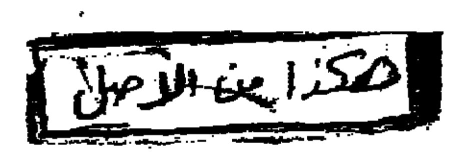
En ce qui concerne l'épargne, le nombre des ménages pensant qu'« *il n'est certainement pas raisonnable* » d'épargner, continue d'augmenter (27 % contre 26 % en janvier et 23,5 % en novembre 1973). Quelles que soient leurs intentions, 43,5 % estiment qu'ils ne réussiront certainement pas à mettre de l'argent de côté dans les mois qui viennent, bien que 13 % seulement prévoient une détérioration de leur situation financière (contre 21 % en janvier).

(1) Enquête réalisée entre le 25 avril et le 15 mai 1974.

- CONTRAT POUR TECHNIP EN BULGARIE. — Un important contrat a été signé le 16 juillet à Rueil (Hauts-de-Seine) entre M. Kaltchev, vice-ministre du commerce extérieur de la Bulgarie, et M. Célérier, président de la société française Technip. Ce contrat prévoit la réalisation à Burgas d'une unité de polyéthylène basse densité d'une capacité de 5 000 t/an. Selon le communiqué officiel, il s'agit du prélude à un vaste programme de coopération entre la France et la Bulgarie.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
24 heures	10 1/4	11 1/4	6 1/4	7 1/4	8	9
1 mois	12 1/2	13	8	8 1/2	11 3/4	12 1/4
3 mois	13 1/2	14	8 7/8	9 3/8	12 1/8	12 5/8
6 mois	13 1/2	14	9 7/8	10 3/8	12 1/4	12 3/4



LA VIE ÉCONOMIQUE

LA MISE AU POINT DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Les Neuf adoptent un plan d'urgence pour le bœuf

- Arrêt des importations en provenance des pays tiers
- Octroi de primes par tête de bovin
- Distribution de bons d'achat aux assistés sociaux

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. ont adopté, dans la nuit de mardi à mercredi, un plan d'urgence communautaire pour restaurer la situation sur le marché de la viande bovine. La mesure la plus spectaculaire est la décision de fermer immédiatement les frontières aux importations en provenance des pays tiers.

Mardi 16 juillet, vers 19 heures, la *nouvelle a filtré de la salle* où les ministres siégeaient en réunion ultra restreinte : le conseil, unanime, décidait l'application immédiate de la clause de sauvegarde. L'importation de viande de bœuf en provenance des pays tiers serait suspendue jusqu'au 1er novembre 1974. Finalement donc, la thèse, défendue depuis quarante-huit heures avec ténacité par les représentants français, MM. Bonnet et Achard, et appuyée par les Belges, les Irlandais et les Italiens, *l'emportait*. Le *caractère* généralisé et aigu de la crise, la multiplication des manifestations de mécontentement paysan, avaient eu raison des hésitations des pays membres, tels le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale, les plus préoccupés de ne pas porter préjudice aux fournisseurs traditionnels de la C.E.E. (Argentine, Uruguay, Brésil, Yougoslavie et pays de l'Est).

Le conseil des ministres prenait également acte du fait que la Commission ferait le nécessaire pour favoriser les exportations des excédents de bœuf vers les pays tiers, autrement dit que, à condition de rester dans des *limites raisonnables*, elle fixerait les subventions à l'exportation à un niveau rendant possible la conclusion des contrats en *cours de négociation* avec l'U.R.S.S., mais aussi avec plusieurs pays du Proche-Orient. En matière d'échanges encore, la Commission indiqua son intention d'inclure des conserves de viande dans les livraisons faites aux pays du tiers-monde au titre du programme d'aide alimentaire.

Le porc oublié

Pour le reste, les mesures prises par les Neuf sont le plus souvent très proches des *propositions* présentées il y a une semaine par la Commission. Pour favoriser la consommation, le conseil a retenu *deux mesures : de la viande* de stock sera fournie à prix réduits aux collectivités locales, tels les hôpitaux, les maisons de retraite, etc. *De plus, — et c'est là une* innovation importante — les Etats membres auront la faculté de distribuer des bons d'achat aux assistés sociaux qui pourront les utiliser dans les boucheries. Le montant de ces bons d'achat a été fixé à deux unités de compte, soit 11 F par personne assistée et par mois. La Commission considère qu'au moins huit millions de consommateurs seront touchés par cette mesure. Les frais de l'opération seront pris en charge pour moitié par les Etats membres et pour moitié par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA).

La Commission a encore décidé d'ouvrir un crédit de trois millions d'unités de compte, soit 16,5 millions de francs, pour financer une *campagne publicitaire* en faveur de la consommation de viande de bœuf et de viande de porc.

En matière de soutien du marché, les ministres ont adopté un système de primes qui jouera tout à la fois comme un complément de revenus et comme une incitation à retarder l'abattage du bétail. La mise en œuvre de ce *système d'aide à la* production a été réclamée avec insistance par M. Peart, le ministre anglais, qui a fait valoir que les *difficultés rencontrées par* les éleveurs au Royaume-Uni, du fait de la chute des cours, étaient d'autant plus vives qu'ils ne bénéficiaient pas du régime d'intervention permanente en vigueur dans les autres Etats membres. Il s'agit d'un système de primes croissant, versées par tête de gros bovin mâle d'août 1974 à février 1975 et *dont la mise en œuvre par les Etats* membres est facultative.

Le montant de la prime a été fixé à vingt unités de compte (110 F par bête) en août ; trente unités de compte (165 F) en septembre ; quarante unités de compte (220 F) en octobre et en novembre ; cinquante unités de compte (275 F) en décembre ; soixante unités de compte (330 F) en janvier et soixante-dix unités de compte (385 F) en février. Le financement de ces aides directes sera intégralement supporté d'août à octobre par les Etats membres ; en novembre et en décembre, le FEOGA prendra à sa charge 50 % de l'opération, 60 % en janvier et 70 % en février. Il n'a pas été exclu que ce *dispositif puisse continuer* à être appliqué au-delà de février 1975 : une décision sur ce point devra être prise par le conseil avant le 1er janvier 1975.

M. Lardinois a estimé qu'en 1974 le soutien du marché de la viande de bœuf coûterait 270 millions d'unités de compte, soit 1 485 millions de francs au FEOGA. *Compte tenu des* économies faites par le Fonds dans d'autres secteurs de l'économie agricole — *céréales et produits laitiers, — il ne sera pas nécessaire de demander* au conseil des ministres l'adoption d'un *budget supplémentaire*, a rassuré M. Lardinois.

Cependant, la *crise frappe* de façon également très sévère les éleveurs de porcs. Le conseil, qui n'a pas disposé du temps nécessaire pour étudier ce dossier de manière aussi approfondie que celui de la viande de bœuf, a arrêté quelques mesures d'effet limité, qui seront sans doute considérées comme insuf*fisantes par les éleveurs : le prix de* base du porc (ce prix n'est pas un prix garanti, mais sert de seuil de déclenchement à des achats de soutien), fixé pour la campagne 1974-1975 à un niveau supérieur de 8 % *au prix actuel*, entrera en *vigueur* par anticipation le 1er octobre au lieu du 1er novembre afin de réduire les quantités mises sur le *marché*. La Commission *prendra, par ailleurs*, les dispositions nécessaires — y compris financières — pour que soit diminué le poids des porcs abattus.

En fait, les difficultés sur le marché du porc en France résultent surtout *du fonctionnement défectueux* des « montants compensatoires », dont le rôle, on le sait, est, en principe, d'annuler les effets des fluctuations monétaires sur les échanges de produits agricoles. Le jeu des montants compensatoires, qui favorise de façon anormale les producteurs de porcs belges, néerlandais *ou allemands*, par *rapport* à *leurs* concurrents français, devra être revu, mais c'était *là* apparemment une opération trop complexe pour qu'elle *puisse* être entreprise avant l'été.

Distillation de vin autorisée

Le conseil a enfin longuement délibéré du dossier vin. Le gouvernement italien avait fait savoir qu'il n'approuverait pas le nouveau mandat à confier à la Commission pour reprendre les négociations en vue de la conclusion d'accords préférentiels avec l'Espagne, Israël, l'Algérie, *le Maroc et la Tunisie* tant qu'il n'obtiendrait pas la promesse d'un sensible assouplissement de la réglementation communautaire concernant la distillation des excédents. M. Bisaglia, le ministre italien, a largement obtenu satisfaction.

Le conseil s'est en effet engagé à mettre en place, d'ici aux vendanges prochaines, un dispositif permettant la distillation préventive en début de campagne. Par ailleurs, une distillation spéciale sera ouverte s'il se révèle que les importations de vin en provenance des pays du Maghreb perturbent le marché communautaire. *Le droit à distillation*, ainsi reconnu aux viticulteurs de la Communauté, serait dans ce cas spécial au maximum égal aux importations de vin en provenance d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

PHILIPPE LEMAITRE.

TANDIS QUE LES MANIFESTATIONS SE MULTIPLIENT

Un incident grave oppose à Avignon les forces de l'ordre à de jeunes agriculteurs

Les manifestations paysannes se sont poursuivies le 16 juillet en France et en Belgique, prenant un tour de plus en plus violent.

Les incidents les plus graves se sont déroulés à Avignon (Vaucluse) dans la soirée de mardi. Vers 21 heures, nous signale notre *correspondant, plusieurs centaines* de jeunes agriculteurs appartenant à la F.D.S.E.A. (Fédération des exploitants agricoles) et au C.J.D.A. (Centre des jeunes agri*culteurs) se sont rassemblés* devant la préfecture, protégée par un cordon de C.R.S.

Une heure plus tard, les manifestants, prenant les policiers à revers, ont déversé dans la rue principale de la ville plusieurs tonnes de melons, tomates et carottes sur près d'un kilomètre, devant un public festivalier visiblement *acquis à leur cause*. C'est au moment où les forces de l'ordre se disposaient à dégager l'artère principale de la ville à coups de grenades lacrymogènes qu'ont *éclaté les premiers* incidents.

Un journaliste du *Provençal*, Olivier de Serres, fut sévèrement rudoyé par les C.R.S. Des groupes de jeunes gens ont fait alors front aux forces de l'ordre à coups de bouteilles, de tables et de chaises prélevées sur les terrasses de la place. Des vitrines *furent brisées, et leur contenu* pillé ou saccagé. A 23 heures, le calme revenait dans la cité des Papes.

Au cours de la matinée des manifestants avaient bloqué les transactions saisonnières dans deux grands marchés de production du Vaucluse, à Pernes et à Monteux, en empêchant le déchargement des camions.

Les incidents ont été nombreux dans l'Ouest :

● AU MANS (Sarthe), notre correspondant nous signale que, mardi après-midi, près de cinq mille cultivateurs et éleveurs ont défilé dans les rues mancelles en lançant le long du cortège poulets, canards et pintades. Des porcelets furent également lâchés dans les grands magasins et les autobus, alors que de la paille et du lait aigre étaient répandus sur la chaussée.

● A GUINGAMP (Côtes-du-Nord), une centaine de paysans ont barré pendant trois heures la route contournant la ville, *avant de se rendre à la sous*-préfecture. Des œufs ont été jetés contre le bâtiment, brisant les vitres.

● A VANNES (Morbihan), deux mille agriculteurs ont saccagé, dans la nuit du 16 au 17 juillet, l'abattoir municipal avant de s'attaquer aux vitres de la préfecture.

Plusieurs routes ont été bloquées dans le Finistère, les Côtes-du-Nord et dans la Moselle (à Thionville).

● A BESANÇON (*Doubs*), huit vaches et un taureau ont été lâchés dans la nuit du 16 au 17 dans le centre de la ville.

● A BETHUNE (Pas-de-Calais) enfin, trois cents cultivateurs ont déversé la nuit dernière du fumier et du purin devant la sous-préfecture, après avoir bloqué le centre de la ville.

Incidents en Belgique

La Belgique a été également le centre de nombreux incidents. Les agriculteurs ont bloqué des routes et des voies de chemin de fer dans la plupart des régions agricoles du pays. Le gouvernement de Bruxelles, après la mise à feu, le 15 juillet, dans le nord de la France, d'un camion belge transportant des porcs, a demandé aux autorités françaises de *« s'assurer qu'il n'y aurait pas de nouvelles violences contre les biens des citoyens belges »*.

Cet incident a également provoqué une réaction parmi les transporteurs routiers. *Dans un* communiqué, l'Union internationale des chauffeurs routiers et la Confédération nationale des chauffeurs routiers *« élèvent les plus véhémentes protestations contre un climat de violence instauré sur les routes de France par les syndicats d'exploitants et de propriétaires agricoles »*. Les organisations précisent qu'elles *« se constitueront partie civile avec dépôt de plainte chaque fois qu'un chauffeur professionnel sera victime d'incidents indignes d'un peuple civilisé »*.

LES RÉACTIONS PROFESSIONNELLES

● M. LOUIS PERRIN, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, exprime, dans un communiqué, une satisfaction mitigée : s'il se déclare *« soulagé »* par l'arrêt des importations de viande bovine, ainsi que par des distillations dans le secteur du vin, il regrette cependant que la Communauté *n'ait pas pris la décision fonda*mentale de revaloriser les prix des produits agricoles. Il espère que le conseil des ministres français prendra les mesures nécessaires *au dégagement des marchés* et au maintien du niveau de vie des agriculteurs.

● LA CONFEDERATION GENERALE DES CADRES (C.G.C.) regrette pour sa part que l'action des pouvoirs publics se limite à une seule catégorie, alors que les cadres voient leur pouvoir d'achat diminuer, sans que le gouvernement s'en préoccupe. La C.G.C. *« constate donc qu'il y a deux poids deux mesures et elle s'élève contre la perpétuation de telles injustices »*.

● EN ITALIE, le nombre d'heures de travail perdues en raison *de mouvements de grève* a diminué de 64 % durant les cinq premiers mois de 1974, par rapport à la même période de 1973 (44 517 000 contre *124 573 000*). En un an (par rapport à mai 1973), les salaires ont augmenté de 3,5 % pour les fonctionnaires, de 18 % pour les employés des grandes firmes industrielles, de 26,9 % pour les ouvriers agricoles et de 29,8 % pour les employés de commerce.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

M. BURNS DEMANDE UN RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE ANTI-INFLATIONNISTE

Washington. — M. Arthur Burns, président du Federal Reserve Board, a fait devant la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants un exposé pessimiste sur la situation économique des Etats-Unis. La lutte doit, selon lui, être menée en priorité contre l'inflation.

Les restrictions monétaires s'avérant insuffisantes, M. Burns préconise un ensemble de mesures beaucoup plus strictes. Les dépenses budgétaires devraient être réduites de 10 milliards de dollars environ, sans pour autant que soit assouplie la politique monétaire. La pression fiscale devrait être simultanément maintenue, sauf en ce qui concerne l'imposition des plus-values sur les capitaux. Enfin, sans revenir au système de blocage autoritaire des prix et des salaires, M. Burns souhaite freiner la hausse des tarifs et des rémunérations ; le conseil du coût de la vie devrait être rétabli à cet effet.

Ces propos ainsi que diverses études menés par les pouvoirs publics sur les mêmes thèmes devraient trouver quelque écho dans le discours que doit prononcer le président Nixon la semaine prochaine sur la situation économique du pays. — *(Agéfi.)*

SELON LA BUNDESBANK L'ARGENT DOIT RESTER « RARE ET CHER »

Francfort *(A.F.P.)*. — Le contrôle de la progression des coûts de production, en particulier des salaires, reste la condition essentielle du succès de la politique de stabilité ouest-allemande. Telle est la conclusion du rapport mensuel de juillet de la Bundesbank. Les experts de l'institut d'émission estiment qu'au cas où on ne parviendrait pas à les maîtriser, des conséquences graves sur l'emploi ne pourraient être évitées.

Le rapport souligne que la décision prise le 3 juillet par le conseil central de la Bundesbank de relever les contingents de réescompte des banques et d'abaisser provisoirement le taux des avances sur titre (*le Monde* du 5 juillet) ne doit pas être considérée comme le signe d'un changement de la politique du crédit. *« L'argent rare et cher »* reste le principe directeur de cette politique, tempéré seulement par les aménagements qu'impose la conjoncture.

Dans une interview accordée le 16 juillet à plusieurs journaux régionaux de R.F.A., le chancelier Schmidt estime que *« le moment n'est pas encore venu de réorienter l'économie ouest-allemande vers son marché intérieur »*. Il fait valoir que *« la situation des prix est en 1974 bien meilleure que ne l'avaient prévu bon nombre d'augures et cela grâce à la politique de l'argent rare et cher »*.

Enfin M. Schmidt espère que *« les mesures de stabilisation interne prises récemment en France premettront une consolidation de la valeur du franc à l'étranger, telle qu'il pourra réintégrer le « serpent » européen.* Le chancelier affirme que *« la R.F.A. tient à la survie »* de cet îlot de parité fixes.

ÉNERGIE

AUGMENTATION DE 5 CENTIMES PAR LITRE DES PRIX DES CARBURANTS

Les prix du supercarburant, de l'essence ordinaire et du gas-oil ont été chacun augmentés, ce mercredi 17 juillet, de 5 centimes par litre. Cette hausse, annoncée voilà plus d'un mois, découle de la loi de finances rectificative au budget de 1974 (voir p.), qui autorise le gouvernement à majorer les taxes propres aux produits pétroliers. Pour le super, la taxe intérieure s'inscrit en hausse de 4,17 centimes et la T.V.A. de 0,83 centimes.

Dans la région parisienne, le prix du litre de super est donc maintenant de 1,80 F (contre 1,75 F), celui du litre d'essence de 1,66 F (contre 1,61 F) et celui du gas-oil de 1,89 F (contre 1,04 F). Dans d'autres zones, ces tarifs peuvent être inférieurs de T.V.A. de 0,83 centime.

A cette augmentation des prix des produits pétroliers — purement fiscale — pourrait s'ajouter, dans les mois qui viennent une nouvelle hausse. En effet, les compagnies pétrolières installées en France réclament, avec de plus en plus d'insistance, un accroissement des prix des produits raffinés. Elles estiment qu'elles travaillent à perte, le prix moyen du pétrole brut retenu par les pouvoirs publics français étant, selon eux, sensiblement inférieur au coût réel des approvisionnements. Jusqu'à présent, le ministère de l'économie et des finances s'est opposé aux revendications des compagnies. Les déclarations de plus en plus nombreuses affirmant que les prix du brut vont baisser dans les prochaines semaines expliquent sans doute en partie l'attentisme de la Rue de Rivoli qui espère que l'évolution du marché rendra caduques les revendications des compagnies.

- **EN ESPAGNE**, le coût de la vie a augmenté de 0,44 % au cours du mois de juin, annonce l'Institut national espagnol des statistiques. Au total, au cours des six premiers mois de cette année l'indice espagnol du coût de la vie a progressé de 7 %. — *(A.F.P.)*

BANQUES

M. DOMINIQUE CHATILLON REMPLACE M. FOURCADE A LA DIRECTION GÉNÉRALE DU C.I.C.

M. Dominique Châtillon, directeur à la Caisse des dépôts et consignation, va succéder à M. Jean-Pierre Fourcade comme directeur général du Crédit industriel et commercial (C.I.C.)

[Né le 15 janvier 1928, diplômé de l'Ecole nationale d'administration, M. Châtillon est entré en 1953 à l'inspection des finances, puis aux cabinets, rue de Rivoli, de Félix Gaillard (1956) et de M. Pflimlin (1957-1958). Adjoint au conseiller financier à Washington, puis sous-directeur à l'administration centrale des finances (1964), il a été nommé, en 1967, directeur financier de la Caisse des dépôts et consignations. Devenu spécialiste des problèmes de placements, il a été chargé, en 1971, de rédiger pour le commissariat au Plan un rapport sur le marché des obligations dans le prolongement des rapports Lorain (1963) et Leca (1966). rapports Lorain (1963 et Leca (1966).]

Faits et chiffres

Automobile

- **CHOMAGE PARTIEL CHEZ FORD-ALLEMAGNE.** — Un tiers des trente-deux mille ouvriers des usines d'automobiles Ford de Cologne sont de nouveau réduits au chômage partiel. D'autre part, vingt-cinq mille ouvriers de la fabrique de moteurs de Cologne-Niehl (qui dépend de Ford) réduiront leur activité à partir du 22 juillet. — *(A.F.P.)*

Économies étrangères

- **EN ITALIE**, la dette publique a atteint un montant record : 28 372 milliards de lires (soit environ 212,8 milliards de francs) au 28 février dernier, contre 21 503 milliards un an plus tôt, en augmentation de près de 32 %, selon les dernières données consignées par le ministère italien du Trésor. — *(A.F.P.)*
- **LE MINISTRE OUEST-ALLEMAND DE L'ECONOMIE**, M. Friderichs, a, le 15 juillet, à l'issue d'un séjour en Suède, souhaité une baisse spontanée de la demande étrangère des produits allemands. Dans ce cas, la R.F.A. ne prendra, selon lui, aucune initiative pour tenter de stimuler ses exportations. — *(A.F.P.)*
- **LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BRITANNIQUE** a stagné en mai, après deux mois de redressement : elle n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise sociale de l'automne 1973, liée à la grève des mineurs. L'indice (base 100 en 1970) de la production s'est établi à 108,6 en mai, contre 108,4 en avril, 106,1 en mars, 102,9 en février et 100 en janvier

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTANEA	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTION.	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P.-INVESTISSEMENTS
ORIENTATION :	Valeurs de croissance et situations particulières	Obligations françaises	Prédomin. des grandes valeurs classiques françaises	Immobilier et activités à caractère immobilier	Large diversification géographiq. val. étrang. dominantes
Situation au 30-6-1974					
Actions émises	227 707	234 919	574 206	478 325	1 352 660
Actif net total (en MF)	25,51	29,06	76,88	69,98	143,67
réparti comme suit:					
a) France :					
oblig. classiques. .	6,1 %	70,9 %	14,2 %	19,2 %	17,4 %
oblig. convertibles	24,7 %	6,5 %	11 %	10,2 %	5,2 %
actions	29,6 %	néant	44,1 %	48,5 %	21,9 %
b) Etranger: actions et oblig. convert.	29,5 %	néant	23,1 %	12,4 %	43,5 %
c) Disponibilités ..	10,1 %	22,6 %	7,6 %	9,7 %	12 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Valeur liquid. action	F 112,02	F 123,70	F 133,90	F 146,31	F 106,21

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue Saint-Honoré. 75023-Paris CEDEX 01. Tél. : 266-14-50. TOUR ASSUR. Quartier Louis-Blanc. CEDEX 14. 92083-Paris La Défense. Tél. : 776-42-15 et dans ses Agences de province.

— CREDIT UNIVERSEL, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires. 75002-Paris. Tél. : 231-36-58. 10, avenue Gabriel-Péri, 95100-Argenteuil. Tél. : 961-93-32. 140, route de la Reine. 92100-Boulogne. Tél. : 603-08-30 et dans ses Agences de province.

LA POLOGNE COMMANDE A LA CEM L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE DE DEUX LAMINOIRS EXCEPTIONNELS

La Pologne a entrepris près de Katowice la construction du complexe sidérurgique géant « Huta Katowice », qui sera, dans le domaine des profilés lourds, un des premiers du monde.

La Centrale d'Achats Polonaise Centrozap vient donc de signer, pour un montant total de 850 millions de francs, deux contrats avec des consortiums franco-allemands pour la fourniture du train à profilés moyens et du train à profilés lourds et à rails de ce complexe dont les capacités de production annuelle s'élèveront respectivement à 850 000 tonnes et 1 500 000 tonnes.

Dans le cadre de ces contrats la CEM reçoit la commande de la totalité des équipements électriques et électroniques ainsi que de l'automatisation de ces deux trains de laminoirs par un ensemble de calculateurs ; les équipements mécaniques, conçus selon les techniques allemandes Schloemann-Siemag et Sack, seront fabriqués par des industriels français, dont les chefs de file sont Fives-Cail Babcock et Sack-France, et par l'industrie polonaise.

Le financement de ces deux contrats sera assuré par des banques françaises dans le cadre de l'accord gouvernemental franco-polonais du 5 octobre 1972.

Le montant des fournitures confiées à la CEM s'élève à près de 350 millions de francs. Cet ensemble, dont la mise en service est prévue en 1977 et 1978, représentera le plus important équipement électrique réalisé par des industriels français dans ce domaine.

Le train à profilés moyens et le train à profilés lourds et à rails disposeront respectivement d'une puissance de 80 000 kVA et 150 000 kVA en matériels fournis par la CEM, installés sur une suface de plus de 4 hectares. Ces équipements comprendront des moteurs, des transformateurs, des alimentations statiques et des ensembles d'appareillage de régulation et de contrôle logés dans 3 580 mètres d'armoires et de châssis.

La CEM fournira également trois fours à induction moyenne fréquence de 5 tonnes chacun destinés à la fusion de ferro-alliages servant d'additifs pour l'élaboration de l'acier produit par ce complexe.

Cette commande, obtenue devant une vive concurrence internationale, confirme la place de premier plan que la CEM a acquise dans le domaine des équipements sidérurgiques.

INTERUNION-BANQUE

Le dernier paragraphe de l'insertion publiée dans notre numéro daté 13 juillet 1974 doit être lu comme suit :

Interunion-Banque est une banque consortiale dont les banques actionnaires sont : Marine Midland Bank, la Banque de l'Union européenne, la Royal Bank of Canada, Tokai Bank, Bayerische Vereinsbank, Banque de Bruxelles, Banque belge pour l'industrie, Hambros Bank, la Banque commerciale de Bâle.

CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK

Ancienne Maison Heidsieck fondée en 1875

L'assemblée, qui s'est tenue le 27 juin, sous la présidence de la baronne d'Alès, a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Il est rappelé que les résultats avant impôts, amortissements et provisions ont atteint 22 647 000 F (+ 55 %). La société a utilisé à plein les dotations pour hausse de prix (17 millions de francs) et pour amortissements (3 560 000 F). Les bases financières ont donc été renforcées d'un autofinancement de 21 millions de francs et du produit de l'émission d'obligations convertibles de 33 807 000 F.

Parallèlement, la distribution globale a pu être augmentée. Le coupon net de 6 F (global 9 F), sera mis en paiement le 16 septembre. Il sera identique au précédent, mais s'appliquera à un capital augmenté de 25 % par attribution gratuite (1 pour 4), et par création de 11 513 actions nouvelles en rémunération d'apports d'actions Canard Duchêne.

On rappellera à ce propos que la participation de 33,65 % dans cette dernière société, ainsi acquise par Piper Heidsieck au cours du dernier exercice, est comprise dans les comptes consolidés du groupe, publiés pour la première fois cette année.

Au 30 juin, le chiffre d'affaires hors taxes a atteint 35 097 000 F contre 33 741 000 F pour la même période de 1973 et le carnet de commandes permet de présager une activité soutenue pour la suite de l'exercice.

L'appui de ces éléments satisfaisants doit permettre au marché boursier une appréciation plus réaliste du titre Piper Heidsieck.

CREUSOT-LOIRE

AVIS AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS 6 % 1954 ex-S.F.A.C.

Les propriétaires d'obligations 6 % 1954, ex-société des Forges et Ateliers du Creusot, sont informés que le jeu de la clause de révision prévue pour cet emprunt assurera un prix de remboursement, lors de l'échéance du 1er septembre 1974, de 123,68 F par obligation de 100 F.

La société Creusot-Loire rappelle à cette occasion que l'échéance du 1er septembre 1974 sera la dernière au titre de cet emprunt qui sera ainsi totalement remboursé.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
16 JUILLET

Marché calme et sélectif

La Bourse de Paris a repris le travail mardi après le long week-end du 14 juillet. Ces trois jours de chômage n'ont pas, semble-t-il, altéré ses bonnes dispositions. Malgré le net ralentissement d'activité, imputable pour une bonne part aux nouveaux et assez nombreux départs en vacances, les valeurs françaises sont restées bien orientées dans l'ensemble. Plusieurs d'entre elles, une quarantaine pour être plus précis, ont même progressé sensiblement (2 % et plus). L'on a ainsi remarqué la reprise du secteur bancaire et du crédit (Bail Equipement, B.C.T., Cetelem, Comptoirs des entrepreneurs, C.C.F., La Hénin), ainsi que la relative fermeté de la construction électrique (D.B.A., Electromecanique, T.R.T., Thomson-Brandt, S.A.T.). Ailleurs les hausses se sont réparties de manière assez inégale dans tous les compartiments. A l'inverse, il y a eu très peu de baisses et celles enregistrées ont été généralement infimes.

Deux raisons étaient généralement avancées pour expliquer la bonne tenue du marché : l'amélioration du commerce extérieur en juin et le redressement de Wall Street. Elles ont, apparemment du moins, assez largement contrebalancé l'effet négatif produit par le renchérissement du loyer de l'argent à court terme, qui a de nouveau franchi la barre de 14 %.

Les valeurs étrangères ont été, elles aussi, bien disposées. Fermeté, en particulier, des mines d'or (Buffelsfontein, Free State, Harmony, Amgold, President Brand, Randfontein, St Helena).

Sur le marché de l'or, les cours ont encore un peu monté. Le lingot est passé de 22 175 F à 22 380 F, le kilo en barre de 22 100 F à 22 190 F et le napoléon de 237,50 F à 239,90 F (après 240 F). Hausse parallèle de la rente 4 1/2 % 1973.

Le volume des transactions s'est toutefois contracté : 16,26 millions de francs contre 18,45 millions.

LONDRES

Hésitant

Dans l'attente de la présentation, mardi prochain, du mini-budget de relance économique, le marché se montre assez hésitant. Mercredi, à l'ouverture, les industrielles s'effritent encore de 1 ou 2 pence. Les pétroles, en revanche, se redressent légèrement. Nouvelle et assez forte avance des mines d'or. Les fonds d'Etat cèdent du terrain.

OR (ouverture) dollars : 139 contre 141

VALEURS	CLOTURE 16 7	CLOTURE 17 7
War Loan 3 1/2 %	24 ...	24 ...
Beechams	191 ...	191 1 4
British Petroleum	384 ...	362 ..
Shell	188 ...	187 ...
Vickers	110 ...	98 ...
Imperial Chemical	207 ...	207
Courtaulds	91 ...	92 3 4
De Beers	233 ..	232 ..
* Western Holdings	29 1 2	30 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	138 ...	138 ..
* West Driefontein	36 ...	36 1 2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	12 juil.	16 juil.
Valeurs étrangères	88,4	89,5
Valeurs françaises	79,8	80,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	67,3	68,1

NOUVELLES DES SOCIETES

LA PRESERVATRICE S. A. — Dividende global pour le dernier exercice de dix-huit mois : 30 F contre 24 F. Attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes, jouissance 1er juillet 1974.

LYONNAISE DES EAUX. — La Compagnie financière de Suez et l'U.A.P. vont apporter respectivement 29 % et 9 % du capital de la Compagnie industrielle et maritime (CIM) à la Lyonnaise des eaux, dont elles détiendront par la suite 29 % et 7 %.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	14 1/8 %
Moyen terme	...	12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/7	17/7
1 dollar (en yens)	289 .	290 ..

NEW YORK

Recul

La tendance s'est sensiblement alourdie mardi, à Wall Street. En baisse dès l'ouverture, les cours se sont ensuite stabilisés pour fléchir de nouveau à l'approche de la clôture. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 775,97, soit à 10,64 points au-dessous de son niveau de la veille.

Ce repli est dû à la conjonction de plusieurs facteurs, qui s'enchaînent et ont exercé un effet négatif sur le marché. Le premier a été, de loin, l'incertitude qui règne quant à l'évolution future des taux d'intérêt. Nombreux sont ceux qui, à cet égard, attendent une confirmation du ralentissement de la demande de crédit enregistré la semaine dernière et préfèrent s'abstenir de prendre toute *initiative dans l'immédiat.* Cette expectative a eu pour conséquence de provoquer un nouveau ralentissement des échanges . 9,92 millions de titres ont changé de mains contre 13,56 millions. Les nouvelles ventes bénéficiaires engendrées par la hausse récente des cours n'ont pu *ainsi* être aussi bien absorbées qu'au cours de la précédente séance. Ajoutons que la faiblesse du marché des obligations et la diminution des ventes de voitures ont également constitué des éléments dépressifs.

A l'exception des mines d'or toujours en progrès, tous les compartiments ont baissé. Les vedettes et les valeurs de prestige ont été assez éprouvées.

Sur 1 746 valeurs traitées, 894 ont fléchi, 459 ont monté et 393 n'ont pas varié. Indices Dow Jones : transports, 156,49 (— 0,78) ; services publics, 67,58 (— 0,13).

VALEURS	COURS 15 7	COURS 16 7
Alcoa	47 ...	48 3 4
A.T.T.	43 3 4	44 ..
Boeing	16 1 2	16 1 8
Chase Manhattan Bank	34 ..	34 1 2
Du Pont de Nemours	152 1 2	150 ...
Eastman Kodak	97 7 8	94 3 4
Exxon	70 3 8	70 1 2
Ford	48 5 8	48 3 8
General Electric	47 1 8	46 3 4
General Foods	23 1 8	23 1 4
General Motors	45 ..	44 3 8
Goodyear	15 3 8	15 ...
I.B.M.	219 .	213 3 4
I.T.T.	19 1 2	19 ...
Kennecott	32 ...	31 3 4
Mobil Oil	39 ...	39 3 8
Pfizer	35 .	34 1 2
Schlumberger	94 5 8	93 1 4
Texaco	25 3 8	24 7 8
U.A.L. Inc.	22 1 4	21 3 4
Union Carbide	39 3 4	38 3 4
U.S. Steel	48 ...	45 5 8
Westinghouse	13 ...	12 3 4
Woolworth	14 ...	13 7 8

BOURSE DE PARIS — 16 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 80	2 37
5 %	61 50	2 27
5 % 1920-1960	129 50	2 27
3 % amort. 45-54	87 90	2 87
4 1/4 % 1963	95 30	0 67
4 1/4-4 3/4 % 63	83 20	3 76
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	93 90	4 14
Emp. N. Eq.6%66	92 40	4 76
Emp. N. Eq.6%67	88 40	0 75
Empr. 7 % 1973	98 ..	3 49
E.D.F. 6 1/2 1950	102	1 83
— 5 % 1960	92 40	2 86

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	331 .
— parts 1959	...	327 .
Ch. France 3 %	92 50	92 .
Abeille-I.G.A.R.D.	...	495
Abeille (Vie)	300	300
A.G.P.	401 10	401 .
Concorde	350 .	C336
Epargne France	396	400
Fonc. T.I.A.R.D.	88 ..	91 50
Foncière (Vie)	351	351 .
France (I.A.R.D.)	342 .	342 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	417	432 30
Préservatrice S.A	325	322
Prévoyance	C748	755 .
Protectrice A.I.R.	252 ..	253 .
Alsacien. Banque	*288	288 .
(Li) Bque Dupont.	.	226 .
Banque Hervet	250 .	250 .
Sté B. et Partic.	...	c349
Banque Worms	167	168 ..
C.F.E.C.	...	567
C.G.I.B.	96 50	100 .
Codetel	105 ..	100 .
Cofica	.	77 40
C.A.M.E.	o 9 10	o 9 10
Créd. gén. indust.	128	128 50
(M.) Crédit Mod.	o 85	o 85
Crédit Universel	155	160
Financière Sofal.	144 50	144 50
Finextel	104 .	106
Foncia-Crédit	184	186 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	70 ..	70 10
France-Bail	...	220 .
Hydro-Energie	.	60 .
Immobanque	108	110 .
Immoffice	115	117 ..
Interbail	d116 50	120
Locafinancière	109	109 .
Lyon-Alemand	111	112
Sec. Mars. Crédit	255 50	255 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	242	246
SLIMINCO	137 80	138 40
Sté Cent. Banque	75 20	75 20
SOFICOMI	120	120
Sovabail	131	131
UCIP-Bail	112 ..	112
Ufiner	...	183 20
Unibail	116 ..	121
Un. Ind. Crédit	C118	118
Fonc. Chât.-d'Eau	646	641
(M) S.O.F.I.P.	165 .	162 .
Fonc. Lyonnaise	672	670
Immob. Marseille	...	865
Midi	554	558 .
Rente Foncière	805	805
S.I.L.I.C.	253	252 ..
SINVIM	189	188 ..
Voitures à Paris	341	350
Cegifi	C 97	100 .
Foncina	103	103 50
Gr. Fin. Constr.	112 30	112 .
Immolpde	.	95
Imminvest	85	C 78 70
Cie Lyon Im.	95	92 10
Sagimo	96 10	d102
UFIMEG	89 20	90 .
U.G.I.M.O.	93 40	96 .
Union Habit.	.	121 .
Un. Imm. France	111 .	C105 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Acier Investiss.	94 .	94 .
Gestion Sélect.	182	187
Invest. et Gest.	108	106 .
Parisienne Plac.	d175	d180
Placem. Inter.	100	100
Sofragi	235	235
Abeille	205	210
Applic. Hydraul.	900	900
Artois	78 10	80 20
Centen. Blanzy	270	280
(Ny) Centrest	120	C108
(Ny) Champex	...	107
Charg. Réun. (p.)	3010	2990
Orléans	88 50	88
(Li) Dév. R. Nord.	120	120
Electro-Financ.	225	227 70
Fin. Bretagne	32	32 20
Fin. Haussmann.	49 60	49 60
Financière Iéna.	160	160
Gaz et Eaux	316 ..	310
La Mure	80 ..	81
Lebon et Cie	172	176 ..
(Ny) Lardex	119	C106
Cie Marocaine	30 20	30 10
O.V.A.I.M.		60 80
OPB-Paribas	96	96
Ouenza	29 30	30 30
Providence S.A.	256	247
Révillon	483	470

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Ny) Sada	...	118
Santa-Fe	45 ..	46 80
Saffa	*68*	*70 80*
Safinex	485	500
Cambodge	50 10	50 20
Clause	450 .	450 .
Indo-Hévéas	103	105
Agr. Ind. Madag.	54	52
Mimot	d 64 50	67 50
Padang	..	65
Aliment. Essent.	44 70	45 .
Allobroge	130 30	c130 10
(Ny) Alsac. Super.	u336	330
Banania		242
Fromage Bel	115 20	d119
Berthier-Saveco	670	695
Cédis	390	405
(M) Chambourcy	180	175
Compt. Moderne	193	196
Docks France	293	290
Economats Centr.	266	262
Epargne	...	142
Fr. Paul-Renard	.	352
Générale-Aliment.	92	90
Genvrain	208	208
Gervais-Danone	..	182
Goulet-Turpin	158	C148 10
Lesieur (Cie fin.)	u230	u230
Gr. Moul. Corbeil		179
Gr. Moul. Paris	210	210
Nicolas	412	425
Piper-Heidsieck	426	443
Potin	371	385
Rochefortaise	152 ..	152
Roquefort	241 20	241 20
Saupiquet	L167	174 .
Sup.-Marché Doc.	267	268
Taittinger	440	439
★ Unipol	185 .	192
Bénédictine	2100	2140 .
Bras. Indochine	672	672
Cusenier	450	450
Dist. Indochine	u268	276
Dist. Réunies	200	200
Européenne Bras.	...	390
Ricqlès-Zan	..	o 85 .
Saint-Raphaël	202	
Gest. P. Segepal	320 50	333
Union Brasseries	90 50	90 50
Raff. et Sucr. Say	105 30	112 50
Sianna	...	225
Sucrerie (Cie Fr.)	228	o222
Sucr. Bouchon	C162	162
Sucr. Soissonnais	...	362
Un. Sucr. Aisne	...	233
Berliet	82 50	82 50
Chausson (Us.)	63 80	64 50
Motobécane	110	110 30
Saviem	70	70
S.E.V. Marchal	52 50	54 80
Bois Dér. Océan	178	179
Borie	218	210
Camp. Bernard	178	171
C.E.C.	190	190 .
Cerabati	158	154
Chim. de la route	o217	o202 ..
Ciments Vicat	...	176 .
Drag. Trav. Pub.	85 ..	85 .
Dumez	277 .	287
F.E.R.E.M.		87 30
Française d'entr.	13 45	13 40
G. Trav. de l'E.	72	71 .
Herlicq	193 ..	193
Lambert Frères	101 80	* 92
Leroy (Ets G.)	194 50	195
Origny-Desvroise	128 50	126 50
Porcher	373 50	375 .
Rougier	212	220 .
Constr. Routes	.	25 .
Routière Colas	169 .	170 .
Sablières Seine	169	158 .
Savoisienne	165	162 .
Schwartz-Hautm.	80 .	78 .
Spie-Batignolles	46 .	46 .
T.P. Faugér. SNCT		100 .
Trindel	149 90	150
Voyer S.A.	128 50	132
Dunlop	30	31
Safic-Alcan	132 20	130 .
Bit. Asph. Centr.	..	144 .
Comiphos	86 40	d 80
Gaumont	o508	508 .
Pathé-Cinéma	102	102 .
Pathé-Marconi	74	74 .
Tour Eiffel	76 10	76 .
Air-Industrie		80
Applic. Mécan.	116	120 10
Arbel	170	170
Asc. Westingh.	u 48	46 60
Ateliers G.S.P.		53 60
Av. Dass.-Breguet	190	188
Bernard-Moteurs	98 80	94 90
B. S. L.	249 60	259
Cie des Compt.	118 50	118
C. M. P.	195	195
Cape All. Europe	239 80	239 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	377 ..	378
Duc-Lamothe	...	360
E.L.M. Leblanc	u430	C408
Ernault-Somua	260	270 40
Facom	810	845
Forges Strasb.	56 60	57
(Li) F.B.M. ch. fer	99	99 60
Frankel	706 .	734
Huard-U.C.F.	192	192 .
Jaeger	96 70	98 ..
Luchaire	130 50	d136 .
Manhurin	65	66
Métal Déployé	262 30	262 30
Nadella	u91	o 90
Nodet-Gougis	116	115
Peugeot (ac. out.)	217 50	215
Ressorts-Nord	16 70	17 40
Rollo	u 85	88
S.A.F.A.A. Ap. Aut	92 10	95 30
Satam	33	34 30
Sich	169 50	169 60
Soudure Autog.	190	194
S.P.E.I.C.H.I.M.	92 80	92 80
Stein et Roubaix	127	130
Stokvis	120 50	120 50
Titan-Coder	o28	o 28
Trailor	840 .	850
Virax	130	135 20
Chant. Atlantique	250	250
At. Ch. Loire	75 50	75 .
France-Dunkerque	39	40 .
Ent. Gares Frig.	..	150 10
Indus. Maritime	280	287
Mag. gén. Paris	186 50	187 10
Cercle de Monaco	49 60	49 50
Eaux Vichy	394	394 50
Grand Hôtel	.	1690
Sofitel	40	40
Vichy (Fermière)	..	
Vittel	323	376
Aussedat-Rey	91 20	91
Darblay S.A.	32 40	32 40
Didot-Bottin	190	185
Imp. G. Lang	20 20	19 50
Navarre	...	107 50
Néogravure	10 65	10 40
Papeter. France	44	43 50
(B.) Pap. Gascogne	240	C240
La Risle	107	u102
Rochette Cenpa	127	123
A. Thiéry-Sigrand	185	186 10
Bon Marché	31 20	31 20
Louvre	210 .	C205 .
Mars. Madagasc.	51 50	49 50
Maurel et Prom.	101	100 30
Optorg	158 50	C150 .
Palais Nouveauté	338	335
Prisunic	70	70
Uniprix	65 50	66 ..
Claude	77 50	80
Crouzet	140 10	C143 50
Europ. Accumul.	269	275
Fulmen	642	635
C.I.P.E.L.	88	88
Lampes (part.)	523	545
Merlin Gérin	153 .	159
Mors	37 .	C 34 40
Mot. Leroy-Somer	1114	1119
Océanic	d 96	C94
Paris-Rhône	124 50	C114 50
Piles Wonder	396 20	397
Radiologie	180	187 20
SAFT Acc. fixes	700	700
Schneider Radio	119 60	123
S.I.N.T.R.A.	385	370 50
Carnaud	62	62
Cefilac	88	90 .
Davum	377 50	377 50
Escaut-Meuse	190 10	185 10
Fonderi précis.	41 .	40 50
Gueugnon (F. de)	101 80	105 20
Profilés Tubes Est	48	C 47 30
Senelle-Maub.	85 20	88 50
Tissmétal	55 ..	56 90
Vincey-Bourget	72 ..	72
Wendel S.A.	..	22 .
Huaron	95 .	98
Kinta	245	255
Mokta	115	119 60
Amrep G.	346	358 .
Antargaz	190	190
Hydroc. St-Denis	143	144 .
Labo. Industrie	95	93 ..
Lille-Bonnières-C.	158	158
Omn. F. Pétr.	281	280
Oblig. Conv.	...	267
Shell française	73	74 .
Astral	96 ..	92 20
Carbone-Lor.	99 20	C 95 30
Castaigne S.A.	o412 .	408
Cochery	u 51 40	o 51 40
Delalande S. A.	475	475
Finalens	31	29 80
FIPP	35	35
(Ly) Gerland	251	251
Gévelot	580	570
Grande-Paroisse	86 60	88
Huiles G. et dér	71	70
Labaz	571 ..	555

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	232	233
Novacel	129 80	129 50
Quartz et Silice	79	79
Ripolin-Georget	83	83 10
Rousselot S.A.	309	315
Soufre Réunies	234	231
Synthelabo	395	395 .
Thann et Mulh.	91 50	91 50
Maroc-Distrib.	.	.
Agache-Willot	50	48 10
Fourmies-S.F.R.F.	51	50 .
Lainière-Roubaix	66	66
Roudière	c420	d435
Timwear	27	27 ..
M. Chambon	133 50	133 .
Delmas-Vieljeux	220	214
Messag. Marit.	32 20	33
Nat. Navigation	d 88 50	o 91
Navale Worms	115	112 .
Navigation Mixte	151	151
Saga	42	41 10
Transat. (Cie Gle)	76	78 .
C.G.T.A.P.	42	41 30
S.C.A.C.	150 .	150
Stemi	271 ..	267 60
Tr. C.I.T.R.A.M.		
Transport Indust.	120	124 90
(Li) Baignol-Farj.	73	70 30
Bis S.A.	313	320
Blanzy Ouest	165	155
La Brosse		104
Cigarettes Indo.	180 50	c157 10
Degremont	142	c147
Dong-Trieu	o144 60	140
Duquesne-Purina	261 10	265
Ferrailles C.F.F.	310	c320
Havas	133	132
G. Magnant		61 50
Novafer	d213	220
Publicis	125	C120 .
Saffier-Leblanc	169	176
(Ly) Tan. Fr. Réun	..	14 20
Brass. du Maroc	..	274 30
Brass. Ouest-Afr.	98	98
Elf-Gabon	258	258
Min. et Métall.	354	
Peñarroya (M)	...	5400
C.E.C.A. 5 1/2 %	d430	c430
Emprunt Young	.	170
Nat. Nederlanden	118	119
Phénix Assurance	416 20	18 10
Algemeine Bank.	429	431
Bco Pop. Español	19	412
B. N. Mexique	...	326 30
B. règl. Intern.	4 60	4450
Bowring C.T.	2 5 10	5 30
Commerzbank	..	474
Deutsche Bank	62	469
Bowater	215 50	15 90
Bruxelles Lambert	245 20	260
Gén. Belgique	...	132
Rolinco	96 10	197 30
Robeco	300 20	305
Cavenham	11 60	11
Grand Metropolit.		5 ..
Lyons (J.)	16 10	15 ..
Goodyear	70 80	74 .
Pirelli	.	7 ..
I.N.C.	48 ..	48
Kubota	.	
S.K.F.	340	336 .
Femmes d'Aujour.		70
Marks Spencer	16 80	17 30
A.E.G.	168	170
E.M.I.	11 10	11 10
Hitachi	2 76	2 85
Honeywell Inc.	273	269
Matsushita	6 30	6 20
Otis Elevator	158 .	158
Sperry Rand	170 .	170 50
Xerox Corp.	508	524
Arbed	...	557
Cockerill-Ougrée	134	139
Finsider	.	2 50
Hoogovens	126 ..	122
Mannesmann	285	277 50
Steel Cy of Can.	..	148
Thyss. c. 1 000	122	121 .
Blyvoor	65 30	68
De Beers (port.)	24 30	19 40
De Beers p cp 2		96 .
Gedold	.	18
General Mining	150	143
Hartebeest	175	180 20
Johannesburg	140	130 10
Middle Witwat.	25 50	27 50
President Steyn	152	155 .
Stilfontein	...	33 .
Vaal Reefs	236	239 .
Welkom	34 .	34
West Rand	30	32 50
Alcan Alum.	138 40	140
Cominco	134	129 50
Fanoutremer	..	156 .
Noranda	188	185 .
Vieille Montagne	569	560 .
Zambian Angl.-Am	13 30	.
Am. Petrofina	142	138 10
British Petroleum	43 50	43 50
Gulf Oil Canada	129	130

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Petrofina Canada	.. ..	95
Shell Tr. (port)	.	21 10
Bart Industries	86 50	88 50
Foseco	8 40	o 8 30
Gevaert	157	153
Glaxo	35 20	34 70
Grace and Co.		107 10
Pfizer Inc.	155 10	c165
Procter Gamble	465	478 ..
Courtaulds		11 ..
Est Asiatique	109 70	111 ..
Wagons-Lits	o 82	81 .
Barlow-Rand	16 70	16 95
British Am. Tob.		
Suéd. Allumettes	126	126

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser		1350
Cellulose Pin	128	121
Coparex	330 50	330
Dofan	o 78	78
Ecco	418	420
Esso-Chimie	o 58	58
Eurafrep	2260	2435
Intertechnique	122	123 .
Locatel	670	670
Métall. Minière	c 37 20	37 20
Pronuptia	...	305
Sabl. Mor. Cor.	...	156 .
S.P.R.	...	295
Tranchant Electr.	o 75	75 .
Ufinex		124
Oce v. Grinten	328	339

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 12 7
U. C. B. :
Val. de 2 actions, soit .. *574

SICAV

Plac. Institut.	10991 45	10619 76
1re catégorie.	9306 07	9123 60

17 7	Emission frais inclus	Rachat net
Actanea	111 50	106 44
Actions sélec.	131 72	125 75
Aedificandi	143 40	135 90
Agfimo	145 34	138 75
A.L.T.O.	130 32	124 51
America-Valor	226 19	215 90
Assurances Plac.	105 91	101 11
Bourse-Investiss.	113 25	108 12
B.T.P. Valeurs	110 37	106 64
C.I.P.	229 07	218 69
Convertibles	101 72	97 11
Convertissimo	111 01	105 98
Drouot Invest.	138 59	132 31
Elysées-Valeurs	151 52	144 65
Epargne-Croiss.	472 54	451 40
Epargne-Inter	220 46	210 41
Epargne-Mobil.	145 42	138 83
Epargne-Oblig.	122 04	115 51
Epargne Revenu	234 92	224 27
Epargne Valeur	155 83	148 76
Foncier Investiss.	255 99	244 36
Fortune I	116 36	111 08
France-Croissance	107 94	103 04
France-Epargne	102 61	97 95
France-Garantie	*184 29	180 68
France-Invest.	*117 25	111 93
Laffitte Rend.	111 81	106 74
Laffitte-Tokyo	116 37	111 09
Nouv. France-Obl.	*227 72	217 40
France Placement	127 40	121 60
Gestion Rendem.	158 58	151 39
Gest. Sél. France	130 14	124 24
I.M.S.I.	126 60	120 86
Indo-Valeurs	145 15	138 57
Intercroissance	134 84	128 73
Intersélection	125 74	120 04
Livret portef.	*165 66	158 15
Paribas Gestion	117 27	111 95
Pierre Investiss.	*155 69	148 63
Rothschild-Exp.	227 20	216 90
Sélect.Croissance	461 72	440 78
Sélect. Mondiale	101 51	96 91
Sélection-Rend.	117 71	112 37
Sfivafrance	145 43	138 84
Sfivam	108 59	103 67
Sfivarente	128 35	122 53
Sfivinter	111 83	106 76
Sogépargne	248 54	237 27
Sogevar	278 85	267 18
Soleil-Investiss.	*123 46	117 86
U.A.P. Investiss.	104 06	99 34
Unifoncier	263 03	251 10
Unijapon	122 65	116 99
Unisic	107 28	102 34
Worms Investiss.	193 61	184 83
17 7		
Crediinter	124 51	118 86
Croissance-Imm.	124 62	118 97
Epargne-Unie	252 57	241 12
Euro-Croissance	122 47	116 92
Financière privée	283 56	270 71
Fructidor	120 72	115 25
Gestion Mobilière	160 64	151 76
Mondiale Investis	165 17	157 68
Oblisem	121 99	116 46
Optima	128 27	122 45
Sicavimmo	152 80	145 87
S. I. Est.	318 42	303 98
Segineco	106 51	101 68
Seginter	344 10	328 78
Univalor	134 37	128 27
Valorem	136 89	130 68

*Cours précédent

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
458	4,50 % 1973	429	439	444 50	442 50
1025	C.N.E. 3 %	985	996 .	989 50	985 .
220	Afrique Occ.	219	224 90	224 90	224 90
280	*Air Liquide*	289 50	273	274	272
72	Als. Part. Ind	65	65 80	66 20	65 .
82	Alsthom	79 50	79 05	79 95	80 .
35	Antar P. Atl	30 50	32	31 90	31 40
...	Applicat. gaz	1503	1525	1545 .	1549
475	Aquitaine	410	424	420	423
82	— (certif.)	74 80	75 80	75 80	74 20
185	Arjom.-Prioux	150 50	C151	152	*148
218	*Aux. Entrepr.*	198 50	209	207	209 ..
181	Auxil. Navig.	175	176 20	176 20	178 ..
70	Babc.-Fives	72 .	71	72 .	71 50
150	Bail.-Equip.	128	131 ..	130	131
165	Bail.-Invest.	148 80	148 80	148 80	148 80
280	B.C.T.	180	187 50	187 60	191
170	*Bque Indoch.*	160	160 50	153	183 20
95	Bazar H.-V.	85 20	85 20	85 20	85 20
166	Béghin-Say	150	150 30	152 50	150 .
...	Bic	618	683	640 .	645 .
495	Bouygues	423	451	465	460 ..
805	B.S.N.-G.D.	738	747	747	747
1940	Carrefour	1793	1810 ..	1844	1383 *
149	Casino	1428	1428	1428	1413
235	C.D.C.	227 50	c221	221	217
245	C. Rous.-Nob.	232 60	234 80	234 80	228 80
149	Cetelem	137	141	141	138 20
198	Char. Réun.	193 20	193 ..	192	198 90
82	Chât.-Comm.	70 15	71	71	72 30
240	Chiers	229	225	226	222 20
99	Chim. Rout.	96	C 89 50	90 ..	89 50
96	Cim. Franç.	88 60	88 80	88 90	87 10
111	— (obl.)	109 90	110	110	104 30
183	Cim. Lafarge	179 30	176	175 80	176
2400	— (obl.)	243 90	245	245 ..	245 .
127	C.I.T. Alcatel	1240	1265	1275	1265
31	Citroën	35	35	35	35 85
376	Clin-Midy	345	346 70	348 50	350
...	Club Méditer.	882	C880	885	*874 30
111	Cofimeg	108 50	103 .	104	*103
66	*Cofimer*	67	C 62 ..	62 ..	62 10
290	Cie Bancaire	289 .	289 90	289	283 .
315	C.G.E.	288	291	290	294 ..
106	C. Entrepr.	106 50	104	110 ..	110
114	Cot.-Foucher	112 10	112	112	110
135	Cr. Com. Fr.	120 20	124 50	124 50	122 10
151	— (obl.)	150 50	154	154	151
315	Créd. Fonc.	292	282	292	290
172	C. F. Imm.	162	168 ..	168 50	151 .
138	Créd. Indust.	117	117 ..	117	117 .
310	Créd. Nat.	290 50	281 50	275 50	280
120	C. Nord U.P.	119 50	120	120	C118 80
127	Creusot-Loire	124	125 80	125 80	128 .
124	C.S.F.	119 50	121	122	120 .
104	D.B.A.	83 ..	85	86	86 60
173	Denain N.-E.	161 .	163	163 40	163 ..
72	Dollfus-Mieg.	68 80	68 50	68 50	68 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
575	Cie Gle Eaux	536	C532	535	535
94	Electro-Méc.	87 40	93	92 80	94 80
260	Eng. Matra	283 50	C254	254	259
194	E. J. Lefebvre	185	185	190	181 60
91	Esso S.A.F.	79	76 10	76 10	76
155	Eurafrance	146 .	147 50	147 50	149 80
316	Europe n° 1	330 .	326	326	328
235	Ferodo	230	232	232 .	230 60
155	Fin. Paris P.B	128 50	128	128 50	128
58	Fin. Un. Eur.	53 95	54 50	55	55 55
55	Fraissinet	49 70	51 .	51	50 70
156	Fr. Pétroles	134 50	129	129	128 .
38	— (Certific.)	33 10	32 50	32 50	31 90
92	Galeries Laf.	90 10	C 87 10	90 10	88 70
110	Gle d'entr.	106	106	108	106 10
280	Gle Fonderie	266	270	270	c254 60
	Générale Occ.	280	255	254	250 10
180	G. Tra. Mars.	173	175 30	175 30	171 80
465	Guyenne-Gas.	430	445	469	446
155	Hachette	130	131	131	133 .
230	Hutch.-Mapa	264	268 50	278	268 50
595	Inst. Mérieux	585	585	581	586
895	J. Borel Int.	723	780	786	*662
94	Jeumont Ind.	90 40	C 85	85	83 60
68	Kali Ste Th.	70 95	72	72	73
70	Kleber-Col.	63	63	63	61 90
290	Lab. Bellon	281	289	289	284
385	La Hénin	292	312	318	312
1580	Legrand	1705	1785	1705	1700
179	Locabail	145 10	144	144 10	141 20
154	Locafrance	133 80	132	133	131
220	Locindus	185	190	190 .	186 20
1700	L'Oréal	1560	1630	1640	1630
2800	— obl. conv.	2761	2800	2800	2800
420	Lyonn. Eaux	381	398	393	400
43	Mach. Bull	37 50	37 90	38	38
895	Mais. Phénix	715	735	733	722
104	Mar. Firminy	104	104 50	104 50	104 .
58	Mar. Ch. Réu.	51	51	51	51
1900	Mat. Téléph.	1860	1880	1900 .	1899 ..
54	M.E.C.I.	54 60	53	52 50	53
145	Mét. Norm.	129 80	132 70	130	119 30
790	Michelin B.	802	810	812	813
470	— oblig.	468	480	479 80	479 .
640	Moët-Hen.	578	593	594	593 .
2690	Moulinex	2485	2500	2515	2506 .
...	Mumm	525	560	550	539 .
265	Nat. Invest.	253	258 30	258 30	256
89	Nickel	94 80	96 50	96 50	98 40
129	Nobel-Bozel	104	104	105 ..	..
34	Nord	35 30	35 30	35 20	34 .
187	Nouvel. Gal.	105	102 20	101 90	102 20
285	Olida-Caby	255 50	261	258	257
71	Opfi-Paribas	71 .	72 50	72 50	72 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
131	Paris-France	133 .	133	133	131 50
124	Part. Etudes	108 90	108 90	108 90	108 .
163	Patern. S.A.	156 50	156	159	158 .
70	Pechelbronn.	70	C 66 30	65 80	65 30
...	P.O.K.	116	115 90	115 50	115
132	Penarroya	79 20	77 10	77 50	77 50
75	Penhoët	228	222 10	225	226 40
295	Pernod	452	481	461	457 .
450	Perrier	234	C234 50	234 60	198 .
268	Pétroles B.P.	43 80	42	42 30	42 .
50	Peugeot	181 50	183	185 30	184 .
215	— (obl.)	241	245	245	245
265	Pierre Auby	62 20	62 05	62	61 05
61	P.L.M.	128	138	136	136 ..
516	Poclain	462	481	488 ..	490 .
100	Pollet et Ch.	104 50	100 20	100 20	102
63	Pompey	61 60	63	63	64 25
111	P.M. Labinal	105	106	106	107
71	Prénatal	65 10	65	65 20	66
101	Presses Cité	92	92	92	92 90
250	Prétabail Si.	198	199	199	202 70
325	Pricel	297 50	302 .	302 20	301
316	Primagaz	279	280	280	280
84	Printemps	84	85	84 90	84 90
285	Radar S.A.	266	271 ..	271	274 90
400	— (obl.)	387	387	387	384
385	Radiotech.	304 .	305	305	305
152	Raffin. (Fse)	125	123	124 90	124
164	Raff. St-L.	169	165	164 60	161 80
415	Redoute	382	396	388 10	394
145	Rhône-Poul.	137 30	138	137 50	137 60
485	Ricard	457	460	458	453
245	Rouss. Uclaf.	231	235 ..	235	235 ..
530	Rue Impérial	489	496	435	499
77	Sacilor	73 10	75	75 ..	73 50
490	Sagem	415	414	422	414
31	Saint Frères	31 90	31 90	31 90	31 30
132	Saint-Gobain	112 80	113 ..	113 50	113 ..
220	Sat. Midi	217	212	212	215
	S.A.T.	770	C800	793	*781
169	Saulnes	164 90	C145	146 50	146
240	Saunier-Duv.	231	230	233 10	225 40
155	Schneider	149	156 10	156	157 .
56	SCOA	54 90	55	55	55 .
106	Sefimeg	98 .	98	100	99
98	Selchimé	94	92 50	92 50	90 80
390	S.I.A.S.	367	C370	370	*367 ..
285	Sign. E. El.	286	282	282	282
181	Simco	94	94 50	94 50	94 50
86	S.I.M.N.O.R.	84	84	84	84
151	St. Rossignol	1555	1590	1600	1590
780	Sogerap	76	76	76	74 50
525	Sommer-All.	528	C515	515	508
143	Sovac	140	145 90	145	112 10
210	Suez	198	204	205	202 20
181	Talcs-Luz.	198	199	198	190
235	T.R.T.	228	245	245	245 .
850	Tél. Electr.	810	819	820	819
675	Tél. Ericss.	643	649	650	648
109	Terres Roug.	72 60	73	73 10	74 40

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
176	Thomson Br.	166 50	169 50	170 ..	169 50
165	U.I.S.	137	146 .	143 ..	145 ..
320	U.C.B.	283 .	283 ..	289 ..	265 ..
180	Un. Fr. Bques	160	151 ..	150 .	165 .
64	U.T.A.	63	64 50	64 60	65 50
111	Usinor	91 40	101 50	101	101 50
125	— (obl.)	131	130 10	130 10	127 50
138	Vallourec	130	135 80	135 80	134 50
	V. Clicquot-P.	707	720 ..	720 ..	708 ..
840	Viniprix	800	799 .	785 ..	799 .
118	A.K.Z.O.	101	103 40	103 40	102 50
230	Amer. Tel.	205 50	213 20	203 ..	210 ..
31	Ang. Am. C.	29 30	28 50	29 10	28 50
270	Amgold	287	295 .	300 .	295 ..
320	Astur. Mines	275	284 50	287 ..	279 ..
345	B. Ottoman	282	283	284	279
265	BASF (Akt.)	C242 50	245	242	*228 60
220	Bayer	207 .	208 ..	208 .	212
150	Buffelsfont.	158	168	169	165
71	Canad. Pacif.	67 40	71 20	70 ..	72 60
15	Charter	16 40	16 30	16 30	16 30
195	Chase Manh.	161 50	165 30	164	167 80
435	C.F. Fr.-Can.	415	411	415 10	415
20	De Beers (S)	19 10	19 10	19 20	19 40
785	Dome Mines	228 30	232	235	233
820	Du Pont Nem.	756	730	726	716
630	East Kodak	475	470	474	476
121	East Rand	118 50	119 60	123 .	120
260	Ericsson	243	245	245	243 50
350	Exxon Corp.	336	341 ..	341	337 60
265	Ford Motor	225	231	231 ..	228
149	Free State	156 50	160 50	162	160 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
240	Gen. Electric	224 50	225 50	226 30	224
245	Gen. Motors	222 .	218 .	217	216 50
21	Goldfields	20 95	21 10	21 15	20 85
56	★ Harm. Gold	57 40	59 20	62 40	59 ..
230	Hoechst Farb	217 50	222	222	218
24	Imp. Chem.	23 65	23 45	23 45	23 65
140	Imperial Oil	139 20	140 50	139 90	139
1050	I.B.M.	993	1035	1015 .	1027 .
137	Internickel	127 50	130 20	130 80	130 20
90	I.T.T.	94	52 85	91 70	91 50
200	Mob. Oil Co.	185 80	184 50	184 50	188 10
5500	Nestlé	4730	4910	4910	4960
610	Norsk Hydro	475	489	489	495
10	Olivetti	8 50	8 55	8 65	8 40
685	Petrofina	576	581	576	579
55	Philips	51 50	51 20	51 30	51 30
149	Prés. Brand	158 10	165 10	163	160 .
295	Quilmès	284	285 70	285 70	282 .
280	★ Randfont.	193 50	201 90	202 ..	203 .
66	Rand. Selec.	62 ..	62 20	62	63 20
141	Royal Dutch	137 70	138 60	138 10	138 60
14 50	Rio Tinto Zinc	15 45	15 70	15 70	15 60
188	St-Helena	185 50	200	205 .	196 .
495	Schlumberger	468	C455	456	455 .
21 50	Shell Tr (S.)	21 10	21 10	21 10	20 90
440	Siemens A.G.	408	410 50	445	409
39	Sony	34 10	32 70	32 70	33 30
16	Tanganyika	13 45	13 65	13 75	13 65
205	Unilever	188	192 40	192 40	191 30
26	Union Corp.	25	21 80	22 10	22 ..
170	U. Min. 1/10	164 ..	157	156	155 50
300	West Driet.	298	301	304 90	302 .
140	West Deep.	141	144 ..	146	142 ..
210	West Hold.	226 20	231	234 60	231 .
5	Zambia Cop.	4 40	4 45	4 50	4 45

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
c. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 818	4 787	4 80
Canada ($ can. 1)	4 942	4 906	4 95
Allemagne (100 DM)	187 980	188 500	187 50
Belgique (100 fr.)	12 730	12 670	12 10
Danemark (100 Krd.)	81 170	80 950	81 25
Espagne (100 pes.)	8 470	8 427	8 43
Grande-Bretagne (£ 1)	11 485	11 446	11 52
Italie (100 lires)	0 747	0 749	0 74
Norvège (100 krn.)	89 420	89 325	89 50
Pays-Bas (100 fl.)	182 800	182 250	181 15
Portugal (100 esc.)	19 300	19 270	19 50
Suède (100 krs.)	109 870	110 125	109 50
Suisse (100 fr.)	161 400	161 650	162 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16 7
Or fin (kilo en barre)	22100	22300
Or fin (kilo en lingot)	22175	22330
Pièce française (20 fr.)	237 50	239 90
Pièce française (10 fr.)	179 40	180
Pièce suisse (20 fr.)	245	245 50
Union latine (20 fr.)	225	225
Souverain	224 ..	228 10
Pièce de 20 dollars	1136 ..	1136 .
Pièce de 10 dollars	583 .	590 ..
Pièce de 5 dollars	390	375 .
Pièce de 50 pesos	949	950 .
Pièce de 10 florins	204 ..	208 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Collision en Charente-Maritime : quatre morts.* — Quatre personnes ont trouvé la mort le 16 juillet au matin dans une collision survenue sur le territoire de la commune de Chaniers (Charente-Maritime). Une cinquième a été grièvement blessée. Une fourgonnette et un camion semi-remorque se sont heurtés au moment où ils se croisaient. Quatre des cinq occupants de la fourgonnette ont été tués sur le coup. Le chauffeur du camion est sorti indemne de l'accident.

Le numéro du « Monde » daté du 17 juillet 1974 a été tiré à 508 306 exemplaires.

A B C D E G H

LE PLAN DE « REFROIDISSEMENT »

La publication du « collectif » budgétaire permet aux contribuables de calculer s'ils ont à payer un supplément d'impôts

Les contribuables vont pouvoir calculer les majorations d'impôts qu'ils devront éventuellement verser au fisc à la fin de l'année sur leurs revenus encaissés en 1973. Le *Journal officiel* du 17 juillet publie, en effet, la loi de finances rectificative pour 1974, votée par le Parlement, qui a pour but principal, rappelons-le, de prélever sur les personnes et les sociétés 8 milliards de francs supplémentaires cette année, pour comprimer la demande intérieure et calmer l'inflation. Nous analysons ci-dessous les mesures concernant les particuliers, en tenant évidemment compte des modifications apportées au projet gouvernemental par le Parlement.

● IMPOT SUR LE REVENU DES PERSONNES :

Les majorations ne s'appliquent pas aux contribuables qui (pour une part) auront à payer une somme inférieure ou égale à 3 500 F. Cette mesure est favorable aux célibataires, divorcés, veufs sans enfant. Pour les autres, le montant de la majoration est fixé (par part de quotient familial) à 5 % de 2 501 F à 5 000 F d'impôt, à 10 % de 5 001 F à 10 000 F, à 15 % de 10 0001 F à 100 000 F et à 20 % au-delà de 100 000 F. Rappelons que ces majorations sont remboursables avant le 30 septembre 1975 en totalité (cas des 5 % de majoration), à moitié (10 %), au tiers (15 %), ou au quart (20 %).

Les sommes indiquées ci-dessus sont des montants d'impôts dus avant le calcul de la majoration, évidemment. Elles s'entendent avant déduction — s'il y a lieu — du crédit d'impôt, de l'avoir fiscal et des prélèvements non libératoires opérés sur les profits immobiliers.

Pour éviter que les majorations ne s'appliquent brutalement dans le cas des contribuables se trouvant juste au-dessus des limites d'augmentation (5 002 F, 10 004 F, par exemple), la loi de finances prévoit le système de décote suivant :

MONTANT THEORIQUE de la majoration par part	SOMME A SOUSTRAIRE de ce montant théorique
125 à 167 F	Triple de la différence entre 167 F et le montant théorique.
175 à 233 F (dans le cas du célibataire ayant une part).	Triple de la différence entre 233 F et le montant théorique.
500 à 584 F	Triple de la différence entre 584 F et le montant théorique.
1 500 à 1 667 F	Triple de la différence entre 1 667 F et le montant théorique.
20 000 à 21 667 F	Triple de la différence entre 21 667 F et le montant théorique.

Voici un exemple : soit un contribuable dont l'impôt sur le revenu est de 16 500 F et qui dispose de trois parts de quotient familial (marié, avec deux enfants). Sa majoration sera calculée par référence à la limite de 2 500 F fixée pour une part. Dans notre exemple, 16 500 F : 3 = 5 500 F par part. Comme au-delà de 5 000 F la majoration passe à 10 %, elle sera, dans notre exemple, de 550 F (10 % de 5 500 F). Cependant, la décote évite que la majoration ne s'applique brutalement. Elle sera de 102 F (584 — 550 = 34 ; 34 × 3 = 102) et la majoration n'atteindra donc que 448 F par part (550 — 102). Au total, le contribuable subira une augmentation de ses impôts de 1 344 F (448 × 3 parts).

Autre exemple : soit un contribuable marié ayant trois enfants, bénéficiant de 3,5 parts et ayant payé 19 250 F d'impôt au titre des revenus de 1973. Son impôt par part sera de 5 500 F (19 250 : 3,5). Le montant théorique de la majoration exceptionnelle sera de 550 F (10 % de 5 500). Le montant de la décote par part sera de 3 × (584 — 550) = 102 F. Le montant reel de la majoration, par part, sera de 550 — 102 = 448 F. Le montant réel de la majoration réclamée sera donc de 448 × 3,5 = 1 568 F

Les majorations exceptionnelles ne s'appliqueront aux contribuables qui ont cessé ou qui cesseront de percevoir leur traitement ou salaire entre le 1er octobre 1973 et le 1er octobre 1974 que si leur cotisation pour 1973 est supérieure à 3 500 F par part.

Les majorations seront majorées de 10 % si les contribuables ne les ont pas réglées dans les mois suivant la date de mise en recouvrement, soit en principe au début du mois de décembre.

Les signes extérieurs de richesse

En ce qui concerne les signes extérieurs de richesse, peu de modifications ont été apportées au projet gouvernemental que nous avions longuement expliqué dans *le Monde* du 29 juin. Beaucoup de contribuables se sont inquiétés de ce mode d'établissement du revenu imposable. Ils doivent savoir que le fisc n'impose d'après les signes extérieurs de richesse que dans les cas seulement où les contribuables trichent manifestement sur leurs revenus et minorent fortement ceux-ci.

Les voitures ont été laissées à l'ancien barème. Pour les chevaux de course, on a distingué entre chevaux galopeurs et trotteurs ; les chevaux de selle ne sont considérés comme signe extérieur de richesse qu'à partir de deux. Enfin, le fisc ne pourra taxer sur les signes extérieurs de richesse que si la base imposable est supérieure à 30 000 F (15 000 F jusqu'à présent). A partir de 60 000 F de base imposable et pour quatre signes extérieurs, les évaluations forfaitaires du revenu sont fortement majorés : 20 %, 40 %, 60 %, 80 % et 100 %, selon que le contribuable a la disposition de trois, quatre, cinq, six ou plus de six éléments *autres que sa résidence principale*.

● TAXE EXCEPTIONNELLE SUR LES PROFITS IMMOBILIERS REALISES EN 1972 :

Cette taxe concerne les profits immobiliers réalisés par les personnes physiques et morales relevant de l'impôt sur le revenu : plus-values de cession de terrains à bâtir ; profits de lotissements ; profits consécutifs à la cession d'immeubles ou de terrains acquis depuis moins de cinq ans ; profits de construction ayant donné lieu au paiement du prélèvement — libératoire ou non — de 15 %, 25 % ou 30 %.

Cette taxe, calculée au taux de 10 %, n'est ni déductible ni imputable pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

● IMPOSITION DES PLUS-VALUES SUR TERRAINS A BATIR. Jusqu'à présent, les plus-values consécutives à la cession de terrains à bâtir n'étaient retenues dans les bases de l'impôt sur le revenu qu'à concurrence de 50 % si le terrain avait été acquis par succession ou donation-partage et de 70 % dans les autres cas.

Pour ce qui concerne ces derniers, la loi de finances rectificative porte la proportion taxable de 70 % à 100 %, sauf pour ce qui concerne les plus-values dégagées à l'occasion de cessions opérées dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique. Cette disposition est applicable aux plus-values réalisées postérieurement au 30 juin.

152 269 bacheliers en 1974

Le taux de réussite a augmenté de 4 % dans la série C

152 269 candidats ont été admis au baccalauréat de l'enseignement secondaire 1974, soit près de 3 000 de plus que l'an dernier, alors que le nombre de présentés n'était supérieur que de 361 à celui de 1973. La proportion de reçus a donc légèrement augmenté : elle est en effet de 67,66 % contre 66,21 % en 1973.

La série A (philosophie-lettres) continue d'attirer le plus grand nombre de candidats, mais moins toutefois qu'auparavant. En effet, 75 244 personnes se sont présentées cette année dans cette série contre 78 748 en 1973 (soit 4,4 % de moins). Le pourcentage de réussite y a aussi légèrement augmenté : 71,78 % (contre 70,27 %).

Toutefois cette série ne détient plus la première place quant à la réussite. Elle est distancée de peu par la série C (mathématiques et sciences physiques) qui fait une progression assez spectaculaire avec 71,82 % de reçus contre 67,79 %, sur un nombre de présentés pratiquement équivalent (41 613 contre 41 325). Dans les séries scientifiques c'est la série D (mathématiques et sciences physiques) qui compte le plus de candidats. Celui-ci a encore augmenté cette année avec 69 364 présentés (contre 66 905) mais le pourcentage de réussite reste stable : 61,89 % contre 61,52 %.

Le nombre de candidats qui se présentent au baccalauréat B (économique et social) vient toujours loin derrière les autres séries. Toutefois, il est, cette année, en augmentation de même que le taux de succès puisque 69,34 % des 28 031 candidats ont été reçus contre 67,57 % des 26 474 présentés de 1973.

Si l'on constate des différences non négligeables dans les résultats des séries D' (sciences agronomiques et techniques) avec 50,09 % contre 55,21 %, et E (mathématiques et technique) avec 57,73 % contre 56,66 %, ces chiffres sont en fait peu significatifs étant donné le petit nombre de candidats qui s'y présentent et qui n'a d'ailleurs pratiquement pas bougé depuis un an, sinon une très faible diminution en E (8 566 contre 8 882).

● **Voici les résultats pour la France entière :**

SERIE A : *présentés*, 75 244 ; admis, 54 008, soit 71,78 % (70,27 % en 1973). **SERIE B** : présentés, 28 031 ; admis, 19 438, soit 69,34 % (67,5 %). **SERIE C** : présentés, 41 613 ; admis, 29 886, soit 71,82 % (67,79 %). **SERIE D** : présentés, 69 364 ; admis, 42 866, soit 61,80 % (61,52 %). **SERIE D'** : présentés, 2 248 ; admis, 1 126, soit 50,09 % (55,21 %). **SERIE E** : présentés, 8 566 ; admis, 4 945, soit 57,73 % (56,86 %).

Total : présentés, 225 968 ; admis, 152 269, soit 67,66 % (66,21 % en 1973).

Dans le technique

Les résultats des baccalauréats de techniciens sont maintenant connus dans l'ensemble des académies. Le nombre de candidats qui s'y sont présentés a été plus important que l'an dernier : 74 159 contre 68 380, soit 7,8 % de plus. Le pourcentage d'admis étant en légère augmentation (60,87 % contre 59,5 %), il y a davantage de bacheliers-techniciens qu'en 1973 : 45 137 contre 40 641 (+ 9,9 %).

Ce sont surtout les séries G (secteur tertiaire) qui bénéficient de cet accroissement, puisque le nombre de candidats est passé de 38 609 à 42 374 (plus 7,9 %). C'est, d'autre part, dans cette série que l'on enregistre le plus fort pourcentage de réussite, avec 64,93 % de reçus contre 63,7 % en 1973.

La série F (secteur secondaire) a aussi gagné des candidats : 30 976 contre 28 871 (plus 6,8 %) et le pourcentage d'admis a augmenté avec 55,23 % contre 53,6 %. En revanche, en série H (informatique), si la proportion de reçus a nettement augmenté, le nombre de candidats est en diminution.

Pour l'ensemble des académies, les résultats des baccalauréats de techniciens sont les suivants :

SERIE F : présentés, 30 976 ; admis, 17 108, soit 55,23 % (53,6 % en 1973). **SERIE G** : présentés, 42 374 ; admis, 27 513, soit 64,93 % (63,7 %). **SERIE H** : présentés, 809 ; admis, 516, soit 63,78 % (59,4 %). **TOTAL** : présentés, 74 159 ; admis, 45 137, soit 60,87 % (59,5 % en 1973).

A LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Le conflit entre pays développés et pays pauvres se précise

La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, réunie à Caracas depuis le 30 juin, a terminé, le lundi 15 juillet, la première phase de ses travaux. Au cours d'un débat général, les cent quarante-huit délégations ont tour à tour exposé les grandes lignes de leur position.

L'opposition entre pays développés et pays pauvres s'est confirmée. Les principaux points de la discussion peuvent être rangés en deux rubriques : les zones où s'exerce la juridiction de l'Etat riverain, et celles qui lui échappent.

1) En ce qui concerne la première rubrique, on peut distinguer six sujets de litiges :

Mer territoriale. — Tous les Etats souhaitent que la limite des trois milles, d'ailleurs peu respectée, soit repoussée. Mais la plupart des Etats développés estiment qu'une limite de douze milles ne doit pas être dépassée, la liberté des communications risquant, au-delà, de ne plus être respectée. Au contraire, les Etats du tiers-monde, qui dans certains cas ont porté unilatéralement la limite à deux cents milles, préféreraient exercer leur souveraineté sur une zone très étendue. Ils espèrent ainsi se prémunir contre le risque d'une mainmise *de facto* des puissances à technologie avancée sur les richesses de la mer au large de leurs côtes.

Détroits servant à la navigation internationale. — Pour les Etats développés, il est essentiel que le libre passage y soit garanti. Une extension des eaux territoriales menaçant ce droit, un statut devrait, de leur point de vue, être élaboré. Au contraire, certains Etats moins développés souhaitent exercer un contrôle sur les détroits dont ils sont riverains.

Archipels. — Des pays qui, telle l'Australie, souhaitent que le « polygone archipélagique » constitue une mer territoriale quand la métropole fait géographiquement partie de l'archipel. En revanche, d'autres, comme la France, estiment que cette condition n'est pas nécessaire, et un troisième groupe, avec les Etats-Unis, tient avant tout à préserver la liberté des communications.

Ressources minérales. — La plupart des pays admettent que l'Etat riverain doit exercer sa souveraineté sur les ressources minérales de la mer jusqu'à une certaine distance des côtes, que l'on propose de fixer à 200 milles. Cependant certains pays, comme le Canada, dont le plateau continental s'étend bien au-delà, souhaitent que cette zone soit portée jusqu'aux limites du plateau. D'autres pays défavorisés, comme la Suisse, voudraient obtenir une compensation.

Ressources biologiques. — Un conflit se dessine entre les pays du tiers-monde, qui désirent que la règle des 200 milles s'applique aussi bien à la pêche, et les Etats à technologie avancée, qui estiment que la liberté du droit de pêche doit être en partie ou totalement préservée.

Pollution. — Les Etats riverains souhaitent en général obtenir un droit de poursuite et de sanction à l'égard des navires ou des avions qui viendraient polluer leurs eaux territoriales. Certains pays, comme les Etats-Unis, s'opposent cependant à ce que l'État côtier jouisse à cet égard d'un droit de contrôle exclusif.

2) Dans les zones qui échappent à la juridiction de l'Etat riverain, les Etats paraissent avoir accepté la notion d'un « patrimoine commun de l'humanité », qui serait soumis à un régime international. Mais le contenu de cette notion fait l'objet de litiges. Les pays en voie de développement et les pays sans littoral sont partisans de créer une organisation qiu aurait la haute main sur l'exploration, l'exploitation des richesses et la répartition des gains.

Les pays développés envisagent au contraire une réglementation souple qui aurait seulement pour fonction de contrôler l'attribution et l'usage des concessions.

NOUVELLES BRÈVES

● *Plus de deux cents anciens combattants et déportés juifs* se sont réunis mardi 16 juillet, en présence de nombreuses personnalités, dont le consul général d'Israël, devant la plaque qui commémore, boulevard de Grenelle, « *la plus grande rafle organisée à Paris avec la complicité de la police française* ». Le 16 juillet 1942, trente mille juifs et étrangers avaient été entassés dans l'ancien Vel' d'hiv' avant d'être déportés. « *Cérémonie significative après le scandaleux procès de Cologne* » : les anciens déportés ne veulent « *ni amnistie, ni oubli, ni même pardon* ».

● *La traditionnelle photographie du gouvernement* a été prise mercredi matin 17 juillet, à l'occasion du conseil des ministres. Dix-neuf personnes avaient pris place autour de la table dressée dans le salon Murat du palais de l'Elysée : le président de la République, le premier ministre, les quatorze ministres et trois secrétaires d'Etat, MM. Rossi, porte-parole du gouvernement, Poudonson, secrétaire d'Etat à la fonction publique et Mme Giroud, secrétaire d'Etat chargée de la condition féminine. Les autres secrétaires d'Etat avaient participé au conseil des ministres du 10 juin qui avait suivi leur nomination.

● ERRATUM. — Le bilan des accidents de la route (*le Monde* du 14-15 juillet), a été publié par l'INED dans son bulletin de juillet et non de janvier 1974.

L'AVIATION KHMÈRE A BOMBARDÉ LA RÉGION DE KRATIÉ

L'aviation républicaine khmère a effectué, mardi 16 juillet, un raid aérien sur la province de Kratié (dans le nord du pays), contrôlée par le gouvernement révolutionnaire depuis 1970. Dix chasseurs-bombardiers T-28 ont participé à cette opération, au cours de laquelle, selon Phnom-Penh, un dépôt de munitions a été détruit. L'aviation khmère a aussi effectué plus de cent sorties dans la région de Oudong, à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale, où des combats se poursuivent.

● AU VIETNAM DU SUD, de violents combats ont lieu sur les Hauts-Plateaux, à proximité de la frontière cambodgienne, où un avant-poste gouvernemental a été successivement perdu puis repris. n peu plus au nord, près de Kontum, les communistes auraient eu, au cours d'une attaque, une cinquantaine de tués. Enfin, un pétrolier néerlandais, le « Kate-Lysia », a été endommagé par une mine à une dizaine de kilomètres au sud-est de Saigon.

● AU LAOS, le premier ministre, le prince Souvanna Phouma, victime d'une crise cardiaque la semaine dernière, se trouve toujours dans un état stationnaire. Le gouvernement provisoire d'union nationale — qui regroupe des représentants de la droite et du Pathet-Lao — va éviter de prendre des décisions sur des problèmes délicats, comme la reconnaissance du G.R.P. sud-vietnamien, tant que le premier ministre ne sera pas rétabli.

